

Reculs syriens

Pour la première fois depuis le sommet de Fès, il y a cinq ans, le monde arabe a retrouvé une apparence d'unité : c'est là l'un des aspects majeurs du sommet arabe extraordinaire d'Amman. Cette évolution n'a pu, cependant, avoir lieu que parce que la Syrie - le principal allié arabe de Téhéran - a été contrainte de céder devant la volonté commune de l'Arabie saoudite, du Koweït, des Émirats arabes unis et du Qatar, ses principaux bailleurs de fonds, d'opposer un front uni à la menace iranienne. En fait, ils ont subordonné la poursuite de leur aide à un inflexionnement de l'attitude de Damas dans la guerre du Golfe.

Acceptation de la condamnation de l'Iran et de la reprise des relations diplomatiques avec l'Égypte, mention de l'OLP, qu'il avait tout fait pour détruire comme unique et légitime représentant du peuple palestinien : les reculs du président Assad constituent la surprise du sommet. L'argument financier ne suffit pas à expliquer totalement l'attitude de la Syrie bien qu'elle traverse une crise économique sans précédent.

Sans doute avait-on sous-estimé la détermination des États du Golfe de ne plus céder au chantage syrien et de se rapprocher de l'Égypte, considérée comme principal bouclier militaire face à l'Iran. Il est vrai que Téhéran n'a pas facilité la tâche du président Assad en tirant un missile sur Bagdad le jour même de l'ouverture du sommet. Il n'avait donc plus le choix qu'entre se retrouver totalement isolé du monde arabe ou faire le minimum de concessions nécessaires pour au moins recevoir en contrepartie une importante aide financière et éviter que ce sommet ne se transforme en procès de la Syrie.

Quelle va être maintenant la réaction de Téhéran ? C'est toute la question. Damas devra jouer serré entre son entente avec l'Iraq et son maintien dans le concert arabe. Le président Assad prépare-t-il un retournement d'alliance ? Rien ne permet de le dire pour l'instant, et il va sans doute tenter d'expliquer à l'Iraq qu'après tout aucune mesure concrète n'a été prise contre lui. Mais ce sommet a marqué les limites du subtil jeu d'équilibre que Damas pratiquait avec succès depuis le début du conflit irak-iran.

Le Liban - seul sujet de satisfaction offert au président syrien, qui reçoit la bénédiction des Arabes pour le rôle qu'il joue dans ce pays - pourrait bien servir comme d'affrontement, entre Damas et Téhéran, où y poursuivraient des objectifs divergents. L'attitude de Mermaz mercredi à l'aéroport de Beyrouth est-elle le premier signe du mécontentement iranien ? Il est trop tôt pour l'affirmer, même si la concourance est troublante. Le président Assad qui a toujours su plier devant la nécessité du moment pour mieux rebondir, n'a sûrement pas dit son dernier mot, même si un certain désarroi est aujourd'hui perceptible à Damas.

Une chose reste sûre : ce sommet qui n'a pas résolu, loin de là, tous les conflits interarabes, marque un tournant dans l'attitude du monde arabe, déterminé dorénavant à relever le défi iranien.

(Lire, page 5, l'article de Françoise Chépeaux.)

M 0147-11130-4,50 F

3790147004500 11130

L'éviction de M. Eltsine

Les adversaires des réformes marquent un point à Moscou

Les adversaires des réformes ont marqué un point à Moscou avec le remplacement, le mercredi 11 novembre, de M. Boris Eltsine par M. Lev Zaïkov à la tête de l'organisation du PC pour la capitale. Si l'attachement de ce dernier à M. Gorbatchev ne peut, a priori, être mis en doute, les conditions dans lesquelles M. Eltsine a été écarté témoignent des difficultés auxquelles se heurte la politique du secrétaire général.

MOSCOU de notre envoyé spécial

Le « cas Eltsine » posait d'abord un problème de politique générale, puisque le premier secrétaire de Moscou était universellement considéré comme un des partisans des réformes de M. Gorbatchev. Or ces partisans ne sont pas si nombreux. Que l'on fasse disparaître après lui M. Lakolev, secrétaire et membre titulaire du politburo, trois ou quatre rédacteurs en chef dans les organes de presse les plus engagés et quelques responsables secondaires au comité central, et il ne restera plus beaucoup de gens pour défendre l'accélération de la « perestroïka » (restructuration) et, surtout, son volet le plus contesté : la démocratisation et la « glasnost » (transparence).

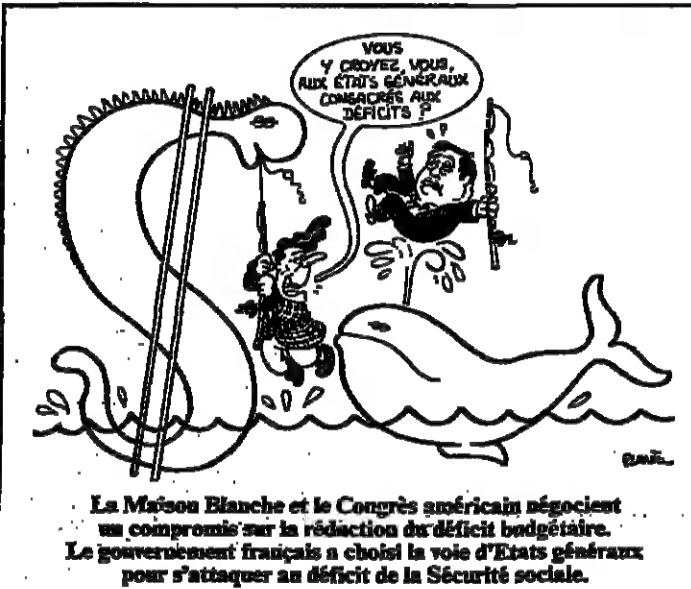
Or il était clair dès le départ que le camp conservateur s'était saisi de certaines imprudences de langage commises par M. Eltsine, le 21 octobre devant le comité central, pour pousser une offensive précisément dans cette direction.

Sans divers comptes rendus recueillis de sources crédibles, on peut reconstituer ce plénum du 21 octobre de la manière suivante :

alors que l'ordre du jour porte essentiellement sur le rapport que M. Gorbatchev doit présenter le 2 novembre lors des fêtes anniversaires. M. Eltsine demande le premier la parole pour parler de tout autre chose.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)



La roue de la renommée

Les claquettes de la politique

M. Mitterrand répondra, le lundi 16 novembre, à 18 h 15 sur RTL, aux questions de Philippe Alexandre. Mercredi, M. Touba était l'invité d'Antenne 2, jeudi c'était le tour de M. Delors sur TF1. Les hommes politiques cependant ne participent pas seulement à des émissions d'actualité. Les voici vedettes de jeux télévisés.

Un jeudi noir d'octobre. Le dollar est tombé bien bas et deux généraux français ont été tués à Beyrouth. L'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, est l'invité de TF1. Pas pour commenter l'actualité, pour jouer. Agrégé d'histoire, député-maire de Vienne, ancien président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz participe à l'émission-jeu de midi « Tournez manège ! ».

M. Mermaz est accompagné, comme il se doit dans cette émission, de son épouse, Louis et Annie, qui n'ont droit qu'au prénom - pas de discrimination, - vont s'efforcer de faire gagner de l'argent à Jacqueline, des Yvelines, et Jean-Louis, du Val-d'Oise. Il faut donner une réponse identique aux questions posées séparément. « J'espère qu'ils se connaissent bien », dit le candidat du Val-d'Oise qui n'est pas venu pour s'amuser.

M. Mermaz sêche sur les deux premiers sujets. Nouvelle tentative : « Pourquoi Louis - est-il changé de lunettes ? » M. Mermaz ne voit guère qu'une possibilité : « Pour la télévision ? » Gagné. La banlieue, morose, se partage 200 francs. A en croire M. Mermaz, « cette émission per-

met à l'homme politique de présenter un visage un peu plus humain, loin de la langue de bois ».

Quelques semaines plus tôt, c'est un membre du gouvernement, le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jean-Jacques Deschamps, qui, avec son épouse Marie-Hélène, honore l'émission de sa présence. Selon son attaché de presse, le secrétaire d'Etat tient à montrer « qu'il est resté comme tout le monde ». Il a remarqué aussi que, « dans une interview, les gens ne retiennent pas ce qu'il dit, alors que, dans un jeu, c'est le contraire ».

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 10.)

LE MONDE DU VIN

PAGE 14

Les mouvements sur les marchés monétaires et financiers

M. Edouard Balladur repousse à 1988 la privatisation de l'UAP

Dans l'attente des chiffres du commerce extérieur américain et d'un compromis sur le déficit budgétaire, le dollar et les marchés boursiers ont amplifié le jeudi 12 novembre la reprise amorcée la veille à Wall Street. L'accalmie se confirmait à Tokyo (+2,5 %), puis à Paris (+6 % en fin de matinée). Le dollar, en légère hausse, s'échangeait à 5,7175 FF et 168,30 DM. Mais la crise pousse M. Balladur à reporter à 1988 la privatisation de l'UAP.

M. Balladur a annoncé, le jeudi 12 novembre, qu'il ne pouvait être question de privatiser une grande entreprise, en l'occurrence l'Union des assurances de Paris, dans la situation présente. Le retour au privé de la compagnie, programmé pour fin novembre ou début décembre n'aura donc pas lieu à cette date. « Nous laisse-

rons passer les fêtes de fin d'année avant de décider de la date de cette opération », a précisé le ministre d'Etat.

En ce qui concerne Matra dont la privatisation devait avoir lieu fin octobre, M. Balladur a déclaré que, bien qu'il s'agisse d'une opération de faible ampleur, « il serait mal compris, dans la situation actuelle, alors que des entreprises retardent leur augmentation de capital ou leur introduction en Bourse, que nous privatisions Matra ».

La mise en vente de Matra aura lieu avant celle de l'UAP, a précisé le ministre, mais aucune date n'est pour l'instant arrêtée.

M. Balladur a précisé que les opérations de privatisation réalisées jusque-là portaient sur une valeur totale de capitalisation de 120 milliards de francs, soit 40 % du programme gouvernemental. Elles ont rapporté à l'Etat 62,5 milliards de francs en tenant compte de la privatisation de Suez mais non du paiement différé décidé pour l'achat des titres de cette compagnie financière.

(Lire nos informations p. 30.)

Les déséquilibres franco-allemands

C'est l'investissement qui manque le plus

Outre des problèmes de défense, le cinquantième sommet franco-allemand, qui se réunit le jeudi 12 et le vendredi 13 novembre, à Karlsruhe, traitera des questions monétaires alors que la parité franc-mark est attaquée. (Lire nos informations page 4.)

Le franc doit-il être dévalué par rapport au mark ? Après plusieurs semaines de crise boursière ayant dégénéré en crise des changes, le problème se pose à nouveau. Il y a une certaine loyauté à cela : le dollar, en s'affaiblissant, conforte la monnaie allemande, à laquelle le franc est lié au sein du SME. En jouant le deutschemark contre le franc, les marchés des changes estiment - semble-t-il - que les liens actuels

entre les deux monnaies ne sont plus les bons.

Les marchés sont-ils inspirés ? La sagesse salariale est telle, depuis cinq ans, que la situation ne se détériore plus en France, ayant même tendance à s'améliorer, comme le montre l'évolution comparée des coûts salariaux dans les deux pays. L'écart des taux d'inflation, s'il reste important, tend, lui aussi, à diminuer. A l'inverse, les excédents commerciaux dégagés par la RFA sont considérables, alors même que persistent en France des déficits extérieurs de mauvais aloi, qui prouvent que quelque chose ne va pas dans l'économie et qui ont sûrement pour inconvénient de susciter à l'étranger des doutes sur la solidité de la monnaie française.

Prix : +0,2 % en octobre

Page 36

Violents combats en Angola

Pretoria affirme que ses troupes affrontent « des Russes et des Cubains ».

PAGE 8

L'enquête sur le terrorisme

Des expertises permettent de préciser les soupçons sur la filière pro-iraniennne.

PAGE 12

Mort de P.-A. Touchard

Ancien directeur du Conservatoire d'art dramatique et administrateur général de la Comédie-Française.

Page 36

Le sommaire complet se trouve page 36

GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Frédérique Hébrard

Le Harem

Roman Flammarion

Flammarion

Le Monde DES LIVRES

- La mode, stade ultime de la démocratie ? Alain Finkielkraut fait le procès, Roland Jaccard l'apologie du livre de Gilles Lipovetsky, « l'Empire de Fépiphénère ».
- Histoire : les « Mémoires » de Saint-Simon ; l'« Histoire des bourgeois et de la bourgeoisie en France » ; la « Grammaire des civilisations », de Fernand Braudel ; la chronique de Jean-Pierre Rioux.
- Lettres japonaises : écrivains de Meiji ; Ryunosuke Akutagawa ; Kôbô Abe.
- La chronique de Nicole Zaud.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 17 à 24

Débats

La tourmente boursière

Le mythe contre le désastre

Un anthropologue analyse la résurgence du traumatisme de 1929 dans l'imaginaire collectif

par MARC ABÈLES (*)

UN événement mondial : la tourmente a atteint simultanément les plus grandes places financières d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Brusquement la bande n'est dégoûtée, on a vu exploser en direct un marché dopé à l'excès. Cela a évidemment déclenché un concert de commentaires et d'analyses plus ou moins pertinentes. La parole étant aux spécialistes, aux experts de la finance, ces derniers se sont surtout penchés sur les causes de la situation présente : situation apparemment prévisible, et que les meilleurs ont, semble-t-il, anticipée.

Nous retrouvons ici un schéma classique pour interpréter un événement de cette nature, nous disent à peu près les économistes, il suffit de le rapporter à quelques causes, au demeurant fort simples : le déficit budgétaire record des Etats-Unis, la hausse des taux d'intérêt, la spéculation alimentée par les pratiques audacieuses des nouvelles générations de boursiers, etc. Toutes ces explications sont convaincantes si l'on en croit le consensus qu'elles ont recueilli dans les médias. Une interrogation demeure cependant : si, obscurément, on savait que ça devait arriver, que la tendance à la hausse finirait bien par s'inverser, pourquoi, en quelques heures, la secousse est-elle si brutale ? Qu'est-ce qui fait du krach, au sens propre, un événement ?

Tentons de comprendre. Ce jour-là, vous avez votre journal et vous lisez : « Effondrement des cours, panique à Wall Street », il suffit de jeter un œil sur les titres. Et puis quelques mots magiques que vous entendrez répéter un peu partout, accompagnés d'images et sur fond de commentaires : « krach », « lundi noir », « tempête sur les marchés financiers ». Au début vous ne vous sentiez peut-être pas concerné, et puis ces mots vont doucement s'insinuer en vous.

C'est vrai que les moyens d'information ne nous font grâce de rien, par leur intermédiaire, on peut suivre en direct une partie qui se joue en même temps à New-York et à Hongkong, à Londres et à Tokyo. Son enjeu, nous dit-on, est l'avenir de l'économie mondiale. Les semaines que vient de vivre la Bourse auront été placées sous le signe de l'imédiateté : tout va très vite, et le jeu de yo-yo que constatent les observateurs tient à l'extrême rapidité avec laquelle l'information circule et à la capacité pour les circuits informatiques de réagir aux variations, même infimes, du

marché. Les images viennent au secours du commentaire : sur nos écrans s'affichent l'animation trépidante de la corbeille, la fatigue et le découragement des opérateurs dépassés par l'ampleur de la crise.

Or, au même moment, on ne cesse de parler, les certitudes vacillent, les courtiers s'épongeant le front à Wall Street et au palais Brongniart. A la demande de diagnostics et de prévisions, nombreuses sont les réponses d'experts. Mais combien divergentes !

Aux optimistes, qui voient dans la baisse un excellent correctif aux dérapages du marché, les pessimistes opposent le spectre du chaos et de la récession. Aux déclarations d'un prix Nobel d'économie, pour qui la baisse n'est nullement fatale, répondent les considérations alarmistes d'un ancien secrétaire américain au Trésor, qui voit dans l'effondrement des cours un phénomène difficile à maîtriser. Certains personnages prestigieux du monde de la finance viennent sur le devant de la scène déclarer qu'ils vont racheter à la baisse, alors que d'autres ne dissimulent pas leur soulagement d'avoir vendu au bon moment. Tous sont mis à contribution, mais aucune certitude ne se dégage : il y a de l'indécidable dans l'air...

Événement et consistance

Toute cette agitation suffit-elle cependant à donner aux avatars de la Bourse le statut d'un véritable événement ? Le fait que la crise soit si puissamment répercutée par les médias est certes une donnée essentielle. Mais l'on ne saurait sous-estimer une autre dimension, celle de l'imaginaire collectif, qui participe à plein à cette dramatisation du présent. En même temps que les journaux et la télévision nous offrent des explications — ou à même publiés des sortes de glossaires pour que chacun s'y reconnaisse dans les fluctuations du Dow Jones ou les soubresauts du MATIF — leurs titres en quelques formules magiques réveillent les angoisses latentes.

Les simples images du krach et du « lundi noir » réveillent ainsi l'imaginaire collectif. Chacun voit vaguement de quoi il est question : se profile la crise de 1929 et son cortège de drames. Une histoire déjà lointaine, certes, celle des années noires de la récession. Cette référence fait depuis trois

semaines l'arrière-fond de nos préoccupations. « La réalité propose, l'imaginaire dispose » : la formule de Pierre Nora décrit bien cette situation où l'événement prend sa véritable consistance sur fond d'une histoire qui a accédé au rang de véritable mythe.

1929, dans nos têtes, c'est le récit de la fragilité des sociétés modernes : les hommes se trouvent brusquement débordés par l'inférieur dispositif de signes qu'ils ont eux-mêmes créé. Autre variante : les hommes ont créé de nouveaux sanctuaires (les « temples de la finance ») où ils sacrifient au veau d'or, jusqu'au jour où la colère divine met un terme à ces débauches. Le mythe se transmet dans la mémoire collective par la tradition orale, mais aussi par le cinéma et ses classiques. C'est cette référence au mythe qui confère à une situation conjoncturelle une grande partie de sa charge émotionnelle. Après tout, personne ne sait au juste ce qui va se passer après les jours noirs : on navigue à vue, et pour s'orienter on recourt à un scénario. Le krach de 1929 offre ainsi une clé. Est-ce la bonne pour penser ce qui est en train de se produire ? Rares sont ceux qui pourraient le dire, et d'ailleurs là n'est pas la question.

Le mythe de 1929 alimente l'événement, à défaut d'autre trame qui donnerait plus de cohérence à ce qui vient de se produire. Outre le « lundi noir », on retrouve les figures familières, celles des petits face aux gros et aux spéculateurs (« Les petits porteurs, par définition, ce sont des gens que l'on veut tromper », déclare un homme politique), avec, au cœur du mythe et comme chez Zola, cette hantise d'un dégoûtement à la nature de l'argent et de cet univers de signes où se meuvent les adeptes de la corbeille. Déroulement général qui atteint de plein fouet l'Amérique, avec cette « dette énorme » qui ne cesse de s'alourdir encore.

Au cœur du mythe, il y a le rapport ambigu de notre société au jeu, qui, plus que la dépense, vient au premier plan comme facteur de désordre. D'un côté, on a voulu faire des Français des actionnaires à part entière, avec la part d'incertitude que cela comporte. En chaque petit éparpagné n'y avait-il pas une âme de joueur de Loto ? Mais l'image du krach annonce aussi la sanction des excès, il va bien falloir assumer les finances publiques et résorber l'endettement, dit-on à l'Amérique.

La même morale implique, concernant les individus, la résorption de l'excès de plus-values qu'ont engendré des pratiques considérées comme malsaines. En quelques heures des milliards partent en fumée. Il y

(*) Anthropologue, CNRS.

a bien sûr les victimes, et l'on s'étonne presque de ne pas envisager plus de suicides spectaculaires. Dans le mythe, il est vrai, les petits ne sont pas les méchants, au plus ils furent simplement abusés. Les méchants, c'est cette nouvelle race de banquiers, trop audacieux, ils incarnent le dérèglement, et il est révélateur que l'ensemble de la presse se penche avec prédilection sur l'effondrement des yuppies. Associé à ces « drogués de l'écran », un partenaire inédit du jeu : les ordinateurs se sont mis de la partie, avec leurs logiciels qui réagissent beaucoup trop vite en amplifiant d'autant les secousses boursières.

Effets contradictoires

Ce va-et-vient entre le réel et l'imaginaire qui ne cesse de s'opérer à notre insu n'est évidemment pas sans conséquences dans la situation d'incertitude que vivent les places financières de la planète. Effets contradictoires, certes, tant il est vrai que l'événement se trouve gonflé par ses arrière-plans mythologiques. Les petits mots magiques de la crise traitent avec eux cette interrogation : tout va-t-il recommencer selon un scénario en forme de catastrophe ? L'évocation du passé dérange et fragilise.

En ce sens l'imaginaire viendrait saper notre présent. En même temps, j'incline à penser que le recours au mythe permet de conjurer efficacement la perspective du désastre. Après tout, le mythe porte en lui la possibilité d'une remise en ordre du monde. Ce que les experts ne peuvent pas prédire, le mythe le raconte à sa manière. Il utilise pour ce faire quelques symboles rassurants, témoins eux aussi d'une époque antérieure, comme M. Pissay, convis à un moment sur la scène politique. Et même les plus libéraux assurent que l'Etat, recours sinon providence, doit être présent pour que la société surmonte cette épreuve : encore un clin d'œil à l'histoire !

En considérant cet aspect des choses et la relative apathie dont fait preuve aujourd'hui l'opinion, l'anthropologie pourrait retrouver dans notre univers contemporain une donnée plus universelle. On sait ainsi que les sociétés sans écriture usent parfois sans retenue du registre mythique pour se mesurer aux bouleversements qui les affectent (catastrophes naturelles, agressions extérieures). Or tout se passe comme si l'événement produit et vécu dans le tintamarre des médias venait rejoindre le mythe pour mieux trouver parade et exorcisme aux désordres qui s'annoncent. Ce ne serait pas le moindre paradoxe de nos temps « modernes » que de venir renouer les fils de la pensée mythique.

Une bulle a crevé

par MICHEL BEAUD (*)

S OUS l'effet du foisonnement des liquidités, du drainage des disponibilités, de la fièvre du jeu et des gains boursiers, la bulle spéculative a gonflé pendant des semaines. Et plus elle s'enflait, plus il était certain qu'il fallait qu'elle se dégonfle. Voilà qui est fait. Au moins en partie.

En cette période chargée d'angoisse, beaucoup vont s'en rassurer : puisque la bulle a crevé, les spéculateurs vont reprendre leurs calculs et leurs jeux, les financiers leurs arbitrages, les gouvernements la défense de leurs intérêts économiques nationaux.

Mais comment ne pas évoquer cet ancien dicton : « Quand le chaudron bouillonne, le maître s'inquiète des bulles » ? Or c'est bien le chaudron qui menace : les déficits budgétaires et commerciaux des Etats-Unis, et — au-delà, l'alourdissement des déficits — hors courants dans le monde ; les endettements publics et privés, intérieurs et extérieurs, aux Etats-Unis d'abord, mais pas exclusivement ; l'incertitude sur le dollar, et, au-delà, sur l'ensemble des moyens de paiement internationaux. Le pire n'est pas certain. Mais nul ne peut dire qu'il n'advient pas.

L'interdépendance des économies

Il n'y a pas de voie simple pour l'éviter. Pour simplifier, admettons que la responsabilité première incombe au pays le plus puissant, celui qui a les plus forts déficits et nourrit les plus forts endettements : les Etats-Unis. S'ils maintiennent leurs déficits, ils seront pris dans la spirale des relèvements des taux d'intérêt, avec les conséquences que l'on connaît pour les pays émergents et à économie faible, et en premier lieu dans le tiers-monde.

S'ils les réduisent, en limitant la dépense intérieure ou/et en laissant se dégrader le dollar, c'est un facteur de dynamisme de l'économie mondiale — à travers notamment les économies japonaise et allemande — qui est supprimé : et gare à la spirale de

la récession, si rien ne la remplace. S'ils laissent s'effriter l'inflation, ce qui est toujours tentant pour un pays à monnaie-dévaluée, le dementi est évident, gare à la déflation des débiteurs d'avoir en dollars et à la nouvelle crise de cette monnaie qui en découlerait.

Besaucoup l'ont déjà dit et écrit : l'interdépendance accentuée des économies nationales implique une coordination plus étroite des politiques économiques et monétaires ; coordination particulièrement difficile puisque divergent les intérêts des nations et les objectifs des gouvernements. En outre, si nécessaire qu'elle soit, cette coordination ne saurait suffire.

Il faut aux nations, aux gouvernements, aux firmes multinationales, une grande cause. Il faut un mobilis. Il faut une fin.

Rappelons-nous. La première grande crise du capitalisme mondial a débouché sur le partage du monde, puis sur la première guerre mondiale. La deuxième grande crise a généré le repli des grandes puissances sur leurs zones d'influence, le national-socialisme et la seconde guerre mondiale. La grande crise que nous traversons peut encore s'aggraver et qui peut dire à quoi conduiraient un brutal durcissement des tensions et une plus grande violence des chocs et des contre-chocs ?

Les sociétés nationales ont appris à se mobiliser pour la guerre et la reconstruction. Il faut aujourd'hui qu'elles apprennent à se mobiliser pour les grandes causes de notre planète : la lutte contre les évanescences du désert, la reforestation, la sauvegarde de l'eau potable, une action coordonnée contre la misère dans les pays les plus pauvres et contre la pauvreté dans les pays industrialisés, l'invention de modes modernes de production et de vie non destructeurs des équilibres fondamentaux de la planète.

En cette phase de la crise, il est essentiel, vital, que, solidaires malgré elles, les nations définissent ensemble une commune « nouvelle frontière ».

(*) Professeur d'économie politique à l'université Paris-VIII.

Dans les « Dossiers et documents » de novembre

L'explosion des marchés financiers

La machine financière s'est emballée, et depuis le 19 octobre, « lundi noir » à la Bourse de New-York, entraînant dans sa chute les autres places, les autorités politiques et monétaires tentent d'arrêter la crise qui se fait menaçante. Dans un numéro spécial de huit pages, Dossiers et documents raconte la panique boursière et sa prolongation sur les marchés des changes. Avec le recul, on constate comment cette chute a été précédée par une formidable augmentation de la capitalisation boursière.

La montée en puissance de cette économie financière est analysée : la déréglementation, l'interconnexion des marchés et la création d'instruments financiers de plus en plus complexes ont fait monter les garde-fous. L'argent galope sans contraintes et les agents économiques suivent sa course folle : l'épargne quitte les terrains stables des bons et comptes à terme, les entreprises jouent aux banquiers, les banquiers cavent derrière de nouvelles concurrence, et les indétachables trou-

deurs et escrocs de haut vol se glissent dans le jeu.

Résultats : les flux monétaires énormes, sans commune mesure avec ceux des marchés-clés, dominent les échanges commerciaux, imposent à l'industrie un rythme qui n'est pas le sien, transformant les sociétés en autant de cases d'un gigantesque tapis vert de casino. Le divorce avec l'économie réelle est consommé.

Si l'explosion des marchés financiers a été facilitée par leur modernisation, elle a en fait des causes plus profondes : les déficits américains, l'endettement du tiers-monde, et leur corollaire, la hausse des taux d'intérêt. Les Grands cherchent à se concorder, difficilement. Les pays qui s'étaient engagés dans une politique de privatisation voient leur programme remis en cause. Aux Etats-Unis, un Reagan finissant, en conflit avec le Congrès, est contraint d'agir. Mais comment rétablir un équilibre budgétaire et commercial ? La récession, après ces années d'euphorie financière, est devenue un risque majeur.

« Numéro spécial, huit pages, 7 F.

Martin Buber
Eclipse de Dieu
Le passage de la foi à la pensée du chrétien
L'Éclipse de Dieu

LOUIS MASSIGNON
L'HOSPITALITÉ SACRÉE
Une correspondance inédite du pionnier de l'hospitalité isoumo-chrétienne.
498 p. - 109 F.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27
Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Bourne-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile, « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourne-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Woutas.
Rédacteur en chef : Daniel Verpey.
Correspondant en chef : Claude Salas.
Le Monde
TELEMATIQUE
Composés 36-15 - Tapes LEMONDE
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037
Le Monde USPF 785-910 is published daily, except Sundays for \$4.00 per year by Le Monde u/s Speedpost, 45-45 30 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.C. and additional offices, N.Y. postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedpost U.S.A., P.O. Box 45-45 30 th Street, L.C.I., N.Y. 11104.

مكتبة الأمل

Etranger

URSS

M. Boris Eltsine est remplacé par M. Lev Zaïkov à la tête du comité du parti de Moscou

M. Boris Eltsine, premier secrétaire du Parti communiste pour la ville de Moscou et proche de M. Mikhaïl Gorbatchev, a été libéré, le mercredi 11 novembre, de ses fonctions, et remplacé à ce poste par M. Lev Zaïkov, membre titulaire du bureau politique et secrétaire du comité central, a annoncé la télévision soviétique.

M. Eltsine, membre suppléant du Politburo, avait effectué un déplacement le 21 octobre dernier lors d'un plénum du comité central, après que son inter-

vention sur le « style de travail des instances dirigeantes » ait été dénoncée par plusieurs de ses pairs, qui lui ont reproché de « fausses appréciations » et des « jugements politiques erronés ».

Son limogeage a été décidé « à l'unanimité » mercredi, lors d'une réunion plénière du comité du parti (gorkom) de la capitale, pour « importants écarts dans son travail de directeur à la tête du PC » de Moscou. Le gorkom a, par ailleurs, repris à

son compte l'accusation formulée à l'encontre de M. Eltsine de « prise de positions politiques erronées ».

M. Gorbatchev est intervenu lors de ce plénum, ainsi que vingt-quatre responsables, a indiqué la télévision soviétique. Le numéro deux du bureau politique, M. Ligatchev, était également présent, ainsi que M. Razoumovski, responsable du service des cadres au secrétariat du comité central.

Le changement de direction intervenu à la tête du gorkom de Moscou va entraîner d'autres remaniements dans les instances supérieures du parti. Il paraît probable que M. Eltsine va perdre son poste de membre suppléant du bureau politique puisqu'il y avait accédé grâce à sa promotion moscovite. M. Zaïkov va, pour sa part, devoir abandonner ses fonctions de secrétaire du comité central, incompatibles avec celles de premier secrétaire du PC pour Moscou.

Compétence et mesure

M. Lev Zaïkov est au sein de la direction du PC soviétique l'un des six hommes - avec MM. Gorbatchev, Ligatchev, Iakovlev, Nikonov et Sioumikov - qui cumulent jusqu'à présent les fonctions de membres titulaires du bureau politique et secrétaire du comité central. Il est donc l'un des tout premiers personnages du régime. Sa nomination à la tête de l'organisation du parti pour la ville de Moscou est révélatrice de l'enjeu que représente pour l'équipe de M. Gorbatchev un véritable essai de réajustement de la situation dans la capitale.



En dépit de sa tumultueuse énergie et des nombreux changements de personnel auxquels il avait procédé, M. Boris Eltsine n'était pas en effet parvenu à faire entrer la politique de reconstruction dans la réalité à travers l'immense agglomération moscovite où l'on continuait à se plaindre aussi bien du mauvais approvisionnement en produits alimentaires que du fonctionnement défectueux de nombreux services municipaux.

Né en 1923, M. Lev Zaïkov a passé sa jeunesse à Leningrad, d'abord comme ajusteur, puis comme contremaître et d'atelier, avant de devenir en 1961 directeur d'usine. Il reçoit alors une formation d'ingénieur économiste, qui lui permet de prendre la direction d'une Union de recherches scientifiques et de production. Il a entre-temps adhéré au Parti communiste (en 1957), et sa carrière s'oriente vers le milieu des années 70 vers des fonctions politiques, d'abord comme président du comité exécutif de Leningrad et comme député au Soviet suprême.

Entré au comité central en mars 1981, il devient la même année premier secrétaire de l'organisation du parti pour la région de Leningrad. C'est en juillet 1985 - au même temps que M. Boris Eltsine - qu'il est nommé secrétaire du comité central. Mais il dépose son collègue moscovite lorsqu'il fait son entrée, à l'issue du XXVII^e

congrès, au bureau politique comme membre titulaire.

Beaucoup voient alors en M. Zaïkov le « numéro trois » du parti, après M. Gorbatchev et M. Ligatchev. Ses antécédents le désignent, à ce niveau, comme le spécialiste des questions économiques. On saura plus tard qu'il est particulièrement chargé, au secrétariat du comité central, des industries militaires, ce qui lui donne naturellement compétence pour superviser les affaires de défense. C'est un poste qu'il ne peut conserver aujourd'hui, après sa nomination à la tête du gorkom (comité du parti) de Moscou, et où son remplacement peut poser de délicats problèmes.

Le curriculum vitae de M. Zaïkov montre assez clairement ce qu'il doit à M. Gorbatchev et la confiance que lui accorde ce dernier. Alliant la compétence au sens de la mesure, le personnage contraste cependant vivement avec celui de M. Eltsine, et sans doute faut-il voir en lui un homme plus apte à se faire l'instrument de la politique de « recadrage » dans laquelle le secrétaire général paraît s'être engagé au cours des derniers semaines.

(Suite de la première page.)

Il en a assez, dit M. Eltsine, de voir toutes les initiatives qu'il prend pour assainir la situation dans la capitale battues en brèche par l'appareil du comité central et son secrétariat. On savait déjà que divers ministères, par exemple, s'opposaient à l'évacuation de certaines entreprises de la capitale et sollicitaient l'appui des services correspondants du comité central pour faire annuler les décisions du comité moscovite du parti.

Mais il y a plus grave : M. Eltsine accuse le secrétariat national, et notamment, M. Ligatchev, le numéro deux du parti, d'interférer dans ses décisions sur le choix des responsables de la ville et de ses arrondissements.

On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que le second orateur mentionné dans le communiqué officiel soit précisément M. Ligatchev. Celui-ci, qui tient à mettre de son côté l'auditoire, prend le ton peiné mais calme de celui qui a été injustement aggrégé et ne comprend pas pourquoi. En tout cas, l'accrochage entre les deux hommes domine désormais la séance, au point que presque tous les vingt-sept orateurs démontrent s'écarter de l'ordre du jour pour prendre position sur le différend.

Fuites

Quatre seulement de ces orateurs prendront la défense de M. Eltsine : M. Maniakine, un ancien de Stavropol et proche de M. Gorbatchev, qui prônera aujourd'hui le comité de contrôle populaire ; M. Arbatov, l'expert des affaires américaines, que l'on croyait plus prudent ; M. Kolbine, le premier secrétaire du Kazakhstan, qui a en commun avec M. Eltsine d'avoir été « parachuté » à la tête d'une région où l'un comme l'autre n'avaient aucune racine (M. Kolbine dirigeait auparavant le parti à Oulianovsk, très loin de Moscou ; M. Eltsine à Sverdlovsk, dans l'Oural) ; enfin, M. Iakovlev, qui intervient juste après M. Tchabrakov, chef du KGB, dont l'intervention aurait été particulièrement dure : il aurait accusé M. Eltsine d'avoir parlé imprudemment devant des étrangers, sous-entendu d'avoir divulgué des secrets d'Etat.

C'est bien en tout cas d'une offensive généralisée qu'il s'agit : plusieurs secrétaires de région en veulent à M. Eltsine pour avoir mis fin à pas mal de privilèges pour les cadres du parti dans la capitale (suppression de voiture, de magasins spéciaux et autres avantages). Ils n'ont aucune envie de remettre en cause ces privilèges chez eux. Même ceux qui ne montent pas à la tribune crient de leur place leur hostilité à M. Eltsine et à ses partisans.

Il n'est pas question de démission pour autant. Sauf avec le dernier orateur, un contremaître du bâtiment à Moscou, M. Zatorvanski, qui constate que la « perestroïka » n'ayant pas eu l'effet escompté dans la capitale, son premier secrétaire devrait en tirer les conséquences. C'est alors que M. Eltsine monte à nouveau à la tribune pour se dire prêt à exercer n'importe quelle autre fonction moins en vue.

Ce n'est pas tout à fait une démission en bonne et due forme et, de toute manière, aucun vote ne sanctionne le débat. M. Gorbatchev se contente d'observer, d'un ton neutre, que cette affaire relance des problèmes qu'il croyait réglés et qu'il conviendrait d'en reparler dans les instances compétentes.

Coup d'arrêt

En principe, rien de tout cela ne devrait transparaître en public. Un plénum du comité central a beau rassembler quelque cinq cents personnes, il est très rare que ses débats fassent l'objet de « fuites ». Ce n'est pourtant pas ce qui se passe cette fois-ci, puisque, dès le début de la semaine suivante, des rumeurs précises et concordantes parvenaient à certains correspondants étrangers à Moscou. Les auteurs de ces fuites sont très probablement des gens qui ont intérêt à créer un fait accompli, afin de rendre le remplacement de M. Eltsine inévitable. Certains en rajoutent, d'autres, en faisant croire que le chef du parti à Moscou s'en est pris à M. Gorbatchev lui-même (c'est la seule chose que M. Eltsine démentira personnellement en répondant à une télévision américaine). Mais l'effet est garanti : M. Eltsine s'en est pris à tout le monde à la fois ; il est définitivement « brûlé ».

Vient ensuite l'épisode du 31 octobre, lorsque M. Loukianov, secrétaire du comité central, profite d'une conférence de presse pour lire - en réponse à la question d'un journaliste étranger - un texte préparé à l'avance. Oui, dit-il, le camarade Eltsine a été particulièrement « politiquement erroné », qui n'ont pas été approuvés, et « il a demandé à être relevé de ses fonctions ». Ce sont les problèmes « découlant de sa déclaration », c'est-à-dire de sa démission, qui seront examinés, conformément aux statuts.

M. Loukianov a certes fréquenté la faculté de droit de l'université de Moscou approximativement au même temps que M. Gorbatchev, dans les années 50, mais cela ne suffit tout de même pas pour en faire un proche du secrétaire général et il a aussi longtemps travaillé sous la direction de Brejnev, au présidium du Soviet suprême. Il ne passe pas,

ces derniers temps, pour un chaud partisan de la « glasnost ». Sa déclaration a, en tout cas, pour effet de faire tomber au plus bas les actions de M. Eltsine : comment celui-ci pourrait-il rester en place, alors qu'il est désapprouvé par ses pairs ?

C'est alors qu'intervient le coup d'arrêt. Tandis que l'agence Tass diffuse les déclarations de M. Loukianov dans ses services en langues étrangères, un « message interne » interdit « catégoriquement » à ses lecteurs russes d'en faire état. Peu après que M. Eltsine est apparu au meeting du 2 novembre, bien en vue derrière M. Gorbatchev, M. Iakovlev présente l'incident du 31 octobre comme un débat parfaitement normal et se garde bien de critiquer le chef du parti à Moscou. Enfin, un discours de M. Eltsine devant les responsables de la capitale est reproduit par toute la presse. Il n'en faut pas plus pour renverser les pronostics, y compris chez les Soviétiques en principe informés, qui donnent M. Eltsine comme restant à « 99 % ».

En fait, tout cela ne préjuge pas la décision du Politburo, ni celle du comité moscovite du parti. M. Eltsine s'est fait beaucoup d'ennemis dans cette dernière instance, à la fois en tant que « parachuté de Sverdlovsk » et par ses manières souvent brusques avec ses collègues et subordonnés. Après une session houleuse du comité de la ville tenue au début d'octobre, plusieurs de ses

collègues et responsables d'arrondissement avaient envoyé une plainte collective à la direction du parti. Il est possible que cette initiative ait incité M. Eltsine à prendre les devants, précipitant ainsi la « sortie » du 21 octobre devant le comité central.

Ajoutons que le responsable de la capitale est confronté à de graves difficultés « objectives », tenant au mauvais état des approvisionnements, à la grogne des habitants et aux nouveaux problèmes que soulève la réforme économique. Le journal *Industrie socialiste* révélait, le 10 novembre, que soixante mille fonctionnaires allaient perdre leur emploi d'ici à 1990, à la suite d'une décision récente de réduire de moitié les effectifs des quelque cinquante ministères responsables des branches industrielles. D'ores et déjà, six cent quatre-vingts employés de deux ministères fusionnés ont reçu leur avis de licenciement : deux cents seulement ont été recasés, mais parfois en dehors de Moscou et avec des salaires inférieurs. Beaucoup font appel devant une commission spéciale de la décision les concernant, « certains calmement, d'autres en larmes », ajoute le journal, qui conclut que la situation est « alarmante ». Elle l'est aussi pour M. Gorbatchev, par-delà les péripéties de l'affaire Eltsine et son dénouement provisoire.

MICHEL TATU.

IRLANDE DU NORD : les obsèques des victimes de Enniskillen

Douze mille personnes défilent à Belfast

Douze mille personnes ont défilé, le mercredi 11 novembre, dans les rues de Belfast pour les obsèques de six des onze victimes du massacre de Enniskillen, provoqué par l'explosion d'une bombe de l'IRA, dimanche dernier, devant le monument aux morts de la petite localité d'Irlande du Nord. Trois autres victimes avaient déjà été inhumées la veille à Enniskillen en présence d'une foule nombreuse de protestants et de catholiques réunis.

Le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, qui avait été lui-même la cible, cet été, d'un projet d'attentat déjoué par la police britannique, a violemment attaqué l'« écurie hypocrite » de l'Armée républicaine irlandaise, dont les dirigeants avaient « regretté » la mort de victimes civiles. Cette déclaration faisait suite à la découverte d'un engin de 70 kilogrammes d'explosifs à proximité d'une église, dans le petit vil-

lage de Pettigo, à une trentaine de kilomètres de Enniskillen.

Les versions divergent sur le démantèlement de cette bombe, que la police indique avoir elle-même découverte mais que l'IRA affirme avoir retiré « du fait de la proximité de civils aux abords immédiats ». Les dirigeants de l'Organisation avaient déclaré, dans un interview publiée mercredi à Londres, qu'ils effectueraient une enquête sur les circonstances de l'attentat de dimanche dernier.

Cet attentat provoque des actes de vengeance contre la communauté catholique. Un commerçant catholique a été grièvement blessé, mercredi, dans sa boutique à Belfast par un incendie, qui a ouvert le feu sur lui à plusieurs reprises. Cinq jeunes catholiques avaient déjà été légèrement blessés lundi dernier par des coups de feu alors qu'ils circulaient en voiture. — (AP, AFP)

M. Boris Eltsine

Agé de cinquante-six ans, M. Boris Eltsine est un ingénieur sorti de l'Institut polytechnique de Sverdlovsk. Entré au Parti communiste en 1961, il a fait le début de sa carrière, et il a occupé à partir de 1976 les fonctions de premier secrétaire de l'organisation régionale du parti.

Devenu membre du comité central en 1981 (avant la mort de Léonid Brejnev), M. Boris Eltsine n'avait cependant quitté Sverdlovsk

pour Moscou qu'en avril 1985 pour être nommé au mois de juillet suivant secrétaire du comité central.

C'est en décembre de la même année qu'il avait remplacé, à la tête de l'organisation du parti pour la ville de Moscou, l'un des plus anciens « brejnéviens » encore en place, M. Victor Grichine. A la veille du vingt-septième congrès, au mois de février 1986, le comité central l'avait élu membre suppléant du bureau politique.

ITALIE Le procès de la Mafia de Palerme est entré dans sa phase finale

Après vingt et un mois d'audience, le procès de la Mafia de Palerme est entré dans sa phase finale. Le jury s'est retiré, le mercredi 11 novembre, pour entamer ses délibérations. De source judiciaire, le verdict n'est pas attendu avant la mi-décembre.

Ce « procès du siècle » avait commencé le 10 février 1986. Il y avait au départ quatre cent soixante-quinze accusés. Certains ont vu leur dossier séparé de l'acte d'accusation principal : deux accusés, ayant bénéficié d'une remise en liberté conditionnelle, ont été assésés.

Dans le box figure notamment Michele Greco, dit le « pape », « Parrain » présumé de la Mafia palermitaine, il risque la réclusion criminelle à perpétuité pour meurtre. Il purge déjà une peine de prison à vie pour avoir ordonné l'assassinat d'un magistrat. Dix autres demandes de dénonciation à perpétuité visent les membres de la toute-puissante « commission » sicilienne qui, selon les mafiosi passés aux aveux, régna d'une main de fer sur la pègre palermitaine. — (AP, Reuters.)

PIERRE MERTENS

Fiction & Cie

Pierre Mertens
Les éblouissements

Un superbe roman-vrai. Brigitte Salino / L'Événement du jeudi

Pierre Mertens a enregistré de l'intérieur les secousses du siècle sur une âme forte et trouble. Régis Debray / Le Nouvel Observateur

Pierre Mertens emprunte les chemins de l'Histoire pour nous mener somptueusement en territoire littéraire. Michèle Gazier / Télérama

Tout bonnement un chef-d'œuvre. Jacques de Decker / Le Soir

Un grand et beau livre. Pierre Lepape / Le Monde

Un roman qui tranche, par sa force et la gravité des thèmes qu'il traite. Jean Clémentin / Le Canard enchaîné

Un grand livre. Gérard de Cortanze / Le Magazine littéraire

Collection Fiction & Cie dirigée par D. Roche. 120 F

Editions du Seuil

Diplomatie

Lors du prochain sommet

M. Gorbatchev pourrait prolonger son séjour aux Etats-Unis

Washington. — Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, pourrait passer cinq ou six jours aux Etats-Unis au lieu des trois initialement prévus à l'occasion du prochain sommet américano-soviétique afin de visiter le pays, ont rapporté, mercredi, trois quotidiens américains.

Citant un responsable soviétique, dont l'identité n'a pas été révélée, le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Chicago Tribune* affirment que M. Raisa Gorbatchev, la femme du leader soviétique, et quelques-uns de ses proches ont conseillé à M. Gorbatchev de prolonger son séjour afin de rencontrer des Américains, indépendamment du président Reagan.

Le sommet Reagan-Gorbatchev, prévu à Washington le 7 décembre, doit essentiellement permettre aux deux leaders de parvenir à la signature d'un traité de désarmement visant à éliminer tous les missiles à portée intermédiaire (INF) en Europe et en Asie. A moins d'un mois du sommet, les négociateurs, qui s'efforcent de mettre la dernière main au traité, demeurent confrontés à des problèmes qui pourraient nécessiter une nouvelle rencontre des chefs de la diplomatie des deux pays.

Des responsables américains ont indiqué qu'il restait environ une trentaine de questions à régler, dont quatre ou cinq sont « très importantes », en soulignant que « si les négociateurs n'arrivent pas à les résoudre, il faudrait trouver d'autres solutions ».

Ils ont évoqué, dans cette perspective, la possibilité que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, ait à se rendre à Genève avant la fin du mois pour y rencontrer son homologue soviétique M. Edouard Chevardnadze. Ces entretiens seraient pour but de donner un coup de fouet aux négociations afin que le traité INF soit prêt à temps pour la visite du numéro un soviétique.

Le cinquantième sommet franco-allemand à Karlsruhe

Crise monétaire et coopération militaire

Le cinquantième sommet franco-allemand devait s'ouvrir jeudi 12 novembre en début d'après-midi à Karlsruhe. Du côté français, il a été précédé, mardi dernier, par une réunion qui a regroupé à l'Élysée, autour du président de la République, MM. Jacques Chirac, Edouard Balladur, Jean-Bernard Raimond, François Guillaume et Bernard Bosson. Le sommet doit prendre fin vendredi en début d'après-midi.

KARLSRUHE de nos envoyés spéciaux

Pour être le cinquantième du genre, le sommet, qui devait s'ouvrir le jeudi 12 novembre à Karlsruhe, n'aurait dû être qu'une étape ordinaire de la coopération franco-allemande. On fêtera, le 22 janvier, le vingt-cinquième anniversaire du traité qui institua cette « routine » franco-allemande, tout à fait exceptionnelle en son genre puisqu'elle fait obligation aux dirigeants de deux pays de se concerter semestriellement et, si possible, de coopérer. A janvier donc les commémorations solennelles et les éventuelles grandes décisions qui pourraient l'accompagner. A janvier peut-être l'annonce de la mise en place de ce conseil de défense commun dont le président Mitterrand a annoncé, il y a quelques semaines, la mise à l'étude.

On ne s'en tiendra pas pour autant à Karlsruhe au pur classicisme de la coopération bilatérale.

MAROC : UNE AUTRE RÉVOLUTION

Les réformes se succèdent. Décentralisation, ré-allocation des ressources, éducation. C'est une révolution dans la tradition. Dans le numéro VI de GÉOPOLITIQUE AFRICAINE 1 à 8, square Saint-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris. En vente en librairie ou par correspondance contre 50 F en « Livre Postes » 2, rue H. Heine, 75016 Paris

La tempête continue de faire rage sur le plan monétaire et il est vraisemblable que le sujet dépassera le strict cadre des entretiens bilatéraux entre M. Balladur et le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg. La décision commune prise la semaine dernière dans le domaine des taux d'intérêt n'a, en effet, pas suffi à mettre le franc, et sa parité avec le mark au sein du système monétaire européen, à l'abri de nouvelles baisses du dollar.

On peut se demander si le sommet de Karlsruhe permettra de sortir de la relative passivité qui a été jusqu'ici celle de l'Europe face à la crise, au moins en dégageant une position commune face aux Etats-Unis. Il semble qu'il y ait du côté allemand, sur ces questions monétaires, à la fois une tension et une attente. Tension entre responsables allemands à propos de la situation actuelle, certains reprochant à M. Stoltenberg un excès de rigidité. Attente envers la France sur la question plus générale du renforcement du SME, certains membres de l'entourage du chancelier espérant entendre M. Balladur formuler des propositions plus précises en ce domaine.

Espoir d'un compromis

L'autre grand sujet — prévu celui-là — de la rencontre de Karlsruhe est la préparation du Conseil européen qui se tiendra début décembre à Copenhague. Un échec à Copenhague ferait entrer la Communauté européenne dans une crise grave que les Allemands souhaitent bien évidemment éviter au moment où ils s'apprêtent à prendre la présidence de la CEE. On est tout aussi soucieux d'éviter cet échec à l'Élysée où l'on considère que l'harmonisation des positions françaises et allemandes sur les questions monétaires est l'objectif prioritaire du sommet de Karlsruhe. M. Mitterrand a réuni mardi le chef du gouvernement et ses principaux ministres en un conseil restreint afin de définir les positions françaises susceptibles de déboucher sur un compromis à Karlsruhe.

Parmi les points de l'ordre du jour de Copenhague (budget 1988, aug-

mentation des ressources communautaires, politique agricole commune et attribution des fonds structurels), les questions agricoles faisaient jusqu'à l'objet de divergences entre Paris et Bonn. L'espoir de parvenir à un compromis dans ce domaine semblait toutefois partagé à Paris, où MM. Chirac et Guillaume ont manifesté un certain optimisme à l'Élysée mardi, et à Bonn, où l'on soulignait le rapprochement des points de vue sur les méthodes à employer.

La coopération en matière de défense devait être évoquée, en particulier lors de la réunion des ministres des affaires étrangères et de la défense des deux pays, qui, depuis quelques années, précède systématiquement les sommets proprement dits. On pouvait s'attendre à des précisions sur la brigade franco-allemande sur laquelle les experts ont ardemment travaillé et que l'on dit à Bonn « techniquement prête » sur le papier. Un accord sera d'ailleurs signé sur le lancement de la fabrication de l'hélicoptère de combat franco-allemand (voir l'article de J. Isnard).

Il sera question de nouveau à Karlsruhe de TGV nord et de différents projets en matière de télécommunications, notamment du minimal sur lequel les réticences allemandes ont cédé.

Enfin, on devrait dresser un bilan des décisions prises lors du sommet culturel de Francfort et adopter diverses mesures visant à intensifier les échanges universitaires.

LUC ROSENZWEIG et CLAIRE TRÉAN.

● Promenade du président Li Xiaonan à Paris. — Le chef de l'Etat chinois a effectué mercredi 11 novembre une promenade à travers Paris, visitant le Mur des fédérés au cimetière du Père-Lachaise — où il a déposé une gerbe, — la résidence de Chou En-Lai entre 1922 et 1924 dans le XIII^e arrondissement, Notre-Dame et la tour Eiffel, avant d'aller au château de Versailles. Mardi soir, il avait assisté à un court moment au gala offert par la Fondation Claude Pompidou, au cours duquel a été projeté pour la première fois le film du metteur en scène italien Bernardo Bertolucci, *Le Dernier Empereur*.

Un hélicoptère de combat commun à 140 millions de francs l'exemplaire

La commission du budget du Parlement ouest-allemand a donné son accord, le mercredi 11 novembre, au programme franco-allemand d'un hélicoptère de combat commun aux deux armées de terre. Initialement conclu, le 16 juillet dernier, par MM. André Giraud et Manfred Woerner, respectivement ministre français et ministre ouest-allemand de la défense, cet accord attendait le « feu vert » du Bundestag pour pouvoir être définitivement formalisé au sommet de Karlsruhe.

Après une dizaine d'années de négociations, ce protocole intergouvernemental prévoit la construction d'un hélicoptère bi-turbine, d'une masse de 5,4 tonnes, qui dominerait naissance, à partir d'un même modèle de base, à deux versions.

La première version pour la lutte antichars (HAC) est destinée aux deux partenaires. Elle devrait entrer en service vers 1998. L'hélicoptère HAC sera armé de missiles antichars dits de nouvelle génération (aux performances accrues par rapport à celles du missile actuel Hot), que les deux pays se sont engagés à produire avec le Royaume-Uni, et il devrait recevoir aussi des missiles air-air Mistral. La deuxième version pour la lutte anti-hélicoptères (appelé et protection ou HAP) est destinée à la seule France et doit entrer en service en 1995. L'hélicoptère HAP sera doté d'un canon de 30 millimètres et il exportera des missiles air-air Mistral à courte portée.

Entre les Français et les Allemands, les difficultés ont tenu à des différences de conception, au départ, de l'hélicoptère (notamment son équipement optique installé sur le toit) et à une très vive contre-attaque de l'industrie américaine, qui a proposé à Bonn son hélicoptère de combat Apache entré, depuis quelques semaines, en service dans les forces américaines stationnées en Allemagne fédérale au titre de l'OTAN.

Le programme franco-allemand prévoit la construction de quatre cent vingt-sept hélicoptères au total. L'Allemagne fédérale devrait acquérir deux cent douze versions HAC. La France devrait acheter, pour sa part, cent quinze HAC et soixante-quinze HAP. Ce qui

devrait représenter, pour le budget français, un engagement financier total, depuis le développement de la « machine » jusqu'à la production en série, y compris les pièces détachées, de 30 milliards de francs. Sur vingt ans, le coût d'un hélicoptère est donc de 140 millions de francs.

Il s'agit là de la plus importante coopération franco-allemande, dans le domaine des fabrications communes d'armement, depuis le début des années 70, lorsque le programme de l'avion Alpha-Jet a été lancé. Depuis, la coopération avait enregistré deux échecs majeurs, avec le projet avorté d'un char de combat et avec la mésaventure au sujet de la construction, à cinq partenaires, d'un avion de combat.

AFGHANISTAN Après le vote de l'ONU

La Chine et le Pakistan demandent à l'URSS de rapatrier ses troupes

Le Pakistan et la Chine ont demandé, chacun de son côté, le mercredi 11 novembre, à l'Union soviétique d'appliquer la résolution adoptée la veille par l'Assemblée générale des Nations unies — par 123 contre 19 — et réclamant « le retrait immédiat de toutes les forces étrangères d'Afghanistan » (le Monde du 12 novembre). L'agence Tass a, pour sa part, estimé que ce texte « est dépourvu de réalisme politique et ignore les progrès enregistrés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur » de ce pays.

Entre-temps, l'agence Tass et Radio-Kaboul ont confirmé qu'un membre d'une équipe de trois cinéastes américains portés disparus il y a un mois en Afghanistan était déjourné à Kaboul et « sérieusement blessé ». Les Etats-Unis avaient confirmé que les deux autres membres de l'équipe — Les Shapiro et Jim Lindloff — avaient été tués, le 11 octobre, lorsque le groupe de résistants qu'ils accompagnaient étaient tombés dans une embuscade. « Plusieurs du troisième escadron », l'interdit ou le technicien — n'a pas été jusqu'ici révélé. — (AFP, Reuters.)

27 VERSIONS A PARTIR DE 43872F

LA VIE ÇA ROULE EN SUPERCINQ 3 ou 5 portes, essence ou Diesel, avec ou sans turbo, boîte automatique ou mécanique; il y a 27 façons de vivre en Supercinq! Quelle est la vôtre? La réponse est chez le concessionnaire Renault le plus proche! Prix au 17/09/87. Garantie anti-corrosion Renault 5 ans. DIAC votre financement.

RENAULT DES VOTURES A VIVRE

مكتبة الجليل

Proche-Orient

Le sommet d'Amman

Les Emirats arabes unis ont été le premier Etat à rétablir les relations diplomatiques avec l'Egypte

AMMAN de notre envoyée spéciale

« Je pense avoir le droit d'être fier et heureux. Nous sortons d'une longue nuit, mais nous vivons maintenant dans la confiance et l'espoir. C'est ainsi que le roi Hussein de Jordanie, avec raison, a présenté, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 11 novembre au soir, les résultats du sommet arabe extraordinaire d'Amman.

En quatre jours d'intenses travaux, marqués par un sérieux inhabituel dans ce genre d'assises et par la volonté de sauvegarder l'unité de la nation arabe, menacée dans sa sécurité, les dirigeants arabes ont, pour une fois, su faire taire leurs querelles internes pour préserver leur cohésion. Nul doute que les efforts du roi Hussein de Jordanie y sont pour beaucoup, et, à cet égard, ce sommet constitue un très grand succès pour sa diplomatie. Avec souplesse, le roi a non seulement su éviter tous les dérapages, mais a réussi la gageure de donner tout son sens à ce sommet, qu'il avait lui-même défini comme celui de « l'entente et de l'accord ».

Cette entente et cet accord se sont faits face à l'Irak. La Syrie, principal allié arabe de Téhéran, n'a rien pu faire pour éviter la condamnation nominale du régime irakien pour ses « menaces, agressions, actes criminels et sanglants » contre l'Irak, le Koweït et l'Arabie saoudite. Un spécifiant, dans son appui à la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, les termes « selon l'ordre prescrit dans ses paragraphes opérationnels », c'est-à-dire cessez-le-feu, retrait des troupes aux frontières internationalement reconnues, échange de prisonniers et enfin commission d'enquête pour déterminer les responsabilités dans le déclenchement de la guerre, le sommet a adopté la vision irakienne de la résolution 598. Mais il est allé plus loin en exhortant la communauté internationale à prendre toutes mesures générales pour amener le régime irakien à donner suite aux appels à la paix.

Les dirigeants arabes s'entendent, sans que cela soit expressément dit cependant, qu'ils pourraient appuyer les demandes de sanctions à l'ONU. A cet égard, le président Saddam Hussein, très présent tout au long de ce sommet, peut être, lui aussi, satisfait. La conférence a « confirmé la solidarité avec l'Irak et l'appui qu'elle lui accorde pour la défense de son sol ». L'Arabie saoudite, « pour les actes sanglants et criminels perpétrés par les Irakiens à la Mecque », et le Koweït ont eu droit chacun à une mention spéciale. Le Koweït voit en tout cas légitimé par les nations arabes sa demande d'aide aux Etats-Unis, qui est à l'origine de la présence d'une armada américaine et occidentale dans le Golfe ou à proximité.

La conférence a, en effet, appuyé « toutes les mesures prises par le Koweït pour assurer sa sécurité ». La Libye a exprimé des réserves sur cette résolution, lui reprochant de ne pas « condamner la présence américaine et celle de l'OTAN dans le Golfe, et la menace que celle-ci constitue pour la paix et la liberté de navigation ». La Syrie a, elle aussi, jusqu'au bout essayé d'obtenir une mise en cause de cette présence, mais n'a pas émis de véritable réserve sur la résolution. Elle a simplement, à propos d'une référence générale au pacte arabe de défense commune dans la résolution sur la guerre Iran-Irak, tenu à expliquer qu'il s'agissait là d'un engagement dans le cadre de cette affaire. Une manière de préserver l'avenir et de rappeler sans doute que le monde arabe n'avait guère bougé au moment du bombardement américain sur Tripoli.

La « réconciliation » syro-irakienne

Cette unanimité n'a pu être obtenue que grâce à la « réconciliation » syro-irakienne. Au cours de sa conférence de presse, le roi Hussein a insisté sur « cette réconciliation en plein sens du mot ». Prudent, le roi

a toutefois ajouté : « Il faudra du temps avant que celle-ci ne prenne tous ses effets et que les choses reviennent à ce qu'elles auraient toujours dû être. Mais s'il est possible, « cela viendra bientôt, et nous serons ainsi tous soulagés ».

Pour l'instant en tout cas, si les médias syriens et irakiens ont pratiquement cessé depuis mercredi toutes leurs attaques mutuelles, ils n'ont toujours fait aucun commentaire sur cette « réconciliation ».

Quoi qu'il en soit, celle-ci ne s'est pas faite au détriment de l'Egypte puisque le sommet arabe a donné officiellement le feu vert à chaque Etat pour reprendre, s'il le désirait, ses relations diplomatiques avec le Caire. Les Emirats arabes unis l'ont fait dès mercredi, et plusieurs autres capitales, dont Bagdad, vont suivre. Le fait même que le roi Hussein de Jordanie ait pris soin, dès mercredi, de s'entretenir par téléphone avec le président Mubarak pour lui exposer les résultats de ce sommet arabe prouve que l'Egypte « présente dans mon cœur et dans celui de la majorité des pays arabes », a précisé le souverain jordanien — retrouve de nouveau un rôle d'importance dans le monde arabe. La Syrie, pourtant violemment opposée à toute discussion sur le retour de l'Egypte, n'a pas, là non plus, émis de réserve. Seul la Libye l'a fait.

Sur le conflit israélo-arabe, comme prévu le sommet a appuyé le projet d'une conférence internationale de paix sous les auspices de l'ONU, « unique moyen propre à permettre le règlement pacifique, juste et global, du conflit arabo-israélien », précise la déclaration.

Mais le sommet a consenti une mention spécifique à M. Arafat, chef de l'OLP, « représentant unique et légitime du peuple palestinien sur une base d'égalité » avec les autres parties concernées. La phrase « représentant unique et légitime du peuple palestinien », référence au sommet de Rabat en 1974, a donné lieu, jusqu'à la dernière minute, à une contestation de la part de la Syrie, qui s'opposait en l'espèce à l'Algérie. Là aussi, Damas s'est incliné. La conférence internationale

n'étant pas pour demain, les choses peuvent encore changer, et il semble que, en tout état de cause, le dialogue jordanien-palestinien n'a pas beaucoup bénéficié de ces assises. Le roi, qui doit de nouveau s'entretenir ce jeudi avec M. Arafat, a précisé au cours de sa conférence de presse qu'il était prêt à reprendre le dialogue, mais « là où les choses en sont restées », c'est-à-dire à l'accord jordanien-palestinien que la Conférence nationale palestinienne a abrogé en avril dernier à Alger.

L'unité retrouvée

Le Liban a fait les frais des multiples reculs syriens. Malgré un plaidoyer convaincu, plaidé par plusieurs chefs d'Etat, son président, M. Aminé Gemayel, n'a rien obtenu. Pis pour son chef qui n'a pas réussi, lui, à se réconcilier avec le président Assad, le sommet a « invité la Syrie à poursuivre ses efforts et à les multiplier afin d'aider les différents partis libanais à arriver à une réconciliation nationale ». Or c'est justement la Syrie, estime-t-on à Beyrouth, qui empêche toute réconciliation. De même, sur le plan économique, le Liban n'a rien obtenu de concret.

Ce sommet de l'unité retrouvée, qui pourrait ouvrir la voie au sommet ordinaire, toujours repoussé, qui doit se tenir en Arabie saoudite, demande enfin que les sommets arabes se réunissent dorénavant tous les ans en novembre.

Combien de temps peut durer cette unité, obtenue seulement par la crainte que fait passer l'Irak sur les Etats du Golfe ? Là est toute la question. Qualifiant dans son discours de clôture ces assises de « nouvelle naissance pour la nation arabe », le roi Hussein a insisté sur le fait que, comme tout nouveau-né, cette unité retrouvée avait besoin de soins attentifs et qu'il fallait maintenir les efforts pour qu'elle puisse grandir et s'approfondir. Comme le disait en conclusion un haut responsable arabe : « C'est un excellent sommet, mais la solidarité arabe, dans le meilleur des cas, est fragile ».

FRANÇOISE CHIPAUD.

La déclaration finale « réprovoque l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités »

Voici les principaux extraits de la déclaration finale lue par le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, à la clôture du sommet d'Amman, mercredi 11 novembre.

● LA GUERRE IRAK-IRAN : « Les dirigeants se sont déclarés préoccupés par la poursuite du conflit et ont réprovoqué l'obstination du régime iranien à ne pas arrêter les hostilités, à user de provocations et de menaces à l'égard des Etats du Golfe arabe. La conférence a condamné l'Irak pour son occupation des territoires irakiens et les atermoiements qui l'opposent à l'acceptation de la résolution du Conseil de sécurité n° 598, lui demandant de l'accepter et de l'appliquer intégralement, selon l'ordre prescrit dans ses paragraphes opérationnels. Les dirigeants arabes exhortent la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à déployer des efforts efficaces et à prendre toutes mesures utiles pour amener le régime iranien à donner suite aux appels à la paix. »

● La conférence a exprimé sa solidarité avec l'Irak, sa considération pour son acceptation de la résolution 598 et l'accueil favorable fait à toutes les initiatives de paix. Elle a confirmé sa solidarité avec l'Irak et l'appui qu'elle lui accorde pour la défense de son sol, de ses eaux territoriales et de ses droits légitimes. »

● SITUATION DANS LE GOLFE : « La conférence exprime sa solidarité avec le Koweït face à l'agression du régime iranien. Elle dénonce les actes criminels et sanglants perpétrés par les Irakiens dans l'enceinte de la Mosquée sacrée de La Mecque. La conférence se prononce en faveur de l'appui de toutes les mesures prises par le Koweït pour protéger son sol et ses eaux territoriales et assurer sa sécurité et sa stabilité. Elle exprime son appui au Koweït pour résister aux menaces du régime iranien et repousser ses agressions. De même, la conférence exprime sa solidarité totale avec le royaume d'Arabie saoudite et son soutien aux mesures qu'il prendrait pour créer un climat

propice à l'emplacement des sites du pèlerinage. »

● LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE PROCHE-ORIENT : « Les dirigeants arabes ont appuyé le projet de conférence internationale de paix sous l'égide de l'ONU avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP, représentant unique et légitime du peuple palestinien sur une base d'égalité et les Etats membres permanents du Conseil de sécurité. Une telle conférence étant l'unique moyen propre à permettre le règlement pacifique juste et global du conflit arabo-israélien. »

● LE LIBAN : « Les dirigeants se sont penchés sur l'examen de la crise libanaise et ses développements dramatiques pour le peuple libanais arabe et chrétien. Ils ont confirmé leur attachement à l'unité nationale du Liban, à son arabité et à son unité territoriale et leur disposition à l'aider à surmonter la crise et à récupérer sa santé et sa souveraineté. »

● LE TERRORISME : « Examinant la question du terrorisme international, les dirigeants arabes l'ont dénoncé sous toutes ses formes, quels qu'en soient ses procédés et où qu'il se manifeste. Ils ont affirmé leur foi dans la justice et la lutte des peuples pour l'indépendance, la souveraineté, la liberté et les droits légitimes. »

● L'EGYPTE : « Les dirigeants arabes ont décidé que le rétablissement des relations diplomatiques entre tout Etat arabe membre de la Ligue et l'Egypte constitue un acte de souveraineté et que chaque Etat en décide conformément à sa Constitution et à ses lois. »

● LA QUESTION DE JÉRUSALEM : « La conférence a passé en revue les rapports historiques entre les deux religions révélées, l'islam et le christianisme, rapports illustrés à El-Qods (Jérusalem), symbole de la paix. Elle a appelé les Etats membres à intensifier le dialogue avec le Vatican pour l'assurer de son soutien, demandant au roi Hussein d'engager des contacts avec cette haute autorité qu'il prendrait pour créer un climat

LIBAN

Explosion à l'aéroport de Beyrouth (5 morts) • Un ressortissant français grièvement blessé dans un attentat

BEYROUTH de notre correspondant

Un attentat à ensanglanté, le mercredi 11 novembre, l'aéroport de Beyrouth, où l'explosion d'une valise piégée a fait cinq morts et plus de soixante blessés.

D'autre part, au cœur du « réduit chrétien », un ingénieur français, M. Richard Gimpel, âgé de quarante-six ans, a été victime d'un autre attentat, dans la région de Jounieh, sous contrôle des Forces libanaises (milices chrétiennes) et de l'armée. Il regagnait son domicile au volant de sa voiture, lorsqu'il a été rejoint par une BMW blanche que des occupants — trois personnes, pense-t-on — ont ouvert le feu sur lui avant de disparaître à toute vitesse. Atteint de deux balles à la tête, M. Richard Gimpel a perdu le contrôle de son véhicule. Transporté à l'hôpital Notre-Dame du Liban à Jounieh, il a subi une intervention chirurgicale délicate et son état demeure critique. M. Gimpel, marié à une Libanaise, M^{me} Evelyn Zogheib, est établi au Liban depuis dix ans. L'attentat n'a pas été revendiqué.

C'est, en moins de quinze jours, la seconde agression sanglante perpétrée contre un Français dans la zone chrétienne. Le 29 octobre, deux gendarmes français avaient été tués et un troisième grièvement blessé dans un attentat à Dora, dans la banlieue de Beyrouth. Les trois hommes faisaient partie de l'unité de gendarmes chargée de la protection de l'ambassade de France.

Contrairement à l'attentat de Dora, dont la connotation politique et terroriste est évidente, l'agression contre M. Richard Gimpel pourrait avoir des mobiles d'ordre personnel. Dans leur procès total, les Français vivant au

Liban — plus de six mille, dont de nombreux ont la double nationalité — s'étaient repliés vers la zone chrétienne après la série d'attentats perpétrés en zone musulmane contre les ressortissants et les intérêts français à partir de 1983.

Un très grave attentat a également été perpétré mercredi à l'aéroport international de Beyrouth, dans la banlieue sud de la capitale libanaise, sous contrôle de l'armée syrienne et du mouvement chiite Amal. Une charge explosive télécommandée de 5 à 7 kilos a sauté à l'entrée principale des bâtiments de l'aéroport à 16 h 10, heure de grande affluence, faisant cinq tués et plus de soixante blessés. Selon une première version, la charge explosive était dissimulée à l'entrée du bâtiment ; selon une seconde, elle se trouvait dans les bagages à main d'une femme qui a été littéralement coupée en deux par l'explosion. Les personnes présentes à l'aéroport ont assisté à des scènes d'horreur, les gens, affolés, piétinant les morts et les blessés. L'attentat de l'aéroport n'a pas été revendiqué non plus.

(Interim.)

La guerre du Golfe

De nouveaux pétroliers attaqués par les belligérants

Un pétrolier japonais battant pavillon panaméen, le *Liquid-Bulk Explorer*, a été attaqué, le mercredi 11 novembre, dans le Golfe par des vedettes irakiennes alors qu'il se trouvait à proximité d'un convoi — le dix-septième depuis juillet dernier — de navires américano-koweïtiens escortés par la marine américaine. Ce même jour, des sources maritimes annonçaient qu'un pétrolier grec affrété par l'Irak, le *Fortunehip-L*, avait été sérieusement endommagé lors d'un raid de l'aviation irakienne. Celle-ci a revendiqué trois attaques de pétroliers au large des côtes irakiennes entre mercredi et jeudi et six depuis trois jours.

Le convoi américano-koweïtien est le plus important de tous ceux qui ont été signalés dans le Golfe depuis trois mois. Selon Washington, six navires marchands — dont un bâtiment bahreïni transportant du matériel de défense — ont ainsi passé le détroit d'Ormuz mardi soir pour remonter vers le nord du Golfe sous escorte de la marine de guerre américaine.

Les forces irakiennes ont, d'autre part, mené de nouveaux raids, mercredi, contre les installations pétrolières dans le sud-ouest de l'Irak. Bagdad a affirmé que ses avions avaient touché des « objectifs sélectionnés ». — (AFP, Reuters.)

Satisfaction à Jérusalem

JÉRUSALEM de notre correspondant

En marquant la fin de l'isolement de l'Egypte au sein du monde arabe, le sommet d'Amman a suscité une vive satisfaction en Israël. Huit ans après les accords de Camp David, c'est la preuve, estime-t-on, que le traité de paix conclu avec Israël n'empêchera pas l'Egypte de reprendre la place qui lui revient auprès de ses pairs : la première. C'est la preuve, enfin, que la normalisation de ses relations avec Israël ne condamne pas indéfiniment un pays arabe.

« La paix est plus forte que l'ostentation », a commenté, le mercredi 11 novembre, le premier ministre, M. Itzhak Shamir. « Nous y voyons la reconnaissance [par les Arabes] de l'existence du traité de paix israélo-égyptien », indiquait pour sa part un responsable du ministère des affaires étrangères. Il ajoutait : « Il n'a jamais été de notre intérêt que l'Egypte soit isolée au sein du monde arabe ; il est naturel qu'elle soit restaurée à sa place, une place centrale et dominante. C'est

un développement positif. On se félicitait aussi à Jérusalem du fait que les Etats désireux de renouer avec Le Caire soient capables de lui apporter une aide économique et financière importante : tout ce qui contribue à conforter le régime égyptien va dans le sens souhaité en Israël.

S'ils ne furent pas surpris, les Israéliens ont toujours ressenti avec amertume le traitement réservé à l'Egypte après qu'elle eut conclu un traité de paix séparé avec Jérusalem en 1979. Ce boycottage était la preuve que tout pays arabe qui oserait normaliser ses relations avec Israël le faisait à ses risques et périls. Plus encore, les Israéliens estimaient que l'isolement de l'Egypte a été un facteur empêchant Le Caire de développer ses relations avec Israël. Si l'on en est resté à une « paix froide » avec Le Caire, plutôt mal vécue ici, c'est parce que les dirigeants égyptiens n'osaient pas aller plus loin de peur de se couper un peu plus des autres pays arabes. Une page, de ce point de vue, est peut-être tournée.

Evidemment, on aimerait bien ici que cette évolution des pays arabes

à l'égard de l'Egypte soit simplement le fruit de la réflexion, une leçon tirée de l'expérience, alors qu'on célèbre dans quelques jours le dixième anniversaire du voyage du président Sadate à Jérusalem. Il n'en est rien. C'est bien sûr l'Irak qui, une fois encore si l'on peut dire, rend service à Israël en poursuivant la guerre avec l'Irak : le conflit menace à un tel point les autres Etats arabes du Golfe que ceux-ci en sont venus à considérer l'Egypte — avec son poids démographique et militaire — comme le seul rempart crédible face aux ayatollahs de Téhéran. Ce ne sera pas la première fois que la guerre du Golfe, affaiblissant l'Irak, isolant la Syrie, fait indirectement le jeu d'Israël.

Pour le reste, on apprécie positivement à Jérusalem le succès qu'a constitué ce sommet pour le roi Hussein de Jordanie. Le souverain devrait en sortir avec un prestige renforcé, de nature à augmenter sa marge de manœuvre pour tenter de relancer le processus de paix au Proche-Orient.

ALAIN FRACHON.

PARIS-BARCELONE : 545^F TARIF JEUNES

A CE PRIX-LA, AUTANT ALLER VOIR LES PICASSO LA-BAS.



Spécial tarif jeunes moins de 26 ans, réduction de 65%, aller simple Paris-Alicante 695 F - Paris-Madrid 695 F - Paris-Málaga 845 F - Paris-Las Palmas 995 F. Conditions spéciales d'application : consultez votre agence de voyages ou Iberia au (1) 47 23 00 23.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D'ESPAGNE

ASSIMIL
Le don des langues

CHEZ VOUS - PAR VOUS-MÊME

ENVOYEZ-MOI UNE CASSETTE ET UNE BROCHURE D'ESSAI (sans engagement ni coût)

ASSIMIL, B.P. 25 94431 CHENNEVIÈRES-sur-M. Cedex

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE COMPLÈTE : _____

LANGUE CHOISIE : _____

(Le port d'envoi à 2,10 F pour participation aux nos 2 et 3) LM 8

Page 22.
La crise de 29.
Special 120^e anniversaire.
49 Francs.

SPÉCIAL 120^e ANNIVERSAIRE.
Le Journal des **FINANCES**
JE LE LIS, J'AGIS.

(Publicité)
PLUTÔT QUE L'UNE • ÉCOLE DE COMMERCE • EN FRANCE
DIPLOME de BUSINESS aux USA
Dès janvier, dans une grande université de Californie ou Floride. Durée 12 mois. Âge de 18 à 35 ans, niveau bac. Stage anglais préalable si nécessaire. Doc. contre 5 timbres. U.S.A.-French-Bizco, 57, Rue Ch.-Lafitte, 92200 Neuilly, 47.22.94.94.

Asie

BANGLADESH : nombreuses arrestations

Le président Ershad mise sur l'essoufflement du mouvement de protestation

DACCA

de notre envoyé spécial

« Je suis le leader de l'opposition parlementaire, vous n'avez pas le droit de m'arrêter sans la permission du speaker de la Chambre. Où est votre mandat ? » In scène, mercredi 11 novembre, se déroule à quelques centaines de mètres de la maison où celui qui fut le premier président du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, fut assassiné en août 1975, en compagnie de plusieurs membres de sa famille. Ce soir, sa fille, Sheikh Hasina Wajed, fait face à quelques cent cinquante policiers armés. Une centaine de journalistes bangladais et étrangers sont présents, ainsi qu'un nombre à peu près équivalent de partisans du chef de file de l'une des deux princi-

ales formations de l'opposition, la Ligue Awami.

La tension est vive. Les propos échangés sous les flashes des photographes sont tout autres. Des bouclettes, puis, au bout de la rue, quelques tirs de grenades lacrymogènes se produisent. Les protestations véhémentes de Sheikh Hasina Wajed n'y changent rien. Elle sera raccompagnée *manu militari* jusqu'à son domicile, où elle est assignée à résidence.

En fin de soirée, à l'autre bout de la ville, La Begum Khaleda Zia, autre « bête noire » du gouvernement, avait été également assignée à résidence, de même que plusieurs responsables du Parti national du Bangladesh (BNP), dont son secrétaire général, M. Obaidur Rahman.

Il n'est pas sûr que ces mesures désamorcent la violence, qui s'étend

maintenant aux principales villes du pays. Le *hartal* (interdiction de toutes les activités) observé mardi s'est transformé en combats de rue, à Dacca, mais aussi à Chittagong, Gazipur, Narayangaj et Khulna, notamment. Le ministre de l'Intérieur, le docteur M.A. Matin, a affirmé, mardi soir, que la police n'a pas ouvert le feu — ce qui semble exact, — se contentant de charger la foule et de tirer des grenades lacrymogènes.

A Dacca, où les manifestations ont été extrêmement violentes, de nombreux véhicules ont été brûlés, ainsi que plusieurs bâtiments. Des bureaux appartenant à l'ambassade des États-Unis ont été notamment sévèrement endommagés, ainsi que le siège du Parti communiste du Bangladesh. Près de deux cents arrestations ont été opérées dans la journée de mardi (le chiffre officiel est de soixante-trois).

Les arrières de la ville sont sillonnés par des camions militaires ou civils (qui ont été réquisitionnés) remplis d'hommes en armes... De temps à autre, des sirènes se font entendre.

Le président Ershad, tout en se félicitant du « *hisco* », selon lui, du mouvement de protestation, a reproché à l'opposition de n'avoir aucune alternative à proposer. Ce qui n'est pas forcément faux. Hormis leur demande répétée de démission du président Ershad, le BNP et la Ligue Awami n'ont, en effet, guère de programme. Dans ce pays, les efforts de développement sont, de façon cyclique, remis en cause par des catastrophes naturelles (près de six cents morts lors des dernières inondations), et plus de 90 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. En quoi un retour au calme changerait-il la condition quotidienne de ces cent millions d'habitants de ce pays-éponge ? Le chef de l'État table sur un essoufflement de l'opposition — une tactique qui lui a réussi dans le passé — mais ce calcul pourrait aujourd'hui être dépassé, les deux camps de l'opposition ayant affirmé que le mouvement, sous une forme ou sous une autre, sera indéfiniment reconduit.

LAURENT ZECCHINI

Une ville paralysée

Comme la veille, Dacca a offert mercredi le visage d'une ville paralysée. Le *hartal* prend fin jeudi à midi et, à 15 heures, un rassemblement — interdit par les autorités — est prévu dans le centre pour protester contre les arrestations. Des heurts se sont produits en milieu de journée et, selon certaines sources, deux policiers et deux manifestants auraient été tués. En fin de journée, un autre rassemblement, celui-ci à l'appel du parti au pouvoir, le Jatiya, est également annoncé. L'armée n'est pas directement intervenue jusqu'ici. Les affrontements ont opposé la police et les forces paramilitaires à plusieurs dizaines de milliers de manifestants, pour la plupart très jeunes. Un ou plusieurs hélicoptères militaires survolent la capitale pour repérer les mouvements de foule et

● VIETNAM : une religieuse catholique condamnée à cinq ans de prison. — Une religieuse catholique, Tran Thi Tri, a été condamnée à cinq ans de prison pour avoir aidé des Vietnamiens à s'arrêter en bateau et ses deux « complices », son frère Tran Van Tu, et la « responsable d'une église » de province, Phan Ngoc Cam, respectivement à quatre ans et un an et demi, a indiqué, jeudi 12 novembre, le *Quan Dai Nhan Dan*, journal de l'armée.

Le journal a accusé Tran Thi Tri d'avoir « profité de la politique de liberté religieuse pour prendre contact avec des candidats au départ » et d'avoir reçu environ 8 000 dollars au marché noir pour organiser trois départs clandestins de réfugiés de la mer, en 1979, 1982 et 1985. « Elle et ses complices ont violé la sécurité de l'État », a estimé le quotidien. — (AFP.)

NÉPAL

Amnesty International fait état de tortures de détenus politiques

Amnesty International a accusé, jeudi 12 novembre, le Népal d'empêcher et de torturer des journalistes, des syndicalistes ou des étudiants « uniquement pour avoir exercé, sans recours à la violence, leur droit à la liberté d'expression et d'association ».

L'organisation humanitaire demande « au gouvernement de relâcher immédiatement tous les prisonniers d'opinion et de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à la torture ».

Selon Amnesty, « au moins cent prisonniers sont toujours détenus et torturés, il y a de nombreux prisonniers d'opinion ». La torture, explique le rapport, est couramment utilisée « pour obtenir des aveux » des suspects de droit commun, et parfois aussi des prisonniers politiques.

Amnesty International se dit également préoccupée par des « disparitions ». L'un des disparus, le Dr Laxmi Narayan Jha, « serait devenu fou à la suite de tortures ». L'organisation demande, enfin, aux autorités de « garantir la liberté religieuse » : certains membres de la communauté chrétienne ont, en effet, « été persécutés en vertu des lois religieuses très strictes ».

(Publicité)

Le GRAND ORIENT DE FRANCE vous invite à participer au Colloque « LE DÉVELOPPEMENT DU TIERCE-MONDE : UN ESPOIR POUR LA PAIX » Samedi 14 et Dimanche 15 NOVEMBRE 1987

Avec la participation de :

Samedi 14 novembre 1987

- 14 H 00 ● M. Jean-Robert BAGACHE, Grand Maître du Grand Orient de France
- M. Alexandre SAMBAT, Ministre de l'Éducation Nationale au Gabon
- M. Michel ZIEGLER, Écrivain
- M. KERRA M'RAYE, Vice-Président de la Cour Internationale de Justice

14 H 30 ● M. Paul BACHELARD, Professeur d'Université

- M. Jean CHEVREUIL, Professeur
- M. Bertrand SCHEIDT, Secrétaire Général du Club de Rome
- M. Edgar FRIANI, Ancien Ministre

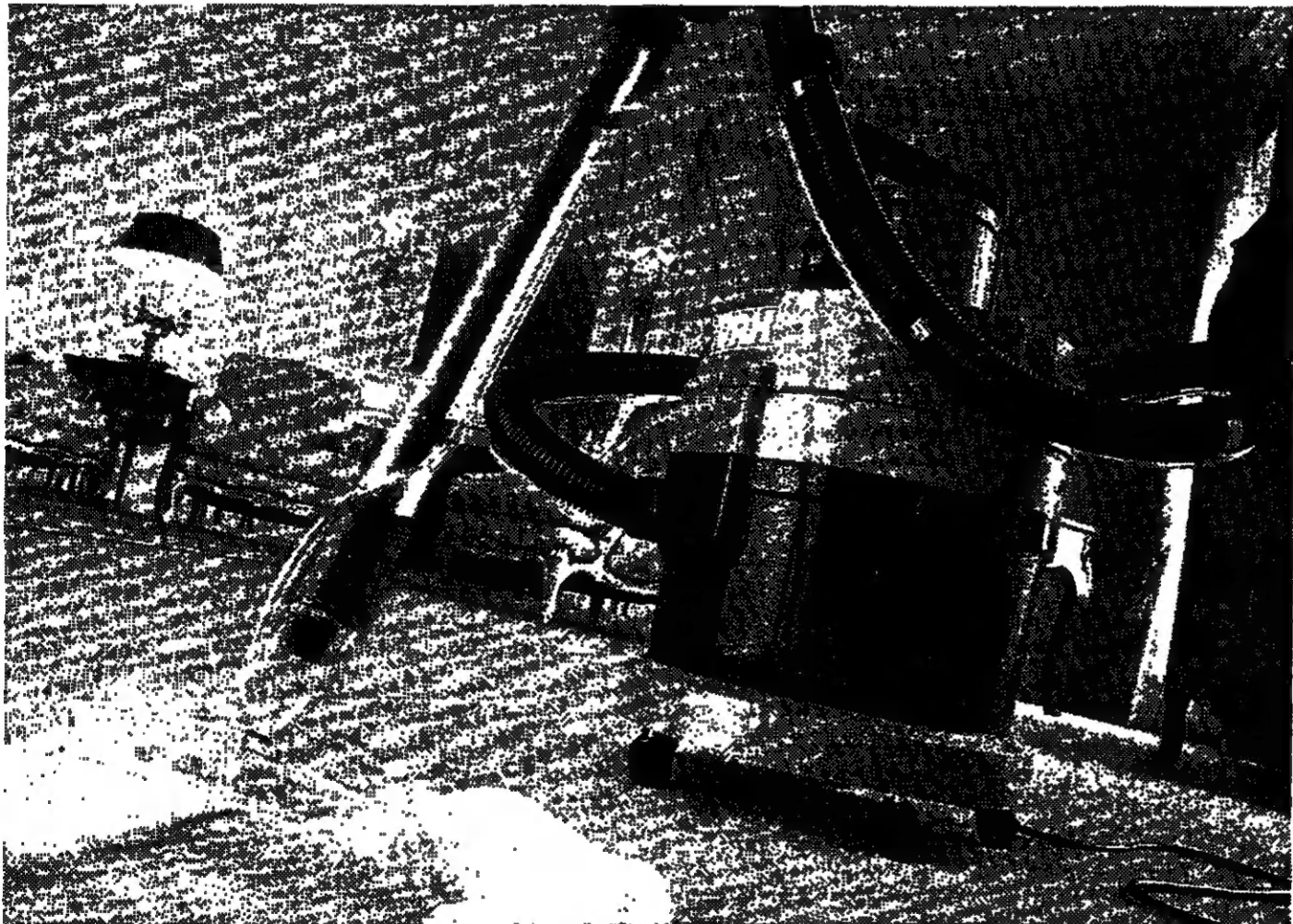
Dimanche 15 novembre 1987

- 14 H 00 ● M. Jean ELLENBERG, Philosophe
- M. Claude RILLET, Directeur de Monde Diplomatique
- M. Claude CHEVIGNON, Ancien Ministre — Conseiller Européen
- M. Stéphane VEIL, Ancien Ministre

14 H 30 ● M. Jean-Pierre COY, Ancien Ministre

- M. Maurice BEZIBAUD, Inspecteur à l'ONU
- M. Jacques CHONCERON, Directeur de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine

Un aspirateur qui n'a pas peur de se mouiller.



Le marché de l'aspirateur domestique est une énorme chasse gardée par une poignée de marques bien connues.

Réussir une brèche dans ce marché, où les positions de chacun sont bien établies, implique un marketing pointu, un très haut savoir-faire technique, une production performante et beaucoup, beaucoup de travail.

C'est le cas pour Vax Appliances. A la fin des années 70, Alan Brazier, son fondateur, se dit qu'un aspirateur domestique qui nettoierait aussi la moquette pourrait avoir un marché intéressant.

Sept ans d'efforts opiniâtres lui ont donné raison. Vax possède aujourd'hui 10% du marché britannique. C'est essentiellement à sa polyvalence que cet appareil doit son succès : il shampooine et aspire aussi bien les liquides que la poussière. En fait, le choix de la résine ABS d'EniChem pour son châssis y est pour quelque chose.

L'ABS d'EniChem est facile à mettre en œuvre. Léger mais robuste, il résiste à l'abrasion. Son brillant satiné donne un fini de haute qualité. L'aspirateur Vax est beau, il possède une remarquable durée de fonctionnement.

Si des centaines de milliers d'aspirateurs Vax sont actuellement sur le marché, s'ils sont volontairement fabriqués dans deux usines situées aux antipodes l'une de l'autre, c'est qu'EniChem pense qu'un constructeur doit se montrer aussi fiable que son produit, et, qu'en aucun cas, il ne doit avoir peur de se mouiller. En garantissant la qualité constante et le respect des délais, Vax-EniChem, un même combat : produire au juste prix le bon produit au bon moment.

Voilà ce que vous pouvez attendre d'EniChem, l'un des groupes chimiques européens les plus importants et les plus diversifiés.

EniChem

EniChem (France) SA, 11, rue de l'Abreuvoir, F-92471 Courbevoie Cedex
Tel.: (01) 43 34 30 50, telex: 610 405 Fax: (01) 43 34 02 03
Bureaux régionaux à Lyon et Oyonnax

Page 72. Les huit clefs des années 90.

Special 120^e anniversaire.
49 Francs.

SPÉCIAL 120^e ANNIVERSAIRE.
Le Journal des **FINANCES**
JE LE LIS, J'AGIS.

مكتبة الشارقة

Amériques

ÉTATS-UNIS

Après le retrait du juge Ginsburg

Le président Reagan a nommé un conservateur modéré, M. Kennedy, à la Cour suprême

WASHINGTON de notre correspondant

ment que le juge Ginsburg. Il passe pour être conservateur mais sans esprit de système. C'est d'ailleurs en termes mesurés que le président Reagan a présenté son nouveau candidat. « L'expérience des derniers mois nous a tous rendus un peu plus sages », a-t-il déclaré. Il a expliqué que ce qu'il avait dit après l'échec du juge Bork (« Je tâcherais de trouver quelqu'un qui déplaît autant que lui ») n'était dans son esprit qu'une plaisanterie. La phrase en question a été diffusée des dizaines de fois par les chaînes de télévision qui ont consacré au feuilleton de la Cour suprême l'essentiel de leurs bulletins d'information depuis des semaines.

Attaques croisées

Surtout M. Reagan s'est efforcé de mettre un terme aux attaques croisées dont sont l'objet depuis quelques jours deux de ses plus proches collaborateurs : le secrétaire de la Maison Blanche, M. Howard Baker, et l'attorney général Edwin Meese. Au premier, certains sénateurs ultra-conservateurs reprochent de n'avoir « rien dans le ventre », d'empêcher M. Reagan d'être lui-même. En même temps d'autres républicains accusent M. Meese (qui au tour précédent avait fait pencher la balance en faveur du juge Ginsburg) d'encourager le président à livrer des batailles qu'il ne peut plus gagner. Les télévisions attisent le « conflit » en tendant avec empressement des micros aux plus forts en gueule des deux camps. Voulu apparemment montrer qu'il était autre chose qu'un joaier entre les mains de ses divers conseil-

lers, M. Reagan a donc commencé par dire, au cours d'un bref échange de questions et réponses, qu'il ne connaissait personne dans son entourage qui n'ait « rien dans le ventre », manière de dire que M. Baker gardait sa confiance. Peu après il passait ostensiblement le bras autour des épaules du volumineux Edwin Meese sans avoir besoin d'en dire plus. Auparavant les deux « conseillers » avaient pris soin de faire savoir qu'ils avaient l'un et l'autre recommandé à M. Reagan la nomination du juge Kennedy.

Tout est bien qui finit bien ? Non, parce que les deux nominations ratées ont montré à quel point le champ du possible s'était rétréci pour M. Reagan. Non, encore, parce

que même ce troisième choix, pour raisonnable qu'il apparaisse, n'est pas assuré d'obtenir l'aval du Sénat. Si les démocrates estiment que le petit jeu a assez duré et que l'opinion commence à se lasser (ce qui semble vrai), ils donneront leur bénédiction au juge Kennedy. Mais s'ils veulent enfoncer le clou, humilier le président et l'empêcher de faire pencher la Cour suprême du côté des conservateurs (même modérés) ils peuvent très bien le faire.

A tout hasard chaque écrit, chaque jugement et chaque moment de la vie du juge Kennedy vont être soigneusement épluchés. Le « long » feuilleton continue.

JAN KRAUZE.

La visite du président Ortega

Une « pause » dans la timide progression vers la paix au Nicaragua

WASHINGTON de notre correspondant

Le séjour de M. Daniel Ortega à Washington, mercredi 11 et jeudi 12 novembre, n'a pas permis de concrétiser les quelques progrès enregistrés ces derniers jours dans la recherche de la paix civile au Nicaragua. Le chef du régime sandiniste, dont c'était la première visite dans la capitale américaine depuis 1979, était venu s'adresser à l'Organisation des Etats américains et entreprendre une opération de relations publiques auprès du Congrès et de la presse. Mais il ne devait pas avoir d'entretiens avec des représentants de l'exécutif. Depuis une semaine pourtant, une certaine dynamique semblait s'être déclenchée.

De retour de Moscou, M. Ortega avait annoncé, contrairement à ce qu'il avait toujours dit jusque-là, qu'il acceptait de négocier avec les dirigeants de la Contra les conditions d'un cessez-le-feu mais seulement à travers un intermédiaire (le cardinal-archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo) et en restant sur un plan strictement technique, le pouvoir n'étant, selon lui, pas négociable.

Comme en réponse à ce début d'ouverture, le président Reagan annonçait quelques jours plus tard que, après ce « des négociations sérieuses » auraient commencé entre sandinistes et « contras », les Etats-Unis accepteraient, comme Managua le souhaitait depuis longtemps, de discuter avec le gouvernement du Nicaragua dans le cadre d'une réunion à laquelle participeraient les cinq Etats d'Amérique centrale concernés par le plan Arias. L'idée était, de toute évidence, d'amener M. Ortega à faire un pas supplémentaire : accepter de parler « sérieusement », c'est-à-dire de questions politiques, avec ceux qui contestent son régime par les armes.

En signe de bonne volonté, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, confirmait officiellement mardi 10 novembre ce qu'on savait déjà : l'administration d'Abelinda de demander une aide militaire supplémentaire pour la Contra d'ici à la fin de l'année (en tout état de cause elle ne

aurait vraisemblablement pas obtenu du Congrès). Washington, a expliqué en substance M. Shultz, ne prendra de décisions qu'en janvier, selon que le régime de Managua aura ou non respecté les engagements pris dans le cadre du plan Arias.

« Le bourreau ne peut être juge »

Mercredi, M. Ortega a tenu à marquer un arrêt dans cette progression. « Le bourreau ne peut être juge », s'est-il écrit pour dénier au président Reagan le droit de Juge de l'application du plan de paix. Son long discours essentiellement consacré à une dénonciation sans surprise de la politique américaine, a rappelé — un demi-ton en dessous — celui qu'il avait prononcé un mois plus tôt à l'ONU (à Washington, en outre, M. Ortega avait seulement revêtu un costume civil, alors qu'il préfère d'ordinaire l'uniforme). Deux représentants de la Contra s'étaient placés près de la tribune de presse pour écouter son discours. Le président du Nicaragua les a interpellés en les traitant de « fils de Reagan » qui « reçoivent leurs salaires de la CIA » pour « faire la guerre aux fils de Sandino ».

La veille, M. Ortega avait indiqué dans une interview au *New York Times* que si M. Reagan voulait le rencontrer il ne voyait pas d'inconvénient à ce que des dirigeants de la Contra assistent à l'entretien.

Les sandinistes n'ont donc pas renoncé à leur objectif déclaré : négocier directement avec Washington en considérant la Contra comme une quantité négligeable. Les dirigeants de Managua ont d'ailleurs estimé que les négociations qui doivent s'ouvrir par l'intermédiaire du cardinal Obando devaient se tenir aux Etats-Unis. L'archevêque, de même que les dirigeants de la Contra, souhaitent au contraire qu'elles se tiennent à Managua. En définitive, le plus probable est qu'elles se déroulent au Costa-Rica ou au Guatemala. On avance mais à tout petits pas.

J. K.

L'Arizona désavoue son gouverneur

WASHINGTON correspondance

Le gouverneur Mechem de l'Arizona « s'accroche aux meubles ». Malgré les démonstrations d'hostilité d'une partie de son électorat, il refuse de démissionner, comme la lui demandaient avec insistance ses adversaires démocrates, mais aussi ses propres amis républicains et notamment leur mentor, l'ancien sénateur Goldwater.

Tous se déclarent fatigués du comportement erratique du gouverneur qui, en mois d'un an depuis son élection, s'est aliéné un bon nombre d'électeurs (le *Monde* du 27 octobre). Les femmes, et surtout les Noirs, lui sont hostiles pour avoir annulé le jour férié prévu en souvenir du leader noir Martin Luther King. Il a également mécontenté les électeurs catholiques : déclarant ignorer si le pape parlait ou non l'anglais, il a évité de le rencontrer. Depuis, il s'est trouvé impliqué dans une affaire de trafic d'influence. Bref, le gouverneur Mechem, ultra-conservateur, a réussi ce tour de force d'avoir, par ses outrances, assuré le succès d'une action déclenchée

par un homosexuel demandant sa destitution.

La semaine passée, ce mouvement de protestation a réuni 388 000 pétitions, dépassant largement les 216 000 signatures requises pour provoquer une nouvelle élection, qui aura lieu au printemps prochain. Le gouverneur s'est indigné de ce défi lancé, selon lui, à la volonté populaire... Mais, en novembre 1986, il ne s'était emporté qu'avec 40 % des voix, grâce à des divisions au sein des démocrates et de son propre parti, le Parti républicain. Bref, il est par excellence « un accident politique », selon la terminologie parlementaire américaine. Il pourrait être le second gouverneur dans l'histoire des Etats-Unis (le premier fut Lynn Frazier, du Dakota-Nord) à être destitué.

Les organisations noires trouvent encourageant que dans l'Arizona, une des places fortes du conservatisme, dont les élus républicains, le sénateur Goldwater en tête, avaient combattu la loi de 1984 sur les droits civiques (qui redressait en leur faveur les injustices raciales), un homme, adversaire déclaré de cette loi, risque maintenant d'être rejeté par ses électeurs.

HENRI PIERRE.

Des leaders High Tech équipent l'ESIEE à Marne-la-Vallée.

UN CERVEAU DE L'AN 3000 POUR LES TÊTES DE L'AN 2000.

Venu tout droit du futur, un prisme géant habillé de glace se pose au cœur de la cité Descartes, Technopole de Marne-la-Vallée. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris a réalisé un effort d'investissement unique pour équiper les laboratoires de ce Centre d'Enseignement Scientifique et Technologique. Les meilleurs constructeurs et Sociétés de Service ont contribué à ce projet en installant les matériels les plus performants.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS EN ÉLECTROTECHNIQUE ET ÉLECTRONIQUE • ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TECHNOLOGIE ÉLECTRIQUE • FORMATION CONTINUE • RECHERCHE

Le groupe ESIEE réalise le plus enthousiasmant des défis : Comprendre et maîtriser les années 2000 avec l'ÉLECTRO pour les stations de travail, BURL pour les ordinateurs personnels, GENERAL, ELECTRIC CALMA pour la SPCO mécanique, MENTOR GRAPHICS pour l'ingénierie assistée par Ordinateur, HEWLETT PACKARD et BURUNDI pour les laboratoires et les salles de tests, TEKLEC pour l'instrumentation et les composants électroniques, BÉSIEMES pour le réseau de communication et VERSATEC pour les traceurs électrostatiques.

ESIEE

Supérieur-Conseiller et associé

soufflement
tion

NYPAL

Intermédiaire
de formation
politique

es huit des
années 90.

FINANCES

LE LIS JAGIS

Page 98.

Capitalisme populaire : mode d'emploi.

Special 120^e anniversaire. 49 Francs.

SPÉCIAL 120^e ANNIVERSAIRE.

Le Journal des FINANCES

JE LE LIS, J'AGIS.

Afrique

ANGOLA : violents combats dans le Sud

Pretoria affirme que ses troupes affrontent « des Russes et des Cubains »

L'Afrique du Sud a annoncé, mercredi 11 novembre, que son armée était engagée dans les combats contre « des Russes et des Cubains », dans le sud de l'Angola, où elle est intervenue pour soutenir les rebelles de l'UNITA de Jonas Savimbi. L'information a été donnée dans un communiqué du chef de l'état-major de Pretoria, le général Jannie Geldenhuys, beaucoup plus détaillé que les bulletins de guerre publiés habituellement par l'Afrique du Sud sur ses opérations en Angola.

C'est la première fois notamment que le général Geldenhuys fait état de manière aussi explicite d'une intervention de ses troupes aux côtés de l'UNITA, en lutte depuis douze ans contre le gouvernement marxiste de Luanda.

« Ces jours derniers, a déclaré le général, des éléments des forces sud-africaines et de la force territoriale du Sud-Ouest africain (armée sudafricaine casquée par l'Afrique du Sud) ont été contraints de mener des actions limitées contre des forces extérieures. » « Les forces angolaises, soutenues par la Russie et Cuba, tentent désespérément de s'emparer de la province de Cuando-Cubango, dans le sud de l'Angola, et représentent ainsi une menace très réelle pour la position de l'UNITA dans le territoire », a-t-il poursuivi.

« Les Russes et les Cubains utilisant des chars, des missiles sol-air perfectionnés, des avions de combat, dans des MiG-23S et des hélicoptères d'assaut sont entrés dans la bataille après que les FAPLA (armée gouvernementale angolaise) aient enregistré de graves revers contre l'UNITA à la suite du lancement de leur offensive », a encore affirmé le général Geldenhuys. Il a ajouté que les forces angolaises s'étaient depuis lors regroupées en vue d'une offensive contre la province de Cuando-Cubango.

De Luanda, capitale de l'Angola, l'agence officielle Angop a reproduit les propos du général Antonio dos Santos Franca, « N'Dalu », chef d'état-major des forces angolaises. Selon lui, « deux cent trente soldats sud-africains » auraient trouvé la mort dans de violents combats sur son territoire « au cours des deux derniers mois ». Le chef militaire de l'Angola, qui célébrait mercredi le douzième anniversaire de son indépendance, a ajouté que ses forces

avaient détruit onze blindés sud-africains, vingt-quatre véhicules militaires divers et un nombre non précisé de canons et autres matériels de guerre.

« Cela prouve, a-t-il poursuivi, la concentration excessive d'équipements perfectionnés sud-africains dans le sud de notre pays. » Le général a conclu en estimant à « trente ou trente-cinq mille hommes, c'est-à-dire deux brigades complètes », le nombre de soldats sud-africains déployés dans le sud de l'Angola. — (AFP, Reuter.)

TUNISIE

Amorce d'un dialogue entre l'aile modérée des islamistes et les nouvelles autorités

mier, ils avaient fait opposition à l'arrêt.

La Cour de sûreté de l'Etat devrait se pencher prochainement sur le cas de plusieurs autres islamistes, qu'elle avait également condamnés par défaut et qui ont été arrêtés ces jours derniers. En effet, bien que le nouveau gouvernement ait décidé de traduire, devant les tribunaux de droit commun, les islamistes qui restent à juger, ceux qui l'ont été en septembre demeurent sous la juridiction de la Cour de sûreté.

Plusieurs centaines d'arrestations, dont celles des auteurs des vitriolages, ont été opérées en fin de semaine. Les rafles méthodiques de la police ont été fructueuses dans la périphérie de Tunis. Parmi les personnes arrêtées, on trouve des médecins accusés d'avoir soigné des hommes blessés par balle lors des manifestations de l'été. En revanche, des chefs du MTI plus connus, comme Amadi Jebali et Salah Karar, ont réussi à gagner l'Europe.

Les procédures juridiques suivent leur cours, mais il est évident qu'un climat nouveau s'est créé depuis la destitution de M. Bourguiba, et que l'ambiance infiniment plus détendue : on imagine mal que la peine de mort prononcée contre Ali Laaridj soit exécutée. M. Hédi Bacouche a déclaré que des procédures existaient « pour alléger et revoir » le sort de l'ensemble des condamnés islamistes.

Cinq jours après l'éviction du « Combattant suprême », il est difficile de se faire une idée claire de la réaction de la nébulosité islamiste. Une aile modérée s'est exprimée dès samedi par la voix de M. Mourou, secrétaire général du MTI, réfugié à l'étranger, qui passe pour valider les vues de l'émir Ghaannouchi. M. Mourou a salué comme « un acte positif et historique » la déposition de M. Bourguiba. Il a « approuvé la déclaration du président Ben Ali », au matin du 7 novembre.

Le journal indépendant *As Sabab* a repris en partie les propos de M. Mourou dans une rubrique consacrée aux « réactions des partis d'opposition » aux derniers événements. C'était la première fois depuis près de deux ans que le MTI avait droit aux honneurs de la presse tunisienne. Les étudiants islamistes ont, d'autre part, pu afficher et distribuer librement cette semaine sur

le campus de Tunis un texte proche de la déclaration de M. Mourou.

« Nous sommes prêts à jouer le jeu »

Des Tunisiens sensibilisés aux thèses islamistes craignent cependant des réactions incontrôlées de la tendance « dure ». Il faudrait, selon eux, que les militants du MTI retrouvent rapidement un encadrement responsable.

Le nouveau gouvernement s'est dit prêt à ouvrir un dialogue sans exclusive avec les opposants, à la condition qu'ils se plient aux dispositions d'une future loi sur les partis. Celle-ci fera sans doute obligation aux formations de l'opposition de ne se réclamer d'aucune référence raciale ou confessionnelle, ce qui implique le changement de dénomination du MTI.

M. Mourou est en tout cas disposé à engager ce débat. « Nous sommes prêts à discuter et nous tendons la main à Ben Ali et à Bacouche. »

Le secrétaire général du MTI qui nous appelait au téléphone de l'étranger a précisé que les discussions avec le pouvoir, après « évidemment » la libération de ses camarades dans le cadre d'une amnistie générale, étaient possibles. « Nous sommes prêts à jouer le jeu, nous a-t-il dit, comme tous les autres partis de l'opposition, nous sommes disposés à nous plier à toutes les règles de la démocratie. »

Après avoir réaffirmé que le MTI est contre toutes les formes de violence et qu'il n'a aucun rapport avec l'Iran, M. Mourou nous a laissé entendre que lui et ses amis sont prêts à envisager la dissolution de son mouvement.

« Nous sommes un parti politique qui s'inspire de l'islam, mais dans un Etat laïque que nous ne cherchons nullement à combattre », nous a-t-il dit.

MICHEL DEURÉ et JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

NIGER : après la mort du président Kountché

« Il n'y aura pas de révolution » déclare le colonel Ali Seibou

« Il n'y aura pas de révolution au Niger », a déclaré, mercredi 11 novembre à Niamey, le colonel Ali Seibou, nouveau président par intérim du conseil militaire suprême. S'exprimant devant le corps diplomatique, celui qui apparaît comme le prochain chef de l'Etat du Niger — la succession du défunt président Kountché sera débattue la semaine prochaine, — a ajouté que « les idéaux » de l'ancien président « seront poursuivis, la seule révolution est celle qui vise à sortir le pays du sous-développement ».

La dépouille du disparu, décédé mardi à Paris, devait être rapatriée jeudi à Niamey où elle sera exposée au palais présidentiel avant les funérailles nationales prévues pour le jour suivant.

Le président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire a fait savoir qu'il conduirait personnellement la délégation de son pays vendredi à Niamey. Du côté français, le ministre

des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, étant en Allemagne fédérale avec le président Mitterrand, M. Michel Anrilac, ministre de la coopération, représentera le gouvernement aux funérailles.

Un calme total régnait mercredi à Niamey. Tous les drapeaux étaient en berne, et la radio diffusait un programme ininterrompu de musique mariale. Les messages de condoléances ont continué d'affluer de toute l'Afrique, dont certains Etats, Sénégal, Togo, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie et Gabon notamment, ont déposé un drapeau national de trois à sept jours.

Toute l'Afrique pleure la mort du président Seyni Kountché dont le travail en service du continent africain a été « exceptionnel », a déclaré mercredi à Addis-Abeba le secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), M. Ide Oumzarou, lui-même de nationalité nigérienne.

Pour un meilleur prix rendez-nous visite avant de commander votre PEUGEOT

Plus vite, moins cher!



NEUBAUER PEUGEOT

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

du Jeudi 12 novembre au Samedi 28 novembre

Le nouveau

FOURRURES DU NORD

MA

NOUS VOUS REMBOURSONS LA

REPRISE en compte de vos fourrures anciennes au plus haut cours

Garantie totale sur tous vos achats

Service après vente

Toutes possibilités de CREDIT

SUR TOUTES LES FOURRURES

A LA CAISSE : * 25% sur tous les articles avec la TVA normale
* 15% sur tous les articles avec la TVA minorée

115,117,119, rue La Fayette PARIS 10^e
PRES GARE du NORD

100, Av. Paul Doumer PARIS 16^e
ANGLE RUE de la POMPE

MAGASINS OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9H30 A 19H SANS INTERRUPTION

مكتبة الإسلام

A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Jacques Toubon « désapprouve » et « regrette » le « pessimisme intéressé » de M. Barre

L'essentiel des questions posées à M. Jacques Toubon au cours de « L'heure de vérité » du mercredi 11 novembre sur Antenne 2 a été consacré à la crise boursière et à la conjoncture économique. Le secrétaire général du RPR a donc répondu, dans ses réponses, les arguments présentés par les membres du gouvernement qu'il soutient. Toutefois, à travers leurs interrogations ses interlocuteurs ont également cherché à le mettre en contradiction avec M. Barre.

M. Toubon n'a pas esquissé et a franchement admis qu'il « désapprouvait » et « regrettait » les jugements de l'ancien premier ministre prévoyant une « récession ». De tels propos ressemblent selon lui d'un « pessimisme gouvernemental » ou « instauré », alors que dans ceux tenus par M. Jacques Delors ancien ministre socialiste sur le dollar il voit une « bévue ».

Les déclarations de M. Barre et de son entourage a-t-il précisé « n'étaient pas utiles car elles ne renforcent pas la solidarité dans la majorité ni la cohésion des Français face aux difficultés ». Car ceux qui annoncent la récession comme une certitude au lieu de dire « attendons de voir la fin de la crise », prennent le risque de se tromper ou d'être avant un intérêt à dire cela ». Pour M. Toubon la solidarité majoritaire doit primer la liberté d'expression selon la formule : « Liberté, oui. Solidarité d'abord ». En conséquence, il faut « se serrer les coudes ».

M. Toubon n'a pas caché non plus qu'il y avait entre le RPR et M. Barre d'autres différences, notamment sur l'aide à l'investissement des entreprises sur les modalités du contrôle du financement des partis politiques ou sur la dissolution de l'Assemblée nationale après l'élection présidentielle.

Mais il a affirmé qu'il ne s'agit pas de divergences de fond ni de « querelles théologiques ». D'ailleurs si M. Chirac ne l'emportait pas au premier tour de l'élection présidentielle, le RPR voterait naturellement « ce qu'il faut » pour M. Barre au second tour puisqu'il ne faut absolument pas « qu'un socialiste reste ou entre à l'Élysée », ce qui aurait pour double effet « d'interrompre le redressement du pays et de handicaper l'avenir ».

L'Iran

« notre pire ennemi »
M. Toubon a naturellement fait l'éloge de M. Chirac qu'il préférerait voir élu car il est « un homme de caractère et de courage » et un « chef de gouvernement solide » et que l'heure n'est pas aujourd'hui « au règne des docteurs et spécialistes ».

Le secrétaire général du RPR, à propos de questions sur les « affaires », s'est indigné que l'on se mette à « s'occuper des finances du RPR parce que le Parti socialiste a lui-même des problèmes de financement » et que « parce qu'il y a un scandale on veuille jeter l'opprobre sur l'ensemble de la classe politique ». Il est selon lui plus important de savoir « pourquoi on a vendu des armes à notre pire ennemi ».

On a cependant appris grâce à cette « affaire » que le budget annuel du RPR était de 45 millions de francs dont 15 millions de loyer pour son siège, et que les frais de la campagne présidentielle s'élevaient entre 100 et 200 millions. M. Toubon a esquissé les grandes lignes d'une réforme de financement des partis qui comporterait la « transparence de la fortune des hommes politiques », le contrôle du financement des campagnes, mais il s'est interrogé sur le bien-fondé du financement des partis eux-mêmes sur fonds publics, lui préférant un système de déductions fiscales au bénéfice des donateurs. Il doute, en effet, que les contribuables soient d'accord et que les petits partis et ceux de l'opposition acceptent le contrôle de l'État.

A propos de la justice, dont il déplore qu'elle « se fasse sur la place publique et qu'elle devienne un instrument du combat politique », M. Toubon propose que « l'inculpation soit rendue par une ordonnance du juge d'instruction et que celle-ci soit susceptible d'appel comme toutes les autres décisions judiciaires ».

Enfin, à propos des relations du RPR avec le Front national au niveau local, le député de Paris a rappelé la « condamnation » de celles-ci qu'il avait prononcées en février 1985. Dans l'assistance, invités à cette discussion, il y avait de nombreux ministres RPR mais un seul UDF, M. François Létoury, aux initiatives expressives, et M^{me} Claude Chirac, très attentive. A. P.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Pasqua « roi du trampoline »

« Je suis le roi du trampoline », aimerait-il dire, Charles Pasqua pour expliquer comment en quarante ans de militantisme politique, il a toujours sa rebondir. Mais cet exploit sportif non homologué ne suffit pas à expliquer le triomphe de l'ancien ministre de l'Intérieur, pas plus que son titre de « Ciel & Terre de Mille de RPR » tant fut grand son sens de la mise en scène pour des manifestations spectaculaires et bien que l'organisation soit chez lui « plus qu'un talent, un sacerdoce ».

Dans la biographie qu'il consacre à « Charles Pasqua », Pierre Pellissier, grand reporter au Figaro, montre plutôt comment la révélation gaulliste a touché le jeune agent de liaison de la Résistance et comment la foi ne l'a depuis jamais quitté. L'auteur ne cache toutefois pas les années sombres, les passages à vide, les périodes troubles, les responsabilités au SAC, les erreurs et les échecs qui ont parcouru cette progression.

La fidélité au gaullisme de M. Charles Pasqua — apprend-on — lui fait refuser une offre de débouchage par M. Michel Poniatowski en 1963 et c'est une lettre de de Gaulle qui le convainc de poursuivre l'action politique après la démission du chef de l'État.

Bien que son tempérament l'oppose à Georges Pompidou, il se place dans le sillage du jeune Chirac et à partir de 1974 sous sa coupe de lui un rôle de plus en plus actif au sein de la fameuse « bande des quatre » (avec MM. Juillet, Guéna et M^{me} Garaud) dont il est le seul survivant politique. Car jamais — même lorsqu'il dut officiellement s'en séparer — M. Chirac ne rompra avec M. Pasqua. En 1981, celui-ci est même le « deux ex machina » qui fera croire à 18 % des électeurs que M. Jacques Chirac a de bonnes chances d'être élu président de la République. Dès lors, son habileté peut se déployer et la fortune lui sourit à nouveau.

Président du groupe RPR du Sénat, il contribue à réconcilier les gaullistes avec le centriste M. Alain Poirer. Et lui qui n'a, selon Pierre Pellissier, qu'un but : « abattre la gauche », qui n'a cessé de gouverner au Sénat et dans le pays contre le projet de M. Mitterrand, qui a même, en 1984, mis en échec le chef de l'État à travers la réforme de l'enseignement et le projet de « référendum sur le référendum » étouffé encore en devenant ministre de l'Intérieur en 1986 sans que le président de la République n'y fasse la moindre objection.

A travers cette première biographie, c'est aussi toute l'histoire de la République gaullienne, pompidolienne et chiraquienne qui est retracée. Si Pierre Pellissier décrit bien le rôle d'émancipation grise joué depuis des années par M. Charles Pasqua auprès de M. Jacques Chirac, s'il

« M. Lajoie dénonce la haine raciale ». — Au cours d'un débat, le mercredi 11 novembre au siège du PCF à Paris, avec plusieurs dizaines de jeunes de la banlieue parisienne issus de l'immigration, le candidat du Parti communiste à l'élection présidentielle, M. André Lajoie, a dénoncé la perversion que constitue la haine raciale. Interpellé sur « l'image du PCF auprès des jeunes immigrés », qui, a affirmé l'un d'eux, « n'ont pas vos comportements », M. Lajoie a répondu : « Si vous êtes plus nombreux dans le parti, il deviendrait sans doute plus sensible encore à vos problèmes ». Le candidat du PCF a appelé les jeunes noirs à « s'inscrire sur les listes électorales et à voter pour le changement ».

ANDRÉ PASSERON.
* Pierre Pellissier : Charles Pasqua. J.-C. Lattès, 608 pages, 311 pages, 89 F.

Les cérémonies du 11 novembre

A Paris, c'est l'émotion de six « poilus » de la Grande Guerre — MM. René Coireau, Maurice Coquillard, Louis Lemaire, Gaston Lebon, Georges Pothier et Victor Talbourdet — qui a surtout marqué les cérémonies organisées à l'Arc de triomphe pour le 69^e anniversaire de l'armistice de 1918. C'est sous les ovations de la foule massée place du Général-de-Gaulle, que les six anciens combattants entre quatre-vingt-dix et quatre-vingt-onze ans ont reçu, des mains du chef de l'État, les insignes de la Légion d'honneur. M. François Mitterrand devait ensuite, debout dans une voiture de commandement, passer en

revue les unités disposées autour de l'Arc de triomphe. L'Élysée a également fait déposer une gerbe sur la tombe du maréchal Fétain.

La mémoire de Georges Clemenceau a été évoquée, mercredi matin, au cours de la messe solennelle célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, en présence de M. Jacques Chirac et de la presque totalité du gouvernement. Le ministre de la défense, M. André Giraud, de son côté, assisté aux cérémonies organisées dans la clairière de Rethondes (Oise), où fut signé, le 11 novembre, l'armistice qui mettait fin à quatre années de guerre.

M. Mitterrand et Georges Clemenceau

« Il faut de nombreux combats pour être reconnu par la patrie tout entière »

MOUILLERON-EN-PAREDS (Vendée)
de notre envoyé spécial

A Moulleron-en-Pareds, un bon millier d'habitants, le « Tigre » est partout chez lui puisqu'il y est né le 28 septembre 1841. Un hôtel porte son nom, il a son portrait dans les bistrot et, en saison, la carte postale — le grand-père Georges Clemenceau en capote et chapeau de pêcheur à la ligne — se débite par paquets.

Quand on est président de la République, que l'on s'appelle François Mitterrand et que l'on choisit de célébrer le, en 1987, l'anniversaire du 11 novembre 1918, on n'a pas besoin d'apporter sa provision de symboles, faibles et parasites. Cela vient tout seul dans la tête des gens.

Il y avait quelques milliers de place de Lettre-de-Tessigny — l'autre grand enfant du pays — autour du monument aux morts, qui commémorent tout ou partie de leur histoire de France. Georges Clemenceau, étoile de la gauche radicale ; condamné sans jugement à quelques années de purge

toire politique par le soupçon d'avoir été mêlé au scandale de Panama ; défenseur du capitaine Dreyfus dans les toutes dernières années du dix-neuvième siècle ; ministre de l'Intérieur au début du vingtième siècle et surnommé par la CGT le « tueur » ou la « bête rouge de France » ; nommé président du conseil à soixante-seize ans, au pire moment de la première guerre mondiale (novembre 1917) et devenu « sauveur de la patrie » ; battu à l'élection présidentielle de 1920 par un peuple qui lui a préféré Paul Deschamps. Une belle et longue histoire contrastée, aux pages sombres ou glorieuses.

« L'amour du pays »

M. Mitterrand n'en a retenu, dans son discours, que le plus beau. Le lieu, la cérémonie, l'anniversaire ne se prétaient pas au reste. Ce « grand nom », Georges Clemenceau, a donc « brisé l'enfance » du petit Mitterrand. On en parlait souvent, le soir, en Sainctonge : « Des fermes et parfois des hommes pleuraient ». Quand

à la symbolique, elle n'avait pas besoin d'être enrubannée. M. Mitterrand a donc rappelé solemnellement le « rudesse » du personnage, sa « difficulté à être l'homme de la conciliation ». Il faut « une longue vie et de nombreux combats pour être reconnu par la patrie tout entière. C'est le sort de ceux qui marquent leur temps. On ne peut pas choisir la route escarpée des grands choix en plaçant à tout le monde ».

M. Mitterrand l'a dit avec un petit sourire, pour que l'on comprenne bien. Puis il a évoqué le maréchal de Lattre de Tassigny et, du même coup, les combats de sa propre jeunesse, la résistance, qui « exigent l'engagement, la volonté, l'amour du pays ».

Aux entants, il a dit : « Rien ne se fait sans la volonté d'un homme, d'une femme capable de signifier la volonté d'un peuple ».

A tous les Français, il a dit : « Il n'y a pas de raison de douter de la France dès lors que nous apercevons qu'à chaque grand tournant de notre histoire il y a des hommes capables de dire, de faire et de dire, ce qu'il convient de faire. »
JEAN-YVES LHOMEAU.

Les lézards du Front national

M. Mourad Kaoua refuse de succéder à M. d'Ormesson à Strasbourg

M. Mourad Kaoua, ancien député d'Alger, refuse de succéder à M. Olivier d'Ormesson à l'Assemblée européenne. Il a affirmé, le lundi 9 novembre, qu'il ne souhaitait pas remplacer son « ami » sur les bancs du groupe des droites européennes à Strasbourg où il devait normalement siéger après la démission de celui-ci du parti de M. Le Pen.

Le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, ayant déclaré que M. Kaoua attendait « avec impatience » de prendre ce relais qui lui revenait compte tenu de sa place sur la liste du parti aux élections européennes de 1984, l'ancien député a indiqué : « D'opposer un démenti formel à cette information dénuée de tout fondement et rappelle qu'ayant démissionné le 29 octobre 1986 de mes fonctions de secrétaire départemental des Pyrénées-Orientales du FN et, le 5 décembre, de son bureau politique. Je n'appartiens plus à ce mouvement ».

M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement de rapatriés les RECOEURS a affirmé, mardi à ce sujet : « Nous sommes totalement solidaires de M. Kaoua, qui a été utilisé abusivement par le Front national ». « Nous en avons assez de l'assimilation des rapatriés avec les thèses de Le Pen, d'autant que nous avons parmi nous de nombreux Israéliens qui ont été agressés en septembre par M. Le Pen ».

HAUTES-PYRÉNÉES : M. Glavany candidat. — Chef de cabinet du président de la République, M. Jean Glavany a annoncé, le lundi 9 novembre, à Tarbes, qu'il serait candidat à la candidature du Parti socialiste pour les prochaines élections législatives dans la troisième circonscription de Tarbes, celle de Vic-en-Bigorre. M. Glavany a précisé qu'il n'était pas « parachuté par la direction du PS ». « C'est moi, uniquement moi, qui si voulu venir ici, s-t-il dit. Depuis plus d'un an je passe un ou deux jours par semaine en Bigorre et à Maubourquet, où je suis installé. Je ne suis pas un homme de passage dans les Hautes-Pyrénées. Je mets mes capacités au service du PS ». M. Glavany s'est déclaré décidé, après dix ans de vie publique auprès de M. François Mitterrand, à « exercer des responsabilités politiques sur le terrain ». — (Corresp.)

ALTEA

HOTEL

Altea en France, c'est plus de trente hôtels au cœur des régions et au centre des villes.

Réservation : Tel. (1) 42.68.22.88. Tel. Vert. : 05.28.88.00.



Altea, des hôtels en synergie avec la ville.

Albi, Beaune, Belfort, Besançon, Clermont-Ferrand, Colmar, Deauville, Dijon, Dunkerque, Grande Motte, Lyon, Mâcon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nemours, Orange, Orly, Paris, Reims, Rennes, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Valéry-en-Caux, Strasbourg, Toulon, Toulouse.

Une chaîne de Pullman International Hotels. Groupe Wagons-lits.

modérée
torités

de révolution

URES
DNE
RRURES
RIS 18°
de la POMPE

Politique

La roue de la renommée

Les claquettes de la politique

(Suite de la première page.)

Ce jour-là, les téléspectateurs auront retenu que le secrétaire d'Etat se rase dès qu'il se lève. Il trouve que son épouse passe trop de temps au téléphone avec sa mère et préfère les factures de téléphone détaillées. Marie-Hélène, elle, le juge pingre.

Hervé de Charette, Huguette Boschardens, Jack Lang, ont eux aussi fait leur tour de manège. Qui s'en étouffe n'est pas « chébran ». Au dire des producteurs, les hommes politiques sont des invités charmants. Ils se satisfont d'une logo sans téléphone, d'un goblet en plastique et surtout de l'audience de l'émission (plusieurs millions de téléspectateurs). Comme les autres participants, ils remplissent un contrat et fournissent leur numéro de sécurité sociale. La SFP leur verse 2 000 F, ainsi qu'à leur épouse. Si M. Mermaz nous a fait part de son intention de verser sa « pigre » au bureau d'aide sociale de Vienna, M. Descamps est resté à ce point comme tout le monde qu'il a empoché les 4 000 F. « Il a donné l'argent à sa femme », indique l'attaché de presse du ministre.

A Matignon, on n'a pas été emballé par la démonstration du secrétaire d'Etat au tourisme. « Il y a un stade à ne pas dépasser », dit-on. Mais il faut bien reconnaître, souffle-t-on, que Jacques Chirac « a lui-même failli le dépasser avec Madonna ».

« Il n'y a pas de différence entre un homme politique qui va faire son marché le samedi matin à Pézenas, alors que sa femme de ménage a déjà fait les courses, et un autre qui joue à « Tournez manège ! ». », affirme un conseiller du Parti républicain. Seulement, le premier rencontre deux cents électeurs et le second des millions de téléspectateurs. Pourquoi s'en priver ?

A voir son palmarès, M. de Charette, ministre délégué à la fonction publique et au plan, est l'un des meilleurs stratèges de cette « nouvelle communication ». Il a été le premier membre du gouvernement à participer à un jeu. Il a monté un

« coup » dans la Nièvre, avec Jean-Luc Lahaye, qu'il avait rencontré sur le plateau de « L'oreille en coin ». Il est candidat au « Divan » (FR 3) et à l'émission musicale « Revenez si vous voulez » (M6). M. de Charette voit loin.

Des mots d'enfants

Grâce à l'efficacité de son cabinet, le ministre a été invité en septembre à « L'Académie des neufs », le jeu de la mi-journée sur A2. M. de Charette a raconté des mots d'enfants et répondu aux devinettes envoyées par les téléspectateurs (comment enlever une vis rouillée ?). « L'exercice est plus difficile que « L'heure de vérité », assure l'attaché de presse. L'ENA, il est vrai, néglige les cours de bricolage.

Il y aurait donc un stade à ne pas dépasser. Mais lequel ? « La Roue de la fortune », le jackpot de la Une, s'en veut de se priver d'invités aussi performants. Un projet est à l'étude : les hommes politiques joueraient pour faire gagner de l'argent à une organisation caritative. Intéressé pour les producteurs, qui ne s'en cachent pas : faire parler de l'émission dans la presse. Laurent Fabius, entre autres, n'a pas accepté mais n'a pas refusé non plus. Quinze millions de téléspectateurs, c'est tentant.

Le président l'a dit aux Français : les hommes politiques sont « comme eux ». C'est trop d'honneur : nos élus sont des artistes éblouissants et des sportifs complets. Ils chantent, sautent en parachute, savent lire pour « Apostrophes » et, désormais, jouent aux devinettes et au pendu. Il n'y a guère que la Bourse et le commerce extérieur qui s'obstinent à leur résister.

En 1984, Lionel Jospin a chanté les Fenilles mortes (six points de plus dans les sondages). De coup, François Léotard a interprété l'« Agathe », avec un chapeau surréel. Au risque d'attrister le général Bigard, qui vient de sortir un disque, il faut bien reconnaître que

chanter est devenu commun. La classe politique a su se renouveler. Georges Dufoix et Jacques Toubon se sont dispensés l'avantage de se faire transporter le bras sous hypnose, selon le producteur de « Carnaval », l'émission de Patrick Sébastien ; Jack Lang a dansé la Dragée avec Moun-Moun, sans dégoûtement mais il a fallu le supplier d'y renoncer. Simone Veil a défait son chignon pour les caméras, mais heureusement pendant les vacances.

On croyait donc avoir tout vu. Non, cette époque-là date déjà. Dépassée, comme l'accordéon de Giscard et l'expression « politique spectacle ». Un septennat a passé. La politique a souffert, avec le chômage droit-gauche et les marges de manoeuvre, mais le spectacle, lui, est resté. Il n'est plus de bon programme que de télévision.

A la mi-septembre, Michèle Barzach conduisit ses enfants à l'école avec une journée d'avance. Il faut bien que la photo paraisse dans France-Soir le jour de la rentrée. Son attaché de presse n'y voit rien d'extraordinaire : « On l'a déjà fait

défense (consensuel) ou le sort des otages (tabou). On préfère interroger les députés sur leur maman avant la fête des mères, ou sur le Goncourt, quand revient la saison des prix, et questionner Georges Marchais sur le football lorsque le PSG affronte le Metz-Racing.

Régulièrement, un cri se perd dans la nuit : le débat politique est mal, on danse sur un volcan. Journalistes et hommes politiques s'arment de courage et font la liste des grands problèmes dont il faudrait parler puisqu'ils préoccupent les Français, si l'on en croit les sondages. Dans l'ordre : chômage, protection sociale, terrorisme, ou, variante : chômage, immigration, SIDA. Mais il est temps de rendre l'autonomie. Une dernière question sur les divisions de la majorité, une pensée confucéenne sur le livre d'or et c'est le générique.

Les journalistes, tout de même, sont insupportables. « De grandes cocottes », comme dit Simone Veil, qu'on ne sait plus comment séduire (1). Les « petites phrases », rédigées au forceps par des équipes de « formulants » — ainsi les

« Bâti sur la bêtise »

M. Chevènement se trompe d'époque. D'abord, il a un grand projet pour la France. Ensuite, il estime que « le rôle de l'homme politique est de faire avancer les idées, et de les faire entrer dans la vie ».

Le 29 août dernier, l'ancien ministre de l'éducation nationale souleva son grand projet et se candidature à la candidature, à Belfort. Foulé sur le bon. Déception : la couverture médiatique n'est pas à la hauteur de ses pensées. Un hebdomadaire ignore son projet et glossa même sur sa cravate violette. Verdict : « Si la République est fondée sur l'intelligence des citoyens, le système politico-médiatique français semble de plus en plus bâti sur l'hygiène bêtise ». Pour tant, estime M. Chevènement, « la démocratie est un bien dont les hommes politiques et les journalistes sont solidement responsables ».

Au début de l'automne, M. Chevènement cherche un micro pour son projet. Mais François-Henri de Virieu n'a pas prévu de l'inventer à « l'heure de

vérité ». D'ici au 30 mars 1988, la liste des participants est bouclée mais tenue secrète pour éviter les jalousies. Le ministre de la Merneuil se l'école prend son téléphone et fait venir ses arguments : ce sont toujours les mêmes qui passent à « l'heure de vérité », ils s'ont rien de neuf à présenter. « L'animateur reste intraitable. « Les grandes émissions de télévision, nous déclare M. Chevènement, sont d'abord ouvertes à des hommes qui, sur le plan des sujets, pensent à peu près la même chose. La culture de l'échec n'est pas à l'ordre du jour ». M. Chevènement, « la démocratie est un bien dont les hommes politiques et les journalistes sont solidement responsables ».

« Les hommes politiques, juge l'ancien ministre, déclarent forfait sur l'emploi. Pourtant, la France aura ses quatre millions de chômeurs en 1995, selon l'INSEE. Une mine gigantesque, qui sautera d'une façon ou d'une autre. Personne ne veut en parler ».

appelé-t-on chez Michel Rocard, — ne les amusent plus. Les commentateurs politiques ne s'intéressent plus qu'à la « course de chevaux » de l'élection présidentielle. Ils sont devenus des « journalistes hippiques », critique l'ancien ministre de l'Agriculture, qui propose de doubler ces esprits bornés de spécialistes susceptibles d'analyser sa pensée. En France, dénonce son entourage, les chiffres sont interdits de débats sous prétexte qu'on « peut tout faire dire aux statistiques ». Aux Etats-Unis, un journaliste arbitre, documents à l'appui, et corrige les dérapages. A « l'heure de vérité », Jean-Marie Le Pen a pu parler de contagion du SIDA par la salive sans qu'aucun de ses interlocuteurs ne sourcille. « Nous ne sommes pas là pour polémiquer », se défend François-Henri de Virieu.

L'obsession de l'audience

« A ce rythme, on finira en Paradis latin », soupire Hugues Dewavrin, secrétaire national du PR, tout en se promettant d'emmener sa femme en week-end grâce aux 4 000 francs de « Tournez manège ». « Mais nous sommes en situation de concurrence. Celui qui refuse sait que son adversaire risque d'accepter », respire-t-il. Bref, comment ne pas succomber, tôt ou tard, surtout quand on ne joue pas dans la cour des grands : « Avec « Tournez manège », j'ai fait plus d'audience que Léotard le même soir à « l'heure de vérité ». Même le Parti communiste, après avoir longtemps snobé le cirque médiatique, a dû accepter quelques invitations, comme à « l'oreille en coin ». « On ne peut pas complètement s'excuser du paysage », avoue Marcel Zaidner, responsable du bureau de presse. Mais les élus communistes refusent encore de participer aux jeux : « Les médias ne le comprennent pas ».

Les scènes où « jouer des claquettes », selon le mot d'un conseiller de Raymond Barre, se sont, il est vrai, multipliées. De la Une à la Six, pas une chaîne qui n'ait son forum ou son « talk-show » pour confesser, dans les décors les plus variés, la classe politique sur tous les sujets (archaïques), si l'université (vente défilé), le code de la nationalité (de vrais sages s'en chargent), la

La hiérarchie médiatique ne peut que verser une larme sur la pauvreté des idées et retourner à l'« audimètre ». « Le choix pour moi est de maintenir mon audience ou d'être chassé du prime-time », explique sans état d'âme le grand maître de « l'heure de vérité ». Que Michel Rocard s'embarque un jour sur l'emploi, et François-Henri de Virieu l'implose devant un collaborateur de l'ancien ministre : « Quatre minutes sur l'emploi, alors qu'il y a Tepe sur la Une ! Un crime : encouragement au « zapping ».

Parvenus élus, ballottés de Wall Street à Bruxelles et déposés d'une partie du pouvoir par les fonctionnaires qui travaillent dans l'anonymat. Certains analystes les entrent déjà au cimetière des « choix de société », comme François-Henri de Virieu, qui, ingrat, songe avec gourmandise à l'ère de l'entrepreneuriat, des grands capitaines d'industrie à « l'heure de vérité », pour qu'il ne soit pas, des généraux d'armée. Encore quelques tours de manège et nos élus finiront par ne plus être gratifiés de ce sentiment qu'on appelle le respect. Encore un effort et il n'y aura plus d'hommes politiques.

CORINE LESNIES.

(1) Lors du colloque médias, Politiques et Démocratie, organisé en mai dernier à Paris par Marie-Françoise Gensard.

CORRESPONDANCE

Polémique sur la pratique de la médecine en Nouvelle-Calédonie

L'article consacré aux circonstances dans lesquelles M^{me} Dominique Fournier-Larregain, ancien chef adjoint de service de médecine interne à l'hôpital Gaston-Bourret de Nouméa et ancien président du Syndicat médical des centres hospitaliers de Nouvelle-Calédonie, a été nommé à quitter ce territoire (le Monde du 3 octobre) dans un contexte de conflit local entre les médecins civils et les médecins militaires, majoritaires sur place, nous a valu diverses protestations, émanant pour la plupart de médecins de service de santé militaire. Presque toutes ces réactions représentent l'argumentation développée dans une note adressée au Monde par « l'Association des médecins militaires de Nouméa pour le rétablissement de la vérité ».

Les médecins militaires de Nouméa soulignent, dans leur réplique, que M^{me} Fournier-Larregain ne s'est pas « installée » en Nouvelle-Calédonie en septembre 1986, mais qu'elle a été « recrutée », après « avis favorable de la commission de qualification du CHT » et qu'« un candidat militaire avait été retenu alors qu'il y avait d'autres postulants. Donc un médecin militaire à titres équivalents, ce qui prouve qu'il y a possibilité pour des médecins civils d'être nommés au CHT de Nouméa et qu'il n'y a donc pas de monopole ».

Il s'affirme qu'il n'y a jamais eu de pressions administratives ou de menaces vis-à-vis de médecins civils en général, dont certains exercent au CHT depuis de nombreuses années.

Il est estimé qu'il s'agit, dans cette affaire, d'un problème de rivalités de personnes et non pas d'un problème politique, certains des médecins civils concernés étant « très proches du RPCR ». Ils contestent que les médecins militaires « imposent leur loi » à l'hôpital de Nouméa. Ils soulignent, à propos de leurs compétences, que « tous les chefs de service sont titrés » et que leurs titres sont « reconnus pour leur qualification au même titre que les titres d'interne ou de chef de clinique ». Ils ajoutent que « le motif des médecins en brousse sont des médecins militaires qui « sortent des mêmes facultés que leurs confrères civils et ont donc la même formation hospitalo-universitaire ».

Il est démenté que certains d'entre eux viennent sur le territoire pour « chercher des certificats de spécialités ». « Les médecins militaires n'ont pas besoin de venir ici pour obtenir des diplômes. Ils peuvent obtenir cette même qualification ordinaire en métropole ».

Selon eux, en définitive, les déclarations de M^{me} Fournier-Larregain ne constituent donc qu'un tissu d'invectives, et ils concluent en disant : « Les médecins militaires de Nouméa, à l'insimilé, estiment que certains médecins civils du CHT de Nouméa utilisent la presse pour essayer de régler leur problème, à savoir celui d'éliminer du CHT leurs confrères médecins militaires d'ancien nommés comme eux par le conseil d'administration du CHT, en utilisant des arguments et des accusations mensongères, voire diffamatoires ».

A leurs yeux, « il ne s'agit pas d'un problème calédonien mais d'un problème de rivalités opposant des métropolitains séjournant en Nouvelle-Calédonie. Il ne s'agit pas d'un problème politique mais d'un problème de conflit corporatiste et de conflits de personnes », mais tout de même d'une affaire mettant gravement en cause le corps de service de santé des armées dans son ensemble et dépassant ainsi largement le cadre calédonien.

La réponse de l'Association

En réponse à cette note, dont les auteurs réclament l'anonymat au nom du « devoir de réserve » que leur qualité leur impose, M^{me} Fournier-Larregain souligne pour sa part que, en vertu du statut des praticiens hospitaliers de 1983 qui devait lui être appliqué, elle était en principe nommée « à titre permanent ».

« Je ne polémiquerai pas sur les titres « équivalents » du médecin militaire qui postule comme moi, ajoute-t-elle, mais il ne faut pas oublier la « tactique » à laquelle obéissait ma nomination : mon mari postulait en même temps à un poste de chef de service de chirurgie (en

ayant lui seul parmi les candidats les titres nécessaires pour obtenir ce poste) ; on l'a éliminé et classé après un militaire qui venait en deuxième siège en Calédonie et qui, lui, n'avait qu'un titre en équivalence, demandé lors de son précédent séjour au conseil de l'ordre local. Ainsi, point de mari, point de femme : il paraissait évident que je refusais ce poste si j'avais obéi aux normes du couple de médecins « standard ». C'était donc une façon simple de maintenir le monopole ».

Elle maintient que « les pressions administratives et menaces existaient sur le territoire à l'encontre de certains médecins civils ». « Nombre de mes collègues peuvent en témoigner. Personnellement, je peux affirmer que le DTASS (directeur territorial de l'action sanitaire et sociale), qui faisait l'objet de pressions permanentes de mon chef de service pour obtenir une sanction administrative à mon encontre, m'a dit un jour devant témoin qu'il serait « obligé de me blâmer si je continuais à tenir tête à mon chef, etc. » Quant à ceux de mes collègues qui ont fait l'objet d'une demande de sanctions disciplinaires et qui sont, comme par hasard, mari et femme, je signale qu'ils ont porté plainte contre leur chef de service qui les accusait de « détournement de clientèle ».

Antimilitarisme et cocktails

Elle confirme également le caractère politique des pressions exercées contre elle pour la pousser à quitter le territoire : « Les trois précédentes nominations de notre syndicat, les docteurs Dupuy, Labat et moi-même, ont été l'objet d'antimilitarisme et d'option pro-FRANCS à moins cocktails ». Elle indique que « la commission de nomination du CHT n'a jamais été paritaire » et que « tous les médecins civils nommés à Nouméa ont toujours été en cause dans toutes leurs revendications la composition de cette commission, sa partialité, élimination dans certains choix « académiques ». Elle affirme en actualisant au Conseil d'Etat concernant une nomination aberrante. Les autres « affaires » ont été bloquées par des artifices administratifs : certains médecins militaires en place ne sont pas nommés au journal officiel, ainsi tout recours au tribunal administratif devient impossible ».

Elle affirme que, si, en effet, « les chefs de service sont titrés », en revanche, « il n'y a aucune équivalence entre les titres donnés dans les hôpitaux des armées et ceux donnés dans les CHU ». De même pour la formation pratique, précise M^{me} Fournier-Larregain. « Le problème ne se situe pas là, mais, puisqu'il s'agit d'un hôpital civil, on a du mal à imaginer qu'on puisse préférer des médecins militaires à formation « générale », avec souvent un cursus « africain », à des médecins civils anciens internes et chefs de clinique des CHU métropolitains ».

Elle souligne n'avoir « jamais mis en doute la qualification des médecins de brousse, qu'ils soient civils ou militaires ». « Je ne me permets jamais, dit-elle, de le faire vu les conditions d'isolement, les difficultés matérielles et pratiques qu'ils rencontrent chaque jour avec les Mélanésiens les plus défavorisés ». En revanche, elle maintient son « accusation de non-respect de l'éthique et de la morale de la part de certains des médecins militaires ».

« Ces échanges de propos ne font que confirmer l'existence d'un profond malaise au sein du corps médical de Nouvelle-Calédonie, en particulier à l'hôpital Gaston-Bourret de Nouméa, où coexistent à la fin de 1986 des médecins civils et vingt-trois médecins militaires, ces derniers étant le grand bénéficiaire des postes de chef de service ».

Dans un « Rapport sur le travail régulier dans le corps médical de Nouvelle-Calédonie » rédigé en novembre 1986, un inspecteur général des affaires sociales, le docteur Broly, relevait déjà que le « motif principal d'accord » entre les uns et les autres était, en effet, dans le contexte de « recrutement des médecins » et qu'il se résolvait en « situations graves ».

« L'élection et l'organisation des comités ont été largement servies par les succès des réformes qui a créé une instabilité, une incertitude des décisions de prise en compte des critères positifs des organisations de travail, et en définitive une absence d'adhésion, en somme vaine », souligne ce document en relevant un passage que « la présence de la médecine militaire » était « souvent par honneur de responsabilité » et que M. Montpérou, lui-même, qui avait eu « une assurance, une sécurité et une image respectée du public... » (A.B.)

MESSIDOR
EDITIONS SOCIALES

LA JOINIE

A COEUR OUVERT



MIEUX CONNAITRE LE CANDIDAT COMMUNISTE, SA PERSONNALITE, SES PROPOSITIONS, SES IDEES POUR LA FRANCE. EN LIBRAIRIE 65 F

سكوانة ١١٠٠٠

Politique

La situation en Polynésie française

Les dockers tahitiens semblent avoir perdu la partie

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Surtout ne dites pas aux Tahitiens que le départ de M. Pierre Angeli, haut commissaire de la Polynésie française, était prévu depuis plusieurs semaines. Tous sont persuadés que Paris le rappelle comme l'on punit un fonctionnaire soupçonné, à tort ou à raison, de s'être méchantement confit avec les dockers et d'une folle nuit d'émeute le 23 octobre. Ainsi va Tahiti, grande consommatrice de gouverneurs dans le passé, aujourd'hui croqueuse de hauts commissaires, rejetés comme de vulgaires mouchoirs en papier tous les deux ans.

Pourtant, dans le duel au sabre auquel se livrent toujours les autorités et les dockers, ces derniers ont, pour l'instant, perdu la partie. Le gouvernement territorial — le statut d'autonomie interne n'est pas un artifice — s'est saisi du dossier et s'est engagé à faire voter de nouvelles dispositions visant la restructuration de la main-d'œuvre portuaire et imposant en cas de grève un « service public » minimum.

Cette manière forte a permis la reprise de l'activité du port autonome de Papeete, encore placé sous la protection de la légion étrangère et des gendarmes mobiles. Des agents civils des services de l'équipement et, plus discrètement, quelques dockers assurent le déchargement des navires. Comme cette situation ne peut être que provisoire, le gouvernement présidé par M. Jacky Teurima va devoir convaincre les trois entreprises d'acconage, qui prennent en charge le transbordement des marchandises dans la zone portuaire, de souscrire à son projet et d'embaucher une partie des quelques cinq cents dockers tahitiens, assommés depuis l'incarcération, après les incidents du 23 octobre, de leurs deux principaux responsables syndicaux, MM. Colombel et Pabéd.

« Adolescents manipulables »

Largement impressionnée, Tahiti reste cependant frileuse. De nombreux commerçants chinois et métropolitains du centre-ville continuent de protéger leurs vitrines par de larges panneaux de contre-plaqué. Bref, l'économie locale est loin d'être rassurée, et M. Teurima ne cache pas que « le territoire a perdu ses os de travail », sans compter le coup de griffe porté à son image de marque.

En quittant Tahiti, M. Angeli laisse dans un territoire provisoirement affaibli et durablement confronté à deux gros problèmes.

● Les Français vus par eux-mêmes, selon la SOFRES. — Un tiers des Français (30 %) refuse le cliché droite-gauche, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le lundi 9 novembre, dans le Point (1). Selon cette enquête, 36 % des personnes interrogées se classent à gauche, tandis que 29 % se déclarent de droite. Les courants politiques les plus populaires sont le socialisme (53 %), le gaullisme (47 %) et la gauche (45 %). A l'opposé, les extrêmes sont sévèrement jugés : 78 % des sondés jugent négativement l'extrême droite, et 71 % le communisme et le marxisme. En économie, la participation est plébiscitée par 68 % des consultés, le libre-échange par 68 % et la concurrence par 67 %. En revanche, dirigisme (55 %) et capitalisme (52 %) suscitent une opinion défavorable. Les nationalisations et les privatisations sont, pour leur part, renvoyées dos à dos, les premières obtenant 43 % d'avis négatifs et les secondes 40 %.

(1) Sondage réalisé le 17 au 21 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a été commise dans nos éditions du 12 novembre par le titre d'une phrase prononcée par le ministre de la défense, M. André Giraud, lors de la discussion de son projet de budget à l'Assemblée nationale. M. Giraud s'était donné de l'ampleur des réactions suscitées par les récentes déclarations du président de la République selon lesquelles les missiles préstratégiques n'avaient pas nécessairement vocation à tomber sur le sol de la RFA. M. Giraud ironisait en expliquant que « nos armes n'étaient pas destinées à nos partenaires » (et non adversaires comme écrit par erreur). Enfin, le rapporteur pour avis du Front national était M. Jacques Payrat (et non Peyrot).

Le remplacement du président du gouvernement de la Polynésie française en Nouvelle-Calédonie, décidé le 10 novembre par le conseil des ministres, s'inscrit dans la logique des derniers événements.

Le départ de M. Pierre Angeli était prévu avant même l'émeute du 23 octobre à Papeete, traduisant les difficultés du pouvoir central à résoudre la crise politique et sociale qui secoue la Polynésie.

Le départ de M. Jean Montpezat de Nouméa avait été souhaité avant le réff-

rendant du 15 septembre, par le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, qui a été nommé haut commissaire trop conciliant avec les indépendantistes.

La question est donc de savoir si M. Montpezat pourra mieux s'entendre avec M. Gaston Flosse sans s'aliéner aussitôt l'opposition locale, excédée par ce dernier, ainsi que le président de l'Union pour l'Océanie, M. Braam-Ortega, conseiller territorial, l'a récemment saisi à

M. Mitterrand, à l'Élysée, en dénonçant la « politique d'injustice et d'inégalité » conduite par le gouvernement territorial.

Le nouveau délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Clément Bonhin, sera confronté à un problème analogue et l'expérience de la question basque ne sera pas inutile à cet homme réputé pour son doigt malgré les spectaculaires rafles exécutées sous son autorité, il y a quelques semaines, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

sociaux et économiques, celui du logement et celui du développement. Le manque de logement et des jeunes préoccupe principalement la majorité au pouvoir.

Les autorités doivent, en effet, faire face à une demande de huit cents logements à Papeete, et savent fort bien qu'il leur faudrait un « stock » de deux mille à trois

mille appartements pour en finir avec les zones d'habitat insalubre.

D'autre part, quelque trois mille jeunes arrivent chaque année sur le territoire, sans grande qualification.

M. Gaston Flosse, président du parti majoritaire et secrétaire d'État chargé du Pacifique sud, n'est pas le dernier à s'inquiéter de ces adoles-

cents « disponibles et facilement manipulables par les mouvements indépendantistes ».

Mardi, quinze d'entre eux ont été condamnés à des peines allant de quinze jours à quatre mois d'emprisonnement au cours d'une nouvelle audience correctionnelle sur les événements du 23 octobre.

L'économie de la Polynésie française demeure d'autre part très lar-

gement sous-développée et tributaire d'une quasi-monoculture agricole et minière.

Sur une population de cent quatre-vingt-cinq mille habitants vivant sur un territoire fragmenté, que l'Europe, l'armée fait vivre, directement, près de vingt-mille selon certaines

Aucune économie de substitution en dehors du tourisme — encore timide — n'a pour l'instant percé. Tahiti n'en est pas moins une société de consommation aux injections revigorantes d'argent en provenance de la métropole à toute une gamme d'aide sociale mise en place par le parti de M. Flosse.

La fragilité sociale et économique de Tahiti ne semble pourtant guère propice à l'opposition, qu'elle soit modérée ou indépendantiste. Le jeu politique sans pitié s'articule ici indéniablement autour de M. Flosse.

On est pour ou contre, féroce-

ment. L'absence d'alternative, en raison de la désunion des adversaires de la majorité, malgré certains rapprochements récents, conduit à des tensions brusques et explique en partie la politisation du conflit en doctrine qui fut l'origine des graves incidents du 23 octobre.

LAURENT GRELSAMER.

L'Info la plus événement.

Delors

Questions à domicile.

avec Anne Sinclair,

J.M. Colombani et A. Tarta.

Jeudi 12 Nov. 20H30.



Il n'y en a qu'une, c'est la Une

LINTAS-PARIS

Société

Les attentats de 1986 à Paris

De nouvelles expertises sur les explosifs utilisés confirment la participation d'un réseau pro-iranien

Petit à petit, les soupçons se précisaient. De nouvelles expertises, demandées par M. Gilles Boulogne, juge d'instruction chargé du dossier des attentats qui ensanglantèrent la capitale au printemps et à l'automne 1986, posent aujourd'hui la question de savoir si le réseau pro-iranien démantelé par la DST aux mois de mars et avril 1987 n'aurait pas une responsabilité dans tous les attentats commis à Paris durant cette période.

Revendiqués par le Comité de libération des Arabes (CSPPA), ces attentats avaient, dans un premier temps, été attribués au seul « clan Abdallah » par la police judiciaire. Depuis, de nouvelles investigations ont indiqué que le réseau pro-iranien avait au moins joué un rôle de soutien logistique, en fournissant notamment les explosifs et en assurant l'hébergement à Paris des poseurs de bombes, dont un certain Bassam, venu spécialement de Beyrouth pour la circonstance.

Trois des membres du réseau, un Tunisien, Fouad Ali Saleh, et deux Marocains, Abdel Hamid Bedaoui et Omar Agnau, sont d'ailleurs incriminés dans la complexité de l'attentat commis le 8 septembre 1986 à l'Hôtel-de-Ville et pour

Interpellés en mars et avril 1987 par la DST, les membres du réseau pro-iranien soupçonnés d'avoir servi de soutien logistique aux poseurs de bombes des attentats parisiens de 1986 pourraient bientôt faire face à de nouvelles accusations. Trois d'entre eux sont déjà inculpés de complicité d'assassinats dans l'attentat de l'Hôtel-de-Ville et dans celui de la rue de Rennes. De nouvelles expertises tendent à prouver qu'ils pourraient également avoir joué un rôle dans trois autres attentats, manqués ceux-là : celui de la Tour Eiffel et ceux du RER.

celui de la rue de Rennes, perpétré le 17 septembre.

Mais, depuis, l'enquête a progressé, grâce aux travaux de la police scientifique. Le 4 avril 1986, alors que plusieurs attentats « salués » à Paris le changement de majorité, une charge explosive fut retrouvée sur un troisième étage de la Tour Eiffel. La bombe, dont la paternité n'avait pas été revendiquée, était constituée de CA. Une bombe identique, faite des mêmes ingrédients, avait été découverte le 20 mars dans le RER. Enfin, le 4 septembre, une nouvelle bombe était une fois de plus découverte dans le RER. Comme les deux précédentes, elle était constituée de CA.

Les premières analyses avaient permis de dire que les explosifs de la Tour Eiffel et du RER étaient comparables aux kits découverts en forêt de Fontainebleau plusieurs mois plus tard, le 26 mai 1987. Plusieurs semaines de fouilles mobilisèrent d'importants moyens humains et matériels pour localiser ces derniers explosifs cachés par les pro-iranien dans une poubelle qui recelait également 11,7 kilos d'un mélange d'héroïne, de morphine et de caféine.

Un avocat français M^e de Ricci président du conseil des barreaux européens

M^e Denis de Ricci, avocat au barreau de Paris, a été élu à Milan président du conseil des barreaux de la Communauté européenne. Cet organisme représente l'ensemble des avocats des pays membres de la Communauté économique européenne, aussi bien auprès des instances communautaires que du Conseil de l'Europe et des juridictions qui sont la Cour de justice de Luxembourg et la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Le conseil des barreaux de la Communauté européenne est le seul organe de coordination au sein duquel les barreaux nationaux s'efforcent d'harmoniser leurs propositions, dans la perspective des prochaines échéances européennes.

Inscrit au barreau de Paris depuis 1945, M^e Denis de Ricci est le deuxième avocat français, après le bâtonnier Albert Brunot, appelé à la présidence du conseil des barreaux de la Communauté européenne. Spécialiste du droit des sociétés, de celui des transports ainsi que des arbitrages internationaux, il a été président de la Confédération nationale d'avocats devenue aujourd'hui la Confédération syndicale des avocats.

Nouvelles incriminations possibles

Mais ces explosifs comparables étaient-ils identiques ? De nouvelles analyses granulométriques, plus précises que les précédentes, permettent aujourd'hui de dire que les explosifs de la Tour Eiffel et ceux de Fontainebleau sont, non seulement de même nature, mais proviennent aussi du même lot. Des recherches semblables sont en cours sur les explosifs du RER. Au vu des premiers résultats, les spécialistes pensent s'ouvrir aux mêmes conclusions. De nouvelles incriminations pourraient, dans les prochains jours, confirmer cette découverte.

Celle-ci n'a été rendue possible que parce que les explosifs de la Tour Eiffel et du RER avaient été analysés dans les mêmes conditions. Les seules traces relevées lors des attentats réussis ne permettent pas, en revanche, une comparaison aussi précise. Qui plus

est, les bombes n'ont pas toutes été fabriquées à la même époque. Certaines étaient constituées de poudre, d'autres, notamment celle de la rue de Rennes, de pentrite. C'est pourquoi les motifs d'incrimination qui pèsent sur les membres du réseau pro-iranien se reposent pas sur les analyses des explosifs, mais sur les aveux et les témoignages des uns et des autres. A signaler, toutefois, que les policiers ont découvert dans les effets personnels de Fouad Ali Saleh, de son arrestation, un morocain de papier sur lequel était inscrit le mot « pentrite ». Fouad Ali

est, les bombes n'ont pas toutes été fabriquées à la même époque. Certaines étaient constituées de poudre, d'autres, notamment celle de la rue de Rennes, de pentrite. C'est pourquoi les motifs d'incrimination qui pèsent sur les membres du réseau pro-iranien se reposent pas sur les analyses des explosifs, mais sur les aveux et les témoignages des uns et des autres. A signaler, toutefois, que les policiers ont découvert dans les effets personnels de Fouad Ali Saleh, de son arrestation, un morocain de papier sur lequel était inscrit le mot « pentrite ». Fouad Ali

LYON de notre bureau régional

La découverte récente d'un cadavre dans le petit village d'Éperay, près d'Angers (le Monde du 28 octobre) a suscité l'énigme de la disparition, en avril dernier, de M^{lle} France Vu Dinh, domiciliée à Sèvres, près d'Anancy (Hauts-Savoie) et du docteur Michel Astoul, domicilié à Châteauneuf (Alpes-Maritimes).

Le 27 avril 1987, les gendarmes d'Anancy ont été informés de la disparition de M^{lle} France Vu Dinh, par son ami, M^{me} Bernard Dumont. Dans la même soirée, le docteur Michel Astoul, disparaitrait. M^{lle} France Vu Dinh, une jeune femme de quinze ans, était fiancée, par un homme masqué et armé, à monter dans leur voiture et à emprunter une petite route de montagne. Ils furent immédiatement séparés, les gendarmes n'ayant pu retrouver le véhicule ni son fils, abandonné à l'écart. Leur agresseur, à en croire deux témoins, était pris en chasse par les gendarmes, mais parvint à leur échapper, en abandonnant son véhicule et en s'enfuyant à pied à travers un lotissement.

L'enquête n'a guère progressé, jusqu'à la découverte, à la fin du mois d'octobre, à Éperay, du cadavre d'un homme, tué d'une balle dans la tête, et dont la mort remonterait à plusieurs mois. Si les résultats de l'autopsie ne sont pas encore connus, de fortes suspicions laissent penser qu'il pourrait s'agir du docteur Astoul. Les gendarmes de Chambéry, chargés de l'enquête après ouverture d'une information pour « homicide volontaire contre X... », ont découvert le cadavre d'un homme de même corpulence que celui du jeune médecin, et vêtu,

Salch a aussi expliqué qu'ayant entendu ce mot à la radio, il l'avait inscrit sur un papier pour parfaire ses connaissances de la langue française.

L'implication de plus en plus profonde du réseau pro-iranien dans les attentats de 1986 risque de compliquer les négociations en cours autour du contentieux de la « guerre des ambassades ». Les enquêteurs sont en effet de plus en plus persuadés que M. Wahid Gordji, toujours retenu dans l'ambassade d'Iran, à Paris, depuis l'été dernier, a joué un rôle dans la préparation des attentats, du moins en ce qui concerne le financement de l'opération.

Mais le maintien du « siège » de l'ambassade de Téhéran à Paris n'est-il pour objet que d'amener M. Gordji devant le juge Boulogne ou « l'interprète » pourrait-il servir de monnaie d'échange contre la libération de français détenus au Liban ?

GEORGES MARION.

Mis en cause par « l'Événement du jeudi »

M. Etienne Dailly dément une accusation de fraude fiscale

« Les déclarations d'armement sont évidemment géométriques avec les hommes politiques », écrit dans son dernier numéro « l'Événement du jeudi » en affirmant que M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat, sénateur (gauche démocratique), de Seine-Maritime, aurait touché 2,6 millions de francs, « à titre d'avance sur commissions et honoraires », de la Société des Mécaniciens de Pont-sur-Sambre (SAMP), société d'armement spécialisée dans la fabrication de bombes A, affirmation démentie aussitôt par M. Dailly. Cette somme n'aurait fait l'objet d'aucune déclaration fiscale, tant de la part de M. Dailly que de la SAMP, ce qui a valu à cette dernière un contrôle suivi d'un redressement.

Selon l'« Événement du jeudi », M. Dailly aurait servi de négociateur lors d'un contrat par la SAMP d'une usine à Cugny (Aisne) et reçu, en 1983, une première avance de 1,25 million, puis l'année suivante un reliquat de 1,35 millions de francs. L'absence de déclaration fiscale devant à l'époque assurer au feu M. Millman, président de la SAMP, d'expliquer par le désir de garder secrètes les négociations engagées pour le rachat de l'usine de Cugny.

Le fisc, qui avait contrôlé les comptes de la SAMP, s'est ensuite intéressé à M. Dailly. L'« Événement du jeudi » publie le fac-similé d'une lettre, datée de novembre 1985, émanant de M. Yves Olivier, l'époque directeur des impôts, demandant à son ministre, M. Henri Emmanuelli, des « directives pour la suite à donner à cette affaire ». M. Olivier précise en effet que M. Dailly « devrait être invité à déposer des déclarations d'impôt sur les grandes fortunes au titre de 1984 et 1985 (...). Les attestations qu'il a fournies pour justifier du montant de son passif professionnel ne peuvent être tenues probantes ». L'hebdomadaire indique que M. Dailly a refusé de répondre à cette demande.

M. Dailly a opposé, mercredi 11 novembre, « le dément le plus formel » aux affirmations de l'« Événement du jeudi », précisant qu'il avait demandé un droit de réponse à l'hebdomadaire, dont la bonne foi n'a pu, à l'évidence, qu'être surprise. Le vice-président du Sénat s'abstiendra « de tout commentaire et de toute polémique » jusqu'à la publication de ce droit de réponse. Mais, ajoute-t-il, « je ne renonce pas pour autant à ma foi dans l'équité, des propos diffamatoires proférés par quiconque à mon égard ».

Depuis août 1984 dans le Sud-Est

Trois ans d'enquête sans résultat pour une succession de disparitions

1985, de Marie-Agnès Billoud, dix-neuf ans et le 22 mai 1986, de Marie-Thérèse Bonfant, vingt-cinq ans. Les deux jeunes filles ont fait appel de cette décision. Marie-Agnès Billoud était dans un véhicule avec son père, la Renault 5, à la culture de Chambéry et avait l'intention de rejoindre son domicile à Pontcharra, en auto-stop. Elle a été aperçue par un policier, qui a constaté l'état de sa fille, psychiquement très fragile, les parents avaient envisagé la possibilité d'un fugue, avant de croire à un enlèvement.

Un an plus tard, Marie-Thérèse Bonfant, mariée et mère de deux très jeunes enfants, disparaissait alors qu'elle distribuait des journaux dans les boîtes à lettres des immeubles de Pontcharra. Son mari découvrit, quelques heures plus tard, sa voiture, garée en double file dans une impasse, ouverte avec à l'intérieur, son sac, ses clés et tous ses papiers. Le mari de La Rochette, où elle était domiciliée Marie-Thérèse Bonfant, rassemblée de très nombreux bénévoles pour fouiller la région, et distribués dans toutes les communes avoisinantes le signalement de la jeune femme. La Croix-Rouge départementale envoya même une centaine de ses membres participer aux recherches, et les listes des radiostations, alertés par le préfet de la région. Le mari de La Rochette, M. Charles Bich, s'est efforcé de rassurer la population, gagnée par une « psychose ».

Aujourd'hui, le mari de Marie-Thérèse Bonfant a quitté La Rochette avec ses enfants, et a changé d'emploi. La mère de la jeune femme, d'un très modeste milieu ouvrier, ne peut se consacrer à une disparition volontaire. D'une petite voix douce, elle affirme : « Ma fille était une femme modeste, heureuse. On espère qu'elle reviendra le plus tôt possible. » Mélant dans ses propos le passé, le présent et le futur, elle murmure : « C'est tellement dur de vivre comme ça... »

1985, de Marie-Agnès Billoud, dix-neuf ans et le 22 mai 1986, de Marie-Thérèse Bonfant, vingt-cinq ans. Les deux jeunes filles ont fait appel de cette décision. Marie-Agnès Billoud était dans un véhicule avec son père, la Renault 5, à la culture de Chambéry et avait l'intention de rejoindre son domicile à Pontcharra, en auto-stop. Elle a été aperçue par un policier, qui a constaté l'état de sa fille, psychiquement très fragile, les parents avaient envisagé la possibilité d'un fugue, avant de croire à un enlèvement.

Un an plus tard, Marie-Thérèse Bonfant, mariée et mère de deux très jeunes enfants, disparaissait alors qu'elle distribuait des journaux dans les boîtes à lettres des immeubles de Pontcharra. Son mari découvrit, quelques heures plus tard, sa voiture, garée en double file dans une impasse, ouverte avec à l'intérieur, son sac, ses clés et tous ses papiers. Le mari de La Rochette, où elle était domiciliée Marie-Thérèse Bonfant, rassemblée de très nombreux bénévoles pour fouiller la région, et distribués dans toutes les communes avoisinantes le signalement de la jeune femme. La Croix-Rouge départementale envoya même une centaine de ses membres participer aux recherches, et les listes des radiostations, alertés par le préfet de la région. Le mari de La Rochette, M. Charles Bich, s'est efforcé de rassurer la population, gagnée par une « psychose ».

Aujourd'hui, le mari de Marie-Thérèse Bonfant a quitté La Rochette avec ses enfants, et a changé d'emploi. La mère de la jeune femme, d'un très modeste milieu ouvrier, ne peut se consacrer à une disparition volontaire. D'une petite voix douce, elle affirme : « Ma fille était une femme modeste, heureuse. On espère qu'elle reviendra le plus tôt possible. » Mélant dans ses propos le passé, le présent et le futur, elle murmure : « C'est tellement dur de vivre comme ça... »

PASCALE ROBERT-DIARD

Avis de recherche

LYON de notre bureau régional

Une agence de publicité de Chambéry (Savoie), Pub'Info, a eu l'idée d'apposer au dos des tickets horodateurs de parking des annonces pour des campagnes caritatives ou des avis de recherche, financés par des mécènes. Dès janvier 1988, ces tickets imprimés feront leur apparition dans plusieurs villes de la région Rhône-Alpes. Sur cinquante mille d'entre eux, seront imprimées les photos des deux jeunes filles disparues en août 1984, avec un numéro de téléphone.

Pour ce projet, l'Agence Pub'Info a reçu l'appui des préfetures des différents départements de la région, qui se déclarent prêts à diffuser régulièrement sous cette forme des appels à témoins. Dans la seule ville de Chambéry, les responsables de l'agence ont calculé

que près de deux cent mille tickets étaient distribués chaque matin. Ce chiffre s'élève à trois millions à Grenoble, ce qui permet d'atteindre un public beaucoup plus important que par les affiches apposées sur les panneaux municipaux ou dans les gendarmeries. Par contre, l'agence s'engage à réserver un tiers de la surface de chaque ticket à « un avis de recherche » ou à « un avis de recherche », les deux autres tiers étant destinés à la publicité « pure ». Pub'Info a déjà passé des accords avec le ministre de la Santé pour diffuser des informations sur le SIDA (en donnant le code d'accès du service santé sur Minitel), et avec des associations pour les dons d'organes ou de lutte contre le cancer. Lancé à Chambéry, ce ticket, destiné à mieux être distribué dans toute la France.

P. R. D.

OFFICIERS MINISTERIELS VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue de Valenciennes, 75013 Paris

Vente sur saisie immobilière au palais de justice de Paris Jeudi 19 novembre 1987 à 14 h
Dans une maison sis
8, rue de Belzunce
à Paris (10^e)
APPARTEMENT
(1 pièce princ. au 4^e étage, bdt. B)
MISE A PRIX : 1 000 000 F
S'adresser : S.C.P.A. Courtois, Lecoq, Ribadeaux-Dumas, avocats, 17, avenue de Lamballe Paris 16^e. Tél. : 45-24-46-40.

Adjudication le 25 novembre 1987 à 11 h 30 au palais de Justice de Versailles
ANCIEN CORPS DE FERME AMÉNAGÉ
BANGAR - ÉCURIE ET AUTRE BATIMENT - Contenance 151 65 m²
à TACONNIÈRES (78) CANTON DE HOUDAN
6, RUE DES VIGNES - MISE A PRIX : 250 000 F
S'adr. : M^e Misset, avocat à Versailles, 89, bd de la Reine. Tél. : 39-50-02-31

Vente au palais de Justice de Bobigny, le MARDI 24 NOV. à 13 h 30
APPARTEMENT à NOISY-LE-GRAND (93)
Bâtiment S, 2^e étage, escalier 37, porte E, comprenant : entrée, séjour, 2 chambres, salle de bains, v.-c., cuisine, séchoir, v.a., placards, balcon, C.A.V.E.
MISE A PRIX : 250 000 F
S'adresser à M^e Bernard Écume, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, Membre de la S.C.P.A. ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Ledoux 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 48-54-90-87

Vente au palais de Justice de Bobigny, le MARDI 24 NOV. à 13 h 30
PAVILLON à MONTREUIL-sous-BOIS (93)
130, boulevard Aristide-Briand
Élevé sur sous-sol total avec chauffage - rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour, bureau - 1^{er} étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 2^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 3^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 4^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 5^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 6^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 7^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 8^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 9^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 10^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 11^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 12^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 13^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 14^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 15^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 16^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 17^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 18^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 19^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 20^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 21^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 22^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 23^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 24^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 25^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 26^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 27^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 28^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 29^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 30^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 31^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 32^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 33^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 34^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 35^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 36^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 37^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 38^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 39^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 40^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 41^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 42^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 43^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 44^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 45^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 46^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 47^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 48^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 49^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 50^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 51^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 52^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 53^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 54^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 55^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 56^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 57^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 58^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 59^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 60^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 61^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 62^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 63^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 64^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 65^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 66^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 67^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 68^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 69^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 70^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 71^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 72^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 73^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 74^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 75^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 76^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 77^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 78^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 79^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 80^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 81^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 82^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 83^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 84^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 85^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 86^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 87^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 88^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 89^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 90^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 91^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 92^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 93^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 94^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 95^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 96^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 97^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 98^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 99^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 100^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 101^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 102^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 103^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 104^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 105^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 106^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 107^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 108^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 109^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 110^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 111^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 112^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 113^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 114^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 115^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 116^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 117^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 118^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 119^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 120^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 121^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 122^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 123^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 124^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 125^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 126^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 127^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 128^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 129^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 130^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 131^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 132^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 133^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 134^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 135^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 136^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 137^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 138^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 139^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 140^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 141^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 142^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 143^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 144^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 145^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 146^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 147^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 148^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 149^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 150^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 151^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 152^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 153^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 154^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 155^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 156^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 157^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 158^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 159^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 160^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 161^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 162^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 163^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 164^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 165^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 166^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 167^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 168^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 169^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 170^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 171^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 172^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 173^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 174^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 175^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 176^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 177^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 178^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 179^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 180^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 181^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 182^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 183^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 184^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 185^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 186^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 187^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 188^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 189^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 190^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 191^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 192^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 193^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 194^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 195^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 196^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 197^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 198^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 199^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 200^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 201^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 202^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 203^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 204^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 205^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 206^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 207^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 208^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 209^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 210^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 211^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 212^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 213^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 214^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 215^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 216^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 217^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 218^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 219^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 220^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 221^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 222^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 223^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 224^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 225^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 226^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 227^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 228^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 229^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 230^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 231^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 232^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 233^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 234^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 235^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 236^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 237^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 238^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 239^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 240^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 241^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 242^e étage : 2 chambres, v.-c., salle de bains - 243

Société

Des beurs à Verdun

Le « charter pour les droits civiques » de l'association France Plus a été déposé, mercredi matin 11 novembre, une gerbe « à la mémoire des Africains morts pour la France » au cimetière musulman de Douaumont, près de Verdun. « Au moment où l'on engage une réflexion sur le nationalisme français, il était important de rafraîchir la mémoire des Français en leur rappelant que cinq cent mille Africains ont versé leur sang pour la défense de ce pays pendant les deux dernières guerres mondiales », a déclaré le président de France Plus, M. Areski Dalmani, en précisant que la cérémonie se renouvellera chaque année. Le « charter pour les droits civiques » est composé de dix jeunes beurs qui effectuent un pèlerinage de cinquante jours à travers la France, afin d'inciter les jeunes Français issus de l'immigration et les fils de harkis à s'inscrire sur les listes électorales.

« Demain, je serai président »

LILLE de notre correspondant

« Hier, on parlait de droit à la différence. Aujourd'hui, nous disons droit à la ressemblance. » Ils sont une dizaine d'enfants d'immigrés de la « seconde génération ». Ils se sont promis « ambassadeurs des droits civiques » et font depuis le 18 octobre un tour de France à bord d'un charter pour l'intégration (soit vingt billets négociés avec Air Inter) en arborant le petit badge bleu de leur association, France-Plus. Leur objectif immédiat : l'inscription des jeunes Français issus de l'immigration sur les listes électorales et la rencontre avec les élus politiques de tous bords. Après Toulouse, Lyon, Marseille, Bordeaux et Nice, ils étaient à la fin de la semaine dernière à Lille, Roubaix, Dunkerque. Ils allaient ensuite à Strasbourg et poursuivront leur périple jusqu'à leur retour à Paris, où ils attendent d'être reçus par M. Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale et par M. Mitterrand, à l'Élysée.

Ils ont entre vingt et vingt-cinq ans viennent des cités HLM des banlieues ou des camps de harkis, ils sont musulmans ou « pas religieux ». Ils sont sans complexe ni d'argent, ils déclarent en avoir assez des discours « bonne conscience » et de tous ceux qui parlent à leur place. Alors, ils parlent, parfois un peu vite — au risque de choquer, de provoquer...

À travers toute la France, ils se baladent avec leurs affiches, où l'on peut voir un gamin très bronzé et très bouclé proclamer « Demain, je serai président » et vont dans les cités à la rencontre des jeunes qui leur ressemblent.

Première étape : l'élection présidentielle. Les militants de France Plus estiment à 1,5 million le nombre de Français issus de l'immigration. 900 000 sont inscrits sur les listes électorales. Il en reste 600 000 à inciter à le faire. 600 000, c'est le chiffre qui fit la différence en mai 1981. Voilà, pensent-ils, qui peut donner du poids pour se faire entendre. À l'issue de leur tour de France, ils s'adresseront aux candidats. Ils leur soumettront une plaquette sur ce qu'ils auront vu dans le pays et leur demanderont ce qu'ils proposent pour plus d'intégration, à l'école, dans le travail, dans leur quartier... Ils publieront les réponses avec, en principe, pour seule consigne de vote : « Voter pour vous ».

Seconde étape : les municipales. Ils iront « négocier avec les élus ou les candidats dans les villes » pour s'assurer en particulier de la présence sur les listes de Français issus de l'immigration. Le message semble être bien reçu du côté des politiques. Partout ou presque, les « ambassadeurs des droits civiques » se voient ouvrir les portes des maires et des permanences des partis...

Il n'y aura pas aux municipales de consigne de vote national. Ce sera à chaque groupe local de se déterminer pour telle ou telle liste, en fonction de ce qu'il aura obtenu, voire de constituer sa propre liste, voire de négocier un second tour...

Pour bien montrer que les jeunes issus de l'immigration sont des « Français à part entière », ils ont déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts de Lille, accompagné de M. Pierre Mauroy. Le lendemain, ils étaient à Verdun.

JEAN-RENÉ LORIE.

RELIGIONS

Les évêques français adoptent un plan de solidarité pour le tiers-monde.

L'assemblée plénière des évêques s'est achevée à Lourdes, le mardi 10 novembre, par un discours du nouveau président, le cardinal Decourtray, et par l'adoption d'un message destiné à tous les catholiques, intitulé « la solidarité : une urgence ».

« Le président de l'épiscopat n'a pas d'autre pouvoir que celui de servir le pouvoir pastoral des évêques qui l'ont mandaté et l'esprit qui l'ont mandaté », a dit le cardinal Decourtray, clôturant l'assemblée de Lourdes.

Le cardinal de Lyon conteste le mot de « patron », l'élection d'un cardinal — et particulièrement de celui-ci — est « particulièrement d'une importance capitale » pour l'épiscopat de renforcer son poids dans le débat public français et son influence à Rome.

Il n'a fait sans ambiguïté, sur des questions comme l'immigration, la protection sociale et surtout la défense de l'enseignement religieux menacé par les pouvoirs publics, marquant un refus de la « privatisation » du rôle de la religion dans la société.

En revanche, pour le deuxième dossier important — celui de la « solidarité » des catholiques envers les nouvelles formes de pauvreté et l'aide au tiers-monde, — l'épiscopat s'est montré beaucoup plus flottant.

Les sommes versées par les fidèles pour les secours d'urgence (catastrophes naturelles ou alimentaires), pour le développement des pays du tiers-monde et l'aide aux Églises pauvres (les missions), restent à un niveau très élevé : 385 millions de francs collectés en 1985 par des organismes aussi différents que le Comité catholique, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), les Œuvres pontificales missionnaires, etc. Mais l'Église n'est pas assurée, pour l'avenir, de garder son statut de plus gros entrepreneur de charité en France.

En effet, la sensibilisation de l'opinion à la question du développement du tiers-monde est en baisse. De nouvelles formes de coopération humanitaire surgissent. Les organismes catholiques eux-mêmes, comme le Secours catholique et le CCFD, se font parfois concurrence. Enfin, les campagnes venues de la droite et du troisième droit ont tenté d'atteindre le cœur du CCFD.

« La solidarité est une dimension constitutive de la mission de l'Église et de l'humanité chrétienne », affirme un texte final de résolution. L'Église reprend par Mgr Decourtray dans son intervention la clôture : « C'est une bien superficielle et bien pauvre de l'humanité chrétienne que celle qui sépare, et parfois même oppose, la disponibilité intérieure à l'esprit de Dieu et l'ouverture aux questions sociales d'une manière en mal de justice et en panne d'espoir ».

Les évêques se sont donc engagés à relancer la « solidarité », mais aussi à la charité. Une de leurs priorités est de rendre plus visibles les prêtres homosexuels, et d'être plus présents, le dimanche 11 novembre, par le synode général réuni à Lourdes.

Le message commun des homosexuels et lesbiennes, qui compterait 25 000 adhérents, un des objectifs de l'Église serait de rendre plus visibles les prêtres homosexuels. Le synode général a adopté, par 388 voix contre 19, un texte soulignant que « l'homosexualité n'est pas un péché », mais que l'homosexualité n'était pas un motif d'exclusion de l'Église.

rents efforts menés par les organisations catholiques, dont les actions sont multiples : de l'aide au quart-monde en France au développement en Afrique ; via la médiation des Églises en matière aux relations à travers le monde.

Mais aucun des évêques n'a été par cette concertation n'a été clairement énoncé. De vieilles divergences existent, notamment sur le point de savoir si les aides venues de France devaient transiter ou non par le canal des Églises locales, mais elles n'ont pas été réglées à Lourdes.

Soutenu par des évêques intervenus dans ce sens au cours du débat, le CCFD fait valoir, par exemple, que dans les pays où man-

quent les Églises, il est préférable de s'adresser à des réseaux de partenaires locaux de développement, avec les risques d'erreur que cela représente. Le texte final adopté à Lourdes dispose seulement que : « pour les actions de solidarité, on recherchera la coopération avec les Églises chrétiennes ».

Le plan de solidarité adopté par les évêques manque de perspectives mobilisatrices. L'épiscopat ne compte cependant pas en France à cet égard s'inspirer de la méthode utilisée par les évêques américains : organiser un « dialogue » public, sur plusieurs années, sur le sujet en vue la peine.

HENRI TINCO.

Une cérémonie interconfessionnelle à Lyon

Écumenisme antirévisionniste

LYON

du bureau régional

Au nom de « l'exigence biblique de la mémoire », les responsables spirituels des Églises chrétiennes et de la communauté juive de France se sont réunis à Lyon, le dimanche 11 novembre, pour une cérémonie très simple, destinée à répliquer aux thèses révisionnistes sur le génocide du peuple juif.

La déclaration commune, publiée à cette occasion, est signée par le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, le cardinal Albert Decourtray, nouveau président de la conférence épiscopale catholique, Mgr Melançon, président du Comité interconfessionnel orthodoxe, et par M. René-Georges Sirat, grand rabbin de France. Elle précise : « L'Église de Dieu est une seule et indivisible. Elle nous rappelle la mémoire de la promesse nous pressée de être une refusée de tout ce qui, dans l'histoire, cherche à banaliser la mémoire de l'histoire que nous sommes traversés. (...) Nous sommes ensemble le peuple porteur d'une mémoire. Elle nous lie à la vérité, aussi tragique soit-elle, à la lucidité, à la justice et à l'espérance ».

« L'Église de Dieu est une seule et indivisible. Elle nous rappelle la mémoire de la promesse nous pressée de être une refusée de tout ce qui, dans l'histoire, cherche à banaliser la mémoire de l'histoire que nous sommes traversés. (...) Nous sommes ensemble le peuple porteur d'une mémoire. Elle nous lie à la vérité, aussi tragique soit-elle, à la lucidité, à la justice et à l'espérance ».

La rencontre, qui pour les raisons de sécurité ne se déroula qu'avec quelques dizaines de participants religieux, fut achevée par la projection d'extraits du Shoah, en présence du réalisateur du film, M. Claude Lanzmann.

J.-L. S.

130 MILLIONS
377 600 SECONDES
D'ICI 1992.
PRENONS DE L'AVANCE
SUR LE FUTUR.

1987 - Avec une nouvelle formule unitaire plus qualitative, la dimension professionnelle européenne du SICOB se renforce encore. 1988 - Le SICOB prépare le grand rendez-vous économique et technologique de 1992. Ensemble, nous gagnerons le pari européen. Face à ce challenge, c'est ensemble que nous réussirons car la synergie entre tous les métiers de l'entreprise est indispensable. En avril 88 et plus que jamais, le SICOB s'attachera à fédérer l'ensemble des technologies de communication de l'entreprise, fidèle à sa vocation depuis 38 ans. Le SICOB tient le pari européen avec un seul but : programmer le succès pour tous en 1992.

SICOB
LES RACINES DU FUTUR.

Société

DÉFENSE

Selon un rapport parlementaire

La crise économique freine la reconversion des militaires

Aujourd'hui, 14 % des militaires retraités à l'âge de cinquante ans retrouvent un emploi dans le civil, c'était le cas pour 78 % d'entre eux. Le rapprochement de ces deux chiffres montre combien la crise économique freine la reconversion de cadres, officiers et sous-officiers, dont l'armée se sépare en leur imposant de prendre leur retraite précocement. C'est en substance la conclusion d'un rapport de M. Guy-Michel Chauveau, député socialiste de la Sarthe, publié, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée, en marge de débat sur le budget militaire.

Une enquête de l'observatoire de la condition militaire, créé au sein du ministère de la défense, dresse le bilan des réinsertions professionnelles de militaires d'active en 1986. Selon M. Chauveau, qui rend compte de cette enquête, 42,50 % d'entre eux exerçaient un emploi quand 19 % en cherchaient et que 39,5 % avaient décidé de ne plus avoir d'activité rémunérée.

Par rapport à une situation similaire datant de 1984, c'est dans le corps des sous-officiers et, plus spécialement, dans celui des officiers maritimes (les sous-officiers de la marine) que le pourcentage des militaires sans emploi avait tendance à progresser.

Pour les officiers, ce sont les relations personnelles qui sont déterminantes pour trouver un emploi civil. La durée de la recherche est relativement courte

(pour 84 % d'entre eux en moins de six mois) et beaucoup d'officiers connaissent même leur future occupation avant de partir de l'armée. La plupart des officiers - 62 % selon le rapport de M. Chauveau - exercent une profession du secteur tertiaire, l'industrie privée embauchant de moins en moins dans l'armée de l'air et la marine.

La moitié des officiers supérieurs (du grade de commandant et au-dessus) touchent moins de 12 000 francs par mois et 8 500 francs pour les officiers subalternes (du grade de capitaine et au-dessous). Les trois quarts ont encore des enfants à charge et les deux tiers des épouses qui n'ont pas de profession.

Pour les sous-officiers, en revanche, les relations personnelles jouent moins dans la recherche d'un « job ». La durée de la recherche est plus courte encore (38 % d'entre eux trouvent sans délai et 50 % en moins d'un mois). Les trois quarts d'entre eux servent dans le secteur tertiaire, avec un fort pourcentage (plus de 28 %) dans la fonction publique. Cependant, 86 % des sous-officiers reconvertis ont une rémunération inférieure à deux fois le SMIC.

C'est une tradition, instaurée par des textes législatifs et réglementaires, qui fixe aux cadres de carrière, dans les armées françaises, des limites d'âge précises, de façon à disposer, par le biais de carrières courtes, de personnels d'encadrement les plus jeunes qui soient auprès du contingent. Par exemple, des sous-officiers sont recrutés pour huit ou quinze ans, alors que les officiers peuvent demeurer au sein de l'armée durant vingt-cinq années.

Pour cette raison, observe le parlementaire au nom de la commission de la défense, il est essentiel de prendre des mesures pour renforcer les dispositifs de reconversion. Le ministère de la défense a des responsabilités dans les systèmes de détachement ou encore dans des aides éventuelles à la création d'entreprise.

SPORTS

RUGBY : victoire de la France sur la Roumanie (49 à 3)

Le Janus de l'ovale

L'équipe de France de rugby a battu 49-3 celle de Roumanie mercredi 11 novembre à Agen. C'était la 6^e victoire consécutive de la sélection nationale contre les joueurs des Carpates depuis 1983. Le trois-quart ailé Philippe Bérat s'est distingué en inscrivant 25 des 49 points français, total de sept essais, six transformations et trois pénalités. Tactiquement, c'était pour Jacques

Fouroux l'occasion de préparer le Tournoi des cinq nations. Et pour Victor Avram, le talonneur remplaçant du XV roumain, l'occasion de disparaître !

Après le banquet de clôture, ce joueur de vingt-quatre ans n'a pas rejoint sa délégation, qui devait repartir à Paris, puis Bucarest le jeudi 12 novembre.

AGEN de notre envoyé spécial

En matière de bourrage de crâne, Jacques Fouroux est un expert, de classe mondiale. La véritable performance de ce rince France-Roumanie est à mettre à son actif : contre toute évidence, il est arrivé à faire croire que les joueurs des Carpates étaient animés d'un véritable désir de revanche, donc extrêmement dangereux pour les Français.

Humiliés lors de la Coupe du monde disputée l'été dernier aux antipodes, les Roumains auraient pu avoir à Agen une réaction de fauves blessés. Mais ce XV, aux avants et aux arrières naguère sauvages, est mort Mart de faim. Teu à l'écart du banquet des cinq nations, il n'a pas pu rassasier son formidable appétit de jeu. Il a, lentement et sûrement, dépeché. Au point que l'équipe nationale prend désormais 50 points à la moindre rencontre internationale. C'est dire que la sélection française n'avait pas beaucoup de souci à se faire en opérant dans la cité de son président Albert Ferrasse.

Or Jacques Fouroux déteste l'insouciance. Ou, plus exactement, il ne supporte pas la manière un peu folle que les artistes tricolores ont de jouer le rugby comme s'ils s'amusaient. Une véritable allergie. Elle n'a fait qu'empêcher avec la défaite en finale de la Coupe du monde contre les Néozélandais. Depuis qu'à Nantes, l'an dernier, son équipe a battu les All Blacks sur un pur jeu, son obsession est de faire adopter à tout prix le même système. Pour y parvenir, il n'avait pas d'autre solution : il devait convaincre ses joueurs de ne pas prendre à la légère les Roumains supposés représenter une menace sérieuse.

Les joueurs français sont de bons poids solides. Ils marchent un pas quand on le leur demande. Ou via donc Karl Jankl, 3^e ligne toulousain à grand rayon d'action étranger son maillot tri-

colore à contre-emploi dans le petit périmètre de regroupement. Franck Mesnel, l'ouvreur du Racing, animateur du fameux « show biz », tapa plus de chandelles en quarante minutes qu'en toute une saison. Et Denis Charvet, le centre toulousain, n'était plus le facteur distribuant le ballon, mais un méchant percepteur le faisant saisir comme par lui-même. Bref, pendant toute une mi-temps, le rugby français a été d'une rigueur absolue. Triste comme une addition de compteable : 6 points d'essais transformés, plus 9 points de pénalités dont 15 points au crédit de Philippe Bérat.

La démonstration était tellement robotique que le public agenais en siffla sa réprobation. Des sifflets qu'on pourrait bien entendre à nouveau au Parc des Princes pour le prochain Tournoi des cinq nations : Jacques Fouroux souhaite que son équipe prenne ainsi à partie les nations britanniques. Il le dit. Les Roumains n'étaient que l'occasion de répéter la partition. Mais celle-ci correspond tellement peu au tempérament national qu'elle fut sans doute à l'origine de surprises faites de main des trois-quarts au cours de ces premières quarante minutes. Heureusement, Jacques Fouroux accepta d'enlever la muselière de ses toulous en seconde mi-temps, feignant de croire que le travail préalable de sùpe des avants avait usé le pack roumain.

Une autre partie commença alors, un véritable rituel de jeu à la française, ponctuée de cinq vrais essais par Ondarts, Andrieu (2) et Lagisquet (2). La facture, à laquelle s'ajouta un essai de pénalité, arriva à être beaucoup plus lourde. Mais cela n'aurait rien changé : la démonstration était suffisante. Le pire devrait finalement nous être épargné lors du prochain tournoi ! D'autant que, lors de la dernière Coupe du monde, les All Blacks n'ont pas ébranlé Jacques Fouroux au point qu'il n'ait pu remporter les provinces des Fédérés dans le jeu à la main. Aussi a-t-il concocté une com-

binaison lors des remises en touche qui, si sa première application, a failli être couronnée par un essai. Pierre Berbizier, le demi de mêlée, a lancé le ballon à la manière des « quarter back » de football américain, loin au-dessus des têtes dans l'alignement, dans les bras de l'ouvreur Franck Mesnel dont la course vers l'en-but n'a manqué, pour aboutir, que du soutien des avants. Le coup était beau. Et le rugby de Jacques Fouroux a son second visage. Lequel ce Janus de l'ovale décidera-t-il d'offrir durant l'hiver contre les quatre nations britanniques ?

ALAIN GRAUDD.

FOOTBALL :

le championnat de France

Monaco à mi-chemin

Tenu en échec à Auxerre (0 à 0) le mercredi 11 novembre pour la 19^e journée du championnat, Monaco a obtenu trois points d'avance sur Bordeaux, vainqueur à Nice (1 à 0), à l'issue des matches aller.

Auxerre et Monaco	0-0
Bordeaux bat Nice	1-0
Nantes et Toulon	1-1
Canne bat Metz	3-2
Marseille et Montpellier	1-1
Saint-Etienne bat Brest	4-0
Laval bat Nîmes	2-0
Le Havre et Paris-SG	0-0
Toulouse bat Le Havre	1-0
Classéons	1. Monaco, 28 pts ; 2. Bordeaux, 25 pts ; 3. Metz, R.F., 23 pts ; 4. Nantes, Saint-Etienne, 22 pts ; 5. Marseille, 21 pts ; 6. Montpellier, Metz, Auxerre, Cannes, 20 pts ; 7. Nîmes, 19 pts ; 8. Toulon, 19 pts ; 9. Nice, Toulouse, Lens, 17 pts ; 10. Laval, Lille, 16 pts ; 11. Paris-SG, 15 pts ; 12. Le Havre, 11 pts.

BERTICOT
CAVE COOPÉRATIVE DE DURAS - 47120 DURAS
PRODUCE OF FRANCE

Côtes de Duras

Appellation d'origine contrôlée de Duras

Distribution à Paris

CAVES ESTÈVE
10, rue de la Carrière - 75004 PARIS
Tél. 42 72 33 05

DEMAIN ! LA QUESTION SUBSIDIAIRE

GRAND CONCOURS

LE MONDE DU VIN

QUESTION N° 47

Où trouve-t-on, à proximité de la Veuve, un pressoir à vis latérale en parfait état de conservation ?

- En Champagne ?
- Saône-et-Loire ?
- dans la Sarthe ?
- dans la Nant Valley ?
- Ardèche ?
- sur le flanc sud du Vésuve ?

QUESTION N° 48

(...) Vigneron marchand de vin à la Courtille. Sa maison était le réceptacle de mendicants. Un esprit vertige a fait courir foule le peuple, les bourgeois et le grand chez lui, au point que ce particulier a gagné autant à montrer que ceux qui des animaux rares gagnent à les montrer à la foire.

De qui s'agissait-il ?

POUR VOUS AIDER :

L'INDICE RTL
Écoutez RTL chaque jour du lundi au samedi à 10 heures. Jean-Pierre Imbach vous dévoile l'indice RTL. Ou tapez sur votre Minitel 36.15 code LEMONDE ou RTL pour retrouver ces indices.

POUR PARTICIPER
Découpez la vignette ci-contre et conservez-la précieusement. Vous devrez la coller sur le bulletin-réponse diffusé dans le Monde à l'issue des questions. Vous noterez également chacune de vos réponses.

TOUS LES JOURS DANS

Le Monde

RTL

VIGNETTE
avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA

Champagne Nicolas Feuillatte
Rosé Brut Premier Cru
Chouilly-France

Champagne Nicolas Feuillatte
Qualité, Élegance

Issu des meilleurs crus de la Champagne, classés de 90 à 100 %, le Champagne NICOLAS FEUILLATTE a été élaboré dans la plus pure tradition champenoise.

Ces crus les plus prestigieux participent à la constitution de nos différentes cuvées : Réserve Particulière, Rosé, Blanc de Blancs, Millésimé, sans oublier l'incomparable Cuvée Palmes d'Or.

QUALITÉ et ÉLÉGANCE sont les privilèges de la jeunesse de notre Maison.

Distribué dans les C.H.R. en région parisienne par

VERNHES PARIS
53, rue du Fossé Blanc
92230 GENNEVILLIERS

Pour de plus amples renseignements, veuillez renvoyer le bulletin ci-joint à l'adresse ci-dessous :

Champagne Nicolas Feuillatte
CHOUILLY-SUR-LOGNON - FRANCE
Tél. 03.50.40.1414 - CVC 830272

NOM : _____
ADRESSE : _____

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Société

REPÈRES

Anthropologie

Le prix Balzan au professeur Tobias

Le premier prix Balzan d'anthropologie sera remis à Berne le 19 novembre au professeur sud-africain Philip V. Tobias, spécialiste mondial de l'origine de l'homme moderne. Le professeur Tobias, qui est un opposant déterminé à l'apartheid, a annoncé qu'il consacrerait le montant de son prix (170 000 dollars) à la création d'un fonds destiné à donner des bourses d'études à de jeunes Noirs. — (AFP.)

Astronomie

Une planète détectée près de Giclas 29-38

Des astronomes américains viennent d'annoncer qu'ils ont détecté, en orbite autour de l'étoile Giclas 29-38 distante de cinquante années-lumière de la Terre, un corps céleste ressemblant, en plus gros, à la planète Jupiter. Cette découverte — à confirmer — est le résultat d'observations qui seront présentées dans le prochain numéro de la revue scientifique *Nature*, et qui ont été menées au mois d'août à Hawaï par M. Benjamin Zuckerman, de l'université de Californie à Los Angeles, et M. Eric Becklin, de l'institut d'astronomie de l'université de Berkeley. Cet objet gazeux, qui paraît être dix fois plus chaud et 50-35 fois plus massif que Jupiter, serait la preuve la plus tangible de l'existence d'un cortège de planètes autour d'une étoile autre que le système solaire.

Drogue

Saisie de 245 kilos de cocaïne

La coopération entre les douanes britanniques, néerlandaises, françaises et ouest-allemandes a permis

de réaliser une saisie de 245 kilos de cocaïne, la plus importante jamais effectuée en Europe. Le 22 septembre, les douaniers de Southampton (Grande-Bretagne) avaient découvert 245 kilos de cocaïne à bord d'un cargo togolais en provenance de Colombia. Ils ont discrètement remplacé la drogue par des sacs de farine et laissé le navire repartir vers Spilkenisse (Pays-Bas), où les services de police néerlandais ont saisi le cargo. La cocaïne a été envoyée à cinq personnes venues prendre livraison de la drogue. Selon les autorités britanniques, qui ont annoncé mercredi 11 novembre la saisie de cette opération, les trafiquants de drogue latino-américaine tentent actuellement d'élargir leurs activités au marché européen. — (AFP, AP.)

Une mère lynx tuée dans les Vosges

La femelle lynx qui, cet été, avait donné naissance à trois petits, en Haute-Vosges (Le Monde du 2 octobre) et qui était depuis suivie à la trace grâce à un collier émetteur, a, semble-t-il, été tuée. On a retrouvé le collier sectionné et soigneusement enterré près de Havelange-le-François (Haute-Rhin). Quant aux trois petits lynx, pas encore saisis il y a trois mois, leur survie — s'ils n'ont pas été tués aussi — paraît compromise.

Tous les partisans associés de la protection du lynx en France ont manifesté leur indignation contre ce « crime inqualifiable » (WWF ou Fédération mondiale pour la nature), cet acte de « méchanceté et de bêtise » (ministère de l'environnement) et ce « délit » (Fédération des chasseurs). C'est la deuxième fois qu'un lynx est abattu dans les Vosges, il ne subsisterait plus que la moitié des douze animaux réintroduits.

ser la livraison par la Société européenne de propulsion (SEP) du moteur du troisième étage de la fusée. La commission technique — mise en place après les échecs d'Ariane, qui étaient dus à des problèmes sur ce moteur à hydrogène et oxygène liquides, — a noté une montée anormale en température d'un roulement de la turbopompe. Le vingt et unième vol d'Ariane devrait avoir lieu en janvier ou en février. Quant au prochain tir de la fusée, le vingt-troisième, il est toujours prévu pour le 17 novembre.

Médecine

La naphthaline serait cancérigène

À partir du 1^{er} janvier 1988, la vente de la naphthaline, l'antimite bien connu, sera interdite en URSS. Cette décision du ministère soviétique de la santé intervient après qu'un comité d'experts a démontré que ce dérivé de la naphte « a des effets cancérigènes ». Cette décision, précise le journal *Zitovnie* (Santé), qui rapporte la nouvelle, ne devrait pas avoir de grandes conséquences puisque « après un siècle d'usage intensif et sans contrôle » de ce produit, la mite y est devenue insensible. — (AFP.)

Espace

Un retard pour Ariane

Un retard de trois à six semaines est à prévoir pour le vingt et unième lancement d'Ariane, qui devait, vers le fin décembre, mettre en orbite les satellites français Telecom 1-C et américain Spacenet 1B. La société Arianeespace vient, en effet, de re-

RECTIFICATIF. — Le président du conseil d'administration du Comité français d'éducation pour la santé n'est pas le docteur Claude Rosenberg, comme indiqué dans le Monde du 12 novembre, mais le docteur Claude Rosenfeld.

Environnement

Création d'un conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne

Le *Journal officiel* vient d'annoncer la création d'un « conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne » qui sera chargé d'émettre des avis et de faire des propositions pour améliorer la protection de la forêt contre les incendies. Ce conseil, où siègent des représentants de l'Etat, des collectivités locales, des milieux socio-professionnels et des personnalités qualifiées, est placé sous l'autorité du préfet des Bouches-du-Rhône.

Il ne s'agit pas de la « conservatoire de la forêt méditerranéenne », dont l'idée avait été lancée à l'été 1986 par le premier ministre, et reprise ensuite par plusieurs ministres — dont MM. Chabanon et Carignon — lors de l'opération « feu vert pour la forêt » (Le Monde du 26-27 octobre 1986). M. Carignon avait proposé que ce conservatoire serait doté d'un conseil supérieur. Le conseil est donc créé, mais pas le conservatoire, qui devait exproprier les propriétaires forestiers n'assurant pas l'entretien de leur forêt.



CAMPUS

Dernière limite pour les habilitations

À la fin de l'organisation de la prochaine rentrée universitaire d'accélérer les procédures d'habilitation des diplômés pour l'année universitaire 1988-1989. Les demandes d'habilitations nouvelles doivent être adressées au ministère avant le 16 novembre.

Pour les premiers cycles, l'essentiel du dispositif retenu cette année est : poursuite de la politique de « renforcement » des DEUG ; possibilité de création de DEUST (diplômes d'études universitaires technologiques) à condition qu'ils « apportent la preuve d'une étroite association avec les milieux professionnels » ; enfin création — « exceptionnelle » — d'antennes universitaires « décentralisées » — à condition que l'université-mère assure la sauvegarde effective de ses capacités d'accueil et qu'elle s'appuie sur la « participation significative » (en locaux, personnels et budgets) des collectivités locales.

Pour les diplômés des deuxième et troisième cycles (respectivement diplômes nouveaux en 1987-1988), le ministère n'entend pas « multiplier les habilitations nouvelles ». « Les universités doivent tout particulièrement considérer si elles manifestent des choix explicites se traduisant par la disparition d'habilitations dans des secteurs en recul ». Les universités sont donc invitées à faire elles-mêmes le ménage dans leurs formations. Et elles ne pourront présenter que deux dossiers de nouveaux diplômés de deuxième cycle et deux dossiers pour les troisièmes cycles (trois pour les universités de plus de dix mille étudiants). C. G.

Apprendre In gallois Travailleurs du tiers-monde

Un stage intensif de gallois pour débutants est organisé les 28 et 29 novembre et les 5, 12 et 13 décembre par l'Association des professeurs de langue bretonne (APLB) qui dispense des cours de breton, tous niveaux, en régime personnalisé. Enseignement à l'université de Paris-VIII. * Renseignements : R. ORSTOM, 50, rue de Charonne 75011, Paris. Tél. : 47-00-88-89.

Langues & Affaires

EUROPE 1992 - PRIENEZ DE L'AVANCE
 Faites fructifier vos connaissances en langues
PRÉPARATIONS COMPLÈTES AUX DIPLOMES

- Chambres de commerce étrangères
- Université de Cambridge
- BTS = langues : Commerce International
- Action commerciale
- Bureautique-secrétariat

Enseignements à distance, chez vous, selon vos occupations et votre rythme de progression

Documentation gratuite sur les diplômes et les cours à :
LANGUES ET AFFAIRES, service 4656, 35, rue Collange 92303 Paris-Levallois - Tél. (1) 42-70-81-88 - 42-70-72-63

L'ARGUS ANNUEL des VINS de BORDEAUX édition 1988

L'ARGUS des VINS de BORDEAUX 1988

L'outil indispensable des amateurs, collectionneurs, curieux, restaurateurs, négociants, métrologues.

De chaînes ALCOHOL à chaînes d'UNION, 460 vins de Bordeaux sont répertoriés par ordre alphabétique dans ce grand livre de 450 pages.

Sous la magnifique reproduction en cinq couleurs, avec en surimpression originale de chaque vin de son étiquette prestigieuse, figurent la région et le classement de chaque château, et un commentaire de Michel Bizeux sur chaque vin.

Du vin blanc, rosé, rouge, par château, les trois meilleurs prix du marché pour chaque millésime en vente actuellement dans le monde (France, Grande-Bretagne, Suisse, USA, etc.), depuis le plus ancien (Lafite Rothschild 1865) jusqu'au plus récent.

Il ne s'agit pas de cotes de marchands, mais véritablement des prix auxquels on peut trouver ces bouteilles au moment de la publication de l'ouvrage.

Chaque année, la nouvelle édition apporte un millésime supplémentaire, et la mise à jour de tous les prix à partir de la liste de données permanente du Club Vinophile de Conseil.

Overseas versions disponibles, en par correspondance à :
EDITIONS GLENAT
 BP 177
 38006 GRENOBLE CEDEX - FRANCE

Je désire recevoir exemplaires de L'ARGUS DES VINS DE BORDEAUX au prix de 285 FF l'exemplaire + frais de port 25 FF. Prix de port gratuits au-delà de 10 exemplaires.

Quel est votre nom ? _____
 votre adresse ? _____
 votre ville ? _____
 votre pays ? _____

12 NOVEMBRE

LE PAVILLON DES VINS

L'espace privilégié des vins de Propriété.

Si vous voulez découvrir des vins étonnants d'équilibre et d'authenticité... à des prix surpris, venez au Pavillon des Vins!

Ce nouvel espace n'accueille que des vins de propriété rigoureusement sélectionnés par des experts œnologues.

EXTRAIT DU CATALOGUE		Prix	Prix TTC
			Membre du Club
Mlle	TOURNAI ROUGE Vignobles Tradition 1986 Cuvée de Vignobles de Oude et Thibaut (Lot et Cher) après 1 an de CUV Fruité, équilibré, velouté, harmonieux avec une grande élégance. C'est un vin jeune et beau également.	13,90 F	12,50 F
Mlle	BORDEAUX Château Boute-Bourcier 1986 1 ^{er} Cru, Propriété à Julliac (Gironde) Un vin de fruit très ample, bouche pleine, avec un nez complexe et un fruit d'orange, une grande classe.	20,05 F	18,65 F
Mlle	SALMER CHAMPAGNE La Cuvée 1986 Cuvée des Vignobles de Oude et Thibaut (Lot et Cher) après 2 ans de CUV Après un parfait séchage de quatre à huit semaines avec une période de vieillissement plus de dix ans de réserve.	27,05 F	24,35 F
Mlle	HAUT-BRETAGNE Cuvée Propriété Château Pyrénées 1986 Jusqu'à fin, un vin de fruit très ample, équilibré avec une note d'orange et de mandarine, une grande classe.	48,00 F	46,90 F
Mlle	CHAMPAGNE P ^{er} Cru Blanc de blancs Paul Michel, Propriétaire à Cuis (Marne) Belle fines et puissante, une de fines notes et d'arômes, équilibrée et vivante.	64,80 F	58,35 F

Vos 2 cadeaux de bienvenue
 Une réduction de 10%...
 et un cadeau surprise

Détachez vite cette page et envoyez-la par courrier à :
 Le Pavillon des Vins, 85, rue de l'Écluse, 94220 Charenton-le-Pont, France.
 Vous recevrez votre réduction de 10% et votre cadeau surprise.

Porte de Charenton-le-Pont

PAVILLON DES VINS
 85, rue de l'Écluse
 94220 Charenton-le-Pont
 TEL. : 43.66.72.30

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h30

1988 : RÉVOLUTION DE PALAIS

GUIDE HACHETTE DES VINS DE FRANCE

à partir de 10 F, les 5 600 millésimes du nouveau Guide Hachette des Vins de France méritent de dans votre cave ou sur votre table...
 III le plus grand plaisir de votre palais, 400 dégustateurs les ont goûtés "à l'aveugle" sur tous les coteaux de France. Ils rendent leur verdict et c'est la vaine des étoiles.
 • 630 vins III firmament
 • 3 étoiles
 • 100 vins 2 étoiles
 • 200 étiquettes
 • 100 de cœur
 864 pages, 135 F

UN ANNUAIRE HACHETTE
 Guide Hachette des Vins de France 1988
 5600 VINS SÉLECTIONNÉS

Le Carnet du Monde

Décès

M. André BOCCARA, son épouse, M^{me} Thérèse Nataf, M. et M^{me} Paul Nataf et leurs enfants, M. et M^{me} Michèle Amado, M. Charles Boccara, M. Lionel Boccara, Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOCCARA,

survenu le 11 novembre 1987 dans sa soixante-quatrième année.

Une inhumation religieuse, aura lieu le vendredi 13 novembre, à 11 h 15, au cimetière de Sarcelles-Village (95).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Paul-Herbé, 95200 Sarcelles.

— Charly, Lyon, Genilac, Boulogne-sur-Seine.

M. Gérard Cantat, M^{me} Yvonne Verchery, M. et M^{me} Ernest Verchery et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Antin et leurs enfants, M. et M^{me} Charles Canale et leur fille, M. et M^{me} Michel Cantat, et son fils, M^{me} Solange Cantat, M^{me} Alice Burgy, sa marraine,

Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne CANTAT,

née Verchery,

survenue à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre, à 14 h 45, en l'église

Saint-Bruno-des-Chartreux (Lyon Croix-Rouge).

Condoléances sur registre.

Toute la famille remercie par avance toutes les personnes qui l'ont entourée et qui lui ont témoigné leur sympathie.

— M^{me} Henri Dana, M. et M^{me} André Dana, M. et M^{me} Enrique Dana-Pastor, M. et M^{me} Gilles Dubois-Dana, ses enfants et petits-enfants, Les familles Dana, Nataf, Naccache et Cohen,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DANA,

survenu le 9 novembre 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation aura lieu le 13 novembre, à 10 h 15, au cimetière de Paris.

5, avenue Claude-Villefaux, 75010 Villefaux.

— M. Denis Castelain et M^{me} née Jeanne-Marie Giralt, ses enfants, Sophie, Pauline, Louis, ses petits-enfants, et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André GIRALT,

ingénieur civil des Mines, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Argenteuil-sur-Mer, le 30 octobre.

37, rue Alexandre-Dumas, 91600 Savigny-sur-Orge.

— Lyon.

M^{me} Sylvaine Bloch, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Mark GUSAKOW,

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 novembre, à 11 h 30, au cimetière de la Croix-Rouge, à Lyon.

— Le président de l'Université Claude-Bernard-Lyon-1,

Le vice-président de la Faculté

des enseignements de l'Institut des sciences de la matière et de l'Institut de physique nucléaire,

Et tout le personnel de l'Université Claude-Bernard,

ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami

M. le professeur Mark GUSAKOW,

ancien directeur de l'Institut de physique nucléaire de Lyon.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre, à 11 h 15, au nouveau cimetière de la Croix-Rouge, Lyon.

— Le conseil d'administration de la Maison de l'Amérique latine

a la grande tristesse de faire part de la disparition de son vice-président,

M. Jean-Daniel JURGENSEN,

professeur de France,

(Le Monde du 7 novembre.)

— Decly, Wazemmes.

« Mourir ou relâché... »

M^{me} Le Grubbenec-Assot, son épouse,

M^{me} Arnette Le Grubbenec et Laetitia,

sa fille et petite-fille, M. Maurice Le Grubbenec, son frère,

Toute la famille, Ses médecins et infirmières dévoués et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy LE GRUBBENEC,

artiste peintre,

survenu au Centre hospitalier de Douai, le mardi 10 novembre 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

Selon la volonté du défunt son corps sera incinéré au crématorium de Wattrelos, le samedi 14 novembre, à 12 h 30. Réunion au crématorium de Wattrelos, à 11 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

130, rue de Belfain, 59500 Douai.

18, rue Fuiscaillère, 75002 Paris.

VENTE A FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES

place du Château

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

A 14 H

Argenterie - bijoux

très beaux tapis anc. 17 et 18^e siècles et meubles du 18^e estampillés

tapis - tapisseries

M^{me} Jean-Pierre Osmat

5, rue Royale, 75300 Fontainebleau

Tél. : 41-22-37-42

— M^{me} Jean Lhomme, M. et M^{me} Bernard Lhomme, Caroline et Olivier,

M. et M^{me} Patrick Oigati et leur fille Sylvie, M. et M^{me} Etienne Lockers et leur fille Marianne, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean L'HOMME,

professeur honoraire de l'université Paris-I Sorbonne, directeur d'études à l'École pratique des hautes études de la Légion d'honneur;

survenu le 5 novembre

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le 13 novembre 1987, à 10 heures en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobigeois, Paris (17^e).

2, square de la Dordogne, 75017 Paris.

— Paris.

M^{me} Jeanne Poli, M^{me} Marie Meyon, ses sœurs,

Lucile Meyon, sa fille, Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Noémi POLI,

survenue le 3 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Elle a été inhumée dans la chapelle familiale à Calostoggia.

— Suzanne Jany, son épouse,

Gérard et Gérard Rosenkranz, Jocelyne Pita,

M^{me} Lucille et Max Chambolle, Les familles Rosenkranz, Jany, Chambolle, Carrère,

ont la tristesse de faire part du décès survenu le 10 novembre 1987, de

David ROSENKRANZ,

avocat de France, ancien des Forces armées libres,

survenu à Toulouse dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

5, rue du Docteur-Jean-Ariand, 31500 Toulouse.

— M. et M^{me} Jean Reboul, M^{me} Yvonne Michel Banoquet, ses enfants,

Olivier et Thierry Reboul, Nicolas, François et Didier Banoquet, ses petits-fils,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Denise ROUSSEL-CASSEGRAIN,

survenue le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 novembre, à 11 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris (16^e), suivie de l'inhumation au cimetière du

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue du Général-Sarrail, 75016 Paris.

— M^{me} Le Grubbenec-Assot, son épouse,

M^{me} Arnette Le Grubbenec et Laetitia,

sa fille et petite-fille, M. Maurice Le Grubbenec, son frère,

Toute la famille, Ses médecins et infirmières dévoués et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy LE GRUBBENEC,

artiste peintre,

survenu au Centre hospitalier de Douai, le mardi 10 novembre 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

Selon la volonté du défunt son corps sera incinéré au crématorium de Wattrelos, le samedi 14 novembre, à 12 h 30. Réunion au crématorium de Wattrelos, à 11 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

130, rue de Belfain, 59500 Douai.

18, rue Fuiscaillère, 75002 Paris.

VENTE A FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES

place du Château

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

A 14 H

Argenterie - bijoux

très beaux tapis anc. 17 et 18^e siècles et meubles du 18^e estampillés

tapis - tapisseries

M^{me} Jean-Pierre Osmat

5, rue Royale, 75300 Fontainebleau

Tél. : 41-22-37-42

— M^{me} Jean Lhomme, M. et M^{me} Bernard Lhomme, Caroline et Olivier,

M. et M^{me} Patrick Oigati et leur fille Sylvie, M. et M^{me} Etienne Lockers et leur fille Marianne, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean L'HOMME,

professeur honoraire de l'université Paris-I Sorbonne, directeur d'études à l'École pratique des hautes études de la Légion d'honneur;

survenu le 5 novembre

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée le 13 novembre 1987, à 10 heures en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobigeois, Paris (17^e).

2, square de la Dordogne, 75017 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Georges SCHMITT,

professeur honoraire, officier des Palmes académiques, chevalier de l'Ordre national du Mérite,

décédé brutalement le 30 octobre 1987, à son domicile.

De la part de :

Jacqueline Marzeller-Schmitt, son épouse,

Dr Docteur M^{me} Giovanni Colbardo,

M^{me} Marie-Françoise Schmitt, ses enfants,

Valérie et Virginie Schmitt, ses petites-filles.

Il repose dans le caveau de famille, à Samois-sur-Seine (77).

22, rue du Docteur-Charcot, 92 Rueil-Malmaison.

— Paris.

M^{me} Jeanne Poli, M^{me} Marie Meyon, ses sœurs,

Lucile Meyon, sa fille, Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Noémi POLI,

survenue le 3 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Elle a été inhumée dans la chapelle familiale à Calostoggia.

— Suzanne Jany, son épouse,

Gérard et Gérard Rosenkranz, Jocelyne Pita,

M^{me} Lucille et Max Chambolle, Les familles Rosenkranz, Jany, Chambolle, Carrère,

ont la tristesse de faire part du décès survenu le 10 novembre 1987, de

David ROSENKRANZ,

avocat de France, ancien des Forces armées libres,

survenu à Toulouse dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

5, rue du Docteur-Jean-Ariand, 31500 Toulouse.

— M. et M^{me} Jean Reboul, M^{me} Yvonne Michel Banoquet, ses enfants,

Olivier et Thierry Reboul, Nicolas, François et Didier Banoquet, ses petits-fils,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Denise ROUSSEL-CASSEGRAIN,

survenue le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 novembre, à 11 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris (16^e), suivie de l'inhumation au cimetière du

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue du Général-Sarrail, 75016 Paris.

— M^{me} Le Grubbenec-Assot, son épouse,

M^{me} Arnette Le Grubbenec et Laetitia,

sa fille et petite-fille, M. Maurice Le Grubbenec, son frère,

Toute la famille, Ses médecins et infirmières dévoués et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy LE GRUBBENEC,

artiste peintre,

survenu au Centre hospitalier de Douai, le mardi 10 novembre 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

Selon la volonté du défunt son corps sera incinéré au crématorium de Wattrelos, le samedi 14 novembre, à 12 h 30. Réunion au crématorium de Wattrelos, à 11 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

130, rue de Belfain, 59500 Douai.

18, rue Fuiscaillère, 75002 Paris.

VENTE A FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES

place du Château

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

A 14 H

Argenterie - bijoux

très beaux tapis anc. 17 et 18^e siècles et meubles du 18^e estampillés

tapis - tapisseries

M^{me} Jean-Pierre Osmat

5, rue Royale, 75300 Fontainebleau

Tél. : 41-22-37-42

Communications diverses

— Les Journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la messe Marie-Thérèse et des maisons de retraite ont lieu vendredi 20, samedi 21, de 10 h 30 à 18 h 30, et dimanche 22 novembre à la Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-Evêque, 75008 Paris. Chèques bancaires : JIADP ; CCP : JIADP, Paris 46-341 B.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV. — Le mardi 16 novembre, à 14 heures, salle Louis Liard, M. Tanguy, Thèse de M. Jean-Jacques Rousseau.

— Université Paris-X Nanterre. — Le mardi 16 novembre, à 9 heures, salle C-2A, M^{me} Andrea née Anne-Sophie Constant ; « L'œuvre poétique de Pierre Emmanuel : l'enfance de soi ».

— Université Paris-X Nanterre. — Le mardi 16 novembre, à 14 heures, salle C-22, M. Jean-Pierre Frey ; « Sociétés et urbanisme patrouille ».

— Université Paris-I. — Le mardi 17 novembre, à 14 heures, salle 329, Institut d'esthétique, 162, rue Saint-Charles, M. Georges Sigalas ; « La didactique des arts plastiques dans le cadre de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire en Grèce ».

— Université Paris-IV. — Le mardi 16 novembre, à 14 heures, salle Louis Liard, M. Tanguy, Thèse de M. Jean-Jacques Rousseau.

— Université Paris-X Nanterre. — Le mardi 16 novembre, à 9 heures, salle C-2A, M^{me} Andrea née Anne-Sophie Constant ; « L'œuvre poétique de Pierre Emmanuel : l'enfance de soi ».

— Université Paris-X Nanterre. — Le mardi 16 novembre, à 14 heures, salle C-22, M. Jean-Pierre Frey ; « Sociétés et urbanisme patrouille ».

— Université Paris-I. — Le mardi 17 novembre, à 14 heures, salle 329, Institut d'esthétique, 162, rue Saint-Charles, M. Georges Sigalas ; « La didactique des arts plastiques dans le cadre de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire en Grèce ».

— Université Paris-IV. — Le mardi 16 novembre, à 14 heures, salle Louis Liard, M. Tanguy, Thèse de M. Jean-Jacques Rousseau.

— Université Paris-X Nanterre. — Le mardi 16 novembre, à 9 heures, salle C-2A, M^{me} Andrea née Anne-Sophie Constant ; « L'œuvre poétique de Pierre Emmanuel : l'enfance de soi ».

— Université Paris-X Nanterre. — Le mardi 16 novembre, à 14 heures, salle C-22, M. Jean-Pierre Frey ; « Sociétés et urbanisme patrouille ».

— Université Paris-I. — Le mardi 17 novembre, à 14 heures, salle 329, Institut d'esthétique, 162, rue Saint-Charles, M. Georges Sigalas ; « La didactique des arts plastiques dans le cadre de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire en Grèce ».

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés

LE JOUR même

ou nous parviennent avant 10 h

au siège du journal,

7, rue de Valenciennes, 75002 Paris Cedex 08.

Tél. : MONPAR 650 572 P.

Télégrammes : 46-22-06-91.

Renseignements : Tél. : 42-47-95-03.

Tarif de la ligne N.Y.

Toutes rubriques : 80 F

Abonnés (sans justification) : 80 F

Communications diverses : 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Pompes Funèbres

Miarbrerie

CAHEN & C^e

43-20-74-52

Le Monde DES LIVRES

La mode stade ultime de la démocratie ?

Dans l'Empire de l'éphémère, Gilles Lipovetsky célèbre les vertus de la mode. Alain Finkelkraut fait le procès de ce livre. Roland Jaccard en fait l'apologie.



■ Trouver un intellectuel qui succombe au charme futile de la mode, qui s'ébroue dans la séduction de l'éphémère et qui se laisse croiser des «*ladies fashion*» contre le rock, la télévision ou le zapping culturel n'est pas chose aisée. Cet oiseau rare, ce chantre de la post-modernité, nous l'avons rencontré. Il se nomme Gilles Lipovetsky. Il a déjà à son actif un essai très remarquable sur *l'Ere du vide* (1). Il y décrit une société sans tabou ni idole, sans image glorieuse d'elle-même et sans projets historiques mobilisateurs. «*C'est désormais le vide qui régit, proclamait-il, un vide pour un vide sans tragique ni apocalyptique.*»

Professeur de philosophie à Grenoble, au lycée Emmanuel-

POUR

Dans cette perspective, nul doute que son dernier livre, *l'Empire de l'éphémère* — qui porte au sous-titre *La mode et son destin dans les sociétés modernes* — ne fasse l'effet d'une bombe. Avec une clarté et une rigueur exemplaires, Gilles Lipovetsky développe l'idée que, contrairement aux idées reçues dont on l'affabule, la mode est ce qui a le plus contribué à arracher les hommes à l'obscurantisme et au fanatisme, à instituer un espace public plus ouvert et plus sceptique: «*La mode est de paradoxe: son inconscience favorise la conscience; ses folles, l'esprit de tolérance; son mimétisme, l'individualisme; sa frivolité, le respect des droits de l'homme.*» La frivolité, la mode et la démocratie seraient-elles



Gilles Lipovetsky.

Le titre de son premier livre — *l'Ere du vide* — a valu à Gilles Lipovetsky une réputation imméritée de sociologue antimoderniste. Il pouvait bien, dans le titre de l'ouvrage, faire l'apologie de son vide en l'opposant à l'asphyxiante plénitude des sociétés totalitaires ou des mondes anciens, on l'a cru, sur la foi d'une seule formule, lié avec son temps. La démonstration de la démonstration. *l'Empire de l'éphémère* devrait dissiper ce malentendu. Dans les premières pages, Lipovetsky met les choses au point et déclare que, contrairement aux allégations pessimistes de Heidegger, Habermas, Adorno et autres grincoux professionnels, nous vivons une époque formidable depuis que la mode

CONTRE

Le titre de son premier livre — *l'Ere du vide* — a valu à Gilles Lipovetsky une réputation imméritée de sociologue antimoderniste. Il pouvait bien, dans le titre de l'ouvrage, faire l'apologie de son vide en l'opposant à l'asphyxiante plénitude des sociétés totalitaires ou des mondes anciens, on l'a cru, sur la foi d'une seule formule, lié avec son temps. La démonstration de la démonstration. *l'Empire de l'éphémère* devrait dissiper ce malentendu. Dans les premières pages, Lipovetsky met les choses au point et déclare que, contrairement aux allégations pessimistes de Heidegger, Habermas, Adorno et autres grincoux professionnels, nous vivons une époque formidable depuis que la mode

tion s'efface progressivement au bénéfice du souci purement privé d'être soi (authentiquement soi, en forme, jeune, etc.). Et relayée par la publicité, elle soit aujourd'hui le loisir, l'actualité politique, la culture, — ce sont des modes de l'existence qui sont emportés dans le tourbillon de la mode, dans le jeu de la marchandisation légère et qui offrent au public euphorisé la multitude des produits. Ainsi changeons-nous d'époque, et passons-nous de l'âge théologique des grands systèmes à l'âge démocratique de l'autonomie des personnes; l'engagement au service de l'engagement, la rigueur doctrinaire de la foi (qu'elle soit religieuse ou séculière) se dissout dans une flexibilité pragmatique

Le tragique de la légèreté

Mouzier — le fondateur du postmodernisme doit se retourner dans sa tombe en constatant ce nouveau chapitre de l'individualisme. Gilles Lipovetsky ne né à Paris en 1944. En mai 1988, il participe à ce qu'il nomme le «*grand délire*», dans la mouvance de *Socialisme ou barbarie*. Puis, comme beaucoup d'autres, il abandonne Marx au profit de Tocqueville. Et, aujourd'hui, avec quelques maîtres comme Marcel Gauchet ou Louis Dumont, et quelques amis, Luc Ferry, Paul Yonnet et Alain Renaut, il cherche à repenser l'individualisme.

consuetudinaires? C'est bien ce qu'entend prouver Gilles Lipovetsky. La mode, au sens strict, ne voit guère le jour avant le quatorzième siècle. Elle est rupture avec la logique inextinguible de la tradition. A la fin du Moyen Age, précise Lipovetsky, l'individualisation de l'apparence a conquis son droit de cité: ne pas être comme les autres, être unique, se faire remarquer en exhibant les signes de la différence, est devenue une passion et une aspiration légitimes dans le monde des bourgeois. L'esthé-

Avec Lipovetsky, la mode n'est plus prise au sérieux; elle n'est plus un agrément esthétique, un accessoire décoratif de la vie collective, elle en est la clef de voûte. Elle permet le passage des sociétés fermées aux sociétés ouvertes. Nous lui devons de vivre dans la fluidité, de nous couper de nos racines, de devenir des étrangers d'un point de vue métaphysique. Faut-il en être marié? Bien au contraire. Rejetant le statut des intellectuels sur le règne aléatoire de la mode, Gilles Lipovetsky prend vigoureusement la défense de la mode, «*une excellence de la spirale individualiste et de la consolidation des normes sociales.*»

ROLAND JACCARD.
(Lire la suite page 22.)

(1) Gallimard, 1986.

Un militant de l'insignifiance

Le système de la mode, en effet, renverse le primat du passé collectif sur le présent et de la coutume sur le goût personnel. L'emprise ancestrale de la tradition laisse place à la fièvre du *rush*, au culte du nouveau; au lieu de répéter docilement les conduites immémoriales, l'individu peut se livrer sans retenue à ses impulsions. Certes, il s'agit aussi, dans la mode, d'un jeu de rôle, ou bien d'être «*branchés*», conforme, à la page, mais ces *must* volatiles fonctionnent à la manière de non à la manière comme les impératifs des sociétés traditionnelles.

tolérante: «*L'individu est devenu un centre d'attraction personnel, un sujet mobile et ouvert au travers du kaléidoscope de la marchandise.*» Bref, à en croire Lipovetsky, l'ordre frivole paracheve le travail de déconstruction de la religion, mais Marcel Gauchet a fait le récit dans *Le Désacrement* du monde.

On l'aura compris: *l'Empire de l'éphémère* n'est pas un livre de sociologie, c'est un ouvrage militant. Démarrant la mode qu'il soutient par l'analyse dont il fait preuve, Lipovetsky allie l'allégresse de la mode et s'aveugle sur sa férocité, sa violence ségrégative. Sans doute a-t-il raison de souligner que les clans vestimentaires ne recourent plus rigoureusement aux critères sociaux, mais l'imbécile mépris du plouc (ou, quand on est de gauche, du «*beauf*») reste la chose de la mode la mieux partagée, et le chic négligé qui prévaut à l'heure actuelle dans les beaux quartiers demeure aussi inaccessible aux banlieusards du samedi que l'étaient les salons d'autrefois aux habitants des faubourgs. Quant à l'impératif de «*faire jeune*», c'est un changement de convention et non une liberté nouvelle: l'imitation de la mode n'est ni moins ridicule ni moins astreignante que les anciens conformismes.

ALAIN FINKELKRAUT.
(Lire la suite page 22.)

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Heimonet, Bataille, Bourbon-Busset Plaisir souverain du Mal

Le Collège de sociologie n'est pas à sa place dans l'histoire des idées. Les chercheurs réunis, vers 1935, autour de Bataille, Caillois, Lerais et Monnerot ont fait mieux que sacrifier à une «*mode*», comme le leur ont reproché Sartre et Queneau, par on ne sait quel dépit d'avoir loupé le coche. Ils ont révolutionné les théories de la vie en société, à l'égal du surréalisme en poésie, et d'Artaud pour le théâtre. Au vrai, les trois tentatives se recourent. Devant la montée du communisme et des fascismes voisins, la pensée, comme l'art, ne pouvait qu'essayer à mouliner le vieux rationalisme, réplique sorbonnarde d'Albert Lebrun au politique, à l'économiste et navrant pour l'affectivité. A Nietzsche, Sorel, Durkheim, Freud et Mauss, les recherches du Collège sur le mythe et le sacré correspondent à un retour généralisé de l'irrationnel et du primitif, à un besoin d'excès «*général et solidaire*», face au manque ambiant, d'intervention sur les «*objets*», de déchirure, de «*grand soir*» idéologique... Caillois se méfiait de ces avancées en rupture avec sa chère Raison. De l'étude du social, il se replia vers celle du minéral, dont l'agitation figée suffit à son goût du mystère; quitta le rebondir de la mythologie et l'imaginaire fantastique, pour des trajets diagonaux qu'illustrèrent les réflexions brillantissimes, cristallines, valéryennes, d'*Obliques*, réédité ces jours-ci.

BATAILLE, lui, poursuit la marche folle vers un lien social et un art «*tout autres*». Comme par effacement devant la hardiesse apocalyptique de l'aventure, on l'a morcelé, considérant séparément le pornographique, le mystique athée, le dialecticien du non-savoir, de la non-réalité en art. Dans le *Mal* à l'œuvre, un universitaire actuellement en poste en Caroline du Nord, Jean-Michel Heimonet, se propose de recoller les morceaux d'un Bataille «*total*». Il le fait sans esprit de clarification pédagogique — non philosophes, s'abstenir! — mais peut-on vulgariser Bataille, qui aimait mieux être «*peu intelligible qu'incorrect*»? Comment traiter simplement de ce qui se refuse aux discours rationalisés: le plaisir, la souveraineté, le Mal?

La difficulté se retrouve, augmentée, au moment de résumer, de troisième main, une telle pensée. En très gros, voici:

Bataille et ses amis se virent mutilés, ridiculisés, par la démodation des années 30. Ils avaient dit au que la dépense et le plaisir y soient, sinon censurés, du moins confisqués, domestiqués, banalisés, réduits à l'utilité. Les recherches de Heimonet, y compris métaphysiques, sont les masques d'une méditation, d'une peur de la décadence rationnelle en nous: elle est mal le sacré, et exclu toute transgression fondamentale.

Rechercher, depuis Freud, que l'origine des groupes humains est dans un crime, d'où repartir? Un principe sacré ne saurait réprimer le Malheur. Les idéaux d'égalité et de justice contractuelle sont des illusions. La démocratie tire sa fragilité risible et son inauthenticité de l'absence que rationnelle. Le bourgeois, à la suite de l'aristocratie, s'est penché sur le mal de son existence par lâcheté, par crainte de jouer jusqu'au bout son rôle de prédateur somptuaire.

Bataille ne préconise pas pour lui-même la hantise du plus apte. Les idéaux d'égalité et de justice qu'une parodie du social introuvable. Il faudrait, comme se le propose Artaud, rompre avec soi les formes qui ont transformé le chaos en cosmos. Mais Artaud meurt de cette utopie, immolé. Les idéaux, aussi, échouent, ne laissant qu'un «*trampoline*». L'homme sommes contraints à fabriquer de la conscience, tel est notre lot!

Encore aujourd'hui, chez Baudrillard par exemple, la pensée du social est à Bataille elle ne peut être entièrement fermée, comme elle l'est, aux vertiges de l'interdit.

UNE excellente occasion de se convaincre par soi-même est offerte avec la publication, cette semaine, du dixième volume des Œuvres complètes de Bataille. Après les premiers écrits — *Intimité de l'œil*, *l'Anus solaire*, présentés par Michel Foucault, — après *Mémoires d'Edouard*, *l'Abbé C.* et *le Bleu du ciel* (tome III), *la Somme athéologique* (tomes V et VI), *la Littérature du Mal* (tome IX), voici réunis les textes capitaux que sont *l'Erotisme*, *le Prince de Gué de Rais*, et les *Larmes d'Eros*.

(Lire la suite page 22.)

MAX GALLO

La route
Napoléon

Il avait 17 ans en 1789, il était noble;
la Révolution, pour lui, c'est l'exil...

ROBERT LAFFONT

LA VIE

Letres cahier national des

Présente

LES CAHIERS DU SUD

Exposition ouverte du lundi au vendredi, de 4 à 27 novembre 1987, de 10 heures à 19 heures. Entrée libre.

En collaboration avec le GARAE (Groupe Autonome de Recherche, d'Animation Ethnographique et l'Association Enlignes) dans le cadre de LA QUINZAINE de LA REVUE DEBAT PUBLIC - L'AVENTURE DES CAHIERS DU SUD le 17 novembre 1987 à 19 heures C.N.J. - 53, rue de Verneuil 75007 Paris.

Pierre BERGOUNIOUX



La maison rose

roman

On découvre... l'histoire d'amour très ancienne, un... résistance et l'amour naissant du narrateur pour Catherine.

GALLIMARD

Téhéran sans voile



TEHERAN

AU DESSOUS DU VOLCAN

TEHERAN

Une grande enquête sur la vie quotidienne à Téhéran en 1987, réalisée sur le terrain, qui répond sans tarder aux questions que l'on se pose sur un lieu souvent synonyme de haine et de peur.

Revue Hors-Série n° 27
224 pages - 65 F.

GALLIMARD

LA TRAVERSÉE DU DIMANCHE

BORIS SCHREIBER



PRIX SAINTE BEUVE 1987
Sélection liste Fémina
Sélection liste Renaudot

Un univers intensément tendre, désopilant, et impitoyable comme l'écriture qui le transporte.

LE MAGAZINE LITTÉRAIRE
Chantal Dauvergne - Lieroultz

LUNEAU ASCOT EDEURS

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● ANNE PUALX : *Madama, fille de Charles Quint*. Lorsqu'elle naît en 1521, « Soliman le Magnifique vient d'accéder au pouvoir, Cortez conquiert le Mexique et Luther est excommunié ». Fille naturelle de Charles Quint, Marguerite, que les Italiens baptisent « Madama », « ne sera pas épargnée », selon l'auteur, par les remous du temps ; elle accomplira stoïquement l'éclatant et cruel destin d'une princesse de la Renaissance. (Payot, 430 p., 160 F.)

DROIT

● LOUIS MILLIKIT ET FRANÇOIS-PAUL BLANC : *Introduction à l'étude du droit musulman*. Rédigée largement enrichie et mise à jour d'un ouvrage fondamental, paru en 1953, ce droit le besoin se faisait grandissant à l'heure où la connaissance du droit issu du Coran est devenue une condition sine qua non de toute relation avec le monde islamique. (Ed. Sirey, 680 p., 460 F.)

ETHNOLOGIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Ethnologues. Hommages à Marcel Griaule*. A sa mort, en 1956, celui qui fut le grand disciple de Marcel Griaule et le fondateur de l'école française d'ethnologie laissait une œuvre dispersée, mais considérable. Les études rassemblées dans ce bel ouvrage se situent dans la continuité de celle-ci. Textes réunis par Solange de Ganay, Annie et Jean-Paul Labeuf et Dominique Zahar. Préface de L. Sédar Senghor. Témoignage de Georges-Henri Rivière. (Hermann, 430 p., 290 F.)

RELIGIONS

● MARTIN BUBER : *Eclipse de Dieu*. « L'éclipse de la lumière céleste et l'éclipse de Dieu dans l'âme que nous vivons », écrit Buber dans ces « considérations sur les relations entre la religion et la philosophie », parues pour la première fois à Zurich en 1953. Traduit de l'allemand et annoté par Eric Thévoz, avec la collaboration de Charlot Verrin et Pascale Sellier. (Ed. Nouvelle Cité, 131, rue Castagnary, 75015 Paris, 144 p., 97 F.)

ROMAN

● ALI BOUMAHDI : *L'Homme-Cigogne du Tiferi*. Par l'auteur du *Village des aphodites* (Laffont 1970), Algérien aujourd'hui enseignant en France, un roman sur la solitude et l'identité, avec pour toile de fond les bouleversements historiques contemporains. (Centurion, 192 p., 89 F.)

SCIENCES HUMAINES

● VINCENT DE GAULEJAC : *La classe de classe*. S'il y a encore lutte des classes, il y a aussi, dans la société moderne, guère de places. La classe professionnelle n'est pas grande. Que ce déplacement social - qui est souvent un déclassement - rencontre, chez l'individu, une structure psychique vulnérable, et voilà qu'apparaît « la névrose de classe ». Pour l'étudier, l'auteur, maître de conférences à l'université Paris-Deuphine, recourt notamment à trois personnages romanesques : l'héroïne de *Le Place*, d'Annie Ernaux, le fils de la servante, d'August Strindberg, et Antoine Bloyé, de Paul Nizan. Cet ouvrage est le premier d'une nouvelle collection, « Rencontres disciplinaires », qui veut favoriser une réflexion interdisciplinaire entre psychologie, sociologie et biologie. (Hommes et groupes éditeurs, 9, rue Saligny, 75008 Paris, 304 p., 140 F.)

SOCIÉTÉ

● JEAN METELLUS : *Haiti, une nation pathétique*. Une présentation des réalités économiques, politiques et culturelles d'Haiti, un pays dont l'auteur fut délogé durant plus de vingt-cinq années. Au-delà des données objectives, Jean Metellus a surtout voulu témoigner d'une « ferveur » et d'un « attachement viscéral ». (Denoël, 250 p., 119 F.)

● JEAN ET LUCIE DER SANJSSIAN : *Pommes rouges d'Arménie*. En avril dernier, un couple d'Arméniens à nationalité française fêtaient son retour à Paris, puis à Venloos, après quarante ans passés en URSS. Ils racontent ici leur vie quotidienne dans l'URSS soviétique, théâtre, pour eux, de quelques déshérences... (Flammarion, 252 p., 85 F.)

Inauguration du Collège international des traducteurs d'Arles

Les IV^{es} assises d'ATLAS, l'Association des traducteurs littéraires en Arles, qui viennent de se tenir du 7 au 9 novembre, ont vu l'inauguration du Collège international des traducteurs littéraires (CITL) qui, depuis plusieurs mois déjà, fonctionne provisoirement dans les locaux d'un superbe hôtel arlésien, au 18, rue de la Calade, sous la direction de Françoise Campotina.

Dans son discours, M. Jean-Pierre Carnon, maire d'Arles, a insisté sur le fait qu'il avait choisi la carte des activités culturelles pour sa ville, qui va devenir « un centre européen du livre ». Dès 1988, le CITL doit être transféré, en effet, à l'Espace Van-Gogh - sur les lieux restaurés de l'ancien hôpital où fut interné le peintre à l'oreille coupée, - avec les autres activités du livre : médiathèque et centre inter régional de conservation du livre. Huit chambres seront à la disposition de traducteurs qui obtiendront des bourses pour y travailler.

Comme chaque année, les actes des assises d'ATLAS de l'année précédente viennent de paraître chez Actes Sud. On notera aussi la publication d'un numéro double de la revue *Sud*, consacré à « La tradition. Réflexions, réflexes », avec des articles, réunis par Benito Pellegrin, de Jean-Pierre Cometti, Céline Zins, Françoise Campo, Irène Oskid, Claire Cayron, Laure Bataillon, et de leurs auteurs : Julio Cortázar, Juan José Saer, Arnaldo Calveyra, etc. (Sud, n° 69-70, 130 F., distr. Distique).

N. Z.

Passage en revues - Idées, histoire, société.

PARLONS de France. Ou plus exactement de l'Europe, en parler quelques revues puisque le sujet est, semble-t-il, inséparable. *Le Débat*, sous une forme un peu plus accrocheuse, la question qui a envahi nos conversations et les tribunes politiques le temps d'une saison, celle de la décadence : « La France a-t-elle décroché ? », interroge la revue que dirige Pierre Nora. Réponse nuancée, comme on l'imagine, d'une publication aussi soucieuse de pondération et de rigueur intellectuelle. Oui, nous éprouvons quelque peine à ne pas lâcher le peloton de nos nations industrielles, constate Jacques Lesourne, maître prévisionniste. Nos pôles industriels sont fragiles, notre compétitivité internationale plutôt médiocre. Notre système éducatif fabrique des chômeurs, et la vie politique est... sur un plan... les acteurs répètent une pièce d'un autre âge.

Mais, corrige-t-il, « historiquement, la France a été en situation à peu près constante d'assez mal utiliser ses atouts. Son comportement habituel a été de s'en tirer en extrême en s'adaptant après les autres ». Autrement dit, nous avons le génie des situations désespérées. Dieu veuille donc que... grâce à...

Vingtème Siècle. Un phénomène, le populisme d'extrême droite, sous sa forme spécifiquement française : le Front national de M. Le Pen, est la constitution de son parti parlementaire le 10 mars 1986 et la candidature de son chef à la présidence de la République quinze mois plus tard. Guy Birenbaum, l'auteur de l'article, fait d'abord justice d'un certain nombre de simplifications : le rapprochement Le Pen-Poujade est largement erroné, tant sociologiquement qu'idéologiquement, et le Front national n'est pas, loin de là, une formation monolithique dont les membres se contentent de reproduire les gestes et les fantasmes du chef. Ce que les intellectuels intéressés viennent confirmer. Mais cette hétérogénéité du Front national, Birenbaum - qui tient la partie la plus novatrice de son étude - la constate surtout dans les conduites locales des frontistes, qui sont loin d'être de simples reflets de la politique nationale du parti. C'est région après région, ville après ville, que se nouent et se dénouent des alliances sur des enjeux particuliers et sur des ambitions de clocher. Les notables lepénistes et, a fortiori, les électeurs du Front national réservent des surprises pour le second tour de la présidentielle. (*Vingtème Siècle*, revue d'histoire, Presses de la Fondation nationale,

des sciences politiques, 168 p., 75 F.)

Hérodote. Sciences de l'espace, s'interroge également sur la phénoménologie du Front national. A partir d'une étude de sociologie électorale particulièrement fine sur ce bastion du PC qu'était la Seine-Saint-Denis, la revue élargit sa réflexion à « la fin des banlieues rouges ». Le reflux récent et brutal des communistes dans leurs traditionnels fiefs de banlieue, l'apparition d'un fort électoral d'extrême droite dans ces mêmes banlieues - la plus forte moyenne nationale du FN après le pourtour méditerranéen - n'apparaissent pas, au terme de ses analyses, comme de simples péripéties sociologiques.

En fait, c'est la géographie humaine des banlieues qui s'est profondément et structurellement modifiée au cours de ces dernières années. La diminution de la population ouvrière y a été plus forte qu'ailleurs, la désindustrialisation plus rapide, l'immigration, notamment l'immigration maghrébine, plus importante : les anciennes banlieues rouges, les cités-dortoirs conçus dans les années 50 - les poursuivies ensuite malgré les inconvénients qu'elles ont révélés - sont désormais condamnées à la marginalisation et, politiquement, à la déshérence la plus étrange. Effet de la marginalisation, le recul du PC l'accroît encore : l'affaiblissement du mode de sociabilité communiste dans les grands ensembles l'une des dernières structures qui les organisent. (*Hérodote*, Editions La Découverte, 170 p., 65 F.)

On ne saurait mieux terminer ce court périple français sans se féliciter du foisonnement et - souvent - de la qualité des revues publiées dans les régions. S'y maintient la tradition de l'édition locale qui amasse des trésors

pour les études historiques, économiques ou littéraires. En voici deux, à titre d'exemples, prises tout à fait au hasard parmi des dizaines d'autres tout aussi riches. *Les Cahiers du Vitreais* se présentent comme la « revue archéologique, historique et littéraire des Hauts de Gironde ». On y découvre des choses très réjouissantes sur la fabrication du caviar en Gironde entre 1970 et 1980, aussi bien que sur la navigation dans l'estuaire au quatrième siècle, ces évocations qu'il est heurteuses de retrouver avec une étude sur le développement de production nucléaire du Blayais qui fait apparaître la destruction par aspiration de tonnes de crustacés, d'éperlans et de soles. (*Les Cahiers du Vitreais*, L'Estuaire, BP 91, 75611 Paris Cedex 18, 120 p., 60 F.)

Quant aux *Carnets du Ventoux*, ils ont débuté en 1981 leur première bougie avec un excellent dossier consacré au tourisme dans la région. Qui sont les touristes, d'où ils viennent, ce qu'ils achètent, ce qu'ils négligent, la politique touristique de la région, notamment l'aménagement des petits villages. Une revue qui, sans rien renier des racines locales, s'ouvre largement sur l'extérieur. (*Les Carnets du Ventoux*, BP 24, 13150 Malauca, 116 p., 50 F.)

P. L.

MAISON DE LA POÉSIE
Association internationale pour la Vie de Paris
118, rue de Valenciennes (2^e), M. H. H. T. 63 37 43

BELLES ÉTRANGÈRES
(Danemark)

Jendredi 19 Nov., 20 h 30

Soirée présentée par Kurt Poulsen, avec Inger Christensen, Uffe Harder, Klaus Ribjerg (poètes danois).

Textes dits par Lucienne Letondal.

Conversations conjugales
de Danièle Sallenave
par Jean-Louis Jacopin
avec Alain Libolt et Nada Strancar

JARDIN D'HIVER / THEATRE OUVERT - 100 13 02 30 49

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

LITTÉRAIRE

Renaudot et Goncourt : ultimes sélections

Le jury Renaudot a rendu public sa dernière sélection pour le prix qui sera décerné le 16 novembre, le même jour que le prix Goncourt. Cinq auteurs restent en lice : Alain Absire ; l'Égal de Dieu (Calmann Lévy) ; Tahar Ben Jelloun ; la Nuit sacrée (Le Seuil) ; René-Jean Ciot ; l'Étranger halluciné (Grasset) ; Jean-Marie Leclavetine ; Donna fugata (Gallimard) ; Boris Schreiber ; la Traversée du dimanche (Lanoue Asco).

A Brive, le livre se porte bien

Au marché de Brive-la-Gaillarde, nommé, non sans humour, marché Georges-Brasserie, la septième foire du livre, qui s'est tenue du vendredi 8 au dimanche 9 novembre, a confirmé et accru le succès des précédentes éditions, s'affirmant comme la plus prestigieuse des manifestations consacrées, en province, au livre.

Elle a accueilli quelque quarante mille visiteurs (dix mille de plus que l'an dernier) et le chiffre d'affaires des ouvrages vendus — par les libraires de la ville, qui tiennent les stands — est en augmentation de 6 %. Si l'on ajoute aux livres vendus dans l'enceinte de la foire ceux du fonds Gallimard, en vente à l'exposition « Gallimard » soixante-dix-huit ans au service de la littérature, l'augmentation du chiffre d'affaires atteint 10 %. Cette exposition, inaugurée samedi 7 novembre par MM. Antoine Gallimard, directeur général des éditions Gallimard, et Jean Charbonnel, maire de Brive (RPR), se tient au théâtre municipal.

EN BREF

Le prix du Premier Roman a été attribué, lundi 9 novembre, à JEAN-FRANÇOIS MERLE pour Cade sèche (Éditions Arléa, voir le Monde du 15 septembre) au cinquième tour de scrutin par cinq voix contre quatre à Françoise de Massie pour Passage des aurores (Gallimard, voir le Monde du 25 septembre).

Le meilleur moyen de remettre à l'honneur un genre littéraire négligé (ou démodé) est de créer un prix. La Fondation FNAC, soucieuse de promouvoir la nouvelle, vient ainsi de désigner ses deux premiers lauréats : CATHERINE LEFRONT, pour son livre Partie de chasse au bord de la mer (Gallimard), et MURIEL SPARK, pour Paul Paul in sa morte (nouvelles traduites par Léo Dédé chez Fayard). Chacune des lauréates touchera une somme de 50 000 francs. Le Monde des Livres a rendu compte de ces deux renaissances le 3 avril.

Le prix Blaise Cendrars (créé par l'Académie du Perche), pour sa première attribution, et la médaille d'or de l'Association L'Orne de français, ont été attribués à GEORGES HYVERNAUD, dans les éditions Ramsay ont publié les œuvres complètes (voir le Monde des Livres) des 5 mars 1985, 7 mars 1986 et 6 mars 1987.

Le prix de l'Éclatement du jeun a été attribué cette année à AHMED ZITOUNI pour son livre Antikah Fakir : les derniers jours d'un apostrophe, paru aux Éditions Souffles.

Le prix international Paul-Gilson de la francophonie a été décerné à notre collaborateur FRANTZ-ANDRÉ BURGUET pour sa dramatique Walkman, diffusée sur France-Culture.

Le centre de recherche en didactique du texte et du livre organise un COLLOQUE, Le texte condensé, qui aura lieu à l'université de Grenoble III les 20 et 21 novembre 1987. (Renseignements : J. Bernard, UER de lettres, Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, BP 25, 38040 Grenoble-CEDEX, tél. : 76-73-66-84 ou 76-09-32-12.)

Le Prix de la langue française, créé l'an dernier, a été attribué à Jacqueline de Romilly, helléniste et essayiste, première femme admise au Collège de France et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Deux autres prix ont été remis : le prix Littérature et tourisme, à Louis Nucera pour Mes rayons de soleil (Grasset) ; le Grand



Prix national de tourisme à Pierre Cabanne pour son Guide des musées de France (Bordas). Les membres de l'Académie Goncourt étant présents et ayant voyagé — dans le désertisme traditionnel « train du livre » — avec des « goncourables », les rumeurs couraient bon train, sur les heures et malheurs des lauréats potentiels. Tout cela ayant un fâcheux air de « Paris », dans ce qu'il a de plus insouciant, il valait mieux aller faire provision de câpes et de nob, dans le parti du marché isolée à sa vocation, acheter quelques livres pour compléter, comme le disait une dame à un auteur, « les provisions pour l'hiver ».

Roger Martin du Gard honore Rue André-Gide...

A l'initiative et sous l'impulsion de l'Académie du Perche (créée en 1984), la Ville de Bellême a organisé des Journées Roger Martin du Gard, les 7 et 8 novembre, à l'occasion du cinquantième de l'attribution du prix Nobel de littérature à l'écrivain. A deux pas du château du Tertre, où celui-ci a résidé et travaillé de 1926 à sa mort, et devant une personnalité et son œuvre ont été célébrées. Bertrand Poirot-Delpech — qui présidait ces Journées — a montré comment, par fidélité à ses principes, Martin du Gard a pu accepter les honneurs du Nobel et refuser l'entrée à l'Académie française où on l'attendait. Une remarquable exposition, qui se prolongera jusqu'au 15 novembre, est une représentation du Testament du Père Lelou, mis en scène par Michel-Pierre Bachelet, ont accompagné ces premières Journées, qui seront suivies par d'autres, ont assuré les organisateurs.

Le premier Salon de Casablanca

Le premier Salon international de l'édition et du livre s'est tenu du 30 octobre au 11 novembre au Grand Palais de la Foire de Casablanca. Trois cents éditeurs, venus de treize pays (France, Liban, Canada, Mexique, Irak, Égypte, Belgique, Chine, etc.) et l'édition internationale — une quarantaine de maisons arabophones et francophones — ont exposé leurs productions dans un parc de 6 300 mètres carrés. Durant toute la semaine, des colloques et des tables rondes ont eurent lieu autour des problèmes de l'édition et de la lecture au Maroc. Le Centre culturel français a été très

Rue André-Gide...

La rue André-Gide, qui prolonge la rue Georges-Picard près de la place Falguière, a été inaugurée le samedi 7 novembre à 18 heures. Le prix Nobel de littérature 1947 méritait sans doute mieux que la rue étroite bordée d'immeubles modernes. On aurait pu, par exemple, débaptiser la rue Vaneau, où il réside et longtemps au n° 40, et lui donner son nom. L'amateur de livres, après un détour par la rue André-Gide, pourra toujours aller acheter dans la rue bien connue de la librairie Le Roi lire au 220 de la rue de Valenciennes. Les ouvrages d'André Gide en « poche » mais, surtout, les petites publications de l'accueil y sont venant.

dynamique. Son stand a été le lieu de rencontres et de débats entre auteurs et lecteurs. Le premier salon arabophone a été créé le salon corne de l'expression de la culture francophone. Le public, au contraire, a bien accueilli cette manifestation, qui correspond à la réalité bilingue marocaine. Pour les organisateurs, c'est la preuve de l'esprit d'ouverture de la culture marocaine d'aujourd'hui. Une question obéde cependant le public venu nombreux, souvent en famille (plus de six mille visiteurs par jour) : le prix du livre francophone. Avec le dévalvement du dirham, le lecteur marocain payer 50 % plus cher un ouvrage importé. Dans un pays où le pouvoir d'achat est assez faible — le salaire minimum est à peu près le quart de celui de la France — l'achat d'un livre devient un luxe. L'édition directement en poche certains livres peut constituer une réponse satisfaisante à cette question. TAHAR BEN JELLOUN.

Marseille, Jules Roy et la mémoire pied-noir

F EU Gaston Defferre et sa femme et le ministre de la culture Edmond Charle-Roux, au cours des quinze années écoulées, réconcilié Marseille avec des expressions culturelles qui s'étaient un peu exclues de la ville depuis la grande époque des Cahiers du Sud. Par exemple la recherche érudite, c'est autour des documents laissés par le fondateur de la revue, Jean Ballard, que fut créé en 1976, avec Archives municipales, le Fonds littéraire méditerranéen. Transféré maintenant à la bibliothèque municipale, il s'est enrichi entre-temps des papiers des poètes Louis Braqu海岸 et Jean Sénac, et bientôt de ceux de Léon-Gabriel Gros et Jean Malrieu, en attendant peut-être, plus tard, les archives d'Emmanuel Roblès, d'Edmond Charle-Roux et des autres éditeurs français en Afrique du Nord, Edmond Charlot et Armand Guibert (1). Jules Roy, lui aussi, a choisi de s'installer à la cité phocéenne, son fonds composé de lettres et de manuscrits inédits, de journaux intimes et d'un millier d'ouvrages. Une cérémonie solennelle à la mairie de Marseille vient de sceller la cession, le jour des quatre-vingts ans de celui que ses amis appellent « Jules ».

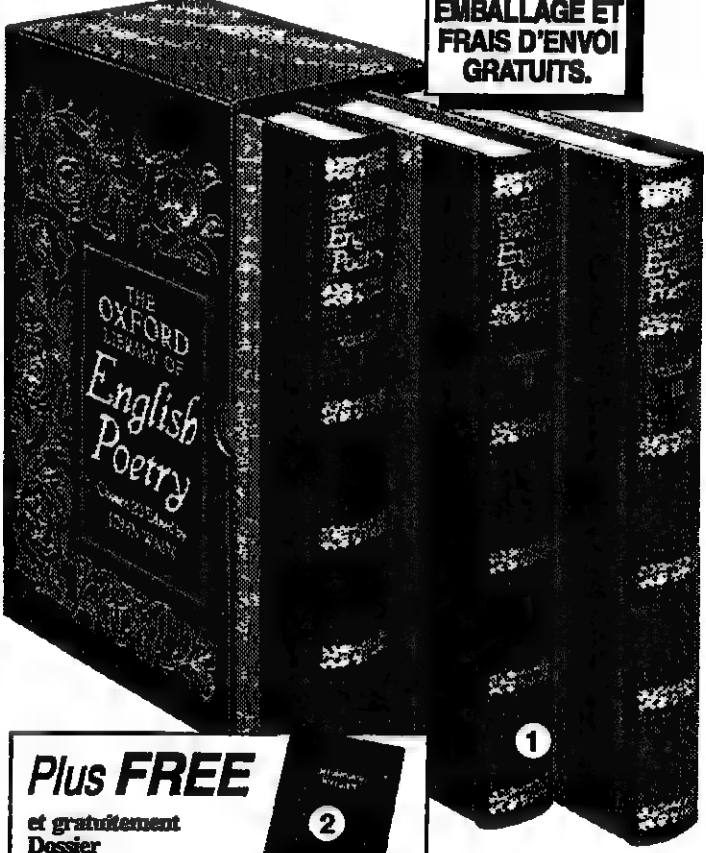
Les efforts conjugués du nouveau maire, Robert Vigouroux, et de l'Association pour la promotion du livre en Méditerranée, fondée par l'éditrice marseillaise Jeanne Laffite (2), ainsi que le sponsorat de la SOCOMA, coopérative portuaire locale assurant la manutention des navires algériens, viennent donc de permettre à l'élan culturel de Jules Roy de poursuivre son cours, en tout cas dans le domaine de l'édition. Jules Roy, qui est en train d'écrire ses Mémoires « barbares » à Vézelay, est venu dire pourquoi il avait choisi Marseille pour faire de cet espace méditerranéen un espace qui symbolise ce qu'il a essayé d'être. S'y rassemble l'héritage de

toutes les mémoires de la France en Méditerranée, c'est-à-dire la mémoire et le moins bon, ce qu'on a cheri, ce qu'on a aimé, ce qu'on a enseigné. Cette mémoire de Jules Roy est de nombreux méditerranéens qui, le parti d'un pré-projet de l'urbaniste Jean de Planhol et de l'architecte Raymond Simouret, dans leur reportage du Maghreb, veulent, depuis plusieurs années, faire de Marseille le centre ouvert de la mémoire pied-noir et, plus largement, de la mémoire française en Méditerranée (le Monde du 6 février). L'effort accompli tant à l'exposition de Jules Roy, et à la mairie de Marseille jusqu'au 27 novembre) qu'aux initiatives publiques organisées avec notamment Jean Lacouture et les écrivains algériens Francis Chéret et Kacim El Hachani a montré éloquentement que, en ce port regroupant, dans le drame, dans la douleur de la population provençale pied-noir, harkis, béars, juifs, Espagnols et autres Méditerranéens, il existe un patrimoine culturel d'autrui précieux aux projets présents et plutôt rassurant pour l'avenir. Si la mémoire politique perdure à l'État de ville, elle débouchera peut-être sur la grande « fondation Albert Camus », lieu de rencontre et de séjour de l'intelligentsia du Mars Nostrum, idée née depuis quelque temps à Marseille, mais vite répandue et anti-culturelle » mais qui va élever un monument à Rimbaud, mort en ses murs en 1891. J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

- (1) Une exposition et des rencontres sur le thème « Éditions d'Alger 1980-1985 » se tiennent au Musée du Vieil-Alger, à Abou-en-Froence, jusqu'au 18 novembre. (2) Les Éditions du Quai (Jeanne Laffite), toujours dans la perspective méditerranéenne de Marseille, viennent de publier l'Amroche, l'éternel Jugurtha, dans un colloque sur l'histoire franco-algérienne organisé dans la ville en 1985 (210 p., 90 F.)

LA MEILLEURE LECTURE EN LANGUE ANGLAISE À VOTRE PORTÉE

THREE VOLUMES FOR ONLY 9F POUR LES TROIS VOLUMES



Quatre siècles... en trois volumes prestigieux... Une sélection de poèmes anglais les plus célèbres, merveilleusement traduits par Oufard University Press. Chant d'ouverture de Milton, Keats, Wordsworth, Eliot, Auden, Hughes, etc... 400 ans de poésie écumante. 1488 pages. Venez rejoindre The English Bookclub... dès aujourd'hui ! Oui, une offre exceptionnelle de bienvenue, cette superbe collection de trois volumes vous appartient pour seulement 9F (livres et frais d'envoi gratuits) comme offre d'inscription à The English Bookclub. Comment fonctionne The English Bookclub ? The English Bookclub fait partie du plus important groupe anglais de Club de livres, ayant acquis des années d'expérience en fournissant des livres en langue anglaise, principalement en Hollande, Australie, Allemagne, Nouvelle Zélande — et bien sûr en Angleterre. Dès à présent, les membres français de The English Bookclub pourront bénéficier des capacités et de l'énorme puissance d'achat d'une des meilleures sources de livres en langue anglaise dans le monde. Grand Choix En tant que membre, nous vous offrons une très large variété des meilleurs livres anglais et américains. Best-sellers signés par des auteurs tels que Frederick Forsyth, Graham Greene et John le Carré... Classiques en littérature, d'auteurs reconnus comme Orwell, H.G. Wells et D.H. Lawrence... etc., etc., etc. Livres pour enrichir votre anglais... histoire, art et la nature... et beaucoup d'autres encore... Directement chez vous Tous vos livres sont expédiés rapidement et efficacement, en direct de Grande Bretagne. Tous entièrement reliés et en édition complète. Parce qu'à The English Bookclub, nous buisons les prix, jamais la qualité. Méga-vente Gratuite ! Tous les trimestres, vous recevez notre Magazine gratuit en couleur, le "Bookshop". Votre seule obligation est de choisir au moins 1 livre par trimestre, parmi plus de 600 titres proposés tout au long de l'année. La durée minimum d'adhésion est fixée à 1 an seulement. 10 jours d'essai gratuits Commandez dès aujourd'hui vos livres afin de vérifier vous-même ce que nous voulons dire par Qualité. Mais n'envoyez pas d'argent maintenant, examinez tranquillement vos livres, chez vous, avant de décider de rejoindre les membres de The English Bookclub. Agissez maintenant ! Envoyez votre Bon de Commande aujourd'hui même.

Plus FREE et gratuitement Dossier d'Adhérents

ENGLISH BOOK CLUB form with fields for name, address, and subscription details.

Code Postal N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT

Advertisement for 'les Malheurs des temps' by Jean Delumeau / Yves Lequin, published by Larousse.

Advertisement for 'Interminablement la pluie...' by Nagai Kafu, published by Maisonneuve et Larousse.

LA VIE... Indagation... Colloque international des traducteurs d'As...

HISTOIRE

L'homme de cour, un modèle de civilisation

La cour de France vue par Saint-Simon ■ Jean-François Solnon ■ cet ancien monde où régnait le paraître.

Il est le VII^e tome de l'ouvrage de Saint-Simon... un moment extraordinaire. Nous sommes en août 1718. Le duc... alors quarante-trois ans, et il est membre du conseil de régence. Depuis quatre années, un duc... le hante : tirer vengeance des bâtards légitimes du feu roi qui, en succédant aux rangs et aux honneurs réservés aux seuls princes du sang, ont conquis le trône de France sans la présence induite. Malgré l'arrêt du 1^{er} juillet 1717 qui leur a retiré la succession à la couronne, Saint-Simon n'est pas apaisé, d'autant que le duc du Maine, le plus honnête et le plus sage, est en charge de « la sûreté, la conservation et l'éducation du roi mineur » (selon les termes du testament de Louis XIV) et, par là, placé pour frapper ses adversaires à la majorité du souverain.

En ces années de régence, qui sont celles de son éphémère triomphe, Saint-Simon ne peut s'empêcher de penser à la France ancienne, celle du roi mort en 1715. Elle demeure pour lui ce « manège de la politique du despotisme », destructrice des libertés et des dignités de ce qui est grand dans le royaume. Mais le souvenir n'est pas d'autres teintes, moins vives. Désapprouvant le maréchal de Villeroi, gouverneur du roi, qui avait fait danser au bal un ballet dans lequel le jeune Louis XIV, Saint-Simon dit son regret d'une civilisation perdue : « L'éducation de ce temps passé fut un art de la grâce, à l'adresse, à tous les exer-

documentation considérable... la du roi, les résidences du prince, les variations de l'étiquette, les fêtes et divertissements, les cabales et les coteries. Mais l'on aimerait que Jean-François Solnon soit plus et, par exemple, confronte sa compréhension de la cour avec celle proposée par Norbert Elias (2). La fonction politique de la cour ne peut, en effet, se réduire à la police des manières aristocratiques. Si elle est un instrument de gouvernement tout à fait essentiel, c'est parce qu'elle permet que soient perpétuées les tensions qui rendent possible le pouvoir du souverain. Appelée à la cour, la proximité du roi dispensait de grâce, la fonction ancienne de tout homme d'état se préservait. Contrainte, elle n'est plus un concurrent dangereux pour le prince ; préservée, elle équilibre la puissance des hommes de robe, détenteurs des offices et des charges.

L'ambassadeur

JOSÉ CABANIS connaît son Saint-Simon sur le bout des doigts. Il le cite avec délectation, s'amuse à ses saillies, se défend des accès les plus noirs de sa bile. Il n'évoque à vrai dire qu'un moment de la vie du petit duc, ses ambassades plus heureuses que brillantes à Rome et en Espagne ; mais au travers de ces anecdotes et des amertumes du diplomate grimé sur ses ergots, ce sont toutes les contradictions d'un régime finissant qui se manifestent. Et puis Cabanis n'hésite pas à se taire, mieux que ne le font habituellement les biographes, pour laisser son modèle dessiner du plus noir de son encre. Comme, de plus, le livre est joli, élégamment doré et brillamment illustré ; comme par bonheur les éditions Gallimard l'offrent à tout souscripteur des mémoires de Saint-Simon dans la « Pléiade », les lecteurs ont toutes les raisons d'être satisfaits de la géniale mauvaise humeur de ce journaliste vitupérant.

★ SAINT-SIMON AMBASSADEUR, de José Cabanis, Gallimard, 140 p.

deux, au respect, à la politesse proportionnée et délicate, à la fine et honnête galanterie.

Le propos peut introduire un livre que Jean-François Solnon a consacré à la cour de France (même si celui-ci ne paraît guère priser le témoignage du petit duc, qualifié de « courtisan inutile et détestable » au plus encore, de « représentant de courtoisie »). Le pari était ambitieux : décrire l'évolution de la cour de France de Louis XVI. Pour le gagner, l'auteur a dû faire un choix, le savoir. L'étude sur la cour en tant qu'elle est une société séparée, particulière, plutôt que de considérer la société française comme une société de cour - c'est-à-dire comme tout entière organisée et commandée à partir de la formation qui lui impose un marque.

Le lecteur y trouve son profit, puisque l'ouvrage rassemble une

Eloge des bourgeois

Une historienne amoureuse des personnages de son tableau.

DEPUIS plus de trente ans, Adeline Daumard traque l'insaisissable avec la plus exigeante rigueur. Peu d'historien ont consacré autant d'efforts qu'elle à broser le portrait des bourgeois français.

tous ces points, l'auteur bouscule les préjugés, détruit nombre de stéréotypes. Emportée par son élan, elle tranche toutefois un peu vite un débat très actuel, et sous-estime sans doute le rôle de la noblesse. Elle minimise le jeu des emprunts réciproques, la circulation sociale des pratiques.

Paradoxalement, la meilleure des historiennes de la fortune opère un déplacement de l'avis sur l'être. L'essentiel, tout

leurs notaires, leurs banquiers et les agents du fisc, sont ici révélés par leur comportement. C'est sans doute le plus rare des mérites de ce long et fructueux travail.

Sur la page 265, Adeline Daumard nous l'aventure ; elle libère un plume, fait fi de la preuve irréfutable, utilise les florissantes d'enquêtes d'inégale valeur et réussit un mail audacieux, voire provocant, qui se lit avec un plaisir mêlé d'étonnement, de réprobation et parfois, d'une pointe d'amusement.

L'arrivisme

des courtisans

En ces pages de pages de bouillantes d'indignation contenue, l'auteur s'en prend au laxisme des policiers et des juges qui laissent faire les voyous, au débraillé des jeunes filles d'aujourd'hui ; ici, elle réduit le jazz à une libération des pulsions élémentaires ; là, elle vitupère la médiocrité ; la violence induite par l'avènement d'une culture de masse. Elle nous fait voir un tableau offensé, fermé à la compréhension et pétrifié.

Mais l'essentiel, une fois encore, est ailleurs : dans la conscience des bourgeois, au sein de laquelle se font peser sur l'individualisme bourgeois, sur la conscience des droits et surtout des devoirs, le fonctionnement des nouveaux canaux de mobilité, la multiplication des lobbies, l'arrivisme des courtisans qui peuplent les cabinets, le brouillage des valeurs, de la foi en l'avenir. Par la précision de l'argument, Adeline Daumard incite à réfléchir celui qui veut ne pas s'arrêter aux mouvements indignés de sa plume.

Reste que le dévoilement final des options incite le lecteur à une démarche régressive, éclairée la tonalité des deux premiers tiers de l'ouvrage et l'initiale délimitation du champ de l'analyse. A l'évidence, le déploiement sans faille de longs calculs de la plus rigoureuse des spécialistes de la société française est lui-même ordonné par les croyances et les convictions. Il ne faut pas voir là un défaut, tant il est vrai qu'il n'est d'œuvre d'historien véritable qui ne se fasse écriture de soi.

★ CORBIN.

★ HISTOIRE DES BOURGEOIS ET DE LA BOURGEOISIE EN FRANCE, d'Adeline Daumard, Aubier, 430 p., 125 F.



procure l'ostentation. Il ne goûte pas les plaisirs de la villégiature et de la collection ; il n'a guère le goût de la légèreté ; il n'est pas torturé par le devoir de conserver le patrimoine biologique de sa famille. L'auteur parle peu de la vie privée de ses personnages ; à l'évidence, le rituel ne l'intéresse pas.

La crainte de l'aliénation

La revanche, nul mieux qu'Adeline Daumard ne connaît, nous ont leur minute, les rapports des bourgeois et de l'argent. Fortune acquise, fortune héritée, revenus modulés dans les catégories, stratégies de placement et par là valeur de l'information, sont analysés en des pages de béton, toujours hantées par la crainte de l'aliénation.

Adeline Daumard se livre tout au long de la marge d'incertitude quand elle expose avec précision et clarté les mécanismes de la mobilité sociale. Sur

Des sourires dérobés mais noirs

Lors du lit de justice du 26 août, Saint-Simon en use ainsi avec un autre de ses ennemis jurés, le premier président de Mesmes : « Je l'arrachais donc à ses reprises dans la suite de mes regards assésés, et prolongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent tous à mes yeux jusqu'en ses yeux. Souvent il fixait la vue quand il attrapait mes regards ; une fois ou deux, il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevés de le confondre. Je me baignais dans sa rage, et je me délectais à le lui faire sentir. » C'est sûrement dans cette révélation le calcul qui par le commerce du monde et la puissance du monde, impudiquement, que l'écriture de Saint-Simon, lorsqu'elle est son meilleur, puise une acide peu commune en son temps.

Un peu encombrée en commencement par les intrigues diplomatiques, traversée par les figures de Law et de l'abbé Dubois, scandée par les épitaphes qu'elles inspirent à Saint-Simon, cette partie des Mémoires qui concerne les années 1718-1721 est, comme les précédentes, exemplairement écrite par Yves Coirault. Les 866 pages du tome proprement dit, rédigé en 1747 et 1748, se trouvent en effet faites par 100 pages d'additions par Saint-Simon au Journal de Dangeau (1), et par plus de 600 pages de variantes de notes, non seulement superbe-

ROLAND JACCARD L'Ombre d'une frange ROMAN GRASSET

S'enrichir

Comment Richelieu mit sa fortune

PALAIS, forteresses, duchés, rentes par centaines, charges et vénéaux, trafics sur le domaine royal, cumul monstrueux de bénéfices ecclésiastiques : la fortune édifiée par Richelieu en deux décennies avait échappé jusqu'à présent, par son immensité et sa complexité, à tout bilan systématique et critique. Le livre à la fois savant et limpide de Joseph Bergin vient combler cette lacune. Tout y est disséqué, rubricé par rubrique, pesé de son poids d'écus, de terres et de chicanes, sans pourtant jamais ressembler à un inventaire insipide. Comme souvent, le souci du détail, la fouille minutieuse d'un cas, conduisent, par des chemins inattendus, aux questions les plus ambitieuses : la puissance et la gloire derrière le rideau.

On a trop vite prétendu que Richelieu, cadet d'un lignage presque ruiné, était parti de rien. En réalité, le frère aîné, dont le cardinal hérita, avait à peu près reconstruit le patrimoine familial. L'histoire de cette reconquête est d'ailleurs passionnante. Un tel

Quinze tonnes d'or

Dans le patrimoine familial, Richelieu trouve l'évêché de Luçon. Même s'il est « le plus croûté de France », c'est de lui que tout part, la carrière comme la fortune. Seconde clé : la faveur de la reine Marie de Médicis. La gestion de sa maison apporte en prime les bonnes informations pour faire de bonnes affaires, une position centrale qui permet de placer les amis et les hommes de confiance. La qualité du service rendu se paie de cadeaux somp-

Handwritten note in Arabic script at the bottom of the page.

L'HISTOIRE par Jean-Pierre Rioux

Fernand Braudel en « grand instituteur »

En 1963, le patron de l'école historique française avait écrit un manuel.

On exhume ce texte, vieux d'un quart de siècle, pour mieux ciceler sans doute l'image posthume de Fernand Braudel en grand instituteur. Sa « nouvelle histoire » ayant tenu naguère pour responsable en bonne part du « naufrage » de l'enseignement de « Marignan = 1515 ».

Cette Grammaire des civilisations est en effet la reproduction à l'identique de la partie centrale d'un manuel pour les terminales des lycées que Braudel signa avec Eugène Belin en 1963. S. Baile et R. Philippe (qui méritaient une mention, même à l'ombre du maître, dans cette réédition) avaient complété l'ouvrage en rédigeant des chapitres sur « Le monde de 1914 à nos jours » sur « Demain, les grands problèmes », mais l'homme de la Méditerranée a écrit le mot de conclusion, la part la plus délicate, ce parcours des grandes civilisations du monde qui a eu pour son nouveau programme de 1959.

Comme nous le rappelle utilement Maurice Aymard dans sa préface, Braudel, après avoir renoncé à réformer le concours de l'agrégation d'histoire, qu'il avait longtemps présidé, s'était jeté, avec l'appui d'Henri Longchambon et de Gaston Berger, dans la bataille de l'introduction des sciences sociales dans l'enseignement qui marque la fin, très prospective, des années 50. Il avait en partie échoué à imposer aux institutions en place, fort apathiques, l'idée de froter trop longtemps les jeunes cervelles au grand vent de la longue durée.

Mais il ne variait pas d'un pouce dans sa conception d'une pédagogie à deux étages : pour les enfants, jusqu'en classe de première, une histoire traditionnelle améliorée, à base de récits simples et d'images (et déjà audiovisuelles au besoin), qui fixerait les jalons chronologiques et les notions de base ; pour les jeunes adultes des terminales, par contre, un grand bain d'histoire nouvelle, une initiation aux questions économiques et sociales, aux conflits culturels et à la pluralité des civilisations.

Un de ses articles de 1983 dans le Corriere della Sera, republié ici en abrégé, confirme ce qu'il déplorait l'invention des deux discours historiques qui ravagera les programmes : l'histoire nouvelle, la plus difficile, réservée aux petites classes et la chose « évanescente » qui favorisent investissements judiciaires et soutiennent les ambitions. Trois étapes encore : le cardinalat (1622), le ministère (1624), l'élimination des oppositions (1630). Le parallélisme est complet entre l'essor de la puissance politique et celui de la fortune. A sa mort, le cardinal laisse 20 millions de livres (l'équivalent approximatif de 15 millions d'or). La part du patrimoine foncier le laisse au niveau de la plus haute aristocratie. Au mythe d'un Richelieu ennemi de la noblesse. Deux fois duc et pair, grand propriétaire terrien, prince de l'Eglise, l'ancien cadet des du Plessis a clairement cherché à s'intégrer à la grande noblesse. Le mariage de sa petite nièce avec un prince du sang souligne son succès.

pour gouverner au service de la raison d'Etat.

Il faudrait pourtant se garder de tomber dans un autre travers. La fortune de Richelieu n'est pas celle d'un puissant parmi les puissants. Tout en elle ramène au pouvoir. Le pouvoir l'alimente, mais il est clair aussi qu'elle fonctionne à son service.

★ POUVOIR ET FORTUNE DE RICHELIEU, de Joseph Bergin, préface de Pierre Combet, Laffont, 384 p., 125 F.

mental et affreusement politique que l'histoire au baccalauréat. Il avait pris la plume vers 1961 pour expliquer posément, en langage dur et flamboyant, que le monde contemporain était passionnant et intelligible pour peu qu'on l'immerge dans le cours du temps. On ne lui reprochera donc pas aujourd'hui d'avoir daté son texte. Ses civilisations sont nécessairement privées de ce qui hante notre actualité, le réveil de l'intégrisme islamique, le « boom » économique du Pacifique, l'Afrique écumplante, la crise et les rissettes de M. Gorbatchev. Elles misent beaucoup encore sur la puissance planificatrice des Etats, ignorent notre small is beautiful et arguent d'un « boom » (p. 368) qui a mal vieilli. Il les lire à leur heure, bruisant au choc de la décolonisation, à l'aube de la coexistence pacifique et au fort du lamento statistique sur l'inégalité des termes de l'échange entre tiers-monde et pays riches.

Une tornade de savoir

C'est pourtant une belle leçon d'intelligence charnelle, avec des clin d'œil et des formules-chocs, un régal pour l'esprit, une tornade de savoir incisif. Braudel avait pris tous les risques. Il dut les assumer : son manuel fut un échec commercial sévère. Les élèves et les maîtres furent déçus par ce torrent et l'éditeur retira sans phrases le livre du circuit en 1970. En 1987, un public jeune et moins jeune, mieux immergé dans le fracas du monde par les médias, plus soucieux de références au creux de la crise qui fait bégayer l'histoire, devrait découvrir avec joie la pensée-Braudel sur la Chine ou l'Australie, sur les chances de l'Occident ou la violence américaine. Quelques pages superbes (sur la place de l'aviation en Amérique latine, par exemple, p. 427), des citations savamment anachroniques puisées dans les bons auteurs du moment, rebâtissent la fresque. Avec, à l'horizon de ce panorama de temps long qui nous anime, une interrogation stimulante sur la place qu'accorde Braudel, au bout du compte, à l'événement et à la rupture, à la part politique de la raison et au poids de la décision dans sa conception de l'histoire.

J.-P. R. ★ GRAMMAIRE DES CIVILISATIONS. Comment enseigner l'histoire, de Fernand Braudel, Arthaud-Flammarion, 698 p., 139 F.

L'Etat de la France



SERGUEI

Pierre Nora, chez Gallimard, qui ont superbement inventé de nouveaux objets d'histoire, relancé la réflexion sur les Français plus conflictuels sur Les France vont bientôt clore.

La vague d'aujourd'hui dans l'ambition monumentale et idéologique pour mieux convaincre les honnêtes gens. La Chronique de la France et des Français, paraphrased par Jean Favier, démontre une fois encore la force de frappe industrielle des Editions Jacques Legrand, qui livrent à Larousse un produit clé en main sur le modèle de la Chronique du vingtième siècle et celui de la Chronique de l'humanité : près de deux cents collaborateurs pour près de 4 kilos de petits faits vrais en 1 300 pages. Du « kolossal » sans erreurs graves, une pâte homogénéisée, découpée en fines lamelles selon les recettes des unes de journaux, sans l'ombre d'une idée qui troublerait la consommation : un album des ans, bien utile et fort plaisant, où l'on peut vagabonder sans dommage. Tous les types d'histoire y sont représentés, de l'anecdote à la structurelle, avec des indicateurs des bonnes et des mauvaises récoltes comme dans Millau et Millau, des généalogies complètes, un formidable index et 2 800 illustrations iconographiques. Est-ce encore un livre ? Ou une banque de données imprimées et mises en news ?

Leur modestie d'allure mais autrement ambitieuse est l'histoire de France qu'ont dirigée Jean Carpentier et François Lebrun. Car il faut une belle hardiesse, et beaucoup de science souriante, pour rassembler en moins de 500 pages la France de l'âge des mammoth à celui de François Mitterrand, sans faire broncher jamais sur la fiabilité des faits et leur interprétation, sans ennuier et en des chiffres, des dates et des documents. Le pari est tenu, y compris pour les dix-neuvième et vingtième siècles, profonds, que Jean-Marie Mayer endigue excellemment en 120 pages. Le lecteur est saisi à l'intelligence, sans concession aucune à l'agitation gallocentrique, dans un dossier bien ficelé qui se situe en compte la recherche de points : nous tenons avec ce livre notre nouveau petit Levisse, avec la glorieuse républicaine en moins et toute la poudre des vrais savants en plus. N'ayons pas peur des mots farés : c'est un fier manuel de chrisme nouveau, où le passé est étudié et compris pour lui-même.

Pour le dessert, l'histoire de France chez Hachette, a convoqué l'artillerie lourde des grands noms. La conjonction de Georges Duby, d'Emmanuel Le Roy Ladurie, de Fran-

çois Furet et Agulhon pouvait n'être nécessairement portuse, tant qu'ils sont présentés d'eux-mêmes à la Grévin au lieu de leurs territoires. Mais les cinq volumes qu'on nous annonce, et qui les premiers sortent, feront date dans l'équilibre d'une ambition d'édition et d'auteurs. Première surprise, le premier volume entouré de privilèges de qualité, on lui a fait une cartographie remarquable, tirée par l'équipe qui a fait de Pierre Vidal-Naquet (2) : l'iconographie est plus près médite, fouillant les enluminures et les vignettes, assortie de commentaires copieux et piquants qui permettent une lecture enrichie. Duby et Le Roy Ladurie - le premier un peu plus choisisent leurs cibles, construisent un récit, galopent droit à l'essai. Serait-ce que ces deux auteurs appartiennent au passé, à l'histoire de la France ?

Car c'est la nation qui lui euphorise : Duby, en tirant dans la ligne qui conduit, en 1480 à 1610, d'une loi, une foi, un roi à un roi, une patrie. Le petit Capet des Bourbons, en passant par Philippe-Auguste et Louis XI, c'est le pouvoir qui se crée dans leur France, dans ce mélange d'émois, de respect, de communités, de faits et de contrats, où s'est installée une monarchie qui fut pas, dit Le Roy Ladurie, et comme une image hyperbolique de la machine globale, un raccourci pédagogique de celle-ci.

Cette verve du politique, qui incorpore l'économique et le social, est une vraie et vraie explication de la France ? Et se fouge ruiner-elle par les raisonnements identitaires qui perdent davantage sur la vertu des points des hommes, au lieu de la France de Michel (3) à l'histoire de la France ? La France est morte (4) dans son actualité.

★ CHRONIQUE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS, sous la direction de Jean Favier, Larousse, 1 301 p., 375 F. ★ HISTOIRE DE FRANCE, sous la direction de Jean Carpentier et François Lebrun, Le Seuil, 488 p., 189 F. ★ LE MOYEN AGE (987-1460), de Georges Duby, et L'ÉTAT ROYAL (1460-1610), Emmanuel Le Roy Ladurie, tome 1 de l'histoire de France, Hachette, 511 p., 290 F. chaque volume.

- (1) Les Barbares de l'islam, de Serguei, p. 130 F. (2) Voir « Le Monde des livres » du 23 octobre. (3) Voir une préface de l'omniprésent Georges Duby, chez Olivier Orban. (4) Voir l'argumentaire de Pierre Fougeyrolles (La Nation, Fayard), Suzanne Citron (Le Mythe, L'histoire de France en question, les Editions ouvrières, EDI) et les éléments de la communication, Le Seuil. Signalez l'histoire de France, de G. de Bertier de Sauvigny (Flammarion, 510 p., 120 F.).

par MAURICE DUVERGER

LA FRANCE naît en l'an 753, dit-on, quand les tribus et les peuplades dispersées entre les Alpes et l'Océan, les Pyrénées et le Pas-de-Calais s'unissent pour résister à Rome. Elle se fonde ensuite dans l'Empire, qui lui apporte l'ordre, le droit et la paix, la culture grecque et latine, puis la Bible et l'Evangile. Après le maëlstrom des invasions barbares, elle émerge pour la seconde fois sous Clovis, puis elle s'écoule exagérément dans l'aventure de Charlemagne qui englobe les Allemands dans une France orientale. Elle prend sa mesure au partage de 843. Quand Hugues Capet monte sur le trône, plus de mille ans se sont écoulés depuis que l'assemblée de Bibracte a proclamé un chef national.

Pourquoi jeter ces orties : ce premier millénaire ? Pourquoi seulement ? Pourquoi prendre notre histoire à mi-chemin ? Serait-ce le « Moyen Age » ? Quelques bonnes raisons justifient ce choix de Georges Duby pour son livre centré sur l'Etat, qui se livre au lecteur comme un seul homme. Michellet d'ailleurs qu'à ce moment « les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises ». En même temps, le cadre s'ébauche par le rapprochement des fédéraux. Devenue officielle avec le serment de Strasbourg, la langue s'affirme et se précise.

Mais le Capétien, qui s'installe en 987, se considère comme continuateur, non comme fondateur. Par le sacre, il fait reconnaître une autorité qu'il ne tient pas du sang. Il suit ainsi l'exemple de son prédécesseur en usurpation : Pépin le Bref, inventeur d'une cérémonie toujours accomplie depuis lui. Elle s'accompagne avec le baptême de Clovis, chef barbare qui s'était en même temps rattaché au pouvoir romain comme consul honoraire et patrice nommé par l'empereur Anastase. A travers cette chaîne des légitimités naissent les trois dynasties, on mesure la liaison avec les siècles antérieurs. Ils ont développé un imaginaire collectif plus ou moins comparable à l'inconscient

qui se forme chez l'enfant et l'adulte subit. Quelle psychanalyse des conditions qui écartèrent longtemps le peuple de l'Hexagone entre ses trois héritages : gaulois, romain et chrétien ?

La théorie des deux races

Le deuxième l'a définitivement emporté sur les deux autres, bien que Camille Jullian ait déploré l'oubli de la personnalité celtique que Jean Vilar avait voulu rétablir d'Orange pour un colonisateur humiliant les colons. Les fantasmes qui s'abord servi à masquer l'inacceptable. Les barbares ayant donné leur nom à la France. Dès le septième siècle, une étonnante légende a surgi, qui a survécu jusqu'à un seizième siècle. Les Français auraient des descendants de Troyens ayant fui leur ville détruite, la conduite d'un certain Francion ou Francus. Réfugiés dans le Rhin, ils auraient ensuite pénétré dans

la Gaule romaine. Au dix-septième siècle, ce récit fantaisiste fut remplacé par une théorie plus « rationnelle » mais plus vraie : celle des deux races, qu'Augustin Thierry popularisera au dix-neuvième en interprétant l'antagonisme du tiers état et de l'aristocratie comme celui des Gallo-Romains vaincus et des Français vainqueurs.

Pourquoi ôter un lointain passé qui a fasciné les générations précédentes ? Pourquoi ne nous présenter, au contraire, un diptyque de la France d'avant la France : celle des cités romaines de la Gaule, par le réseau des routes qui a contribué à l'unifier, et des pérégrinations et violences des invasions ? Qu'on n'oublie pas leurs images emblématiques, plus exemplaires et plus chaleureuses que les bandes dessinées qui remplacent la Gaule de Soissons pour les enfants d'aujourd'hui. Ne coupez l'arbre de nos racines. Rendez-nous nos ancêtres Gaulois. Rendez-nous Vercingétorix. Rendez-nous Ausone et Sidoine Apollinaire. Rendez-nous Clovis et Charlemagne.

Rendez-nous Clovis et Charlemagne !

S'enrichir

pour gouverner

au service de la raison d'Etat.

Agir vite, discrètement, efficacement, implique de disposer de liquidités importantes, immédiatement mobilisables. Le ministre n'a jamais hésité à avancer des sommes considérables au Trésor royal. Il se faisait, certes, copieusement rembourser quand il en trouvait l'opportunité, mais de ce « trésor de guerre » il avait fait un véritable principe de gestion.

L'enrichissement colossal de Richelieu doit donc être jugé avec une extrême prudence. Son étude, si bien réussie par Joseph Bergin, ne porte pas à un iconoclasme déraisonnable qui se griserait de faire passer le cardinal du paradis des grands hommes à l'enfer des corruptus. Cette fortune est d'abord le rouage d'un système de gouvernement, le soutien d'une politique, une forme de la raison d'Etat.

★ POUVOIR ET FORTUNE DE RICHELIEU, de Joseph Bergin, préface de Pierre Combet, Laffont, 384 p., 125 F.

LA MODE, STADE ULTIME DE LA DÉMOCRATIE ?

Le tragique de la légèreté

(Suite de la page 17.) En se démocratisant dans les années 60, la mode a rompu avec la haute couture : l'élégance se moque maintenant de l'élégance, et paraît moins que son âge importe beaucoup plus qu'exhiber un rang social. Enfin, et surtout, la mode s'est rapprochée de la logique de l'art moderne, de l'expérimentation tous azimuts, se libérant ainsi des esthétiques communes. Grâce à l'escalade du futile, nous avons pu être assistés, sans en prendre conscience, à l'achèvement de la conquête plurisculaire de l'auto-nomie des individus. Contre Marcuse et Guy Debord, qui voyaient dans la culture médiatique un nouvel opium du peuple chargé de faire oublier la misère et la monotonie de la vie quotidienne, Gilles Lipovetsky ricane dès qu'il entend les mots « manipulation » ou « aliénation » et soutient que, Dieu merci ! les médias disqualifient l'esprit de système et nous enseignent à vivre dans la logique de l'engouement et du Kleenex : « Nous avions la foi, nous avons l'engouement. Après l'ère intranquillité et théologique, l'ère de la frivolité du sens. » La débâcle de l'imaginaire révolutionnaire et

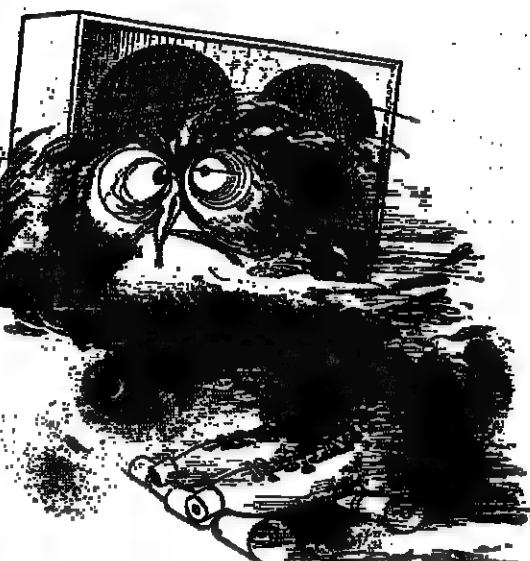
des mythologies désastreuses du « Grand Soir » est à porter au crédit de l'ivresse légère provoquée par la démocratisation nihiliste de l'Occident. Sublime réflexion de Gilles Lipovetsky : « Il y a pas à pleurer sur la « mort de Dieu », son enterrement se déroule en technicolor et en bande accélérée : loin d'engendrer le volonte de néant, elle pousse à son extrême la volonté et l'excitation du Nouveau. » L'ère de la mode, ce n'est ni le meilleur ni le pire des mondes. Elle nous renvoie de plus en plus nous-mêmes, et c'est un grandeur. Ce serait là pour nous-mêmes sa misère. J'y vois plutôt l'effet de ce tragique de la légèreté qui commande nos existences dans ce qu'elles ont de plus aérien. A lire et relire l'Empire de l'éphémère de Gilles Lipovetsky, on peut sans grand risque prédire qu'il restera comme un des livres phares des années 80. Comme le furent, en leur temps, l'Homme unidimensionnel de Marcuse et l'Anti-Œdipe de Deleuze et Guattari. A la révolte comme mode a succédé la mode comme révolte. ROLAND JACCARD. * L'EMPIRE DE L'ÉPHÉMÈRE, de Gilles Lipovetsky, marcel, 377 pages, 105 F.

Un militant de l'insignifiance

(Suite de la page 17.) Toutes ces erreurs d'appréciation procèdent du manichéisme de Lipovetsky, du « ou bien... ou bien » dans lequel il s'efforce, à chaque page, d'enfermer son lecteur : ou bien l'intransigeance ou bien la décontraction ; ou bien les normes violemment imposées par la religion, ou bien les normes gentiment proposées par la mode ; ou bien la propagande totalitaire, ou bien l'omniprésence de la publicité. Un chantage insidieux et perpétuel pèse sur le lecteur, sommé de choisir entre les empires théocratiques ou politiques et l'empire de l'éphémère.

Les cycles dévorants de la consommation

Mais si tout est précaire et périssable, si mille œuvres, nul événement, nul homme n'échappe aux cycles dévorants de la consommation, ce n'est pas l'antiquité de la tradition qui se défait, c'est l'humanité même du monde. Le monde humain se différencie, en effet, du milieu naturel en ce qu'il offre aux hommes un séjour plus stable qu'eux-mêmes, ou qu'il est, selon la belle expression d'Hannah Arendt, « la patrie non mortelle d'être mortels ». Privé de cette patrie, l'individu n'est plus rien qu'une succession de plaisirs sans hier et sans lendemain ; sa vie n'est plus vie de quelque chose, mais éternel retour sans cesse de besoins et de satisfactions. En liquidant la permanence, en réduisant le monde à n'être qu'un défilé ininterrompu de clips, la mode consacre la déchéance de l'individu, non son apothéose. Et ce système n'est pas plus démocratique qu'individualiste, comme l'atteste la fortune récente d'Oliver North, aux États-Unis. Pourquoi la majorité du public américain s'est-elle antichée du



CAGNAT.

bel Oïlle en 1944. Les preuves accablantes de son comportement antidémocratique ? Parce que, la-bas, le politique a définitivement basculé dans le consommable et que l'argumentation a cédé la place à la télégraphie. Il est vrai que ce coup de cœur collectif ne s'est pas prolongé en mouvement politique organisé et dur : les tentatives « Oïlle for President » ont fait place à d'autres fantaisies, à d'autres emballlements, à d'autres maillots de corps, et après avoir fait triompher le grand protagoniste de l'éphémère a triomphé de lui. Faut-il en conclure qu'à l'époque des héros d'un jour Hitler n'est plus possible et que l'humanité fait son salut par l'oubli ? Ou que le système de la mode étend à la période adulte l'irresponsabilité, l'absence de mémoire et la délicate insouciance qui constituaient jusqu'à présent le privilège métaphysique du premier âge de la vie ? Tout, sans doute, n'est pas joué. La mode n'a pas encore eu entièrement raison du monde. Mais en donnant le nom deux fois mensonger d'individualisme démocratique au progrès de l'insignifiance, Gilles Lipovetsky lui apporte une caution insoupçonnée. La société de consommation avait assez de chanteurs, de journalistes et de publicitaires pour arborer sa toute-puissance d'immortelles vertus. Elle n'avait vraiment pas besoin de cette sacralisation intellectuelle. Si elle l'a obtenue, c'est parce que la réflexion antitotalitaire a mal tourné, et qu'un catéchisme marxiste a succédé une orthodoxie toquevillienne aussi dogmatique et aussi triviale. Comme les prophètes de la révolution, ses adeptes situent l'accomplissement de la destinée humaine au terme d'une histoire dont ils connaissent la loi. Simple-ment, pour eux, cette fin est en train d'avoir lieu ici et maintenant : le présent radieux de « l'égalité des conditions » (et des valeurs) a supplanté l'avenir idéalique de la société sans classes. Ce ne sont plus les lendemains qui chantent, c'est le bel, vivace et médiatique aujourd'hui, à peine troublé dans sa félicité fugitive par les nostalgiques du despotisme ou de la tradition. L'enfer socialiste devient, de la sorte, la justification de notre paradis, et si l'on évoque désormais la mémoire d'Auschwitz ou les fantômes de la Kolyma, c'est pour intimider au silence à tous ceux qui oseraient mettre en question l'empire de l'éphémère, c'est-à-dire de l'oubli. Au lieu de libérer la pensée, au lieu de saisir l'extraordinaire opportunité intellectuelle que constituait l'effondrement des grandes idéologies, l'antitotalitarisme dominant a déglorifié en canonisation vulgaire de l'état des choses. Une belle occasion a été ainsi manquée. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer deux citations. La première est tirée du livre de Gilles Lipovetsky : « Chacun, sous le gouvernement de la mode, est davantage sujet de son existence privée, opérateur libre de sa vie par le truchement du surchoix (sic) dans lequel nous sommes immergés. » La seconde est extraite d'un article écrit par Georges Perec en 1976 : « Ça ne sert pas à grand-chose d'être ou de vouloir être contre la mode. Tout ce que l'on peut vouloir, peut-être, c'est d'être à côté, en un lieu où les exclusions imposées par la fait même de la mode (à la mode/démode) cesseraient d'être pertinentes. Cela pourrait se passer dans la simple attention portée à un habit, à une couleur, à un geste, dans le seul plaisir d'un goût partagé, dans la sérénité secrète d'une coutume, d'une histoire, d'une existence (1). » ALAIN FINKELKRAUT. (1) In Georges Perec : Penser/Classer, Editions, 1985.

VIEN DE PARAÎTRE CRIS SUR L'ART Souvenirs et documents pour la compréhension de l'art de notre époque. Préface de Serge Fauchereau. DIAGONALES / CERCLE D'ART

ETRANGERES Suzanne BROGGER, Inger CHRISTENSEN, Thorkild HANSEN, Uffe HARDER, Peer HULTBERG, RIFBJERG, Peter SEEBERG, Henrik STANGERUP, SMAERUP SØRENSEN, Dorrit WILLUMSEN. DANEMARK 17-26 NOV. FONDATION DANOISE 45.89.29.47. Association Rencontres des Écrivains Croisés. Centre Georges Pompidou. MAISON DE LA POÉSIE. FNAC MONT-PARNASSE. ASSOCIATION FRANCE-DANEMARK.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Plaisir souverain du Mal

(Suite de la page 17.) L'Érotisme s'inscrit dans une lignée de recherches, celles de Lairis (Miroir de la taumachie) et de Métraux pour ce qui concerne la transgression. Les thèses elles-mêmes procèdent d'une tradition, de Sade pour l'essentiel. Là encore, acceptons de simplifier à l'extrême. Bataille, après Sade, définit l'érotisme comme « l'approbation de la vie jusque dans la mort ». Il est ce qui, dans la conscience de l'homme, « met l'être en question ». Son origine est religieuse, comme démontre dans l'historique des Larmes d'Éros. La transgression lève l'interdit sans le supprimer. L'objet fondamental des interdits est la violence, dont l'horreur du cadavre constitue un des signes. Bataille examine sous ce rapport la prohibition de l'inceste, le cannibalisme, le duel, la vendetta, la guerre, l'orgie... D'OU vient que cette certitude de faire le Mal porte à son comble la volupté de l'amour, comme l'assure Beudelaire ? Si la réponse reste impossible, c'est que l'expérience érotique ne peut s'apprécier du dehors, comme une chose. Elle est le privilège de ceux qui échappent à la raison, c'est-à-dire, selon Sade, la pègre et les rois. Elle suppose que l'homme se soustrait à son imagination une valeur niante le réel des autres. Ce dissent, Sade a permis à la violence d'entrer, enfin, dans la conscience. Encore faut-il faire pour se justifier à ses yeux et devant les autres, donc dans un langage de victime qui nous éloigne de la violence. Le modèle de l'homme qui obéit sans entrave aucune à ses désirs reste Gilles de Rais. Sade, qui demeurerait, quant à lui, dans la limite des lois, était fasciné par cette dureté parfaite. Bataille ne pouvait que l'être, à son tour. Il a exhumé les minutes du procès ensevelies sous les légendes de Barbe-Bleue ou les commentaires bêtement terrifiés, tels ceux de l'abbé Bossard, vers 1880. Gilles de Rais faisait mieux, si l'on peut dire, qu'enfermer à clef des épouses mortes dans un placard. La masse des témoignages établit qu'il sodomisait des jeunes enfants à demi décapités (sans toujours parvenir à l'extase), qu'il s'essayait sur leur ventre pour les regarder mourir, en riant, et que, ayant fait écriper les plus beaux d'entre eux, il contemplant leurs viscères, avant de tomber comme une masse... POURQUOI pareille monstruosité ? Bataille replace le « cas » de Gilles de Rais dans l'époque — le quinzième siècle — et le cadre — la féodalité de l'Ouest. L'ogre des Tiffauges et autres lieux est-il d'une grande naissance ou fin et cultivé, au moins en musique et en chant religieux ? Ce qui est certain, c'est qu'il cumule tous les privilèges de la noblesse d'alors. Petit-neveu de du Guesclin, maréchal de France, chrétien affiché, son pouvoir et sa fortune sont immenses. Il le fait pour se permettre de commettre tant de crimes depuis « le commencement de la jeunesse », la pratique de la guerre n'ayant fait qu'aggraver son faible pour la boucherie.

Parier de perversion ne récout rien. Pour Bataille, Gilles de Rais ne subit pas une fatalité génétique. Il accomplit totalement le destin du Nobis, qui est de refuser tout travail, jugé dégradant, et de subordonner l'activité des hommes à l'enchantement, au jeu, des privilèges. Au reste, il émet ses juges ecclésiastiques, et les séculiers. Il obtient que le peuple, dont il a fait si peu de cas, l'escorte en procession vers le supplice et prie pour son rachet. Niais, peut-être ; fou, sûrement pas ! DON JUAN appartient à la même caste, il peut tout se permettre, il a les limites d'un code d'honneur qui recommande les prédations, n'en fait pas un drame, les victimes n'ayant pas part, de naissance, au même degré d'humanité. Seigneur, et non plus seigneur, mais encore « méchant homme ». Ainsi le voit Tiro de Molina et Moforo, qui lui rationalisme de Spangarelle se met le nez face au bon plaisir ravageur du patron. Entre grands seigneurs, Jacques de Bourbon-Bussat tire Don Juan vers les hauteurs où l'a tenu sa célébration de l'absolu en amour — on se souvient du Journal de son bonheur conjugal avec Laurence, dite « le lion », que seule la mort pouvait interrompre. Avec une élégance imprégnée de sa grande culture classique, ce chantre de la fidélité se glisse, au-delà du temps, dans le personnage — mythe de l'infidèle par excellence. Il l'imagine en diplomate dont la carrière rappelle la sienne, et qui, recu de conquêtes, s'est retiré au couvent, comme sa plus chère proie. Ici, Don Juan n'est plus un prédateur ivre de ses appétits, de plaisir du Mal, et qui éprouve un regain de désir à la vue des torts causés. C'est lui qui souffre d'avoir perdu la femme de sa vie en refusant l'évidence, en inventant de pitoyables trahisons. Il a manqué de clairvoyance, défaut pardurable pour un diplomate. Le vice et ses fanfaronnades ne l'ont jamais amusé, il est désespéré de ne pas avoir aperçu Dieu dans le regard d'Évire, de ne pas avoir compris qu'elle a fait pour lui ce que le Christ a fait pour l'humanité. Il aurait découvert que l'univers, loin de sauter l'absolu comme l'affirment les sots pour briller à bon compte, est une machine à ménager de la complexité, que l'infini peut se cacher dans un visage, et une alliance de fidélité expliquer la création, recréer l'absolu... Sous la plume aisée de ce polygame passé à côté de sa destinée de monogame défilent des formules de moraliste, sur Dieu, la religion, la raison, la femme, l'amour, la folie. Est-ce l'allégresse, propre aux débuts littéraires, de redresser à contre-courant les grands mots, fatigués d'avoir trop servi ? On dirait un livre de jeune homme ! * OBLIQUES, de Roger Caillois, Gallimard, 258 p., 90 F. * LE MAL A L'ŒUVRE, de Jean-Michel Heilmann, Parenthèses, 127 p., 95 F. * ŒUVRES COMPLÈTES de Georges Bataille, tome X, Gallimard, 736 p., 250 F. * CONFESSION DE DON JUAN, de Jacques de Bourbon-Bussat, Albin Michel, 176 p., 75 F.

مكتبة الشرف

D'AUTRES MONDES - La chronique de Nicole Zand

Mavis Gallant, Québécoise de langue anglaise

Depuis trente-sept années, elle habite Paris, rive gauche, dans le quartier des éditeurs, et aucun de ses livres n'a été traduit en français. Pourtant, Mavis Gallant est célèbre. Considérée depuis des décennies comme un des grands auteurs de nouvelles. Comme d'habitude à New-York qu'à Montréal, sa ville natale. Inconnue à Paris.

UNE voix nette, claire, inflexions douces, elle parle sans accent - ni anglais, ni québécois - un français précis, subtil, et met d'emblée le doigt sur le problème primordial : « Je suis une Canadienne qui parle anglais et, je vous en prie, ne dites pas « anglophone ». Le chien aboie, le chat fait miaou, moi j'écris en anglais. » Née en 1922 à Montréal, elle est britannique du côté de son père, américaine du côté de sa mère, elle a du sang français, anglais, allemand. On ne se considère pas du tout comme émigrant, au Canada, quand on vient d'Angleterre. Il n'y avait pas de nationalisme canadien, à l'époque : vous étiez ce que votre père était. Elle a vécu au Québec jusqu'à l'âge de dix ans, puis dans l'Ontario, puis à New-York, puis à Montréal, son point de départ. Elle commença à travailler à dix-huit ans, puis un an à l'Office national du film, puis devint journaliste dans un quotidien qui n'existe plus : The Standard. « J'avais compris que si je ne donnais pas des idées on me ferait faire des choses que je n'aime pas. J'ai toujours écrit, des parlers pleins. Je suis sûre que ma vocation d'écrivain est née au couvent... » Cette affirmation étrange nécessite une explication : « J'ai été mise au couvent, pensionnaire, à l'âge de quatre ans. A l'école française, ce qui est très exceptionnel pour une génération. L'anglais est ma première langue et je

me débrouille en français (je ris de cet euphémisme). Oui, je peux dire tout ce que j'ai dit en français. Mais je l'écris très mal ; et je ne cherche pas à l'écrire parce que, alors, je ne pourrais plus habiter la France... » « Si, comprenez. Je vis en français. Je connais très peu de gens avec qui je peux parler en anglais. Si je me mettais à écrire aussi en français, je perdrais mon métier. Donc, je me force à ne pas écrire en français, même pas une petite lettre. » Pour conserver son anglais, elle lit. Elle revient à son enfance : « Comment ai-je pu conserver mon anglais au couvent, où personne ne comprenait un mot de ce que je disais ? J'étais très seule, plus jeune que les autres. Je n'étais pas bête, mais je ne pouvais pas faire ce que faisait un gosse de six ans : j'étais toujours au pied de la classe (elle veut dire, sans doute « en queue » de la classe). Je ne savais pas, même en anglais ; je ne comprenais pas leur anglais. J'étais toujours la dernière, toute de noir vêtue. Je ne comprenais pas ce qu'on me demandait. Je ne pouvais pas dire que j'étais malheureuse. J'avais de l'imagination et, au couvent, j'avais des insomnies et je rêvais des aventures. J'ai mis longtemps à faire de l'anglais. » « J'ai beaucoup réfléchi, adulte, à cela. Bien sûr, moi, je n'aurais pas fait cela à mes enfants, mais il y a quelques choses qui n'est pas si mal dans mon expérience : j'ai échappé à cette piele du Canada qu'est la haine des protestants pour les catholiques. Je n'ai jamais eu peur des catholiques et j'ai échappé à leurs prêtres. Chez les anglicans de ma famille, il y a quand même une autre dimension : le surnatant. Les choses qui se passent en dehors de ce qu'on voit, les morts que les anges au pied des



Mavis Gallant : bientôt traduite en français.

portant au ciel, les saints comme ceux de Juliette des esprits de Fellini... » Quant aux professeurs, ils parlaient mal la langue qu'ils enseignaient ; ils l'enseignaient. Heureusement, j'ai eu un défaut de prononciation en anglais et mon père m'a retiré de l'école en m'entendant dire : « I am English » avec l'accent des Français... Il n'acceptait pas que je parle mal l'anglais. » CETTE enfance, qui l'a marquée, sans doute régit sa vie comme son écriture. Sans revendication féministe d'aucune sorte, mais profondément féminine, elle écrit, elle vit au masculin. « A vingt ans, je pouvais vivre du journalisme. Je me suis mariée, j'ai divorcé. J'étais libre. Je ne voulais pas être coincée par des enfants, parce que

j'avais trop souffert du mariage de ma mère après la mort de mon père. A vingt-sept ans, il fallait que je me décide à faire quelque chose de ma vie. J'ai quitté le journal. J'ai envoyé une nouvelle au New Yorker. C'était en 1950. Je n'avais encore jusqu'à jamais montré ce que j'écrivais. Je n'avais jamais rien publié. J'avais décidé de vivre en Europe, je savais que j'étais faite pour vivre en Europe. J'ai eu la chance de pouvoir le faire, puisque, depuis 1950, j'écris pour le New Yorker. Je ne me souviens pas avoir voulu faire autre chose qu'écrire. » A partir de 1955, ses nouvelles du New Yorker sont parues régulièrement en recueils. Entre-temps elle a beaucoup voyagé en France, en Allemagne, en Autriche, séjourné deux ans en Espagne du temps de Franco. Huit recueils de nouvelles, deux romans, une pièce de théâtre. Mais le Québec des francophones l'ignorait, et son premier recueil en français parut là-bas vers 1980, comme si c'était l'œuvre d'une étrangère. « Quand je vais à Montréal, dit-elle, les Français n'aiment pas mon accent (qui est une absence d'accord). Et quand je dis que je suis de Montréal, on me répond invariablement, d'un air pincé, que « ça ne s'entend pas ». Ce qui n'est pas un compliment. » C'EST de toutes ses expériences qu'est faite son œuvre, composée comme un collage de ces histoires qui naissent à la fois de son imagination, de ses voyages, de ses souvenirs. D'une écriture nette, décapée, jamais platement réaliste, jamais complètement inventée. Elle écrit sur Paris, sur le Québec et le Canada, l'Allemagne, ou plutôt sur des Français, des Canadiens, des Allemands, en allant à l'essentiel, sans jamais simplifier ni tirer de règles. Une fiction tout entière en quelques pages, surprenante chaque fois, comme si son point de vue d'expé-

rience volontaire lui permettait tout à la fois le grand angle et la microphotographie, dans une langue gardée pure, puisque elle ne sert plus qu'à l'écriture. RÉSERVÉE jusqu'à à ceux qui lisent l'anglais, Mavis Gallant va bientôt nous arriver en français : quatre recueils ont été achetés, presque simultanément, par des éditeurs français et vont être publiés dès 1988 : Overhead on a Bellboy, un recueil de 1985 qui sera le premier à paraître aux éditions Tierce, dans la traduction d'un spécialiste de Proust et de Dabit, Pierre-Edmond Robert. Il sera temps alors de découvrir un monde de Parisiens - écrivains, artistes, bourgeois, veufs et veuves croqués, dans tous les sens du mot, par un auteur étrangement lucide et fasciné. Nous en reparlerons. Comme nous reparlerons peut-être un jour du Dreyfus auquel elle travaille depuis quinze ans... Feyerabend ensuite From the fifteenth District et My Heart is broken, tandis que Borel de Montréal a choisi Home Truths, qui réunit des nouvelles sur les Canadiens chez eux et à l'étranger, ainsi que les récits d'une jeune Canadienne des années 20 et 30 qui raconte furieusement à l'auteur. « Vous devez me comprendre, conclut-elle : je suis de langue anglaise et je suis Canadienne. Mais un écrivain canadien, c'est autre chose. C'est Robertson Davies, que vous ne connaissez pas en France - comme je lui demandais un jour : « Pourquoi les Canadiens n'aiment pas leur pays comme les Américains aiment les États-Unis ? » Il m'a dit : « Ce n'est pas un pays pour lequel on a de l'amour, c'est un pays pour lequel on se fait du souci. » Et c'est vrai. On se souvient toujours : est-ce que le pays est encore là ? Est-ce qu'il va durer ? Avec qu'il va simer ? C'est comme ça. Je suis Canadienne. La Canada, c'est trop compliqué. Vous êtes Français. Vous ne comprendrez rien. »

LA VIE DU LIVRE - TAHAR BEN JELLOUN signera son livre LA NUIT SACRÉE à la librairie LAUMIÈRE 39, avenue Laumière, PARIS-19^e le samedi 14 novembre à partir de 17 heures

AVANT QUE CES DEUX ROMANS DEVIENNENT DES SUCCÈS, DES LIBRAIRES DE L'ŒIL DE LA LETTRE LISENT ET CONSEILLENT : L'ŒIL de la lettre. L'AIR D'UN CRIME par Juan Benet. Nizon Stolz.

CORRESPONDANCE A propos de la Résistance juive en France. L'article de Stéphane Courtois sur le livre de Lucien Lazare, la Résistance juive en France (« le Monde des livres » du 6 novembre), a suscité cette réponse de l'auteur : Qui a lu mon livre a sans doute partagé ma stupéfaction en découvrant, dans les lignes que Stéphane Courtois lui consacre, des propos qui ne sont pas les miens. J'ai si peu placé l'Union générale des Israélites de France (UGIF) parmi les organisations de Résistance que j'ai, notamment, dressé l'inventaire des formes de lutte contre l'UGIF des diverses organisations juives de Résistance (p. 96). Fallait-il escamoter le rôle joué par ces responsables et fonctionnaires de l'UGIF qui ont été payés de leur vie, sous prétexte que l'UGIF, en tant qu'organisation, était aux ordres de Vichy et des Allemands ? Mon livre rend justice à ces résistants, tout en disant l'équivoque, parmi les responsables de l'UGIF, sans la moindre ambiguïté, parmi les collaborateurs nazis. de mon livre peut écrire que mon analyse s'éloigne de l'histoire, parce que ignorant que « la survie des juifs passa par la défaite de Hitler ». Car toutes les dimensions de la lutte armée des organisations juives de Résistance y sont décrites (voir notamment p. 111 à 129 et p. 328). Peut-on aujourd'hui escamoter cette équivoque, par-delà le déchaînement militaire de leur force, les nazis ont entrepris de faire disparaître les juifs de la surface de la terre ? Que, pour les juifs, le devoir primordial était de survivre (« survivre c'est vaincre », a écrit, à ce propos, Raymond Aron) ? Que ceux qui ont survécu se sont battus les armes à la main dans tous les maquis et sur les fronts militaires jusqu'à la capitulation allemande ? (...) LUCIEN LAZARE.

Bernard WALLER Marie-Fée Marie-Sol roman. Les retrouvailles des deux femmes, tour à tour hostiles puis fasciées l'une par l'autre, seront la source d'une relation tourmentée, marquée par des événements extravagants.

ENT DE P... RAYON DANTE... MIST. MATISSE... PAUL ELIARD... 2 volumes, 1400 p... GONALES... ETZ

مكتبة الشرق

Culture

THÉÂTRE

« Lettre d'une inconnue », de Stefan Zweig

Cet agneau de la Bible mené à l'abattoir

Marcel Cuvelier présente une adaptation scénique de Lettre d'une inconnue, cette étrange nouvelle de Stefan Zweig. Il ramène le souvenir d'un écrivain dont les Marie-Antoinette furent très lus en France dans les années qui précéderent la guerre de 1940.

Alors qu'elle envoie une petite fille, cette femme était devenue folle amoureuse de cet homme, un romancier connu qui était venu s'installer dans le même immeuble. Et là, entière, elle s'est précipitée dans la chambre de son mari, riche, qui est beau, qui est, comme l'on dit, couvert de femmes, et qui ignore tout à fait, elle, l'existence de sa femme, l'âme sœur, l'âme sœur.

Alors qu'elle envoie une petite fille, cette femme était devenue folle amoureuse de cet homme, un romancier connu qui était venu s'installer dans le même immeuble. Et là, entière, elle s'est précipitée dans la chambre de son mari, riche, qui est beau, qui est, comme l'on dit, couvert de femmes, et qui ignore tout à fait, elle, l'existence de sa femme, l'âme sœur, l'âme sœur.

Stefan Zweig, qui naquit à Vienne en 1898 et se suicida au Brésil en 1942, a beaucoup écrit, en particulier des romans et des nouvelles, dont Lettre d'une inconnue, par exemple. Il fut le premier traducteur en français de cet écrivain, sous le pseudonyme d'Arthur Rimbaud.

Elle lui raconte tout cela dans sa lettre, et la naissance de l'enfant, et sa passion qui n'a jamais cessé. Elle a écrit cette lettre à son mari, elle est folle de lui, comme au premier jour. Quand il lira la lettre, elle ne sera plus en vie.

Elle lui raconte tout cela dans sa lettre, et la naissance de l'enfant, et sa passion qui n'a jamais cessé. Elle a écrit cette lettre à son mari, elle est folle de lui, comme au premier jour. Quand il lira la lettre, elle ne sera plus en vie.

« Fragments de théâtre », de Samuel Beckett

Mais où est donc passé Billy ?

Deux mauvaises versions branchées-fatiguées, futuristes-excitées, des Fragments de théâtre, de Samuel Beckett.

obscur sur le passé d'un homme, C. - un homme à abattre - sur le ciel, Jupiter, la pleine lune... Il dit que c'est de la fusion nucléaire. Il dit que c'est de la fusion nucléaire. Il dit que c'est de la fusion nucléaire.

Les Fragments de théâtre I et II présentés dans la petite salle du Théâtre de l'Athénée, la première manifestation d'une jeune compagnie. La mise en scène est de Louis Chavance, assisté de Régis Chavance met en scène deux versions qui ne sont pas vraiment des débuts : Jean-Yves Escoffier et Jean-Claude Legay. Le premier a joué avec Vitez, Françoise Théophiliade, et accompagné les débuts de la famille de Jérôme Deschamps.

ODILE GURNOT. Jusqu'au 13 novembre, Théâtre de l'Athénée.

Domage, de massacrer ainsi Beckett. Ils ont, on le comprend, voulu actualiser l'aveugle et le paralytique du Fragment de théâtre, sorte de l'imaginaire « clochardé métaphysique ». Soit ! Musique donc, et musique années jusqu'à la musique rose fluo. Mais il y a un jeu du théâtre façon quasi grande folle ! Le jeu s'aggrave avec le jeu des deux hommes A et B, préoccupés de quelques enquêtes.

Mort de l'auteur dramatique Michel André. - Le directeur et auteur de théâtre Michel André, est mort, mardi 10 novembre, dans un hôpital de la banlieue parisienne. Né le 14 mai 1912, Michel André, d'abord comédien, a écrit une douzaine de pièces montées ou boulevard, parmi lesquelles : le Plaque (écrite par Bouvill et restituée le 14 novembre sur TF 1), Deux deux dingues et Virginie.

danse THÉÂTRE DE LA VILLE DE PARIS 20h45 du 17 au 21 novembre Trisha Brown DANSE COMPANY U.S.A. Co-Production Festival d'Automne 24, 25, 27, 28 novembre Angelin Preljocaj HALLALI ROMÉE 27-28 novembre Joseph Nadj CANARD PÉKINOIS 2 PL. DU CHATELET 43 74 22 77

VARIÉTÉS

Michel Boujenah à l'Olympia

Le clown-ange gardien

Michel Boujenah présente un spectacle tout neuf, l'histoire d'un ange gardien novice qui doit se battre contre le désespoir d'un jeune homme. Dans la salle, avec le Sentier clame son exubérance à coups de rires et de... trompettes.

Régulièrement au nombre de millions, il a rires et rires restés. Le créneau était très classique et limité. En quinze ans, il s'est élargi. Il y a une diversité du rire comme il y a une diversité (paradoxalement) de rires différents. Le rire est devenu aussi plus rapide, plus pointu. Il y a une enveloppe trop étroite et se déplace aujourd'hui vers un registre plus large et plus proche de nous.

Mazo, son double qui intervenait déjà un peu dans Nous les magnifiques, le précédent spectacle. Mazo, un jour, quitte le Sentier, monte au ciel et s'aspire dès lors qu'il a un petit coin de paradis. Il est lui est possible de rencontrer Jean-Marie Le Pen, marchand de glaces à Barbès, des juifs, des Palestiniens et des Arabes qui s'embrassent tandis qu'ils s'embrassent simplement le nom d'une dans la mode. Mais il Mazo on confie une mission : être l'ange gardien sur terre d'un jeune homme, un désespoir, expliquer le chemin du bonheur à un type si désespéré que s'il va à Jérusalem et s'appuie sur le Mur des lamentations, celui-ci s'évanouira aussitôt.

Rade tiche que Mazo va accomplir après avoir joué avec les mots et leur sens, joué avec des personnages multiples, donné un festival d'accents et de couleurs, développé la folie de l'improvisation, privilégié la connivence avec le public, partagé avec celui-ci le rire au point de s'écrire un moment, comme étonné : « Ecoute les rires, comme c'est beau ! »

En vrai clown, Michel Boujenah, improvise avec tout son corps, se pare de gonflables, de tendrises - bien sûr, d'exubérance méditerranéenne - tire d'étonnantes ressources de la singularité de son expérience et de l'intimité de son être. Ainsi brusquement crie-t-il « J'ai mal ! » à la manière du musézien qui appelle au miraret les fidèles à la prière.

L'Ange gardien est un spectacle court et drôle, le lundi 9 novembre. Le meilleur à ce jour de Michel Boujenah. CLAUDE FLÉOUTER. * Olympia, 20 h 30.

CHAI LOT THÉÂTRE NATIONAL LE SOULIER DE SATIN Paul Claudel - Antoine Vitez GRAND THÉÂTRE 47.27.81.15 Du 8 novembre au 20 décembre. JOUE EN SEMAINE EN 5 SOIRÉES, LE DIMANCHE EN COUPLET DE 12H A MINUIT. RÉLACHE LUNDI ET MARDI.

Communication

Selon « Time Magazine »

M. Jimmy Goldsmith serait prêt à investir 100 millions de francs dans « le Quotidien de Paris »

L'hebdomadaire américain Time Magazine consacre la couverture de son édition du 16 novembre à M. Jimmy Goldsmith sous le titre « Le joueur chanceux ». Sir James, resté président du comité éditorial de l'Express, vendit cet été avec la Générale occidentale à la Compagnie générale d'électricité. - J'ai l'objet d'un portrait de six pages.

Time explique notamment que Sir James est en train de négocier l'achat du journal de M. Philippe Tomson, le Quotidien de Paris. Il souhaite en « faire une sorte d'International Herald Tribune français ». Pour l'ancien patron de la Générale occidentale, cité par Time, « à l'exception de Moon, je n'ai pas de soucis jusqu'à la mort ». Il faudrait qu'il y ait à Paris un journal totalement libre des pressions politiques », poursuit Sir James.

L'investissement initial dans le Quotidien de Paris prévu par le magnat franco-britannique serait de l'ordre de 100 millions de francs. Le quotidien pourrait être financé de liens avec l'Express et la presse d'édition et de la distribution.

Sony négocie le rachat de CBS-disques

Le numéro un mondial de la hi-fi va-t-il racheter le numéro un mondial de la production de disques ? La question a été examinée par le conseil d'administration de la société américaine CBS Inc, sans qu'un accord ait encore pu être conclu entre les compagnies américaine et japonaise. Les négociations cependant vont bon train, l'offre révisée de Sony (2 milliards de dollars) ayant fini par séduire le PDG de CBS, M. Lawrence Tisch, lancé depuis quelques mois dans un vaste programme de restructuration du groupe.

La filiale disques de CBS devrait donc rapidement changer de propriétaire, rachetée à 100 % par Sony. Le leader mondial en matière de matériel audiovisuel prépare ainsi une entrée d'éclat sur le marché de la production de programmes, sa stratégie visant à en faire un acteur prépondérant d'un bout à l'autre de la chaîne musicale.

Portée à 1,2 milliard de dollars il y a un an, et alors repoussée, l'offre de rachat de la compagnie américaine s'est vue plusieurs fois renouclée, et s'est confirmée pour un montant de 2 milliards de dollars au lendemain de la nuit d'octobre où, comme tant d'autres, le cours de

CBS s'est effondré. De quoi troubler, puis séduire l'actuel PDG de CBS Inc, à reconstruire les activités de son groupe sur le secteur de la radio et de la télévision très fragilisés ; de quoi inquiéter peut-être certains administrateurs de sociétés américaines, qui craignent que le produit de la vente ne soit annulé d'une ponction fiscale de 600 millions de dollars et regroupés dans le démantèlement d'une société, symbole de l'Amérique.

Car CBS (Columbia Broadcasting System), à l'origine société de radio, a investi dans le disque bien avant la télévision. En rachetant l'American Record Company en 1938, elle s'est tout de suite attachée un répertoire composé des plus grands artistes américains, de Duke Ellington à Fred Astaire, et a maintenu cette politique. Count Basie, Frank Sinatra, Isaac Stern devinrent très vite des artistes Columbia, et l'introduction en 33 tours en 1948, sans un point par ses ingénieurs, a fait exploser l'industrie du disque. CBS a entrepris alors un développement international, créant successivement filiales au Mexique (1946), en Argentine (1951), au Brésil (1953), au Canada (1961), en Angleterre, en Allemagne, puis en France (1965) ; enfin au Japon (1968), en association - déjà - avec Sony.

Présente aujourd'hui dans plus de cinquante pays, CBS-disques est leader mondial de la production de disques (20 % du marché) résultat d'un marketing performant - l'album Thriller de Michael Jackson, s'est vendu à plus de trente-huit millions d'exemplaires - d'innovations technologiques et d'un catalogue hors du commun : Bob Dylan (de 1961), Simon et Garfunkel (1962) puis Santana, Bruce Springsteen, Julio Iglesias, Barbara Streisand, les frères Jackson... et, pour la France, Darius, Goldman, Cabrel ou Chamfort.

Le poids de cette filiale n'est pas négligeable à l'intérieur du holding puisque la division disques représente un tiers de son chiffre d'affaires global et la moitié de ses bénéfices. Son acquisition constituerait donc un atout majeur à Sony, qui fait Philippe, mais faire jouer en synergie son département matériel et le secteur éditorial et distribution musicale, et souhaite, à travers ce problème si compact comme est le DAT, imposer comme un groupe mondial de communications. La bonne position du yen face au dollar fait actuellement les investissements japonais aux Etats-Unis. Encore la cession, à laquelle le PDG de CBS est personnellement favorable, devra-t-elle emporter l'adhésion des autres administrateurs, réticents semble-t-il à se séparer d'une filiale aussi lucrative.

Pathé, UGC et Gaumont dynamisent leur politique commerciale. Le cinéma à la carte. Finie la queue ! Fin le pourboire ! La sortie au cinéma doit redevenir une fête. Frappés de plein fouet par la chute de la fréquentation, les trois grands circuits français de salles - Gaumont, Pathé-Cinéma et UGC - préparent activement des offensives de charme. Et élaborent des stratégies commerciales « plus dynamiques et agressives », en privilégiant l'accueil, plus important pour le public que la dimension des salles.

Pathé-Cinéma donnera « claqués » le 16 décembre. En offrant à ses clients-trois « plus » et une innovation, que son PDG, M. Pierre Verce, qualifie de « première mondiale ». Les « plus » ? Les facilités de paiement. Plus besoin de monnaie : la Carte bleue sera acceptée. Plus d'attente : on pourra acheter son ticket jusqu'à sept jours à l'avance (un mercredi, jour de nuit, puis les autres jours, à partir de mardi). Plus de pourboire : l'ouvreur disparaît au profit de l'échec salarier.

La nouveauté ? Une carte - à puce - d'abonnement à tarif réduit. Non nominative, elle sera valable pour dix entrées, quelle que soient le jour et le film, et pour dix-huit mois. Son prix ? 300 F la première fois, 280 F ensuite. Elle sera rechargeable sept fois.

Un système un peu compliqué donc, exigeant près de 5 millions de francs d'investissements, mais qui devrait apporter à l'entreprise, une appréciable trésorerie. Les clients paieront d'avance.

Les deux autres grands circuits de salles élaborent des stratégies différentes, mais cossues. Et si Gaumont refuse encore de lever le voile sur ses projets, UGC teste déjà sa politique à Bruxelles. Une ville où il y a un bon marché, pour le moment, qui lui fait affirmer, qu'il est des autres. Depuis le 7 novembre, UGC-Belgique a mis en

Un colloque international à Venise. Le pari des hebdomadaires d'information. VENISE de notre envoyé spécial.

« Beaucoup aujourd'hui, en Amérique, se demandent sérieusement si l'hebdomadaire d'information générale (news magazine) est destiné à survivre ». M. Mel Elfin, l'un des directeurs de US News and World Report (2,5 millions d'exemplaires vendus par semaine), a émis ce propos - peut-être plus provocateur que désespéré - à l'occasion du colloque international réuni le 7 novembre à Venise pour le vingt-cinquième anniversaire de la revue italienne Panorama (1).

La télévision est-elle, comme on le dit souvent, l'ennemi principal ? S'agissant du risque de détournement de la manne publicitaire, M. Elfin observa en tout cas que, aux Etats-Unis du moins, « la part destinée à la presse écrite diminue et que le pourcentage allant aux news magazines se restreint ». Pour ce qui est des lecteurs, plusieurs des douze directeurs américains et européens présents à la tribune ont émis cet avis : la vraie menace c'est le progrès prévisible d'un certain illétrisme qui ne sera pas exactement l'analphabétisme de naguère mais, selon le mot de l'un des participants, « la semi-culture de gens éduqués davantage par l'image que par la parole ».

Honorable M. Jean-Paul Figeasse, directeur de la rédaction de l'Express et de Civia, président de l'Edita Abris qui publie le bréviaire Veja, nul ne paraît croire que le public des « hebdo » augmentera désormais de façon : « Il n'y a pas de doute là, c'est tout », convient modestement M. Scott Sullivan de Newsweek (trois millions d'exemplaires par semaine). Nous avons devant nous un problème de lectorat », admet, pour sa part, M. Ronald Kriss, directeur exécutif de Time - du haut il est vrai de ses six millions d'exemplaires, market mondial.

Même son de cloche de la part de M. Werner Funk, patron du Spiegel (neuf cent quatre-vingt mille exemplaires par semaine) : « Pas de forte augmentation à prévoir ». M. Claude Imbert, directeur du Point, résume : « Il faut poursuivre confiance en la forme de l'hebdo, c'est parce que nous avons de plus en plus un public haut qui gagne qui nous assurera une publicité très sélective peu concurrentielle par la télévision. Nous devons de plus en plus lui proposer une formule qui s'appellerait télévisuelle, c'est-à-dire courte et incisive ».

M. Jean Daniel, directeur du Nouvel Observateur, estime que la force de l'hebdomadaire réside non seulement dans la capacité supérieure d'authentification reconnue à la chose écrite par rapport aux « mots et images fugitifs de l'audiovisuel », mais aussi dans le fait qu'il est un objet qu'on possède. « Pour lui cependant, l'absence de croissance prévisible pour les années à venir et l'augmentation des coûts de production rendent inévitables des concentrations ».

Attestant plus que quiconque la pérennité de l'institution, M. Norman Macrae, directeur adjoint de The Economist, était, lui aussi, à Venise. L'hebdomadaire anglais créé en 1843 vend à ce jour trois cent trente mille exemplaires - un doublement par rapport à la fin des années 70. « Le plus intelligent de tous », n'a pas craint de lancer M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat, interviewé dans le débat par satellite dans New-York. « Nous sommes lus dans cent soixante-dix pays », a précisé M. Macrae qui, il est vrai, a expliqué : « Quels langages sont aujourd'hui compris partout dans le monde ? L'information et l'anglais. Nous, nous parlons et nous écrivons l'un des deux ! ».

JEAN-PIERRE CLERIC. (1) Principal périodique du groupe milanais Mondadori, Panorama, qui était d'abord mensuel, est devenu hebdomadaire en 1967, vend aujourd'hui environ quatre cent mille exemplaires.

Pierre VANECK a un Secret. LEQUEL EST FOU DE NOUS DEUX. Luzzi Prandello. BENOÎT M. LUCIEN. THÉÂTRE DE LA COMME. LE MEILLEUR FILM.

مكتبة الجليل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de conseil dans dimanche-Jeudi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à vision □ On peut voir ▶▶ Ne pas manquer ▶▶▶ Chef-d'œuvre en chantier.

Jeudi 12 novembre

TF 1

20.30 Questions à domicile. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, répondra aux questions de Jean-Marie Colombani, en direct de son bureau de Bruxelles. En duplex de Madrid, Felipe Gonzalez, chef de gouvernement espagnol. 22.00 Série : L'Américain. La série qui tue. Avec Julien Guzman, Bernard Le Comte. 23.30 Journal. 23.45 Informations. 23.55 Informations de nuit. De Frédéric Miterrand à Jérôme Garcin.

A 2

20.35 Cinéma : Juge et jury. Film américain de John Huston (1972). Avec Paul Newman, Jacqueline Bisset, Ava Gardner, Victoria Principal, Stacy Keach, Anthony Perkins. Un pillier de banques qui a failli être pendu devient le symbole de la loi, après une légende, se donne le titre de juge et choisit ses assesseurs parmi d'anciens bandits. Comédie satirique, démolitrice, sur un personnage légendaire de l'Ouest américain. Du très bon John Huston, avec un Paul Newman inattendu. 22.20 Magazine : Résistance. Présenté par Noël Mamère. Faldoyer pour les femmes. 23.30 Informations : 24 h sur 24. 0.00 Série : Média. 0.00 Série : Média.

FR 3

20.35 Théâtre : A Fosse rien de nouveau. De Delbert Mann, avec Richard Thomas, Ernest Borgnine, Donald Pleasence, Ian Holm. La nouvelle version du roman classique américain d'Erich Maria Remarque sur les déshumanisations d'un groupe de jeunes Allemands pendant la guerre de 1914. 22.45 Journal. 23.10 Magazine : Océaniques. Les gens d'Europe : 2. Nous avons fait un beau mariage. 0.00 Musique, musique. Berceuse. 0.00, 0.00, 0.00. Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Star trek III. A la recherche de Spock. Film américain de Leonard Nimoy (1964). Avec William Shatner. L'aviator Kirk revient sur la planète Gélatia où les Vulcains peuvent ramener à la vie son ami Spock. Mais il doit affronter les Klingons. Franchement, malgré une certaine qualité des effets spéciaux, qu'est-ce que tout cela peut faire ? 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Il était une fois en Amérique. Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert De Niro, James Woods, Elizabeth McGovern, Treat Williams, Tuesday Weld (v.o.). 0.00 Cinéma : Pas va, pas pris. Film américain de Robert Butler (1971). Avec Kurt Russell. 1.25 Documentaire : C'était la fin du couple ? Ils sont six millions à vivre seuls en France. Bientôt la fin du couple, de la famille ? 2.15 Série : Les épées de feu.

LA 5

20.30 Cinéma : Fédéral policier. Film américain d'Elliot Silverstein (1977). Avec James Brokin, Kathleen Lloyd, John Mackay, R.C. Armstrong. Une super-héroïne vêtue noire, dont on ne voit jamais le conducteur, terrorise les habitants d'une bourgade des montagnes Rocheuses. Une série B surréaliste à la mode des films de roue et de satanisme. 22.10 Série : Capitaine Furillo. Jeu de l'été. 23.05 Série : Les Gens. Campagnes. 23.30 Série : Mixte la semaine. Cherchez le flâneur (rediff.). 0.15 Les chevaliers de ciel. 0.45 Feuilles : Le temps des copains. 1.10 Les cinq dernières minutes. Nudica (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Hollywood s'en va-t-en guerre (rediff.). 21.25 Magazine : M6 abso. Interview de John Boorman ; interview de Pierre Braunberger, pour son livre *Cinéma mémoire* ; le film *Noce en Galilée*, de Kluge ; introduction à Jean Renoir et à Charles Langhorne. 22.10 Journal. 22.25 Médo & 22.30 Cinéma : Vive l'ère du Film américain de Jean Renoir (1943). Avec Charles Langhorne, Krist Smith, Maureen O'Hara. Une petite ville de France occupée. Un instituteur qui se prend pour un lâche se comporte en patriote. Remarqué, exilé aux Etats-Unis, commença mal les conditions de la France sous la botte allemande. Quand un film sortit chez eux, après la Libération, on le regarda effrayé, insupportable... On avait tort. Il s'agit, certes, d'une œuvre de circonstance à l'usage du public américain, mais il y a de beaux moments de mise en scène et une interprétation extraordinaire de Charles Langhorne. 0.20 Magazine : Club De France. 0.20 Série : Club De France. 0.20 Série : Club De France. 0.20 Série : Club De France. 1.00 Clip des clips. Raf.

FRANCE-CULTURE

20.30 Profils grecs. Bernard Grotzky. 21.30 Nouvelles des Beaux-arts. 10. Le curieux des dernières fées, de Villiers de l'Isle-Adam. 22.40 Nuits magiques. Chanté (3 parties). 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 novembre salle Pleyel) : Poème lyrique op. 12, de Glazounov ; Concerto pour piano et orchestre n° 2, op. 18, de Rachmaninov ; Concerto pour piano de Rimini, fantaisie symphonique de Tchaïkovski. 23.00 Informations. 23.07 Club de la musique contemporaine. Tierces pour flûte, harpe, violon et violoncelle, de Wolf ; Trois pièces pour alto et harpe, de Zygel ; Migrations-Etapes pour violoncelle solo, de Lenoir ; Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; Extraits des Vingt Regards sur l'Enfant Jésus, de Messiaen. 0.30 Méthode, par Denise Behras.

Vendredi 13 novembre

TF 1

18.00 Série : Mémento. 19.00 Série : Fama. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Médo. 20.28 Tapis vert. 20.30 Variétés : L'équipe d'homme.



Avec Eddy Mitchell, Ella Moreiras, Spagna, Mylène Fauré, Gérard Lenorman, Shirley Bassey, Joyeux Cocotte, Xavier Deluc, clip de Madonna, Barry White, Phil Spector. 22.40 Feuilles : Le joyau de la Couronne. De Christopher Morahan et Jim O'Brien. 23.30 Journal. 23.48 La Boîte. 23.50 Magazine : Rapido. La mode des grigris ; interview de Steve Jones (ex-Sex Pistol) ; Réunion de Dickers à Nice ; Visite de Reno avec le cinéaste Dario Argento.

A 2

18.15 Série : M6 soirée télé-club. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Médo. 20.00 Journal. 20.30 Feuilles : Bonheur malin. De Deays de La Paradière. Avec Danielle Durieux, Georges Wilson, Gérard Klein. 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « En direct de chez Philippe Auguste » (à la cour Carrée du Louvre), sans invités ; Georges Duhamel et Emmanuel Le Roy Ladurie (Histoire de France : 1. Le Moyen Age. 2. L'Etat royal) ; Jean-François Chiappe (Louis XVI : 1. Le prince. 2. Le roi) ; Claude Mazouze (Les Hommes de la Révolution. Le Sang de la bataille : 1787-1789). 22.50 Journal. 23.00 Club-club : Copie conforme à Film français de Jean Deville (1946). Avec Louis Jouvet, Suzy Delair, Arlette Dreyer, Jean-Jacques Delbo, Madeleine Suffel, Jean Carmet.

FR 3

18.00 Dossiers animés : Mister T. 19.30 Feuilles : Le Harid Stéphanie. De Georges Colongat. Avec Agnès Torrent, Philippe Jutoux, Charlotte Bonnet. 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 20.05 Jeu : La chance. 20.25 Feuilles : Guillaume Tell. 20.57 Jeu de la chance. 21.00 Feuilles : Guillaume Tell. 21.30 Répertoire : Thalèse. De Georges Peronnet. La lagune de New-York. 22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion. La Sologne ; Bernard Bédou. L'histoire de ce jeune professeur qui entreprit de bosser les lieux communs d'une historiographie trop figée. 23.35 Musique, musique.

CANAL PLUS

18.16 Mytho-folies. 18.25 Dossiers animés : Le plat. 18.36 Top 20. 18.45 Séquences. Invités : Les Furbars, George Eddy, Josiane Balasko. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Bilal, Pratt. 20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. ▶ 21.15 Cinéma : Jour de fête. Film français de Jacques Tati (1947-1949). Avec Jacques Tati, Jean Descombes, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Volle, Roger Rafal. 22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Mort un dimanche de pluie. Film français de José Surot (1966). Avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Baccot, Dominique Lavanant. 0.25 Cinéma : Superstition. O Film américain de James W. Robinson (1962). Avec William Houghton. 1.50 Cinéma : Searched memories. Film américain de Woody Allen (1990). Avec Woody Allen, Charlotte Rampling, Jessica Harper, Marie-Christine Barrault (v.o.). 3.15 Cinéma : Secrets de femmes. Film français (classé X) de Michel Berny (1966). 4.30 Les superstars du catch. 5.20 Téléfilm : L'art de la guerre. De Tommaso Dazzi, avec Philippe Leroy, Oskar Emilio Malia.

LA 5

18.10 Série : Elphide. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Boulevard. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Il était une fois... Émission de Patrick Sébastien. Avec Dominique Lavanant, Pierre Bachevalier, Dennis Twist, Paco Cabran. 22.25 Loto sportif : Foot vos jeux. Émission présentée par Michel Hidalgo. 22.30 Série : L'inspecteur Derrick. La cavale. 23.30 Magazine : Bébas de nuit. De Thierry Audinot. 1.00 Série : Mixte la semaine (rediff.). 1.25 Les cinq dernières minutes. Le retour des couloirs (rediff.).

M 6

18.00 Journal. 18.15 Médo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. Ne coupez pas ! 19.05 Série : Clair soleil. Le pont d'Arcueil. 19.30 Série : D'ailleurs. Jeany trouve une famille. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. Duffa a disparu. 21.20 Feuilles : La clinique de la Forêt-Noire (11^e épisode). 22.10 Journal. 22.20 Médo. 22.25 Série : Les privés. Les privés ne sont jamais privés. Présenté par Guy Marchand. Série : Peter Gunn ; Mr. Lucky. 23.45 Magazine : Charming (rediff.). 0.15 Portrait de star : Chris Isaak. 0.45 Magazine : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and Blue. Le Jazz en Amérique aujourd'hui. 22.40 Nuits magiques. Claude (dernière partie). 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Livre pour orchestre de Lutoskiwki ; Symphonie en la mineur, K 116, de Mozart ; Symphonie brève, de Zemlin, par l'Orchestre symphonique de la ville de Stuttgart, dir. Uri Segal. Solistes : Klaus Beckmann (piano) ; Hermann Schmidt (baryton) ; 22.20 Premières pages. Rossini (Carmen, acte I) ; Massenet (Werther, acte I et IV) ; Document vidéo : Robert le Diable (acte I) de Meyerbeer ; Jérusalem (acte I) de Verdi. 23.00 Informations. 23.07 Club de la musique ancienne. Autour de la Suite et de la Partita pour violoncelle seul en 16 minutes de Bach. 0.30 Archives. Guido Cantelli et l'Orchestre de la NBC (concert donné à New-York le 13 décembre 1952) : 2^e Symphonie en la mineur, K 201, de Mozart ; Musique pour cordes, percussions et oboïste de Bartok.

"NULLE PART AILLEURS" LA TÉLÉ PAS COMME LES AUTRES
 Une émission animée par Philippe GILDAS et LES NULS.
C'EST CANAL+ DE DELIRE
 EN CLAIR DE 19H20 A 20H30

Audience TV du 11 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

HORAIRE	POTENTIEL REGARDANT LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
18 h 22	48,0	18,5	10,5	4,5	2,5	7,0	2,0
19 h 45	53,0	21,5	22,5	4,0	2,5	9,0	2,5
20 h 18	64,0	26,2	18,5	10,5	1,5	2,0	4,5
20 h 55	68,5	28,5	10,0	10,0	5,0	8,5	4,5
22 h 08	62,5	30,5	12,5	7,5	5,0	4,0	2,5
22 h 44	42,5	25,5	4,5	2,5	0,5	8,5	0,0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent le 1 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Les nouveaux journaux télévisés au banc d'essai.

Comment une même info est-elle traitée sur les 6 chaînes ? La concurrence privé/public a-t-elle changé l'information télévisée ? Quel est le présentateur préféré des français ? Le plus impartial ! Comment les politiques jugent-ils l'information à la télé ? Pêle-mêle, quelques-unes des questions qui ont orienté la nouvelle grande enquête que Télérama publie dans ses numéros des 11 et 18 novembre.

Une grande enquête de Télérama, l'hebdo culturel chez votre marchand de journaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4613

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

qui perdent conscience. Procède par élimination.

VERTICALEMENT

1. Spécialiste du travail à la chaîne. - 2. Alimenter les poules. Est effectué selon certains critères. - 3. Fait du potin avant de faire du tapage. Peut avantageusement remplacer la ficelle. - 4. Conséquence d'une accumulation de magas. Est destiné à recevoir un pigeon. - 5. Dans le titre d'une œuvre existentialiste. Fait l'appel. - 6. Eveille la curiosité. - 7. Héraldiste. Echappe aux regards. - 7. Frappé par l'adversité. Les avoir dans la peau n'incite guère à l'amour ! - 8. Homme... d'affaires. Feraient serrer pas fait un bon homme d'affaires. - 9. Certains d'entre eux font office de pilieux. A les bras sur la table.

Solution du problème n° 4612

Horizontalement
 I. Magnitude. - II. Avoisiner. - III. Génés. Cl. - IV. Inde. Sion. - V. Cas. Perle. - VI. la. Baril. - VII. Été. Rasés. - VIII. Beauté. - IX. Noce. Et. - X. Étude. - XI. Sol. Sabir.

Verticalement

1. Magiciens. - 2. Avocat. Ode. - 3. Gonds. Cl. - 4. Nife. Bel. - 5. les. Paré. Et. - 6. Tisserand. - 7. Un. Irisé. Ob. - 8. Décolleté. - 9. Elaine. Ester.

GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE AUX BILLETTS ENTIERES

Le règlement de TACO-TAC se trouve dans le journal (L.O. de 20/08/87)

Le numéro **7 4 8 6 6 7** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros : 0 4 8 6 6 7 5 4 8 6 6 7
 Les numéros : 1 4 8 6 6 7 6 4 8 6 6 7 gagnent
 à la centaine : 2 4 8 6 6 7 8 4 8 6 6 7 gagnent
 de mille : 3 4 8 6 6 7 9 4 8 6 6 7

Les numéros approchantes sont :

708667	740667	748067	748607	748680
718667	741667	748167	748617	748691
728667	742667	748267	748627	748692
738667	743667	748367	748637	748693
758667	744667	748467	748647	748694
768667	745667	748567	748657	748695
778667	746667	748667	748667	748696
788667	747667	748667	748667	748696
798667	748667	748667	748667	748696

Tous les billets ont le même gain :

8 6 6 7	4 000,00 F
6 6 7	400,00 F
6 7	200,00 F
7	100,00 F

LOTO 13 22 26 35 46 47 49

Tirage du mercredi 11 novembre 1987

Pour les tirages des semaines 18 et 19 du calendrier de novembre 1987, validité jusqu'au mardi après-midi.

TACOTAC Tirage du mercredi 11 novembre 1987

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES BILLETTS À PAYER

Tous ces chiffres sont aux billets entiers

TRANCHE	CHIFFRE	ESTIMÉ	ESTIMÉ	ESTIMÉ	ESTIMÉ
1	71	1000	4000	10000	100000
	72	1000	4000	10000	100000
	73	1000	4000	10000	100000
2	74	1000	4000	10000	100000
	75	1000	4000	10000	100000
	76	1000	4000	10000	100000
3	77	1000	4000	10000	100000
	78	1000	4000	10000	100000
	79	1000	4000	10000	100000
4	80	1000	4000	10000	100000
	81	1000	4000	10000	100000
	82	1000	4000	10000	100000
5	83	1000	4000	10000	100000
	84	1000	4000	10000	100000
	85	1000	4000	10000	100000

Tous les billets de 100 francs ont le même gain :

100	1000,00 F
1000	100,00 F
10000	10,00 F
100000	1,00 F

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE Tirage du mercredi 11 novembre 1987

مكتبة القرآن

Informations « services »

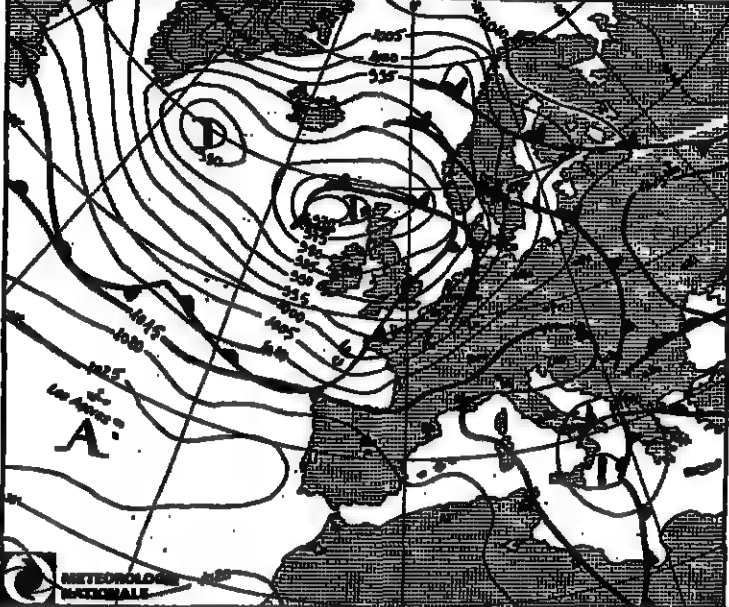
MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 12 novembre à 0 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

De la Bretagne à la Corse, les nuages seront nombreux et les précipitations seront fréquentes.

Les températures resteront comprises entre 8 degrés et 12 degrés du Nord au Sud. Seul le pourtour méditerranéen fera exception avec 11 degrés à 18 degrés de maximum.

SITUATION LE 12 NOVEMBRE 1987 A 11 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

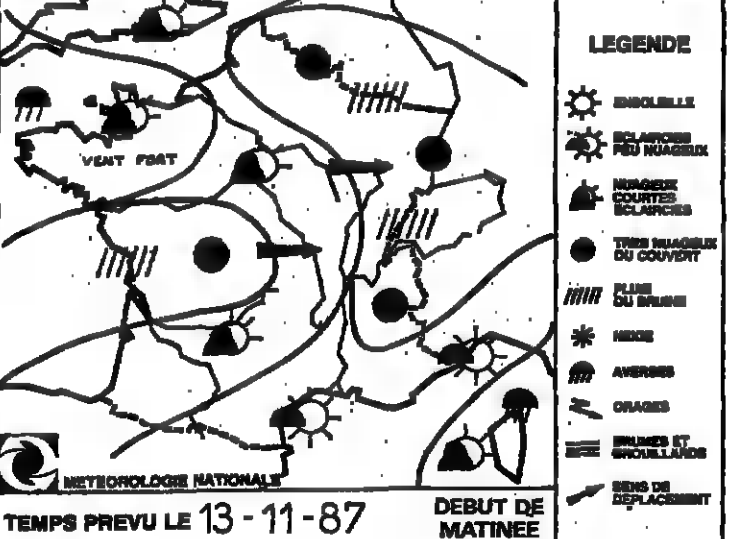
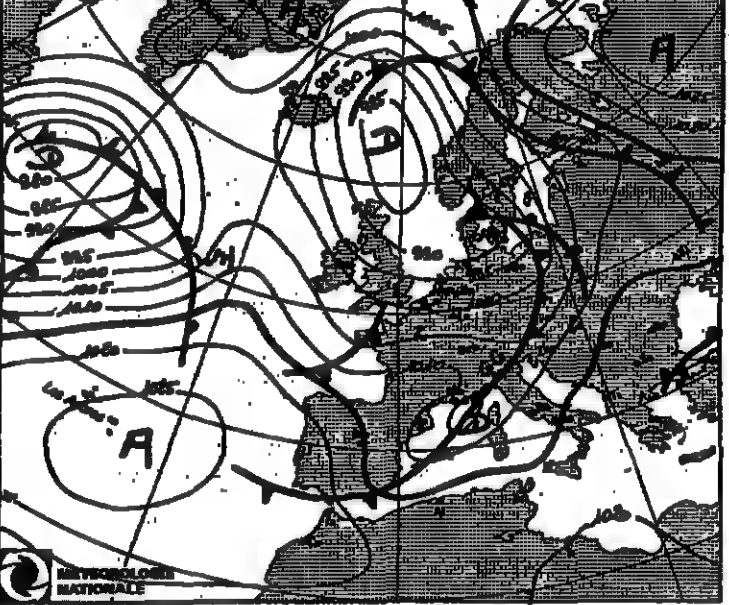


Table with columns for 'TEMPÉRATURES maximum - minimum et temps observé' and rows for various cities in France and abroad.

Échecs



Donzième partie : nulle Avant le vendredi 13...

Lasé de l'ouverture anglaise (1-p4) de Kasparov, le challenger légal de la transporter au gambit de la Dame.

Table showing chess game statistics for Kasparov and Karpov, including move counts and time used.

EUROPE ECHECS MINITEL CHAMPIONNAT DU MONDE EN DIRECT TAPEZ 36-15 EE

Le Monde ANNONCE

secrétaires formation professionnelle

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE L'Agence Nationale Pour l'emploi

REGION BEZIERS

L'AGENDA

L'IMMOBILIER

Real estate listings including 'appartements ventes', 'locations non meublées', 'maisons individuelles', and 'bureaux'.

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Economie

SOMMAIRE

■ Les marchés financiers étaient en légère reprise jeudi 12 novembre ■ le dollar s'était quelque peu raffermi ■ la suite des déclarations apaisantes du président Reagan. En fait, toutes les places étaient dans l'attente ■ résultats du commerce extérieur des Etats-Unis que l'on devait connaître en début d'après-midi (voir ci-dessous). ■ L'inquinant sommet franco-allemand qui ■ tient ■

Karlsruhe, jeudi ■ vendredi, devrait permettre ■ Mitterrand et au chancelier Kohl d'évoquer les questions monétaires ■ financières. La faiblesse du franc et ses rapports de parité avec le deutschemark ■ le problème d'insuffisance ■ nos investissements (voir ci-dessous). ■ En Italie, les syndicats ■ annoncé une grève générale après ■ décision du président Gorla de revoir

ses priorités budgétaires pour tenir compte des nouvelles contraintes nées de la ■ financière ■ boursière internationale (voir ci-contre). ■ Eastern Airlines licencie trois mille cinq cents employés. Cette hécatombe ■ le signe avant-coureur d'une crise du transport aérien américain (voir page 32). ■ British Airways et British Caledonian fusionneront, à condition de céder des lignes (voir page 32).

ITALIE : la révision des priorités budgétaires

Le gouvernement Gorla entre dans une zone de turbulences

A peine refermée la page des référendums, la reprise de la discussion budgétaire empêche à nouveau le climat politique italien. Les nouvelles propositions faites par le gouvernement de M. Gorla, qui reviennent sur les promesses antérieures d'une réduction de la pression fiscale, se heurtent à la fois aux syndicats et au petit Parti libéral, membre de la coalition. Pour la première fois depuis plusieurs années, les trois grandes confédérations syndicales ont lancé pour le 25 novembre un ordre de grève générale de quatre heures. Quant aux libéraux, qui reprochent au projet de budget de remettre en cause les accords passés entre les cinq partis de la majorité l'été dernier, ils menacent de se retirer du jeu. Une tentative de conciliation doit avoir lieu vendredi 13 novembre lors d'une réunion des secrétaires généraux des cinq partis.

Même si arithmétiquement le départ des libéraux ne suffirait pas à mettre le gouvernement de M. Gorla en minorité au Parlement, il n'en affaiblirait pas moins un peu plus un premier ministre démocrate-chrétien dont la position est déjà fragilisée par l'affrontement permanent de deux principales formations de sa majorité, la démocratie chrétienne et les socialistes, et par les dissensions de son propre parti.

ROME de notre correspondant

Les résultats des référendums du 8 et du 9 novembre à peine connus, M. Gorla avait dû monter au créneau, le mardi 10 novembre, pour défendre devant le Sénat sa nouvelle version de projet de budget pour 1988.

Jugé déjà trop laxiste sur la question cruciale du déficit public, et trop peu volontariste face à la reprise de l'inflation amorcée ce printemps, le précédent projet de budget, adopté fin septembre, n'est trouvé totalement dépassé par la débâcle des places financières internationales.

Le gouvernement a revu sa copie et annulé les augmentations prévues de la TVA (3 000 milliards de lire, soit 15 milliards de francs). A l'origine, il s'agissait d'augmenter la surcharge d'une demande déposée par une forte hausse des salaires à la fin de 1986, et de permettre conséquence néfaste : une brutale augmentation des importations et, par là même, un déséquilibre important du commerce extérieur au premier semestre 1987.

Le revirement du gouvernement a été rendu possible par le tout récent redressement des comptes extérieurs. L'abandon de l'arme de la fiscalité indirecte équivaut en outre d'accroître les pressions inflationnistes et, partant, l'obligation de porter les taux d'intérêt à des niveaux véritablement prohibitifs. Mais le « trou » ainsi créé dans les recettes prévues obligeait à trouver des compensations ailleurs.

Grève générale le 25 novembre

Le gouvernement de M. Gorla a donc décidé de renoncer à la baisse de l'impôt sur le revenu, négocié par son prédécesseur, M. Bettino Craxi, avec les syndicats. Ces derniers cherchaient à diminuer la pression fiscale s'exerçant sur les revenus moyens et moyens-hauts, c'est-à-dire sur les cadres et les « professionnels », durement pénalisés par la politique égalitaire des années 70, et qu'on entendait ainsi « remettre ».

Les seuls modestes dégrèvements maintenus ont désormais, au contraire, une finalité sociale. Cette révision des priorités ne fait évidemment pas l'affaire des syndicats, qui espéraient bien pouvoir offrir ce « cadeau » à une base en pleine ébullition. Les trois grandes centrales CGIL, CISL et UIL (res-

pectivement à dominante communiste, démocrate-chrétienne et socialiste) ont annoncé, le mercredi 11 novembre, une grève générale de quatre heures pour le 25 novembre, une arme qu'elles n'avaient pas utilisée depuis des années.

Le bilan global de cette inversion de cap budgétaire n'étant que très légèrement positif, il importait de trouver encore quelques milliers de milliards de lire pour diminuer le montant du déficit public prévu dans la première mouture budgétaire (110 000 milliards, soit environ 500 milliards de francs), et le rapprocher du chiffre, tel un peu magique, de 100 000 milliards. Un objectif toujours annoncé et jamais atteint.

Dans cette perspective de réduction du déficit, le gouvernement a proposé au Parlement de renoncer à renflouer ou à recapitaliser certaines entreprises d'Etat (chemins de fer, société de téléphones, office national d'électricité). Celles-ci devront pour leurs besoins se tourner vers le marché financier. Enfin, pour ôter aux syndicats l'argument que les travailleurs sont les seuls à faire les frais de la politique budgétaire, le gouvernement a aussi renoncé à certaines fiscalités des charges sociales : 1 000 milliards de lire, naguère promis au patronat et que celui-ci considérait déjà comme insuffisants pour maintenir la compétitivité des entreprises.

Les commerçants et artisans devraient eux aussi contribuer à l'effort collectif : le gouvernement est revenu sur sa promesse de diminuer la « taxe sur la santé », une forme spécifique de cotisation sociale. C'est à ce point que le Parti libéral reproche le plus vivement au gouvernement Gorla.

Tous les Italiens, il est vrai, devraient être touchés dans leur portefeuille par une diminution parallèle du nombre de médicaments remboursés par la Sécurité sociale.

Comme il est prévisible, le mécontentement est général. Tant chez les catégories socio-professionnelles que dans les milieux politiques. Les partis de la majorité eux-mêmes sont tiraillés. A commencer par le démocrate chrétien, entre ses maximalistes partisans de la rigueur et ceux qu'inquiètent plus que tout les répercussions des mesures prévues sur l'économie de la rue, qui est aussi leur électeur.

JEAN-PIERRE CLERC.

Légère accalmie des places boursières Dans l'expectative, les opérateurs jouent la stabilisation du dollar

Après quelques journées très chahutées, les marchés ont changé retentement leur souffle, permettant aux Bourses de bénéficier d'une petite accalmie : Wall Street était en hausse de 1,3 % mercredi, suivi par Tokyo (+ 2,3 %) le jeudi 12 novembre. Dans une atmosphère de lourde expectative due à la publication en début d'après-midi (heure française) des résultats du commerce extérieur américain de septembre, les marchés restaient peu actifs et jouaient une stabilisation du dollar. Le billet vert s'était déjà raffermi à New-York, le mercredi 11 novembre, dans un marché très étroit en raison de la fermeture des grandes bourses américaines pour le Veterans Day. Il confirmait, jeudi, son redressement à Tokyo, où il terminait à 134,80 yens contre 134,35 en clôture la veille. Les places européennes suivent le mouvement, le dollar s'échangeant dans le courant de la matinée à 5,6903 FF contre 5,6195 FF mercredi à 1,6730 DM.

Ce répit pourrait n'être que très provisoire. Il suffirait d'un déficit commercial jugé décevant par les opé-

rateurs pour que le dollar américain reprenne sa glissade. Le détail de la balance commerciale japonaise pour octobre, publié le mercredi 11 novembre, confirme d'ailleurs qu'un redressement des échanges américains sera lent et laborieux. Si l'excédent nippon a été ramené à 6,81 milliards de dollars contre 7,43 milliards en septembre, il recouvre un solde positif de 4,99 milliards avec les Etats-Unis : plus que les 4,96 milliards de septembre ; le même niveau qu'en octobre 1986. En dépit de la gêne réelle de la très forte réévaluation du yen vis-à-vis du dollar depuis l'automne 1985, les exportations japonaises ont encore augmenté de 2,8 % le mois dernier, alors que les importations progressaient de 8,2 %. Certes, libéré en yen et non plus en dollars, l'évolution des échanges nippons est moins préoccupante, et fait apparaître pour octobre une chute de 18 % de l'excédent sur un an. Mais les cambistes ne suivent que les mouvements en valeur et s'interrogeaient, compte tenu du dynamisme persistant du Japon, sur la portée du redressement enregistré de la balance commerciale américaine.

Leur moindre pessimisme était par ailleurs alimenté par l'annonce de nouveaux progrès dans la recherche d'un compromis entre la Maison Blanche et le Congrès sur une réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. Pour la première fois depuis le début des négociations, les parlementaires républicains et démocrates sont tombés d'accord pour esquisser qu'une solution était désormais à portée de main pour une diminution de l'ordre de 30 milliards de dollars du déficit de 1988. Le détail d'un tel projet sera défilé à boucler, les coupes sombres à réaliser dans les crédits de la défense constituant désormais le plus rude problème à résoudre. Mais le regain d'espoir du Congrès était contagieux. Si les résultats du commerce extérieur doivent constituer un élément d'appréciation de la situation économique aux Etats-Unis, un compromis sur le budget débloquerait en effet le processus devant mener à une réunion du groupe des sept principaux pays industriels. Le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, l'a une fois de plus rappelé le 11 novembre au soir à Bonn, en précisant que le

« centre » d'une opération d'accalmie de la crise financière et boursière se situait à Washington : « C'est de là que viennent les difficultés, c'est de là que se fait un geste. »

En attendant de fournir leurs armes pour une éventuelle négociation à sept, les Allemands ont pour leur part confirmé leur volonté de jouer la baisse du kyger de l'argent en annonçant une diminution des taux sur les émissions de bons du Trésor et obligations d'Etat à cinq ans à compter du vendredi 13 novembre. Ces taux seront ramenés à 5,5 % contre 6 % précédemment. Mais le gouvernement Kohl devra également compter avec l'inquiétude croissante des milieux d'affaires. Dans une interview à la radio, le président de l'organisation patronale (BDI), M. Tyll Necker, a appelé à des mesures de relance de l'économie ouest-allemande, estimant que les dirigeants de Bonn ne doivent pas « devenir prisonniers de [leur] parole d'acier ».

F.Gr.

C'est l'investissement qui manque le plus

(Suite de la première page.)

L'industrie française est plus, en 1985, que 60 % de la demande du pays, alors que sa part était encore de 74 % au premier choc pétrolier (1974). Dans le même temps, les exportations françaises recrutaient sensiblement dans le total des importations mondiales.

Pendant les années 60 et au début des années 70, la part grandissante prise par les produits étrangers sur les marchés français n'était pas inquiétante. Elle était même la conséquence logique de l'ouverture des frontières des industries nationales que l'industrie française pouvait compenser ses internes un accroissement sa part sur les marchés étrangers.

Il n'en va plus ainsi depuis des années et les conséquences s'en font sentir sur les chiffres. La part de la France dans le volume de la production mondiale ne cesse de se réduire. Elle est passée de 5,5 % en 1979 à 4,9 % en 1985. Depuis 1982, la production augmente sensiblement moins vite qu'à l'étranger.

Neutralité des prix

On doit évidemment s'interroger sur les causes de ce qu'il faut bien appeler recul ou même déclin de l'industrie française. Produisons-nous trop cher par rapport aux autres pays, auquel cas la solution d'une dévaluation pourrait être bénéfique, ou moins à titre provisoire ? Ou bien ne produisons-nous pas les biens sur lesquels se porte en priorité la demande mondiale, auquel cas la solution des faiblesses françaises résiderait dans une réorientation fondamentale de l'appareil de production ?

L'INSEE vient d'apporter sur ce sujet controversé des réflexions importantes (1). Deux économistes de l'Institut - Michèle Debonneuil et Michel Delattre - démontrent que, sur moyenne période, l'évolution de nos prix n'est pour rien dans les déboires de notre compétitivité. Grosso modo, depuis 1975, les prix moyens de nos exportations n'ont pas augmenté plus vite que les prix moyens des importations. Les premiers n'ont donc pas pu gêner l'industrie. Cette neutralité des prix sur la compétitivité des entreprises françaises - alors que l'inflation était plus forte dans notre pays - s'explique évidemment par les dévaluations répétées du franc. Les corrections de taux de change ont parfaitement joué leur rôle, en supprimant les déficits de coûts augmentant plus vite qu'à l'étranger (on retrouve le même phénomène en RFA, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, mais de durée plus brève. Au Japon, l'investissement progresse constamment à un rythme assez élevé. Une fois cet angle, la reprise de l'investissement productif, qui s'est amorcée en France à partir de 1984, apparaît insuffisante et nettement plus faible qu'en RFA et en Grande-Bretagne.

pratiquement stable entre les deux pays, alors que l'inflation y est très élevée. Le franc perd plus de 20 % de sa valeur par rapport au deutschemark.

A l'évidence, la neutralité des prix sur la compétitivité française ne signifie pas que les corrections de taux de change soient sans conséquence et n'impliquent aucune sanction : entre 1974 et 1984, le maintien en valeur du taux de couverture de nos achats par nos ventes avec la RFA dissimule des pertes importantes en volume (sept points). Au fur et à mesure que sa monnaie se déprécie par rapport au deutschemark, la France doit exporter davantage pour payer le même volume d'importations. De même faut-il remarquer qu'entre la France et les Etats-Unis, le rôle correcteur des taux de change n'a pas joué pour équilibrer les compétitivités-prix. Les Américains ont tantôt beaucoup gagné, tantôt beaucoup perdu, du fait de leur magnifique indifférence au déficit extérieur, du fait aussi de l'acceptation de ce déficit par la communauté internationale.

Si les prix n'ont pas eu d'effet direct sur nos malheurs, comment ceux-ci s'expliquent-ils ? L'INSEE, déjà citée, qui a porté sur le comportement de nos prix en 1984 et 1984, amène à penser - et c'est probablement son apport principal - que l'économie française, très investiment spécialisée sur des productions anciennes ou traditionnelles, a trop négligé, par contre-coup, les pro-

duits dont les prix relatifs baissent ou n'augmentent que très lentement, du fait d'innovations technologiques importantes et de grandes séries. C'est ainsi que nous gagnons des parts de marché pour certains produits de la sidérurgie, de la fonderie, de la mécanique, mais que nous en perdons massivement sur l'électronique - téléphone excepté - secteur où le Japon a, lui, percé de la façon qu'on sait. Or ce qu'il faut bien voir, c'est que la demande mondiale se porte - et se portera - de plus en plus sur ces produits à prix croissant faiblement.

Préférence pour le haut de gamme

Cette spécialisation de l'industrie française pourrait répondre à un choix de qualité. Cela est vrai pour l'agro-alimentaire et d'autres produits, comme la parfumerie. Mais, dans l'ensemble, hélas, l'explication est ailleurs.

Nos prix sont bien en moyenne 12 % plus chers que les prix étrangers concurrents, ce qui traduit une préférence certaine pour le haut de gamme. Mais, dans l'ensemble, ces prix sont plus augmentés plus vite que les prix étrangers depuis douze ans. L'écart s'étant parfaitement maintenu, il faut chercher ailleurs les raisons de nos malheurs de la France.

L'insuffisance de notre compétitivité n'est d'abord, semble-t-il, pour cause la faiblesse des investissements productifs et des sommes consacrées à la recherche-développement. Depuis 1979, la

de l'investissement productif en France par rapport à ce qui a été réalisé dans les pays concurrents. Autre signe inquiétant : le taux de l'investissement productif dans la production nationale (exprimée en termes de produit intérieur brut) a tendance à baisser, alors qu'elle est stable ou progresse dans les autres pays.

L'INSEE signale au passage, comme élément explicatif de l'insuffisance de nos investissements - élément partiel - bien réel - les transferts de capital à l'étranger, le solde des flux de capitaux étant devenu négatif depuis le début des années 80.

Quoi qu'il en soit, tous les modèles (II) sollicités - Ricardo comme Heckscher-Ohlin - aboutissent à la même conclusion : le pays qui investit le plus est celui qui, à terme, s'enrichit le plus. Soit qu'il fabrique mieux que ses concurrents, grâce à de meilleures conditions technologiques ou techniques ; soit qu'il fabrique comme ses concurrents mais en plus grande quantité, grâce à des équipements et des usines plus nombreuses.

En fait, plus un pays a investi et plus il fabrique ces produits, dont les prix augmentent faiblement ou même diminuent. La véritable compétitivité se pose en ces termes et c'est bien par cette voie que les nations industrialisées, ou nouvellement industrialisées, peuvent augmenter durablement leur consommation et leur niveau de vie.

Faute de quoi, un pays comme la France, pour être trop peu investi, devrait durablement leur demande intérieure pour mieux proportionner celle-ci à une production nationale défailante ou insuffisamment adaptée. (3)

Vu sous cet angle, le problème de réaménagement du taux de change du franc par rapport au deutschemark apparaît moins capital qu'on ne l'imagine souvent. C'est bien les problèmes de l'investissement et de la recherche qui apparaissent primordiaux. Reste à savoir comment les accroître massivement dans les seuls secteurs porteurs d'avenir.

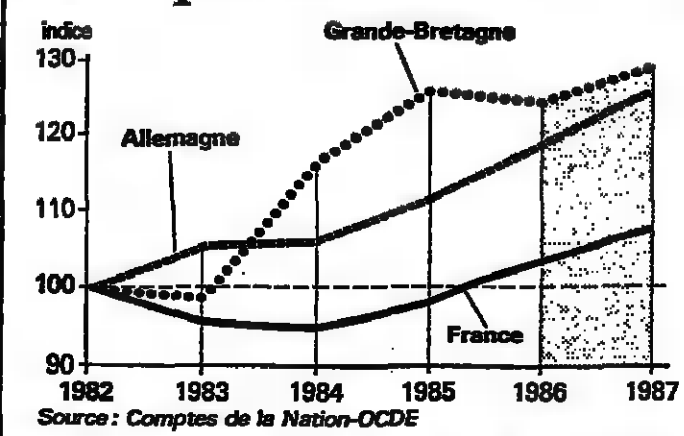
ALAIN VERHOLE.

(1) Voir *Economie et statistiques*, n° 203, d'octobre 1987 : « Pourquoi la France perd-elle des parts de marché mondial ? »

(2) Un modèle est une représentation simplifiée du fonctionnement d'un système.

(3) La France n'est pas le seul pays à voir diminuer la part de sa production dans la production mondiale. Ce phénomène touche aussi la RFA, dont le recul, à partir d'un niveau plus élevé que le nôtre, est plus ancien et plus rapide. Mais la RFA adapte beaucoup mieux sa consommation à son revenu national : la demande de biens y progresse, en moyenne, moins rapidement qu'en France, ce qui explique des excédents extérieurs importants.

Reprise insuffisante



L'investissement productif en France a augmenté de façon satisfaisante jusqu'en 1979. A partir de cette date - qui coïncide avec le deuxième choc pétrolier - sa progression a été lente, parfois même nulle ou négative. On retrouve le même phénomène en RFA, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, mais de durée plus brève. Au Japon, l'investissement progresse constamment à un rythme assez élevé. Une fois cet angle, la reprise de l'investissement productif, qui s'est amorcée en France à partir de 1984, apparaît insuffisante et nettement plus faible qu'en RFA et en Grande-Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

Le CERC propose une nouvelle méthode de mesure de la productivité globale

Le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) vient de publier un ouvrage très technique qui propose une nouvelle méthode d'analyse de la productivité globale de l'entreprise. Elle « tient compte de tous les moyens mis en œuvre pour produire : matières premières, travail, énergie, outil de production, services extérieurs, moyens financiers, capitaux investis ». Cette méthode permet de chiffrer ce que l'entreprise gagne ou perd - inflation déduite - avec chacun de ses partenaires (fournisseurs, clients, salariés, banquiers) « par le seul jeu des prix, des coûts et des rémunérations ».

Pour mesurer la performance productive globale de l'entreprise, le CERC propose donc de « comparer le volume de la production avec le volume de tous les moyens de production : non seulement le travail, mais aussi les matières premières, les équipements productifs, les capitaux empruntés, etc. ». Si la quan-

tité des produits fabriqués croît plus vite que la quantité de tous les moyens de production mis en œuvre, il y a amélioration de la productivité, sinon il y a détérioration.

Dans cet ouvrage, Jean-Etienne Chapron et Yves Geoffroy tentent aussi de répondre à la question : « Peut-on prévoir leur évolution future et anticiper les résultats financiers de l'entreprise ? » Dans de nombreux cas, le CERC a observé que « l'évolution de la productivité globale anticipait d'un mois deux années celle du résultat ». Pour faciliter la mise en place de la méthode, le CERC propose un « manuel de l'utilisateur » composé de vingt-deux fiches techniques : les subventions, les frais de personnel, les dotations aux amortissements, les calculs directs en francs constants (inflation déduite), les indices, etc.

« La productivité globale dans l'entreprise. - Mesure et répartition. Les Editions d'Organisation. 146 pages, 115 F.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

Economie

La Suède dans la tourmente financière

La nouvelle alliance

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

S'il est un pays qui risque d'être affecté, jusque dans sa (nouvelle) apparence, par la chute de la Bourse, c'est bien la Suède, gouvernée par les socialistes. Le marché des actions y a pris une place disproportionnée, à la mesure en tout cas de la hausse enregistrée entre le début de 1980 et la mi-octobre 1987, égale à 800 %. Ramené aujourd'hui à moins de 500 %, le brusque recul a fait ressortir une particularité acuité, comme une perte de confiance, à cause du départ massif des fonds étrangers. Il a soulevé la fin d'un sortilège qui pourrait bien avoir beaucoup contribué à changer, en l'espace de quelques années, le visage de ce pays. Comment s'expliquer qu'on ne lui reconnaisse plus certains de ses traits les plus familiers ? Pour avoir découvert le jeu à travers la spéculation sur les titres, la Suède aurait-elle consenti à lui donner une plus grande part dans la vie de tous les jours ?

Sur les autoroutes, on transgresse désormais régulièrement les limitations de vitesse (quoique un peu moins qu'en France, mais est-ce une référence ?). Dans les restaurants, pleins le soir, on peut commander des boissons alcoolisées à l'heure du déjeuner, alors qu'un règlement scrupuleusement observé interdisait naguère, en milieu de journée, toute autre consommation un peu « forte » qu'une bière dite « légère », légèrisée à la vérité (moins de 1° d'alcool). Avec la levée des prohibitions et une pression sociale relâchée, l'esprit de contradiction est venu : les Suédois découvrent que la boisson qu'ils jugeaient détestable quand elle leur était imposée, est la plus digeste, et c'est elle qu'ils prennent volontiers depuis qu'ils ont la possibilité d'en obtenir une autre.

Les belles voitures étrangères

Dans le centre de Stockholm, les boutiques de luxe se sont multipliées ; au début de cette décennie, elles étaient encore très rares. Dans les rues circulent de belles voitures étrangères, ce qui n'empêche pas Volvo et Saab d'être au sommet de leur prospérité. Mais quand passe une Porsche, on pense aussitôt à la politique.

Parmi les nouveaux signes extérieurs de richesse figure l'ivoivite. Dans la Suède passionnée d'égalitarisme des années 70, où le maître à penser, aujourd'hui à la retraite, du syndicalisme, M. Rudolf Meidner (un ancien de la social-démocratie allemande dispersée sous Hitler), rêvait d'une société où le médecin ne gagnerait pas plus - avant impôt - qu'une fois et demie le revenu de l'ouvrier qualifié, on n'entendait jamais un mot plus fort que l'autre contre les riches : on ne prend pas à partie, publiquement, des gens que tout le monde connaît par leur nom depuis deux générations, et qui sont toujours si entrepreneurs, si industriels, si fidèles, jusque dans leur fierté, à la grande tradition luthérienne. Mais les temps ne sont plus les mêmes. A côté des grandes familles qui ont encore ajouté quelques fleurons à leur empire industriel, de nouveaux venus sont

« Inutiles, improductifs, usurpateurs ! » Personne, ou presque personne, n'a lu dans son entier l'article publié en septembre dernier dans un journal provincial, par M. Stig Malm, le président du syndicat des cols bleus, la puissante centrale LO, un homme qui, contrairement à ses prédécesseurs, fréquente l'establishment. Mais chacun sait que c'est par ces trois adjectifs qu'il a renouvelé ses attaques contre ceux qu'il a l'habitude d'appeler les « jeunes feds de la finance ». Dans la vie, et encore plus dans la représentation que donne d'eux le discours de la politique, ces yuppiés nordiques portent des cravates à la mode et rou-

lent en... Une autre façon de gagner beaucoup d'argent en un temps record a été la spéculation immobilière, pas encore brisée. Mais la polémique autour des fortunes rapides n'apparaît, à l'expérience et jusqu'à nouvel ordre, qu'une protestation convenue, tout juste ce qu'il faut pour ne pas renouer le tissu procédurier contre l'ordre-désordre établi, symbolisé par une nouvelle alliance dont les termes, comme on va le voir dans un instant, sont assez précisément définis. Tant que le plein emploi durera - la Suède compte moins de 3 % de chômeurs, - il y a tout lieu de penser que chacun de ses partenaires respectera le « deal ».

Visiblement, les autorités pour souci de prouver à l'étranger que la Suède, en dépit de sa réputation d'enfer fiscal, est un pays où un individu isolé peut, s'il a la bosse des

affaires, en créer une - il ne s'agit plus ici, de la finance, mais de l'industrie, du commerce et de la construction, - qui lui rapporte gros et vite.

Les syndicats, pourtant, vont beaucoup plus loin que tolérer l'exception. D'emblée, un des jeunes économistes le plus en vue de la centrale ouvrière LO nous dit : « C'est une coalition des travailleurs (Labour) et des capitalistes qui s'est formée en Suède. A ce prix, nous avons pu atteindre notre objectif fondamental, qui est la préservation de l'Etat protecteur (Welfare State). Pour faire face aux dépenses qu'il comporte, nous avons besoin d'une économie dynamique, autrement dit d'un secteur privé disposé à investir. »

Le prix de cette coopération ? « Nous avons, en pleine conscience, accepté que soit renversée l'évolution à laquelle, pendant la période allant de 1945 à 1979, le capital productif possédait par 1 % de la population a été ramenée de 50 % à 17 %. Depuis lors, et singulièrement depuis quelques années, c'est-à-dire, en clair, depuis le passage au pouvoir des sociaux-démocrates (après l'intermède « bourgeois » des années 1976-1982) la tendance est à nouveau à la concentration. »

On constate en Suède que la propriété du capital peut simultanément se disperser et rassembler ses forces organisées entre quelques mains. Tel serait l'effet de jeu normal du marché, qui de lui-même se « noyait dans » tout en multipliant le nombre des actionnaires quand les circonstances sont favorables. Et Dieu sait si celles-ci furent propices en Suède jusqu'à ce que la tornade de Wall Street vienne, avec une semaine de retard, frapper durement la Bourse de Stockholm ! Les investisseurs étrangers - américains et anglais surtout - ont été les premiers à retirer leurs billes, bientôt suivis par la troupe des épargnants individuels. Telle qu'elle est encore aujourd'hui, cette Bourse représente la moitié environ de la capitalisation du marché de Paris, alors que la Suède est cinq fois moins peuplée que la France. Située sur la plus vieille place de la capitale, où certaines façades portent encore la trace des boulets danois tirés à l'occasion d'une expédition datant de la fin du quinzième siècle, elle est, architecturalement, une des plus belles du monde.

La Bourse et le capitalisme populaire

La Bourse l'a emporté sur l'utopie de Meidner. Le penseur retiré de LO était, non sans mal, parvenu à y avoir une douzaine d'années à faire adopter par les syndicats ouvriers et le parti d'Olof Palme son projet grandiose de collectivisation (non d'étatisation) du capital industriel. Par accumulation savamment dosée, des fonds salariaux gérés par les syndicats auraient, en l'espace d'une génération, pris possession de la majorité des actions des sociétés. Fini le régime des groupes familiaux dont le clan Wallenberg est le prototype, possédant ASEA, le puissant constructeur d'équipement électromécanique qui vient de passer accord avec Brown-Boveri, Ericsson (téléphone), Electrolux (le numéro un dans le monde pour les ménagers) et on en passe !

Il a ce projet, appelé à modifier les bases du régime de la propriété, que les socialistes attribueront leurs deux défaites électorales successives, celles de septembre 1976 et de septembre 1979. Olof Palme, plus pragmatique qu'on aurait pu le croire, accepte de le mettre sous le boisseau. Une loi finit bien par être votée en 1984, elle se borne à organiser une sorte de « participation » à la française, en un peu plus musclé.

Résultat pratique : cinq fonds salariaux ont vu le jour, alimentés par une taxe compliquée (ce qui permet les échappatoires) sur les « superbénéfices ». Ils détiennent ensemble environ 1 % de la capitalisation des actions, sans grande possibilité de croissance. C'est peu pour un dessin destiné, à l'origine, à transformer les bases de la société. C'est assez pour entretenir la méfiance du camp des employeurs.

Ceux-ci devraient être rassurés en entendant les propos que nous tient Dan Andersson, le syndicaliste déjà cité : « De même, dit-il, que nous avons besoin d'un marché du travail le plus actif possible pour assurer à nos membres le plus grand nombre possible d'emplois, de même nous avons besoin d'un marché financier qui fonctionne bien pour répartir les ressources en capital entre les entreprises qui sont le mieux à même de les utiliser. L'appropriation collective du capital entre les mains des

organisations syndicales ? Peut-être, les syndicats sont-ils, par bien placés, pour remplir la fonction du propriétaire ! Un Wallenberg en arbitrage en permanence entre les différents compartiments de son portefeuille, consolide les points forts de son domaine industriel, et sacrifie les points faibles. »

Le consensus favorise le maintien du plein emploi est d'autant plus vulnérable que les remarquables obtenus par la politique économique suivie depuis 1982 tiennent à des coups d'audace réussis, impossibles à renouveler, et aux accommodements de la loi avec le réel.

Les accommodements de la loi

Le pari audacieux gagné, ce fut la dévaluation à 16 % décidée dès le retour au pouvoir des socialistes. Olof Palme et le ministre des finances Kjell-Olof Feldt, toujours son plus influent, ont fait cette opération qui intervint au moment où l'inflation mondiale allait sortir de son lit (fin 1982) fait encore sentir ses effets. Elle était un magnifique succès aux entreprises exportatrices. Leurs profits restent considérables. Mais il s'agit d'une politique appa- rissent aujourd'hui à pleine lumière (et sont reconnues par les responsables). La progression des coûts à l'inflation n'a pas été corrigée. L'euphorie provoquée par la dévalorisation monétaire a tenu lieu de réforme.

Quant aux facilités accordées par la loi, et notamment par la loi fiscale, répandue une des plus contraignantes du monde, elle soulève le grave problème que connaissent les pays où les contrôles ne sont supportés que parce qu'il existe maintes façons, permises ou tacitement acceptées (travail noir), d'y échapper. En Suède, le système des impôts comporte de nombreuses dérogations, exemptions et clauses interprétatives propres à alléger substantiellement le fardeau du contribuable, surtout s'il est assisté d'un bon conseil juridique. La profession fait florès.

En ce qui concerne les entreprises, les choses sont assez claires, sauf peut-être pour les statisticiens de l'OCDE qui s'obstinent à classer les sociétés suédoises parmi les plus taxées du monde. En réalité, elles paient très peu d'impôts sur leurs profits (rarement plus de 20 %, tout bien compté), souvent pas du tout. Si Volvo et Saab n'avaient pas récemment obtenu des prêts et investissements financés par de confortables « trésors de guerre », ils auraient continué à se pratiquement rien en fin.

En ce qui concerne les particuliers, la situation est plus compliquée. Cependant il faut savoir que les intérêts empruntés sont antérieurement déductibles ; que les plus-values du capital jouissent d'un régime d'imposition plus favorable que les autres revenus ; que le biais de la constitution de sociétés temporaires, les plus fortunés atténuent fortement les rigueurs du fisc. Cela ne résout pas la question du fond qui est l'allègement attendu par la majorité des salariés. Un ouvrier qualifié paie 50 % sur la tranche supérieure de sa rémunération (voir nos chroniques des 22 et 29 septembre). Un projet de réforme, présenté par M. Feldt, est en cours de discussion.

La Suède est un pays qui aime la règle, mais qui a fini par compter sur les exceptions pour vivre. Le mirage financier, qui attirait d'importants capitaux étrangers, n'est plus là pour masquer l'urgence d'une conciliation moins improvisée entre les besoins de l'Etat-providence maintenu et la liberté d'action des entrepreneurs.

PAUL FABRA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GRUPE CGE : CHIFFRE D'AFFAIRES DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES 1987 EN PROGRESSION DE 57 %

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours des neuf premiers mois 1987 par le Groupe la Compagnie Générale d'Électricité (CGE) s'élève à 82,1 milliards de francs et marque une progression de 57 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette évolution traduit notamment l'incidence des modifications de structures intervenues au cours des douze mois écoulés et dont les plus significatives sont :

- l'apport à Alcatel N.V. des activités de télécommunications d'ITT Corp. dont les facturations émises au cours des neuf premiers mois de 1987 se sont élevées à 27 milliards de francs ;
- la prise de contrôle par Alstom des activités de Jeumont-Schneider ;
- la prise de contrôle de Lynch Communication Systems par Alcatel CIT ;
- la création des sociétés du Groupe CGE le Joint Français et la Société d'Étude des Systèmes d'Automatisation (Sesa).

Elle n'intègre pas le chiffre d'affaires du Groupe Générale d'Électricité qui fait l'objet d'une consolidation par équivalence.

Hors de la structure, le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 1987 est du même ordre de grandeur qu'à fin septembre 1986. Compte tenu des décalages de facturation dus au long cycle de fabrication, il correspond à une légère progression de la production, en ligne avec l'évolution attendue pour l'ensemble de l'année.

La répartition par secteur du chiffre d'affaires du Groupe est la suivante :

(en millions de francs)	1986	1987
Énergie et transport	12.713	14.873
Nucléaire (1)	3.360	2.207
Automatisme et piles	2.082	2.176
Télécommunication, communication d'entreprise, autres	24.032	62.310
dont :		
• Télécommunications publiques	8.556	18.413
• Communication d'entreprise	4.574	13.182
• Électronique professionnelle grand public	3.412	11.142
• Câbles	7.490	9.573
Entreprises électrique et autres industrielles	7.432	7.519
Services et divers	2.790	3.024
TOTAL	62.409	82.110

(1) chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales inclus par intégration proportionnelle.

LA CGE EN DIRECT :

• MINITEL : 00 18 code CGE
• Téléphone : 01 47 50 1 557



CHIFFRE D'AFFAIRES DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES 1987

L'Eni (Ente Nazionale Idrocarburi)
a privatisé le Groupe
Lanerossi
MARZOTTO SPA
en acquérant LANEROSI
devient le premier Groupe italien
de l'industrie textile

Cette opération a été réalisée
sous le régime de la BANQUE PARIBAS,
Banque Conseil de l'Eni

BANQUE PARIBAS
100, rue de la Harpe - Paris

T FOIRE-EXPOSITION DE L'ARTISANAT SICILIEN

ASSESSORATO REGIONALE
DIPARTIMENTO DI CANTIERO
ARTIGIANATO E PESCA
ENTE AUTONOMO
TERRA DEL MEDITERRANEO
NORMA/CLAU/CNA/CISA/CGIA

PALESTRA
14/22 NOVEMBRE '87
FIERA
DEL MEDITERRANEO

Économie

AFFAIRES

Au premier trimestre

L'appartement a redémarré, mais pas la maison individuelle

Au premier trimestre, les ventes d'appartements neufs en immeubles collectifs ont progressé de 17 % par rapport au premier trimestre de 1986, confirmant ainsi le redémarrage de la construction neuve. En revanche, le marché des maisons individuelles groupées (cinq maisons ou plus) n'a pas tenu les promesses de deuxième et troisième trimestres de 1986 ; s'affaissant dès le quatrième trimestre, il se retrouve stagnant (-1 % par rapport au premier trimestre de 1986). C'est ce qui ressort de l'enquête de la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports (1).

Il y a eu 13 110 appartements neufs (contre 11 230 au premier trimestre 1986) et 1 450 maisons individuelles en ville (contre 4 890 un an plus tôt),

les résultats étant dus, dans l'un comme dans l'autre secteur, à une progression de 50 % des ventes financées grâce à un prêt conventionné, tandis que le recours aux prêts à l'accession à la propriété (PAP) a baissé de 14 % en moyenne individuelle groupée, mais augmenté de 11 % pour les appartements en immeubles collectifs. L'acquisition sans aide aucune (secteur libre) a progressé de 11 % en maisons individuelles, et de 3 % pour les appartements. Pour les exports de la DAEI, dans le secteur libre non aidé, qui concerne le marché des appartements, « la situation du marché de type urbain, destiné à l'acquisition » a

progressé de 11 % en maisons individuelles, et de 3 % pour les appartements. Pour les exports de la DAEI, dans le secteur libre non aidé, qui concerne le marché des appartements, « la situation du marché de type urbain, destiné à l'acquisition » a

progressé de 11 % en maisons individuelles, et de 3 % pour les appartements. Pour les exports de la DAEI, dans le secteur libre non aidé, qui concerne le marché des appartements, « la situation du marché de type urbain, destiné à l'acquisition » a

Disparités

Les ventes de maisons individuelles groupées ont progressé de 10 % en Ile-de-France, de 37 % (+ 45 % pour les maisons groupées, + 32 % pour les appartements), soit respectivement 1 200 maisons et 1 780 appartements. Les mises en vente ont, de leur côté, presque doublé (+ 98 %) pour les maisons groupées (1 580, contre 770), et de 91 % pour les maisons individuelles groupées (1 450, contre 760).

En Languedoc-Roussillon, c'est la demande de résidences secondaires et de vacances qui amplifie les fluctuations saisonnières du marché, en progression de 26 %, soit + 92 % pour les maisons groupées (480 unités, contre 250 un an plus tôt), et + 8 % pour les appartements (970, contre 900).

En revanche, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre des ventes a baissé de 16 %, soit une baisse de 41 % pour les maisons individuelles (330 transactions, contre 560), et de 11 % pour les appartements (2 420, contre 2 710).

Dans la dernière région étudiée, Rhône-Alpes, les ventes ont progressé moins vite qu'en Ile-de-France et en Languedoc-Roussillon, avec + 21 %, ce qui cache une baisse de 6 % des ventes de maisons individuelles (450 au lieu de 480) et une progression de 27 % des ventes d'appartements (3 010 au lieu de 2 370).

JOSÉE DOYÈRE.

(1) En matière de maisons individuelles, l'enquête ne tient compte que des opérations groupées et non des constructions en « différé », qui sont les plus nombreuses. Toutefois, l'expérience prouve que ce marché est surtout sensible aux conditions de financement, dans les deux cas.

FRANCIS GOUGES.

Joinville-le-Pont brade certaines de ses HLM

L'office public d'HLM de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) a mis en vente cinquante mille appartements. C'est la première application de ce département de toutes premières opérations de la Méhaignerie du 11 décembre 1986, permettant aux d'HLM de vendre des logements aux locaux.

Cette décision, selon le président de l'office, M. Pierre Aubry, par ailleurs maire de la ville (non inscrit) s'imposait en raison des difficultés financières de l'OPHLM. Le bilan de 1986 laisse apparaître 9 millions de pertes cumulées. Or, des travaux de réhabilitation importants et urgents s'avèrent indispensables et, comme la hausse des loyers ne peut qu'être légère (3 % en 1987 et 3 % en 1988), il ne restait que la solution de la vente.

La vente de cinquante logements devrait faire tomber de 25 millions de francs dans les caisses de l'OPHLM en 1987 (40 millions de francs au total). Cet apport permettra de régler un trou financier important et d'effectuer d'indispensables travaux (d'échafaudage notamment) dans les logements.

Voilà de quoi satisfaire le président, désireux de « redonner

l'aspect social la dignité qu'il n'a plus, en proposant des habitations entreprenues et réservées aux personnes qui travaillent et vivent ». C'est aussi une perspective qui le rassure sur les perspectives d'équilibre budgétaires dans son secteur, voulant éviter la paupérisation de certains ensembles, guettés il y a par le syndrome du ghetto.

L'offre de vente est valable jusqu'au 31 décembre 1988. Les prix sont basés sur le marché déterminé par les Domaines, de 4 725 à 11 500 F. Les prix des appartements HLM, inférieurs de 50 % aux prix moyens du mètre carré pratiqués à Joinville. Certaines diminutions pourront être consenties, notamment en tenant compte de la durée d'occupation du logement. Les acheteurs pourront bénéficier de prêts de la Caisse d'épargne Ecureuil de Paris à 100 %, dont 20 % sur vingt ans à 5 %. Les nouveaux propriétaires ne pourront pas vendre leur appartement avant cinq ans. Passé ce délai, l'office conservera un droit de préemption. Si les cent cinquante logements sont vendus, d'autres pourraient l'être ensuite. La proposition totale laisse à l'appréciation du préfet.

British Airways est autorisé à racheter British Caledonian

LONDRES

de notre correspondant

Les deux principales compagnies aériennes du Royaume-Uni, British Airways et British Caledonian, ont été autorisées à racheter British Caledonian, à la suite d'un accord de fusion. Le processus de rachat a été autorisé par le gouvernement britannique, à la suite d'un accord de fusion. Le processus de rachat a été autorisé par le gouvernement britannique, à la suite d'un accord de fusion.

Le résultat ne sera guère conforme à la politique suivie par le ministre de l'Industrie, Kenneth Young. Ce dernier a plusieurs fois affirmé qu'il n'était pas prêt à remplacer un monopole d'Etat par un autre monopole privé. L'occasion d'une privatisation des conditions de la concurrence. C'est pourtant ce qui a été produit pour British Airways par son rachat par British Caledonian.

Le transport aérien va-t-il subir le même processus ?

La commission sur les monopoles et les fusions avait rejeté comme inacceptable la première offre de British Airways. Après d'intenses tractations et un « effort » de dernière minute de la compagnie nationalisée, un compromis a été trouvé. La commission a voulu protéger les petites compagnies indépendantes (Britannia, Air Europ, Virgin Atlantic, etc.) qui subsistent sur le marché, principalement pour les vols charters.

An terme du compromis final, British Caledonian, avant de fusionner avec British Airways, devra rendre toutes les licences d'exploitation qu'elle détient sur les lignes intérieures ainsi que pour quelques lignes internationales, notamment Paris, Bruxelles et Nice. British Caledonian conserve ses autres parcours internationaux qui constituent l'essentiel de son activité. Elle peut à l'avenir postuler à nouveau, mais à égalité de chances avec d'autres compagnies pour les trajets auxquels elle a renoncé. British Caledonian doit également « rendre » au moins cinq mille places (atterrissages et décollages) par an à l'aéroport londonien de Gatwick.

Les petites compagnies indépendantes ont anxieusement consulté

leurs sentiments mitigés. Elles sont dans l'ensemble satisfaites de la remise dans le pot commun d'un certain nombre de lignes, mais craignent les mouvements par an à Gatwick ne représentent que 10 % de l'activité du futur ensemble British Airways-British Caledonian dans cet aéroport.

La future société « fusionnée » s'appellera British Airways, mais le nom de British Caledonian continuera d'être utilisé pour les vols charters. La question de prix risque d'être plus difficile à régler. Avant le lundi soir, British Airways offrira 237 millions de livres (237 millions de francs) pour avaler sa rivale. Elle ne proposerait plus maintenant qu'entre 100 et 120 millions de livres. Le président de British Airways, lord King, n'a pas voulu avancer de chiffre. Mais sir Adam Thomson, le président de British Caledonian, a affirmé, mercredi soir à la BBC, qu'une offre oscillant autour de 120 millions de livres lui paraissait une « plaisanterie ». Il se réserve la possibilité, dans ce cas, de traiter avec une autre compagnie plus généreuse. British Caledonian serait toujours, selon lui, en pourparlers avec plusieurs compagnies étrangères prêtes à acquiescer une participation minoritaire. Le consortium français UTA avait été candidat voici plusieurs mois.

DOMINIQUE DHOMBER.

Les compagnies aériennes américaines en crise

Le licenciement de 3 500 employés d'Eastern pourrait annoncer la fin de la croissance du trafic

NEW-YORK

de notre correspondant

La compagnie aérienne Eastern a annoncé, le mercredi 11 novembre, qu'elle réduirait « immédiatement » le nombre de ses employés à 3 500, afin de compenser les pertes de trafic évaluées à 10 % par rapport à l'an dernier. Selon la direction de la compagnie, seules des concessions importantes pourraient éviter cette décision. Or, les syndicats ont refusé les propositions de la direction.

Filiale de Texas Air Corporation, la plus grande société holding de transport aérien, Eastern emploie actuellement 38 000 personnes. Les réductions seront réparties uniformément car elles sont dues à la mauvaise situation générale, affirme la direction, qui semble donner ainsi le signal d'un changement de l'industrie du transport aérien. Particulièrement sensible à toutes les variations économiques, ce secteur est actuellement surveillé de très près par les analystes.

Selon M. Tim Pettee, de la firme de courtage Bear Stearns, les résultats globaux pourraient stagner, alors qu'il y a encore quelques mois les spécialistes de Wall Street prévoyaient une hausse des bénéfices d'environ 20 % (total : 2,6 milliards de dollars) pour l'ensemble du secteur. D'autres analystes affirment que l'année prochaine pourrait, au contraire, les bénéfices chuter de 20 %.

Selon M. Julius Malin, de la firme Salomon Brothers, le transport aérien américain accusait déjà un ralentissement depuis le mois d'avril dernier. Or, la chute de la Bourse pourrait accélérer cette tendance. Selon la Banque First Boston, le rendement moyen des actions du secteur en 1988 ne serait que de 2,50 dollars, alors que les prévisions tablèrent sur 4,50 dollars. Quelles que soient les réalités économiques des mois à venir, les compagnies aériennes américaines se trouvent accablées à des révisions importantes.

Six ans après le déreglement du trafic aérien des Etats-Unis, le morcellement des usagers est à son comble, alors que le Congrès semble de plus en plus sensible aux voix de ceux qui demandent le retour à une certaine régulation fédérale. Actuellement, l'ensemble

de l'activité du secteur est totalement libre : les compagnies fixent elles-mêmes les routes, les points des vols, les horaires et les prix. Or la concurrence acharnée qui s'est instaurée entre elles apporte son lot de pratiques répréhensibles, notamment en ce qui concerne le respect des horaires. Afin de les obliger à davantage de discipline, le gouvernement fédéral a décidé d'établir, chaque mois, un classement des quatre plus grandes compagnies nationales.

Selon le premier classement, rendu public au début de la semaine, « la meilleure » est American Airlines, a réalisé au mois de septembre un taux de ponctualité de 85 % seulement. En queue du classement, l'Air avec une ponctualité de 67 %.

CHARLES LESCAUT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Porteurs de Certificats d'Investissement Priviliégiés Suez

Vous pouvez échanger vos C.I.P.

des actions Suez jusqu'au 16 novembre 1987 inclus

RAPPEL DES OPÉRATIONS DÉJÀ MENÉES SUR VOS C.I.P.

Le 2 octobre dernier, après la division du nominal des C.I.P. par 4, chacun de vos C.I.P. de 300 F nominal a été automatiquement échangé contre quatre C.I.P. nouveaux de 75 F nominal. Le même jour, il vous a été attribué gratuitement un bon de souscription attaché à chaque C.I.P. nouveau. 10 bons droit de souscrire à 1 C.I.P. de 75 F nominal.



Pour exercer vos bons de souscription et échanger vos C.I.P. des actions Suez, n'oubliez pas de transmettre vos instructions à votre intermédiaire financier au plus tard le 16 novembre 1987.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE AVANT LE 17 NOVEMBRE 1987 :

- Exercer vos bons de souscription. Avec 10 bons de souscription possédés, vous pourrez acquérir 1 C.I.P. nouveau de 75 F nominal au prix de 317 F, jouissance du 1^{er} janvier 1987. Après le 16 novembre, les bons non exercés perdront toute valeur.

- Échanger tous vos C.I.P. contre des actions Suez. Jusqu'au 16 novembre inclus, vous pourrez échanger, sans frais, chacun de vos C.I.P. de 75 F nominal contre 1 action ordinaire Suez de même nominal, jouissance du 1^{er} janvier 1987.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LVMH

MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES A FIN SEPTEMBRE 1987

Le Conseil d'Administration de LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON, réuni le 5 novembre 1987, a pris connaissance de l'activité du Groupe à fin septembre. Elle se traduit par un chiffre d'affaires consolidé de 8,6 milliards de francs, en progression de 17% par rapport aux chiffres reconstruits de 1986.

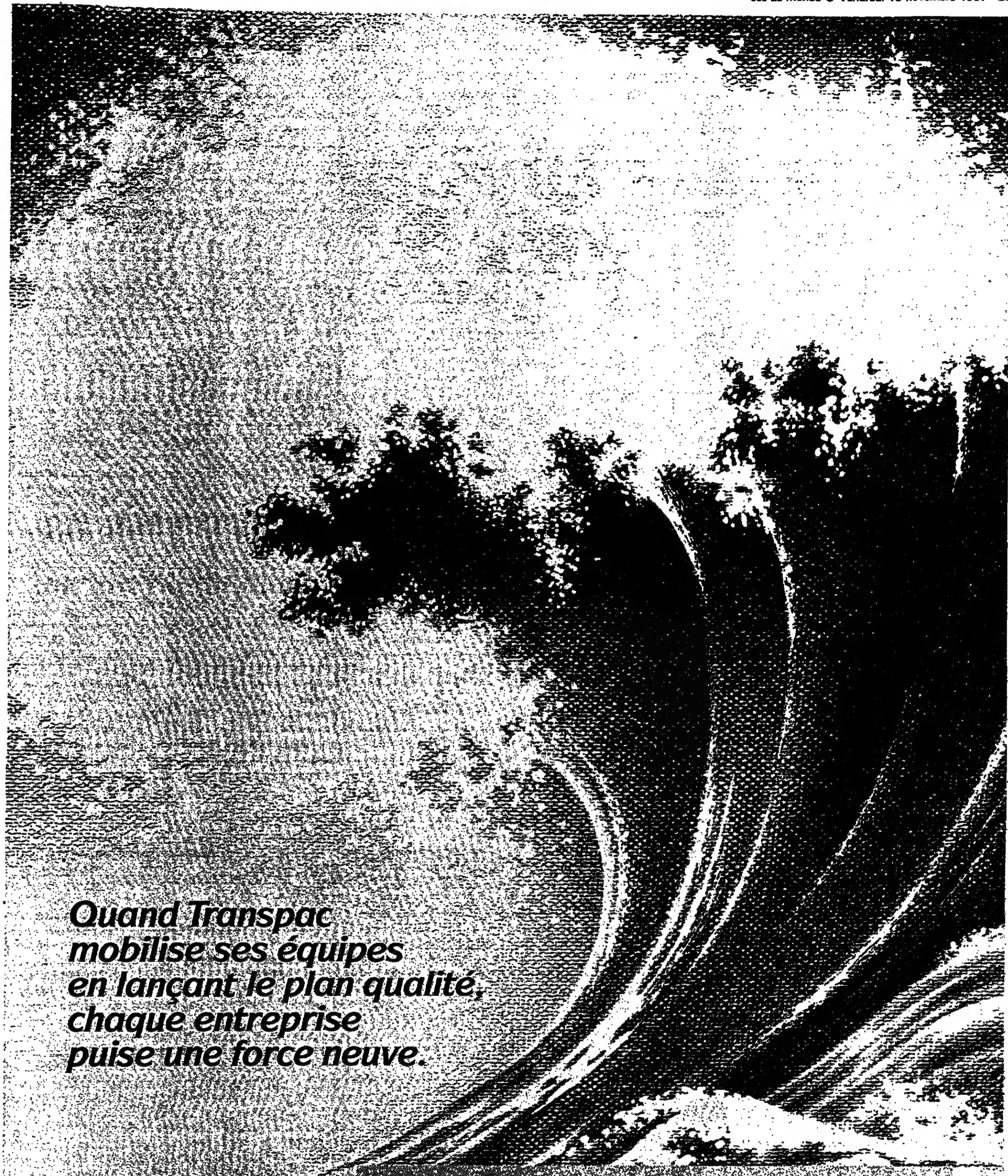
Secteurs	1986	1987	% 87/86
Champagne et vins	2662	2669	+ 0,3%
Cognac et spiritueux	1642	1872	+ 14,0%
Parfums et produits de beauté	1853	2274	+ 22,7%
Bagages, maroquinerie et accessoires	1204	1623	+ 34,8%
Divers	55	227	NS
	7416	8665	+ 16,8%

Pour l'année 1987, la répartition des risques de change des facturations du Groupe est comme suit : US dollar 29% - l'année 1988 est déjà entièrement couverte -, franc français 28%, yen 14%, deutsche mark et les devises qui lui sont 7% et la livre sterling 6%.

Pour l'ensemble du Groupe, les estimations de fin d'année prévoyant une progression du résultat net de l'ordre de 20% sont maintenues. Elles confirment les résultats cumulés de MOËT HENNESSY et de LOUIS VUITTON au 30 juin.

Quand mobilis en lance chaque paise

مكتبة الدوحة



Quand Transpac mobilise ses équipes en lançant le plan qualité, chaque entreprise puise une force neuve.

Une forte croissance ne peut être atteinte et maintenue sans un plan qualité rigoureux. Sur les cinq dernières années, TRANSPAC a vu son chiffre d'affaires multiplié par 10, son trafic multiplié par 30, et par 60, les appels traités quotidiennement.

Pour faire face à ce développement record, la capacité, les performances, l'organisation même du réseau, ont été repensées, restructurées, profondément développées et étendues; les accès ont été diversifiés, multipliés et sécurisés.

Mais TRANSPAC veut aller encore plus loin. 1987 a été proclamée "année de la qualité".

Plus de cent ingénieurs et techniciens traquent impitoyablement les points perfectibles, et conçoivent en même temps les services de demain : rétablissement automatique des circuits, protection contre les micro-coupures, modernisation des accès, structura-

tion du réseau par les commutateurs de transit...

Mais la qualité, c'est aussi la volonté d'être les meilleurs dans le dialogue et les relations humaines, c'est un effort, permanent et généralisé, sur le service rendu aux clients par nos différentes équipes. L'accueil, le dialogue, l'assistance, le conseil, sont les notions clés, les objectifs essentiels de ce plan qualité 87.

Avec ce projet d'entreprise, TRANSPAC se renforce pour vous donner un élan neuf.

TRANSPAC. Tour Maine-Montparnasse, 33 av. du Maine. 75755 Paris cedex 15. Tél. (1) 45.38.52.11. TRANSPAC fait partie du Groupe COGECOM (Compagnie Générale des Communications).

TRANSPAC

Prenez l'Elan Transpac.

Silthon Sukerama Kibed

Marchés financiers

BOURSE DU 10 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 35

Main market table with columns for Valeurs, Réglement mensuel, and various stock indices. Includes sub-sections for Obligations, Actions, and Hors-cote.

Comptant (collection)

SICAV (collection)

10/11

Comptant, SICAV, and 10/11 sub-sections containing detailed financial data for various companies and funds.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Tables for exchange rates (Cote des changes) and gold market (Marché libre de l'or).

c: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d: demandé - ♦: prix précédent - ★: marché continu

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ÉCONOMIE	CULTURE	SERVICES	MINITEL
3 URSS : les changements à la tête du comité du parti de Moscou. 4 La cinquantième sommet franco-allemand. 5 La fin du sommet arabe d'Amman. 6 Etats-Unis : le juge Kennedy à la Cour suprême.	9 M. Mitterrand et Georges Clemenceau. - M. Toubon à « L'heure de vérité ». 10 Polémique sur la pratique de la médecine en Nouvelle-Calédonie. 11 Les dockers ont perdu la partie à Tahiti.	12 Les attentats de 1986 à Paris : confirmation de la participation d'un réseau pro-iranien. - Dans le Sud-Est, trois ans d'enquête sans résultat pour une succession de disparitions. 13 Les bours à Verdun.	30 Les opérateurs jouent la stabilisation du dollar. 32 British Airways est autorisée à racheter British Caledonian. 34-35 Les marchés financiers. DÉBATS 2 La tourmente financière.	25 Vente record à New-York pour un Van Gogh. - Un nouveau disque de Jacques Dutronc. 28 Lettres d'une inconnue, de Stefan Zweig. - Communication : Sony négocie le rachat de CBS-Discos.	Abonnements 2 Echecs 29 Météorologie 29 Mots croisés 28 Radio-télévision 28 Carnet 16 Loto, Loterie 28 Annonces classées 29 Spectacles 27	● Bourse : En direct du Palais Brongniart, BS ● Privatisation : UAP reportée. Qu'un passez-vous ? PFI ● Jeux : faites un Yams. ARC Actualités, International Sports, Culture, Bourse, Abonnements 3815-Tapez LEMONDE

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 novembre : ↑ Reprise

L'amélioration enregistrée successivement à Londres, New-York et Tokyo a stimulé la bourse jeudi en début de matinée. Toutefois, les investisseurs attendaient avec anxiété de connaître le montant du déficit commercial américain dont l'annonce était prévue pour le début de l'après-midi. Après avoir ouvert avec +4,91 %, l'indice progressait à +5,84 % en séance.

A la hausse on notait Navigation Mixte (+14,73 %), Bouygues (+11,41 %), Chargeurs (11,29 %), VMH (+10,85 %), Michelin (+10,53 %), Bongrain (+10 %), Signaux (+9,66 %), OPI Paribas (+9,45 %), CGP (+9,29 %) et Compagnie Bancaire (+9,14 %). Une seule baisse était enregistrée : Locindus (-3,34 %).

	Cours précédent	Cours	Dernier cours
Accor	328	341	340
Agence France	413	425	419
Air Liquide (L)	475 10	500	501
Banque (C)	394	430	429
Bongrain	2300	2300	2300
Chargeurs	850	930	928
S.S.A.	3880	4162	4210
Comptoir
Compagnie S.A.	726	826	816
Club Méditerranée	351	375	370
Elf (C)
ELF-Agip
Esso	1850	1920	1890
Lafarge-Capelle	1110	1160	1150
Michelin	190	200	210 20
Mit (C)
Moët-Hennessy	1288	1380	1435
Novo, Alcan	945	740	740
Oréal (L)
Parrot-Héroux	675	720	720
Peugeot S.A.
Saint-Gobain	394	428	426
Suez	520	540	537
Sources Paris	565	638	658
Thomson-C.S.F.
Tout-C.F.P.
Vale	395	400	400

Un ancien policier accuse M. Pasqua de violation du secret de l'instruction

Un ex-gardien de la paix du commissariat de police de Montgeron (Essonne), M. Michel Darraq, trente et un ans, révoqué après avoir été incarcéré pour vol, accuse aujourd'hui M. Charles Pasqua de « violation du secret de l'instruction ».

Se ralliant à l'avis du conseil de discipline de la police, le ministre de l'Intérieur, par arrêté du 8 décembre 1986, avait révoqué M. Michel Darraq, inculpé de vol et recel des roues d'une voiture entreposée en fourrière, au mois de mars 1986 (*Le Monde* du 5 avril 1986). Cette décision du ministre de l'Intérieur fut contestée par M. Darraq estimant qu'« en l'absence de condamnation elle portait atteinte au principe constitutionnel de la présomption d'innocence ».

Sur cette base, M. Darraq déposa un recours devant le tribunal administratif. Or, selon l'avocat de l'ex-gardien de la paix, M. Jean-François Auduc, « face à ce recours le ministre verse au débat public du tribunal administratif plusieurs procès-verbaux faisant partie intégrante du dossier actuellement soumis à l'instruction ». « Et, conclut-il, de la sorte il agit illégalement et viole le secret de l'instruction ».

Les intérêts français et la CEE

● ETHANOL : la Commission européenne refuse les subventions

La Commission européenne a rejeté, mercredi 11 novembre, une proposition visant à subventionner la production de bio-éthanol dans la Communauté, comme le demandait la France, soutenue par le groupe italien Ferruzzi. La Commission a jugé que le coût de ce carburant de substitution était trop élevé par rapport aux carburants classiques et aux autres additifs existants (méthanol), et que les aides accordées à la fabrication d'éthanol risquaient d'entraîner une augmentation inopportune de la production de céréales et de betteraves - dont est tiré l'éthanol.

Le refus de la Commission devrait mettre fin aux espoirs des agriculteurs français et du groupe Ferruzzi, premier négociant de céréales et de sucre en Europe, qui espérait, grâce aux subventions européennes, lancer dès l'an prochain une production d'éthanol en France. En dépit de l'aide fiscale annoncée par M. Chirac, en juillet dernier (*Le Monde* des 9 et 11 juillet), ce projet n'était viable qu'à la condition que la CEE accepte de verser l'équivalent des restitutions données pour aider les exportations de produits agricoles, soit environ 1,30 F par litre.

● TEXTILE : la Cour de Luxembourg interdit les aides

La Cour de justice de la CEE a confirmé, le 11 novembre, qu'un programme d'aide à la modernisation de l'industrie textile, adopté par la France en 1985, était contraire aux règles de libre concurrence du Marché commun.

Le plan français prévoyait des bonifications d'intérêt pour les emprunts bancaires souscrits en 1985 par les entreprises du textile et de l'habillement qui souhaitaient se moderniser. Ces bonifications devaient être financées par les taxes parafiscales prélevées sur les livraisons de produits textiles importés. La Commission européenne avait interdit ce programme d'aide de juin 1985. La Cour de justice a rejeté le recours présenté par le gouvernement français et a confirmé cette décision. Selon la Cour, la reconstruction de l'industrie française est assez avancée pour n'avoir pas à faire appel à l'Etat.

Le gouvernement français faisait valoir que ce plan serait sans incidence sur le marché européen puisqu'il s'agissait d'une simple redistribution de ressources à l'intérieur de l'Hexagone.

réclament un renforcement des effectifs (*Le Monde* du 12 novembre). Vers 8 heures, les CRS ont dispersé une vingtaine de gardiens qui se rejetaient pour interdire l'entrée du bâtiment. L'opération, qui a eu lieu dans le calme, avait pour but de faire déjouer à la prison des détenus en provenance de Corse. Mardi, le piquet de grève avait empêché l'entrée de neuf prisonniers aux Baumettes.

● Accident d'un car de ramassage scolaire : un mort, quinze blessés.

Un adolescent a été tué et quatre autres grièvement blessés dans une collision entre le car de ramassage scolaire qui les transportait et un poids lourd, jeudi 12 novembre sur le département 408, près de Fontenailles (Seine-et-Marne). L'accident a fait également une dizaine de blessés légers. Il semble que le conducteur du car de ramassage qui transportait des jeunes apprentis ait été surpris par le ralentissement d'un camion le précédant. Il a alors tenté de se dépasser sur sa gauche et est entré en collision avec un camion de betteraves qui arrivait face à lui.

● Intervention des CRS à la prison des Baumettes. - Des forces de l'ordre sont intervenues, le jeudi 12 novembre, à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille contre le piquet de grève mis en place mardi par les surveillants qui

Le numéro de « Monde » daté 12 novembre 1987 a été tiré à 495 585 exemplaires

L'ANGLAIS... UN PROBLÈME ?
Pour moins de 250 F vous pouvez apprendre l'anglais ou vous perfectionner avec **LES COURS DE LA BBC**
Deux cassette et un livre avec explications en français
Documentation gratuite : **ÉDITIONS BBC ONYVOX (M)**
8, rue de Bavi, 75008 Paris
Tél. (1) 43-89-90-06

Atighetchi
qui a annoncé la cessation de ses activités en raison d'une impossibilité de s'approvisionner selon la tradition du vrai tapis d'Orient, poursuit donc la vente de son stock rassemblé depuis 40 ans, dans lequel il ne reste plus que des **TAPIS ANCIENS ET RARES** sur lesquels il vous sera consenti une remise de **50%**
4, rue de Penthièvre, 8^e M^e Miramez
10 h à 19 h, sauf lundi matin.
42.55.90.43.

Les prix ont augmenté de 0,2% en octobre

La hausse des prix de détail en France a été de 0,2% en octobre après +0,1% en septembre. En mai, en juin, en juillet et en août, la hausse avait déjà été de 0,2% chaque mois. En octobre sur les automobiles (intervenne à la mi-septembre), mais, ce mois inverse, les loyers ont augmenté. En ce qui concerne l'augmentation des prix est de 3,1%.

Ce résultat réduit sensiblement l'écart d'inflation avec la RFA, qui passe de 2,8 points en septembre à 2,2 points en octobre, ce qui est l'écart le plus faible depuis 1973.

Sur le vif Ça craque

Vous avez craqué, vous, mardi, à la Bourse de Paris ? Moi, j'aurais bien aimé, mais mes collègues du service économique m'ont retenu par le fond de culotte : pas de panique ! Agis en personne raisonnable, responsable. Je me suis dit : bon, je marche, je bouge pas ! Mais là, j'agit plus de rigoler. Vous savez pour combien j'en ai, moi, des Suex ? Pour près de 10 000 balles ! C'est mes copains, ces salauds-là, qui m'ont mal conseillé, encore un coup. Ils m'ont dit : si t'en veux deux, faut en demander au moins trois, des actions. Fais gaffe avec Catherine Danneberg en réclame, il n'y a aura pas pour tout le monde.

Tu parles ! Je les ai vus, je les ai eus mes titres de crotte. Encore une chance qu'ils ne m'aient pas fourgué trois cents, c'est arrivé à un de nos lecteurs, sous prétexte que l'ordinateur, barbouillé, avait mal digéré le commandé ! Merd, Catherine, question rapace, tu repasseras. Ne réfléchissez plus, suex ! Ce matin, je dégringole au troisième étage, la lave aux livres : - Et, là, ho ! Ils ont dit à la radio que j'avais perdu 20 % de mon fric, avec vos conneries. Ça fait combien d'argent, ça ?

- Autour de 2 000 francs. Remarque, ça a l'air de se stabiliser. Et puis tes Suex, tu vas pouvoir les régler en deux fois. La moitié, là, tout de suite, et l'autre dans un an.

- A combien ? A 255 francs ?

- Non, pourquoi ? Au prix où tu les as achetées : 317 francs.

- Ouais, mais comme elles les valent plus et que je les ai pas encore payées, ça doit pouvoir s'arranger. Tiens, justement, parait qu'il y a une nouvelle association de défense des petits porteurs. Comment elle s'appelle me sortir de là ?

- En demandant à l'Etat de te les racheter, tes Suex. A leur cours-plancher.

- Bon, ben, là, pour moi, le plancher, c'est le plafond. J'en ai marre. Je me tire.

- Alors, ça va s'effondrer.

- Les plafond ou le plancher ?

- Les deux. Si tu craques, c'est le crash.

- Et si c'est le crash, je craque, alors autant que je craque avant que ça craque.

CLAUDE SARRAUTE.

Deux disparitions

L'homme de théâtre Pierre-Aimé Touchard

M. Pierre-Aimé Touchard, ancien directeur du conservatoire d'art dramatique et ancien administrateur général de la Comédie-Française, est mort à Paris, le mercredi 11 novembre, à l'âge de quatre-vingt quatre ans.

Né le 15 août à Mézeray (Sarthe), Pierre-Aimé Touchard, licencié en lettres, commence sa vie professionnelle dans l'enseignement. Il est notamment professeur de lettres à l'École Alsacienne, à Paris de 1926 à 1939. Puis pendant l'occupation, il est directeur de la Maison des Lettres. Du comité en faveur des étudiants, il passe à l'inspection des spectacles et attrape le virus du théâtre. Il est nommé administrateur général de la Comédie-Française en 1947 et le restera jusqu'en 1953. Puis, il retourne à l'inspection des théâtres. Admis à la retraite en 1965, il est pourtant nommé à la direction du Conservatoire national d'art dramatique, en une année charnière : 1968.

Pierre-Aimé Touchard sera « Monsieur Réforme ». Bien qu'il ait toujours préféré « Sire le mot » à « Sire le geste », il ne refuse pas les recherches gestuelles en faveur à l'époque et crée un cours de mime. Il travaille sur une nouvelle conception de la fonction des comédiens, donc de leur formation. Il fait venir des professeurs peu conventionnels - dont Antoine Vitez - et écrit que « le comédien moderne doit être apte non seulement à interpréter les genres du passé, mais à se plier à toutes les exigences du réalisme psychologique du didactisme brechtien, du cinéma, de la télévision, de la radio ».

Ce qui paraît évident aujourd'hui, ne l'était pas encore et a changé la fonction du Conservatoire, jusqu'alors antichambre de la Comédie-Française. Pat, comme on l'appellait affectueusement, reste au Conservatoire jusqu'en 1974 - il est alors remplacé par Jacques Roemer - et demeure président du conseil d'administration du Jeune Théâtre national. Sa gentillesse, sa disponibilité, sa culture lui font accepter de nombreux postes officiels - président du comité des programmes à la télévision, conseiller littéraire, délégué du directeur général à l'ORTF. En 1975, il prend la direction du théâtre à Orléans, où il fonde le festival de cinéma. Et pendant de longues années, il collabore à notre journal, où il publie des articles sur la vie du théâtre. Parmi les ouvrages qu'il a publiés citons : *Six années de Comédie-Française* (Seuil, 1953), *Diogenes, l'amateur de théâtre* (Seuil, 1968).

COLETTE GODAARD.

L'écrivain égyptien Al-Charkaoui

L'écrivain et journaliste égyptien Abdel Rahman Al-Charkaoui est mort dans la nuit du 9 au 10 novembre, à l'âge de soixante-sept ans. Homme de gauche, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs sur l'islam, Al-Charkaoui avait publié un roman, *Al Ard* (la Terre), que le cinéaste Yousef Chahine avait mis en scène en 1969.

Abdel Rahman Al-Charkaoui, décédé le jour de son soixante-septième anniversaire, alors qu'il rentrait d'un voyage en Union soviétique, était une personnalité controversée, dont les ouvrages, axés sur des thèmes héroïques, sont devenus des classiques des universités égyptiennes. Comme pour ses vus modérés de gauche, Al-Charkaoui avait présidé l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques.

Abdel Rahman Al-Charkaoui était l'auteur d'une pièce de théâtre exaltant Djamilia Boubred, héroïne de la guerre d'indépendance algérienne. Son dernier roman, *Abou Bakr El Sedik*, a été publié cette année en feuilleton par le journal *Al Ahras*.

Pantalons DOUBLÉS, POUR HOMME en flanelle 189 f.!!

Et 10 coloris pour la veste Harris tweed à 671 F, prix en baisse ! Veste cachemire et laine 620 F ; costume Dormeill à partir de 990 F ; idem pour un pardessus cachemire et laine également chemises et pulls. Parce que les Entrepôts du Marais vendent en direct les créations Guy d'Ambert vous avez ces prix et la qualité (les grands et les forts, aussi jusqu'à 50, Métro Saint-Sébastien-Froissard, 3, rue du Fort-aux-Choux. De 10 h à 19 h, sauf lundi matin.

(Publicité)

Artirec - erreur :

Dans un communiqué récent Artirec (moquettes et revêtements muraux), il faut lire : Miroir à coller « 163,75 F » et non « 135 F le m² ».

IC FORMATION, POUR SE PERFECTIONNER SUR SANS EN FAIRE UN

Un Macintosh Plus et un disque dur 20 M.o. compatible 17 990 F HT

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4^e • 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 91.37.25.03

AVANT TRAVAUX LIQUIDATION TOTALE COUTURE HOMMES ET FEMMES
BALMAIN, DIOR, LAPIDUS, Y.S.L. ...
RABAIS ENORMES
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h, Dimanche inclus.

CLUB des 10 PARIS 8^e : 58, FBO SAINT HONORÉ (1^{er} ÉTAGE)
SOUS LA MÊME DIRECTION :
ST-GERMAIN-DE-LA-VILLE : 40 bis, RUE DE PARIS (1^{er} ÉTAGE)
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE : 5, RUE DES ARCHES (1^{er} ÉTAGE)

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence office
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 58 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

A B C D E F G

